Supplément René Char

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

JEUDI 12 JUILLET 1990

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14138 – 5 F

Le sommet de Houston et la réélection du secrétaire général du PC soviétique

Le capitalisme à la rescousse

LES détails restent à définir, mais le principe est acquis : les sept principales démocraties industrielles réunies à Houston sont tombées d'accord pour « étudier » les besoins de l'économie soviétique, et de toute manière chacun sera libre d'aider M. Gorbatchev comme il l'entend. Les mêmes Sept sont un peu plus réticents à l'égard de la Chine, mais ils n'excluent pas non plus de lui octroyer des prêts, ce que le Japon s'apprête d'ailleurs à faire à grande échelle.

Venant après le sommet de l'OTAN, cette décision porte à conclure que les pays capitalistes sont décidément bien bons pour les deux rares pays qui se considèrent toujours comme « socialistes ». Surtout au moment où M. Gorbatchev vient de se voir reconduire à la tête d'un parti qui continue de proclamer sa fidélité à « Marx, Engels et Lénine » et de dénoncer la « persistance » du danger militaire venu de l'Ouest.

CEPENDANT, la bonne volonté des puissances occidentales cache beaucoup d'intérêts et pas mal d'hypocrisie. Entre une Allemagne prête à payer le prix fort pour son unité et une Amérique [illegible] des armes nucléaires de l'URSS et de son aide à Cuba, les intérêts sont contradictoires. De même, l'hostilité du Japon à l'égard de l'URSS, qui occupe ses « territoires du Nord », n'a d'égale que son indulgence pour la Chine. Quant à M. Mitterrand, sévère pour Pékin mais paradoxalement compréhensif pour les excès autoritaires du gouvernement roumain, il plaide pour une aide aussi inconditionnelle que massive à l'URSS, sans que l'on sache très bien où la France en trouvera les moyens.

L'hypocrisie tient au fait que les bonnes paroles prodiguées aux anciens adversaires visent surtout à masquer l'éclatante victoire des économies occidentales sur les systèmes socialistes et à atténuer l'humiliation qui en découle pour leurs chefs. La lettre que M. Gorbatchev vient d'adresser aux Sept de Houston pour leur demander crédits et capitaux est la plus récente illustration de cette situation, mais elle ne fait que confirmer les constatations de tout le monde, et d'abord des Soviétiques, sur la ruine de leur économie.

A cet égard, la coïncidence entre l'élection de mardi au congrès du Kremlin et la promesse d'aide occidentale est significative. Les « durs » du parti ont servi d'utile repoussoir, et l'idée de « sauver Gorbatchev » contre ses critiques a fini par faire son chemin non seulement en Occident, mais peut-être aussi à Moscou : un des atouts de l'architecte de la perestroïka a été sans nul doute le soutien que lui manifeste ouvertement l'Occident, donc sa capacité à mobiliser « l'aide d'urgence » dont l'URSS a besoin. Surtout si cette aide permet de retarder encore les décisions difficiles et de conserver ce qui peut l'être du pouvoir du parti...

Lire page 3 les articles de nos envoyés spéciaux à Houston, PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN

M. Gorbatchev affirme sa volonté d'accélérer les réformes en URSS

M. Mikhaïl Gorbatchev a été réélu mardi 10 juillet secrétaire général du Parti communiste soviétique par 3 411 voix contre 1 116. M. Temuraz Avaliani, seul autre candidat en lice, a pour sa part recueilli les suffrages de 501 délégués. Mardi matin, le numéro un soviétique s'en était pris violemment aux « conservateurs » du parti et avait réaffirmé la nécessité de poursuivre, et même d'accélérer, le processus de transformation du pays. Mercredi, d'autre part, la grève d'avertissement des mineurs soviétiques, qui réclament notamment la démission du gouvernement et la nationalisation des biens du Parti communiste, paraissait largement suivie.

MOSCOU

de notre correspondant

L'important, ce n'est pas tellement que M. Gorbatchev ait été réélu, mardi 10 juillet, secrétaire général du Parti communiste soviétique. Le fait nouveau, porteur d'avenir, est qu'il l'ait été après avoir prononcé un discours de totale rupture avec les conservateurs auxquels il a lancé : *« Si la perestroïka est à critiquer pour quelque chose, c'est pour n'avoir pas été réalisée avec suffisamment de résolution et de persistance [...]. Le temps est venu des réformes les plus cruciales. »*

Le bunker conservateur a alors laissé voir la rage de la défaite en grognant, bruissant de murmures indignés et allant presque, par moment jusqu'à couvrir M. Gorbatchev. *« Dois-je continuer ? »* lançait celui-ci, avant de continuer parce que la victoire était déjà de son côté, que c'était au pays et déjà plus à cet appareil-là qu'il s'adressait, et que ce qu'il voulait, c'était précisément que l'URSS et tous les réformateurs voient sur quelles bases il se faisait élire, qui étaient ses adversaires, et qui devaient donc être ses amis.

Pour les conservateurs, c'était l'ultime piège. Ils sont allègrement tombés dedans et à l'heure où les pays les plus industrialisés du monde se disaient, de Houston, décidés à prêter leur assistance technique et financière à une réforme de l'économie soviétique, c'est décidément ce discours qui était l'événement.

En elle-même, cette réélection ne faisait en effet pas de doute, puisque les conservateurs n'avaient personne de crédible à opposer à M. Gorbatchev et n'auraient jamais osé tenter un coup de force. L'important, cela n'a même pas été que le président de l'URSS ait à cette occasion réuni beaucoup plus de suffrages que prévu (3411 voix pour et 1116 contre). Cela montre que l'offensive conservatrice a totalement tourné court et n'a, de surcroît, pas permis aux partisans de la restauration d'élargir leurs rangs, qui se sont au contraire éclaircis.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 6



Deux Chambres pour l'Europe ?

Des parlementaires européens envisagent la création d'un Sénat des Douze

Les députés européens devaient débattre, mercredi 11 juillet, du fonctionnement des Communautés à partir de quatre rapports préparés par leur commission institutionnelle. Une idée circule en Grande-Bretagne et en Belgique : la création d'un Sénat européen composé de délégués des Parlements nationaux.

La mise en chantier de l'union économique et monétaire et surtout de l'union politique a redonné de l'espoir à tous ceux qui rêvent de bâtir une véritable « Constitution » européenne ou qui estiment que les institutions actuelles fonctionnent mal. L'obsession des parlementaires, qu'ils siègent à l'Assemblée de Strasbourg ou dans les Parlements des Etats membres, est que leurs pouvoirs soient accrus afin de combler un *« déficit démocratique »*. Ce *« déficit »* existe. Les délégations de pouvoirs des Etats-nations à la Communauté ont réduit les prérogatives des Parlements nationaux, mais celles de l'Assemblée de Strasbourg n'en ont pas été accrues pour autant. L'essentiel des pouvoirs communautaires appartient à la Commission et surtout au conseil des ministres.

M. Alain Lamassoure (UDF), qui est à la fois député européen et français, a calculé que plus de la moitié de la législation française était sous influence européenne ; quelle marge de manœuvre reste-t-il à l'Assemblée nationale et au Sénat ? L'appréciation de M. Lamassoure doit être nuancée. Dans un rapport à la délégation pour les Communautés européennes de l'Assemblée nationale, M. Maurice Ligot, député UDF, a constaté que moins de 8 % des directives bruxelloises qui doivent être transcrites dans le droit national concernent des demandes qui, en vertu de la Constitution française, relèvent de la loi, donc du Parlement.

THIERRY BRÉHIER

Lire la suite page 4

Des lacaniens à la conquête de l'Est

Neuf ans après la mort du célèbre psychanalyste français certains de ses disciples s'activent pour constituer une nouvelle Internationale

Krzysztof Pawlak a trente-cinq ans. Il est psychanalyste. A Varsovie. Avec trois autres Polonais, dont deux analystes, il est venu assister à la sixième Rencontre internationale du Champ freudien qui vient de réunir, à la Défense, pendant quatre jours, plus de 1 400 personnes, psychanalystes pour la plupart (*le Monde* du 7 juillet).

Longtemps rayée de la carte des thérapies et du savoir officiel, comme en URSS et dans les autres pays de l'Est, la psychanalyse renaît en Pologne dans les années 60 quand trois psychiatres vont compléter, à Prague ou Budapest, leur propre psychanalyse (aujourd'hui une dizaine d'analystes exercent à Varsovie). Krzysztof Pawlak a, en ce moment, onze patients auxquels il en coûte, selon leurs moyens, 10 000 à 40 000 zlotys par séance (les salaires moyens mensuels s'échelonnent entre 600 000 et 800 000 zlotys).

Jusqu'en 1985, la psychanalyse n'avait pas droit de cité dans les enseignements universitaires en Pologne. Si Krzysztof Pawlak est lacanien, il le doit à un premier séjour à Paris, il y a trois ans. Mais en Pologne, explique-t-il, kleiniens et lacaniens sont bien loin des querelles doctrinales : *« Nous essayons de traduire Freud et Lacan en polonais. (...) Il y a chez nous trop peu de livres, trop peu d'informations pour que nous perdions du temps à nous battre. »*

Aura-t-elle lieu à Moscou, cette bataille de la psychanalyse renaissante ? Le champ est immense et suscite à l'extérieur, en France et aux Etats-Unis surtout, beaucoup d'attentions sympathiques et quelques convoitises théoriques depuis que la discipline élaborée par Freud, glorieusement présente dans les années 20, éliminée ensuite par le stalinisme, renaît de ses cendres (*le Monde* du 25 janvier 1989 et du 7 mars 1990). La Société psychanalytique de Paris, membre de la très officielle Association internationale de psychanalyse (IPA), institution dominante des organisations psychanalytiques, tourne ses regards vers le renouveau soviétique. Le Champ freudien n'est pas en reste.

Ce réseau international de groupes lacaniens souvent prospectés, organisés et coordonnés avec beaucoup d'efficacité par les analystes rassemblés autour de Mme Judith Miller, fille de Jacques Lacan, et le psychanalyste Jacques-Alain Miller, qui fut, pendant plus de quinze ans, l'interlocuteur privilégié du maître aussi adulé que controversé, est déjà remarquablement implanté en Argentine, au Brésil, au Venezuela, en Espagne. Il est représenté plus ou moins solidement en Belgique, en Italie et dans beaucoup d'autres pays.

MICHEL KAJMAN

Lire la suite page 9

Loger les « Russes » en Israël

L'arrivée massive de juifs soviétiques en Israël a entraîné une hausse vertigineuse des loyers dans certains centres urbains, provoquant une grave crise du logement. Du jour au lendemain, des centaines de familles vivant dans des quartiers déshérités se sont retrouvées à la rue. Les autorités tentent de parer au plus pressé en attendant la réalisation d'un programme de construction, confié à M. Ariel Sharon, qui vient de se voir doté de *« pouvoirs d'urgence »* pour *« loger les Russes »*.

Lire page 7 l'article d'ALAIN FRACHON

Informatique et transparence

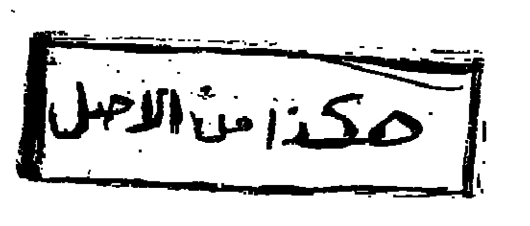
L'attribution du RMI n'entraîne-t-elle pas un *« surfichage »* des plus démunis ? Le Minitel n'est-il pas transformé en outil de sélection à l'université ? Deux questions parmi d'autres que pose la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) dans son dixième rapport annuel. De la protection des abonnés du téléphone, au droit de regard des malades sur les enquêtes épidémiologiques, elle continue en 1989 son combat pour de *« nouvelles transparences »* face à une informatique de plus en plus marchande.

Lire page 9 l'article de DANIELLE ROUARD

M 0147 - 712 0 - 5,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.





DÉBATS

France

Vite, la VIe République !

par Julien Dray, Jean-Yves Le Déaut, Jean-Yves Le Drian, Marie-Noëlle Lienemann et Jean-Luc Mélenchon

SOUVENT, devant l'incertitude des temps, la nostalgie prend le pas sur l'espérance. C'est ce que vient de montrer la commémoration de l'appel du 18 juin. Au prix de l'amnésie, elle a confondu l'hommage à la Résistance avec l'apologie, relayée de tous bords, de la politique présidentielle du général de Gaulle. Mieux vaudrait, pourtant, s'en tenir à l'esprit du rebelle de 1940 qui refusait la soumission au fait accompli et misait sur l'avenir, comptant que les Français seraient capables d'en faire le choix. On distinguera mieux alors où puiser l'énergie pour affronter les blocages et les rigidités hérités du gaullisme présidentiel. Car il faudra bien que le pays s'en libère pour être à la hauteur des enjeux de son temps.

Le bilan de la Ve République, en effet, ne se réduit pas à celui de ses institutions. Il faut, aussi, considérer la méthode de gestion du pays et la culture du pouvoir qu'elles diffusent. L'une et l'autre trouvent leurs origines dans l'expérience personnelle de l'Histoire que portait leur fondateur. Les industriels n'avaient pas brillé, pendant la guerre, par leur sens de l'intérêt national. Les partis politiques s'étaient montrés impuissants à régler le lourd dossier de la guerre d'Algérie. L'influence du Parti communiste dominait le syndicalisme et la vie associative. C'est donc que le pays mythique auquel croyait de Gaulle était ailleurs que dans sa réalité.

Le général aimait la France et se méfiait des Français. La Ve République est tout imprégnée de ce principe : elle organise la négation du politique le contournement de l'expression démocratique et la prédominance de la technocratie sur toutes les aspirations de la société. Confrontée à la nécessité de la modernisation des années 60 elle a délibérément mis en quarantaine toutes les forces collectives socio-économiques culturelles ou politiques. Au même moment, dans les démocraties de l'Europe du Nord, sous l'impulsion ou la pression des sociaux-démocrates, ces pays ont développé, simultanément, une redistribution économique importante, un système de négociations collectives performant et une décentralisation politique réelle.

Ce choix d'une société mobilisée par ses institutions, sa diffusion du pouvoir et son ouverture aux interventions collectives est à l'opposé du gaullisme. Et tandis que dans ces années de prospérité les inégalités sociales se creusaient jusqu'à l'explosion de 1968, elles se réduisaient dans la plupart des pays développés de la CEE, aujourd'hui encore les plus performants ! Ce que nous a coûté un tel archaïsme s'est payé cher à la fin des années 70, au plus fort de la crise. A l'heure où il fallait un mouvement d'ensemble pour s'adapter à la nouvelle donne mondiale, non pour la subir, mais pour maîtriser notre redéploiement et impulser un véritable dynamisme collectif, le pays s'est privé de ressort par des années de référence au seul « président providentiel ».

Une « gaullomania » anesthésiante

Cette leçon du passé devrait éclairer les choix de stratégie pour le présent, à l'heure du défi du marché unique européen. De ce point de vue, la « gaullomania » actuelle ne peut plus mal tomber. Elle détourne des constats indispensables. Elle anesthésie la volonté de transformation et conforte les conformismes les plus mutilants. Un Parlement au pouvoir limité, à l'initiative bridée comme s'il fallait contenir la démocratie, un exécutif omnipotent à travers quelques centres de pouvoirs de décisions, pas toujours clairement identifiés et impossibles à sanctionner. Le pouvoir devient opaque et inabordable pour le citoyen.

Une culture de la fatalité, une infantilisation des élus eux-mêmes, un sentiment d'impuissance face aux évolutions deviennent, alors, la règle. Le décalage croissant entre les intentions du législateur et la mise en œuvre des décisions ajoute au discrédit entretenu du politique : les décrets et les circulaires d'application comptent plus que les lois... Quand les parlementaires veulent améliorer un texte législatif s'attachant à fixer des orientations, le gouvernement les laisse dire, mais, sur chaque point où l'application pose problème, on renvoie à un décret ultérieur. Ainsi, l'arbitrage final se fait hors du débat parlementaire. C'est le règne des conseillers, qui détiennent la réalité d'un pouvoir sans partage. Les élus nationaux doivent faire acte d'allégeance pour obtenir quelques miettes qui leur sont distribuées comme des bons points.

Le pouvoir pyramidal

On redécouvre à présent les vertus du rôle de l'État, mais c'est de nouveau un État tutélaire qui est demandé. Finissons-en avec cette forme de l'État où l'action des grandes forteresses telles que EDF, le CEA et celles des comités et « hautes autorités » de toutes sortes sont soustraites au jeu du débat démocratique, sous prétexte d'intérêts supérieurs permanents que la nation serait incapable de comprendre !

C'est d'un État volontaire, animateur, protecteur des plus vulnérables, ouvert partout à la société, que nous avons besoin pour que notre démocratie entre dans l'âge adulte. Ayons donc encore en mémoire les années 60 et leur culte de la compétence des techniciens, valeur sûre du progrès, opposée à l'incurie des élus, qui étaient suspectés de ne porter qu'une vision électoraliste et localiste des problèmes.

La gauche n'a pas su stopper cette dérive technocratique. Nous plaidions pour la planification démocratique, nous nous sommes contentés d'amender les « coups partis » Ainsi, le temps est venu de refondre les institutions afin qu'elles libèrent à nouveau les énergies de la démocratie et qu'elles permettent à l'État de jouer pleinement son rôle dans une société mobilisée, où les citoyens, les organisations politiques, syndicales, les associations, peuvent intervenir et participer à l'exercice collectif du pouvoir. Car, lorsque des institutions sont bâties sur l'idée de l'homme providentiel, du pouvoir centralisé et pyramidal, les modèles culturels qui prévalent ailleurs sont du même ordre : chefs d'entreprise tout-puissants, absence de transparence, décentralisation confisquée par les potentats locaux, hiérarchies. Ils ne portent pas les idéaux égalitaires.

Bref, que cela soit pour la politique internationale (européenne ou africaine), la politique économique et sociale, la politique urbaine ou d'aménagement du territoire, les années 80 ont eu à panser les plaies les plus douloureuses de l'héritage gaulliste.

La tâche doit être achevée pour réussir notre entrée dans la nouvelle Europe. On ne peut vouloir un Parlement européen fort et accepter un Parlement national ligoté. On ne peut vouloir un exécutif collégial et responsable à Strasbourg et vivre sous un modèle d'autorité inverse à Paris. Car les transferts de compétence qu'il faut accomplir vers l'Europe ne sont une chance pour la France que s'ils impliquent la participation collective des Français. Faute de quoi, ils ne seraient qu'une confiscation de pouvoir de plus. Mais l'Europe se fera. L'illusion gaulliste d'État fort, dans ce contexte, n'a qu'une conséquence prévisible : l'absence de la France réelle, celle des Français dans les choix qui compteront. Faudra-t-il subir de nouveau ? Il faut sortir du gaullisme, voilà la seule bonne conclusion de l'Année de Gaulle ! Vite, la VIe République !

► **Les signataires sont tous membres du Parti socialiste. Julien Dray est député de l'Essonne ; Jean-Yves Le Déaut, député de Meurthe-et-Moselle ; Jean-Yves Le Drian, député du Morbihan ; Marie-Noëlle Lienemann, député de l'Essonne ; Jean-Luc Mélenchon, sénateur de l'Essonne.**

Ecole

Instituteurs au rancart

par René Grevet

IL y a des mots malades qui finissent par mourir de langueur et disparaissent discrètement. Il y a des mots honteux qu'on n'ose plus employer et qui s'enfouissent peu à peu dans le subconscient de la langue. Il y a des mots désuets victimes de l'évolution de la civilisation et des mœurs... Dans quelle catégorie rangera-t-on bientôt les mots *instituteur* et *institutrice ?*

Voilà pourtant deux mots apparemments sains de corps et d'esprit, portant allègrement plus de deux siècles d'existence. Ne vous y fiez pas ! Ces mots irréprochables sont condamnés à mort. L'attentat est programmé. Il doit se perpétrer à l'occasion de l'ouverture des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Ces établissements prendront la relève des vénérables écoles normales, des centres pédagogiques régionaux (CPR) pour la formation des professeurs du second degré et des écoles normales nationales d'apprentissage (ENNA) ou centres de formation des professeurs des lycées professionnels.

Profession orpheline

Les IUFM auront donc la redoutable tâche de former les maîtres de l'enseignement élémentaire et secondaire. La grande réforme consistera à établir une filière de formation unique comportant deux options : celle de professeur d'école et celle de professeur de collège et de lycée. On ne connaîtra plus que des professeurs. Et voilà comment on se prépare à faire mourir nos instituteurs et nos institutrices au champ d'honneur de la modernité.

Personne ne croira que la volonté de substituer la qualification de professeur d'école à celle d'instituteur ou d'institutrice révèle un énorme malaise, non pas tant au sein de la profession elle-même qu'à l'intérieur d'une « syndicocratie » qui gère mal sa crise d'identité et désire redorer son image en refusant de demeurer un simple syndicat d'instits ! Personne ne pensera non plus sérieusement qu'un syndicat majoritaire de la FEN ambitionne de ratisser le plus largement possible sur le terrain syndical en réclamant l'unicité d'un corps enseignant *« depuis la maternelle jusqu'à la terminale ».*

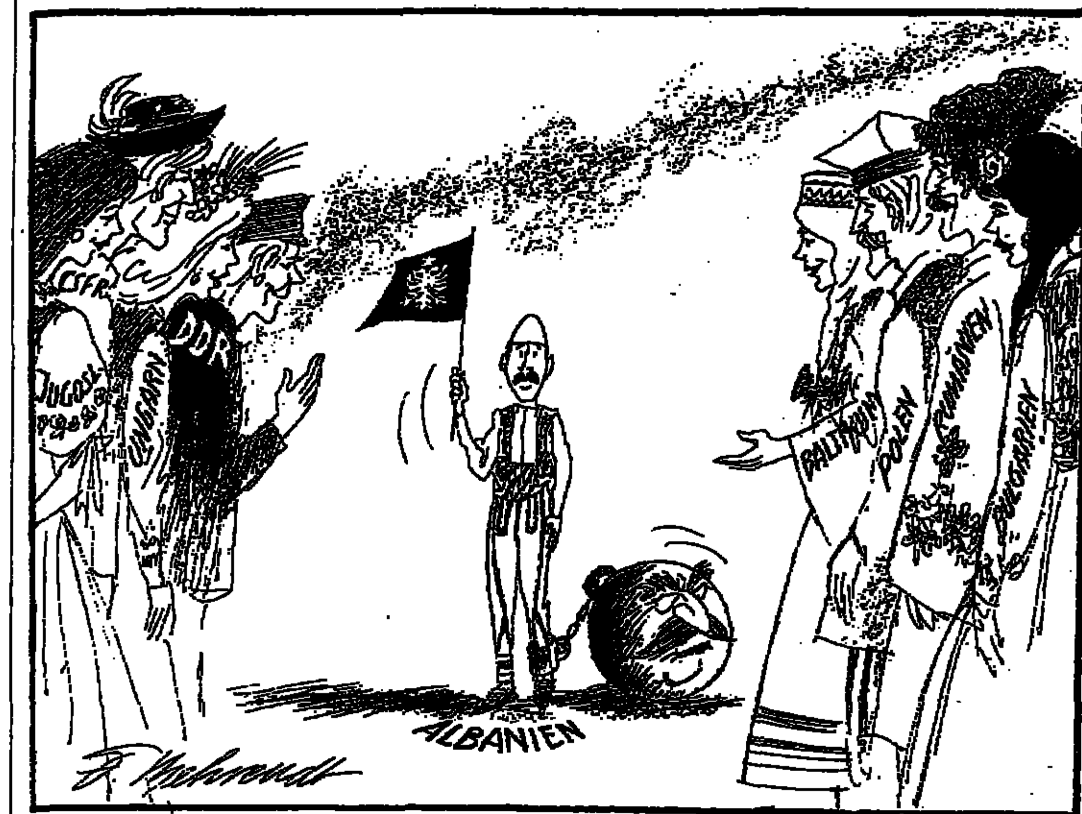
A moins que... le sacrifice des mots *instituteur* et *institutrice* ne s'explique pour des raisons financières ?

En effet, la dénomination de *professeur d'école,* comprise comme une qualification supérieure, ne manquera pas de justifier des revendications salariales. Tous les enseignants (ou presque) étant recrutés après la licence et recevant une formation professionnelle de deux ans devront en effet être rémunérés de façon semblable. Sinon il y a fort à parier que l'option « professeur d'école » des futurs IUFM suscitera un nombre dramatiquement insuffisant de candidatures.

Au-delà de la question des mots, il y a bien toute une conception du métier d'enseignant qui se trouve ainsi mise en cause. Le beau métier d'institutrice, d'instituteur, est unique puisqu'il exige tout ce qu'il faut de savoir et de savoir-faire, de patience et d'abnégation, de courage et d'obstination, pour aider à l'épanouissement des enfants. L'on ne peut modifier à la légère la spécificité d'une profession qui n'est pas seulement un métier mais aussi une mission. Nos futurs professeurs d'école ne seront plus instituteurs ou institutrices, et il est fort à craindre qu'ils ne leur ressemblent plus. Cherche-t-on donc à assurer la nécessaire promotion d'une profession en sacrifiant son identité et en voulant la rendre orpheline de son histoire ?

► **René Grevet est professeur à l'université Charles-de-Gaulle, à Lille.**

TRAIT LIBRE



Frankfurter Allgemeine Zeitung du 9 juillet

AU COURRIER DU Monde

M. Rol-Tanguy n'était pas au CNR

C'est par erreur que le colonel Rol-Tanguy est présenté par *le Monde* du 28 juin comme membre du Conseil national de la Résistance (CNR). Il n'a jamais appartenu au CNR, même s'il fut l'intrépide chef des FFI de Paris, du fond de son PC enfoui sous les catacombes, pendant la semaine insurrectionnelle, en août 1944. Il fut aussi membre du comité central du PCF pendant vingt-cinq ans (1962-1987).

Il ne reste aujourd'hui que quatre survivants du CNR : MM. Claude Bourdet (Combat), Jean-Paul Devy (Franc-Tireur), Jacques Debu-Bridel (Fédération républicaine) et Daniel Mayer (SFIO).

Le CNR comptait seize membres en France occupée (1943-1944). Il était composé de huit représentants de mouvements de résistance, aux côtés de deux représentants syndicaux (CGT, CFTC) et de six représentants des tendances politiques. Le PC étant représenté par M. André Mercier, puis par M. Auguste Gilliot.

GEORGES VERPRAET
La Garenne-Colombes

Le Monde

Edite par la SARL *le Monde*

Gerant : **André Fontaine, directeur de la publication**

Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)**

Directeur de la rédaction : **Daniel Vernet**

Administrateurs délégués : **Antoine Griset, Nelly Pierret**

Rédacteurs en chef : **Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé**

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : **(1) 40-65-25-25**
Télécopieur : **(1) 40-65-25-99** ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : **(1) 40-65-25-25**
Télécopieur : **(1) 49-60-30-10** ; Telex 261311 F MONDSIR

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

ÉTRANGER

Le sommet des grands pays industrialisés à Houston

Le débat sur l'aide à l'URSS a surtout opposé les Américains aux Européens

Les Sept ont trouvé mardi 10 juillet un accord sur la question de l'aide à l'URSS. Ils proclament leur soutien à la politique de réforme de M. Gorbatchev et chargent des experts d'évaluer les besoins économiques de l'URSS dans la perspective de l'octroi d'une aide, moyennant certaines conditions.

HOUSTON

de notre envoyée spéciale

Le débat a été plus feutré sur l'aide économique à l'URSS que sur les questions agricoles, mais tout de même virulent. Le consensus sur la nécessité de faire un geste envers Moscou était acquis dès l'ouverture du sommet, les Etats-Unis ayant été amenés à réviser leur hostilité initiale sous l'effet de deux événements : le Conseil européen de Dublin, il y a quinze jours, où les Douze avaient pris l'initiative, sans demander son avis à Washington; puis la lettre adressée à la veille du sommet par M. Mikhaïl Gorbatchev au président George Bush, qui convainquit les plus réticents qu'un geste s'imposait, et incita sans doute Mme Margaret Thatcher à choisir dans cette affaire le camp des Européens.

Le président soviétique, dans un texte dense et pressant, expliquait que, au moment où la division de l'Europe est en passe d'être surmontée (le sommet de l'OTAN a marqué à cet égard une étape), il faut s'attacher à *« surmonter la division économique mondiale »*. Admettant que la perestroïka traverse une phase difficile, il se disait résolu à engager son pays dans la *« transition vers l'économie de marché »*.

Il demandait enfin sans détour l'aide des Occidentaux sous des formes diverses, qu'il énumérait : assistance technique, formation, mais aussi investissements et crédits. Peut-être, poursuivait-il, pourrait-on envisager *« un accord à long terme et à grande échelle »* portant sur les crédits et les capitaux. On ne pouvait être plus clair.

A Houston, le débat a mis aux prises, d'un côté les Américains, de l'autre les quatre pays européens participant au sommet (France, Allemagne, Grande-Bretagne et Italie) et la Commission de Bruxelles. M. Bush, à un moment de la discussion, s'est d'ailleurs pris à pester contre cette Communauté, qu'il rencontre décidément toujours sur son chemin.

Ce débat portait sur deux points : à qui les Sept allaient-ils confier l'étude d'évaluation des besoins soviétiques, et fallait-il articuler ce travail avec celui du même type dont la Communauté européenne a chargé la Commission ? D'autre part, de quelles conditions devait-on assortir la promesse faite à l'URSS de la soutenir économiquement ? La tentation des Etats-Unis était de reprendre l'affaire des mains de la Communauté en se superposant à elle sans prendre de véritable engagement pour autant, autrement dit de n'accepter de lancer cette étude d'évaluation qu'à des fins dilatoires. Elle était aussi de faire adopter par leurs partenaires les conditions politiques qui mènent à toute aide économique à l'URSS.

« Ce n'est pas le Congo ! »

Mardi, M. François Mitterrand est intervenu pour la seconde fois sur le sujet, en des termes assez vifs à l'adresse des Américains. Il a mis en garde, après que les Sept furent convenus d'assouplir les sanctions qu'ils avaient prises l'année dernière contre Pékin, contre une *« contradiction directe entre l'approche de la question chinoise et celle de la question soviétique »*.

A quoi M. James Baker, le secrétaire d'Etat américain, répondit en substance que certains gestes positifs avaient été faits par Pékin, notamment la libération de prisonniers, que le parallèle est à ses yeux incongru, et qu'il ne faut pas *« perdre de vue qu'il n'y a pas en Chine, pour autant que l'on sache, de missiles braqués contre les Etats-Unis »*.

M. Mitterrand s'était également déclaré *« hostile à toute approche qui aurait un caractère vexatoire pour l'URSS »*. L'idée américaine de confier l'évaluation des besoins économiques soviétiques à des institutions telles que la Banque mondiale et le FMI avait sans doute, aux yeux du président, ce caractère humiliant pour Moscou. *« Ce n'est pas le Congo ! »*, se serait exclamé l'un des participants aux débats.

Les conditions que formulaient les Américains étaient perçues comme excessives, le but affiché de la démarche devant être, du point de vue européen, de faciliter l'insertion de l'URSS dans l'économie mondiale et non pas de proclamer la victoire des croisés du libéralisme occidental.

Le président français a obtenu que mandat soit confié pour l'expertise, non seulement à la Banque mondiale et au FMI, mais aussi à l'OCDE et à la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD, présidée par M. Jacques Attali). Surtout, le texte de Houston devrait prescrire une concertation entre ces institutions et la Commission de Bruxelles. Cela vaut reconnaissance de l'initiative européenne de Dublin et permet de supposer que l'exercice décidé par les Sept ne traînera pas en longueur, puisque la Commission, elle, s'est fixé un délai très rapproché, les conclusions devant être remises fin octobre.

Il semble, en revanche, que les Américains aient largement imposé leur point de vue dans l'énoncé des conditions qu'ils mettent à tout octroi d'une aide économique à l'URSS. C'est à ce prix seulement qu'ils pouvaient ne pas fermer la porte à une initiative de ce genre et admettre que leur refus actuel d'aide financière à l'URSS pourrait un jour céder.

« Il ne faut jamais dire jamais »

« Il ne faut jamais dire jamais, a déclaré M. Baker, *les choses peuvent changer. Dès lors qu'il y aurait un effort fondamental vers l'économie de marché, vers la suspension du soutien soviétique à des gouvernements qui, dans d'autres régions du monde, entretiennent l'instabilité, dès lors qu'il y aurait un effort fondamental pour réduire la part du produit national consacrée aux dépenses militaires, je pense que nous ne devrions pas écarter à perpétuité la perspective d'une assistance financière et économique à l'URSS. »*

Un représentant de la Commission de Bruxelles se félicitait mardi soir que les non-Européens se trouvent engagés par le texte sur l'URSS, dans un exercice où le bénéfice de l'antériorité revient aux Douze. Il ne s'agit malgré tout que d'un compromis, qui recouvre évidemment de la part de chacun des degrés d'engagement très disparates.

CLAIRE TRÉAN

L'Europe oppose aux Etats-Unis un front uni sur les problèmes agricoles

Le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, a fait état mardi 10 juillet à Houston, de « progrès substantiels » sur la voie d'un accord pour la libéralisation du commerce agricole. Mais, sur ce dossier, les quatre pays européens participant au sommet ont résisté à l'offensive des Etats-Unis.

HOUSTON

de notre envoyé spécial

Jusqu'à la fin du sommet, la conclusion du débat agricole est restée incertaine. Cependant, mardi soir, il semblait déjà peu probable qu'elle puisse répondre aux espoirs du président George Bush, celui-ci ayant, apparemment, sous-estimé la cohésion communautaire.

Au cours de la journée, Mme Margaret Thatcher avait proposé, pour le passage ultra sensible de la déclaration économique concernant l'Uruguay round et l'agriculture, une formulation qui, tout en masquant les divergences, reprenait fidèlement pour l'essentiel les thèses communautaires. Après bien des hésitations, les Américains faisaient savoir que ce texte ne leur convenait pas et les sherpas (1) étaient chargés de se remettre à l'ouvrage...

Ainsi, sauf retournement de dernière minute, l'assaut lancé, en séance et hors séance, par les Américains contre la position défendue par la communauté dans la partie agricole de l'Uruguay round, a échoué. Les quatre pays européens présents à Houston – France, Grande-Bretagne, Italie, RFA – ont répondu que la CEE était prête à réduire le soutien qu'elle accorde à son agriculture, à mieux l'intégrer aux conditions du marché mondial, mais en ajoutant que les Etats-Unis devraient fournir un effort comparable. Surtout, ils ont refusé un engagement qui priverait la communauté de toute liberté de manoeuvre dans la gestion quotidienne de sa politique agricole avec, à la clé, un quasi embargo sur ses exportations.

Les raisons du faux-pas

Afin d'éviter un constat de désaccord, fâcheux pour M. Bush, comme pour l'avenir des sommets économiques, Mme Thatcher soumit donc à ses collègues un texte de compromis, qui, sans rien régler sur le fond, aurait présenté l'avantage, s'il avait été approuvé, d'illustrer la volonté des Sept de consentir un maximum d'efforts d'ici la fin de l'année pour faire aboutir l'Uruguay round.

« C'est un document de travail très clair, qui prévoit une réduction progressive, équilibrée et globale, des subventions à l'agriculture, et qui prend donc en compte sur un pied d'égalité toutes les subventions; c'est un texte qui retrace bien les positions communautaires. Il représente l'expression d'un front européen particulièrement net », commentait Mme Elisabeth Guigou, chargée des affaires européennes à l'Elysée. M. Haussmann, le ministre allemand de l'Economie, se félicitait lui aussi de l'intervention du premier ministre britannique et donnait d'ailleurs l'affaire comme pratiquement réglée.

De fait, les Américains, peut-être d'abord tentés de se rallier à l'initiative de Mme Thatcher, ont ensuite considéré qu'après avoir exercé sur leurs interlocuteurs européens une pression très vive pour les contraindre à changer de position, ils perdraient la face s'ils s'inclinaient sans manifester davantage de pugnacité. Le bilan de leur offensive, du moins au stade actuel, est tellement peu satisfaisant pour M. Bush et son équipe qu'on s'interrogeait dans les couloirs du sommet sur les raisons de ce faux-pas.

« On peut en distinguer deux, de nature différente, estimait un observateur communautaire. *Les Etats-Unis ont été mécontents de voir les Douze arrêter à Dublin une position commune sur l'aide à l'URSS sans avoir été au préalable consultés, et à quelques jours du sommet de Houston. Et puis, se fiant à ce qui s'est souvent passé, ils ont cru qu'il suffirait de taper très fort pour faire s'incliner la communauté »*.

Les débats sur l'environnement ne semblent pas permettre non plus des résultats spectaculaires. Cependant, s'agissant de la préservation de la forêt tropicale, les Sept ont manifesté l'intention de tenter une coopération exemplaire avec le Brésil. C'est déjà là, souligne-t-on, du côté européen, une percée non négligeable.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) Les sherpas sont les collaborateurs immédiats des chefs d'Etat et de gouvernement des sept ainsi que du président de la Commission européenne. Le sherpa du président de la République est M. Jacques Attali, celui du président Delors est M. Pascal Lamy.

Dans leur déclaration politique

Les Sept s'engagent à « promouvoir l'avènement d'une Europe unie et libre »

Voici les principaux extraits de la déclaration politique adoptée, mardi 10 juillet, par les Sept à Houston.

● **La démocratie en Europe.** – *« Nous, dirigeants de nos sept pays et représentants de la Communauté européenne, saluons les hommes et les femmes qui, de par le monde, ont inspiré et suscité par leur courage et leur sagesse, les progrès historiques de la démocratie dont nous avons été les témoins au cours des douze derniers mois (...). La déclaration de Londres sur une alliance atlantique rénovée offre une base nouvelle de coopération entre anciens adversaires en vue de bâtir une Europe stable, sûre et pacifique. Nous sommes déterminés à saisir toutes les occasions de promouvoir l'avènement d'une Europe unie et libre et nous apprécions la contribution de la Communauté européenne à cet effort.*

» Nous nous félicitons de l'unification de l'Allemagne, expression tangible du droit inaliénable de l'humanité à l'autodétermination et contribution majeure à la stabilité en Europe (...). Nous demandons instamment à la Roumanie, à la suite des événements récents, d'accepter pleinement l'évolution qui se manifeste dans d'autres pays d'Europe centrale et orientale. »

● **L'Union soviétique (1).** – *« Nous saluons l'intention de l'Union soviétique de progresser vers un système politique démocratique ainsi que les efforts des Soviétiques pour réformer leur économie suivant les principes du marché. Nous nous engageons à coopérer avec l'Union soviétique pour l'aider dans ses efforts visant à créer une société ouverte, une démocratie pluraliste et une économie orientée vers le marché.*

» Ce sont ces changements qui permettront à l'Union soviétique de remplir ses responsabilités dans la communauté des nations qui s'appuient sur ces principes. Nous sommes encouragés par les indications selon lesquelles un dialogue constructif s'est instauré entre le gouvernement soviétique et les Etats baltes et nous demandons instamment à toutes les parties de poursuivre un dialogue dans un esprit démocratique. »

● **La Chine.** – *« Nous reconnaissons certains développements récents en Chine, mais nous pensons que des perspectives de coopération plus étroites seront renforcées par une relance des réformes politiques et économiques, particulièrement dans le domaine des droits de l'homme. Nous sommes convenus de maintenir les mesures adoptées lors du sommet de l'an dernier telles que modifiées au cours de cette année. Nous continuerons à les examiner avec attention en vue d'ajustements ultérieurs pour répondre à de nouveaux développements positifs en Chine.*

» Au-delà des prêts actuels destinés à satisfaire les besoins fondamentaux, nous examinerons s'il existe d'autres prêts de la Banque mondiale qui pourraient contribuer à la réforme de l'économie chinoise et particulièrement des prêts qui répondraient à la préoccupation liée à l'environnement (...). »

(1) Les modalités précises de l'aide à l'URSS figureront dans les déclarations économiques qui ne devaient être rendues publiques que mercredi à Houston.

Nouvelles propositions françaises pour réduire la dette

M. François Mitterrand a profité de la tenue du sommet de Houston pour lancer un nouveau plan d'allégement de la dette du tiers-monde. Après l'initiative du sommet de Toronto, en 1988, qui visait à alléger la dette officielle des pays les plus pauvres, il s'agit aujourd'hui d'un programme de réduction de celle des pays dits *« à revenus intermédiaires »*.

Selon M. Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor, 150 milliards de dollars sont concernés, créances contractées par des pays tels que la Pologne ou la Côte-d'Ivoire auprès de gouvernements étrangers, soit le quart environ de l'endettement total du tiers-monde. Le plan français propose un système d'options comprenant notamment la réduction de la dette, celle de son service ou l'octroi d'argent nouveau. Les nations bénéficiaires devraient s'engager dans des programmes de redressement économique *« courageux »*.

Les responsables japonais ont aussitôt rejeté le plan, estimant qu'il représentait un *« risque moral »* pour les pays en développement, car il *« décourage les pays qui ont tenté de rembourser leur dette »*. Le secrétaire au Trésor américain, M. Nicholas Brady, n'a pas fait mention de l'initiative française, se contentant de souligner que la dernière proposition américaine sur l'Amérique latine avait reçu *« le ferme soutien »* des autres pays du G7. – *(AFP.)*

□ **Assassinat d'un « marine » américain en Somalie.** – Un caporal du corps des marines américain a été tué, lundi 9 juillet, en plein centre de Mogadiscio alors qu'il tentait de s'opposer à des hommes armés qui voulaient lui voler une chaîne en or. Depuis le mois de mars, c'est la quatrième victime étrangère des bandes armées qui hantent la capitale et qui seraient liées aux « Bérets rouges » de la garde présidentielle. – *(AFP.)*

Dans son rapport annuel

Amnesty International dénonce la répression des minorités ethniques

L'an dernier, dans plus de la moitié des pays du monde, des personnes ont été détenues pour des motifs politiques; des tortures et des mauvais traitements auraient été infligés aux prisonniers dans près de cent pays; des personnes ont « disparu » ou ont été détenues clandestinement dans plus de vingt pays...

Le rapport annuel d'Amnesty International, rendu public mercredi 11 juillet, contient son lot traditionnel de violences. A la hausse en Asie, à la baisse en Afrique, en chute vertigineuse en Europe de l'Est, le baromètre mondial des atteintes aux droits de l'homme fait état, pour 1989, de situations contrastées, parfois encourageantes, mais encore souvent dramatiques.

Dans ce dernier rapport, qui passe au peigne fin 138 pays, l'organisation humanitaire a mis l'accent sur la répression des minorités ethniques. Un constat : les gouvernements confrontés à un groupe ethnique armé qui réclame l'autonomie, l'extension de son territoire ou la préservation de sa culture, considèrent ce groupe comme un ennemi dans son entier.

Des exemples ? En Ethiopie, en Birmanie, en Somalie et au Soudan, des paysans ont été attaqués pour la simple raison qu'ils vivaient dans des zones d'insurrection. En Irak, des Kurdes qui avaient fui en 1988 ont « disparu » après avoir regagné leur pays à la faveur d'une amnistie. En Chine, les manifestations pour l'indépendance du Tibet ont fait plus d'un millier de morts. En URSS et en Yougoslavie, les aspirations nationalistes se sont soldées par de très nombreuses détentions et des dizaines de morts.

Globalement, une amélioration de la situation a été notée en Afrique, où des centaines de prisonniers d'opinion ont été libérés et des mesures prises pour limiter l'application de la peine de mort. Parmi les « poches de résistance », Amnesty cite le Soudan, l'Ethiopie, la Somalie, le Libéria, la Mauritanie, le Malawi, le Tchad, le Cameroun, le Congo, le Ghana et l'Ouganda.

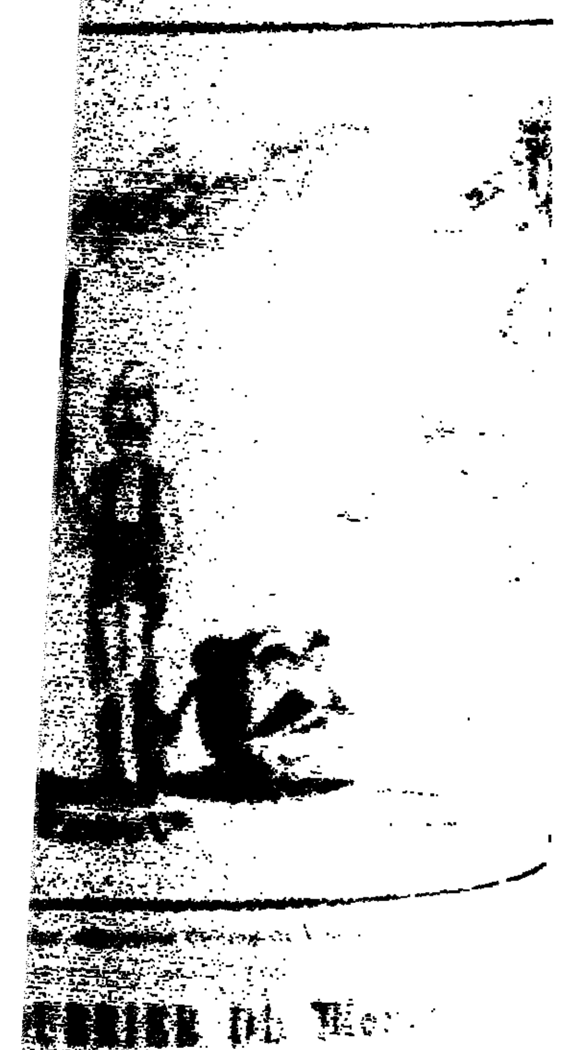
L'organisation humanitaire note qu'en Amérique du Sud et en Amérique centrale les attaques de l'armée et de la police contre les défenseurs des droits de l'homme et les personnes chargées d'enquête à ce sujet se sont multipliées. En Asie, une sévère répression des mouvements de masse en faveur de changements politiques (Chine, Birmanie) a marqué l'année 1989.

Amnesty International ne manque pas de noter que 1989 fut aussi l'année des bouleversements politiques qui, en Europe de l'Est, ont entraîné la libération de milliers de prisonniers politiques. Toutefois, des violations des droits de l'homme continuent à être signalées en Albanie, en Yougoslavie (au moins 1700 prisonniers d'opinion ont été arrêtés au cours de l'année), en URSS.

L'Europe de l'Ouest figure toujours au catalogue annuel d'Amnesty. Plusieurs centaines d'objecteurs de conscience ont été incarcérés en France, en Grèce, en Italie, en Suisse, à Chypre et en Finlande. En France, deux d'entre eux ont été adoptés comme prisonniers d'opinion par l'organisation. Amnesty fait également état, pour ce qui est de la France, de l'ouverture d'une enquête après que huit prisonniers de la centrale de Clairvaux eurent affirmé avoir été déshabillés et frappés à coups de poing et de matraque par des gardiens qui, dans certains cas, les auraient précipités dans les escaliers.

► **Amnesty International : Rapport 1990. En vente par correspondance (120 F) ou à la section française (95 F), 4, rue de la Pierre-Levée, 75011 Paris.**

□ **Arrestations et internements en camps de rééducation au Vietnam.** – La Ligue internationale des droits de l'homme, dont le siège est à New-York, a affirmé mardi 10 juillet que de 10 000 à 16 000 dissidents ont été envoyés dans des camps de rééducation depuis décembre 1989. Selon cette organisation humanitaire, la plupart des arrestations ont eu lieu en décembre 1989, puis en avril et mai 1990 (*le Monde* du 23 mai). – *(AFP.)*



هكذا من الاصل

DIPLOMATIE

A Vienne

La CSCE a commencé de préparer son sommet de novembre

VIENNE

de notre correspondante

Le comité préparatoire pour le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des trente-cinq pays de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), prévu à Paris du 19 au 21 novembre, a entamé, mardi 10 juillet, ses travaux à Vienne. Sa première décision : accorder à l'Albanie – actuellement en cible des critiques internationales à la suite de la crise autour des réfugiés dans les ambassades occidentales – le statut d'observateur.

Plusieurs pays ont cependant saisi l'occasion de sévèrement critiquer Tirana pour ne pas respecter un des principes fondamentaux de la CSCE, celui de la libre circulation. L'Albanie a manifesté récemment à plusieurs reprises son intérêt aux travaux de la CSCE. Son adhésion éventuelle sera une des questions à trancher au sommet de Paris, lequel devra, pour l'essentiel, jeter les bases institutionnelles de la « maison européenne commune » lancée par M. Mikhaïl Gorbatchev.

Le comité préparatoire, où tous les pays de la CSCE (toute l'Europe sauf l'Albanie plus les Etats-Unis et le Canada) sont représentés, devra notamment étudier les différentes idées lancées à l'Ouest et à l'Est pour institutionnaliser la CSCE afin qu'elle devienne ce *« lieu d'un dialogue politique plus large, dans une Europe plus unie »* évoqué dans la déclaration commune adoptée au sommet de l'OTAN à Londres la semaine dernière. Cette déclaration sera la principale base de travail du comité – réuni sur la base d'un mandat défini à la CSCE de Copenhague.

Pour assurer le fonctionnement de cette CSCE institutionnalisée, l'Est et l'Ouest envisagent un mécanisme de consultations régulières entre les chefs d'Etat et de gouvernement, à l'échelon des ministres des affaires étrangères et au niveau de hauts fonctionnaires dont les modalités restent à définir par le comité préparatoire.

L'idée d'un secrétariat permanent qui serait le premier organe permanent de la CSCE est accueillie favorablement par la grande majorité des « 35 », mais sa forme précise – l'OTAN s'est prononcé pour un secrétariat « léger » – fera l'objet de discussions. Moscou souhaite renforcer ce secrétariat par un système de consultation *ad hoc*, en cas de besoin, des chefs des missions diplomatiques dans la ville où siège le secrétariat, apprend-on dans les milieux de la CSCE. Vienne et Prague ont d'ores et déjà présenté leur candidature pour accueillir cette nouvelle institution.

Une série d'autres propositions se trouvent sur la table de la Conférence : créations d'un centre pour la *prévention de conflits (idée lancée* par l'OTAN), d'un forum permanent pour échanger des informations militaires d'un organe d'arbitrage pour régler des conflits entre pays de la CSCE (proposé par Moscou), d'un mécanisme de contrôle des élections (OTAN) et d'un organe de coordination de la coopération économique et dans le domaine de la protection de l'environnement, une idée chère à l'Est.

Les premiers résultats du travail du comité préparatoire seront soumis aux ministres des affaires étrangères des « 35 » réunis le 28 septembre à ce propos à New- York en marge de l'Assemblée générale des Nations unies.

WALTRAUD BARYLI

□ **La RDA et l'OTAN.** – Le ministre est-allemand des Affaires étrangères, M. Markus Meckel, a réaffirmé, mardi 10 juillet au siège de l'OTAN à Bruxelles, son opposition à la présence d'armes nucléaires dans l'Allemagne unie. A l'issue d'un entretien avec le secrétaire général de l'organisation, M. Woerner, M. Meckel a aussi exprimé des *« craintes »* sur l'intention des Etats-Unis de déployer en Europe, à partir de 1995, le missile nucléaire air-sol TASM (Tactical Air To Surface Missile, tiré d'avion), estimant que cela équivaudrait à *« contourner »* le traité américano-soviétique de 1987 sur les FNI (missiles nucléaires à portée intermédiaire). M. Woerner a répondu que l'OTAN *« respecterait strictement les engagements inclus dans le traité FNI et ne violerait jamais la lettre ni l'esprit de ce traité »*. - (AFP)

EUROPE 93

Un Sénat pour les Douze ?

Suite de la première page

Toutes les autres sont du seul domaine réglementaire, donc de la seule compétence des ministres et de leurs administrations. Le contrôle de l'Assemblée européenne sur l'exécutif ne paraît pas non plus satisfaisant aux yeux de certains parlementaires nationaux qui se verraient bien l'exercer eux-mêmes. *Ainsi*, M. Charles-Ferdinand Nothomb, président de la Chambre des représentants de Belgique, a, lors de la rencontre des présidents des chambres nationales, en mai 1989, à Madrid, repris une idée qu'il avait déjà émise dans une lettre à lord Plumb du temps où celui-ci présidait l'Assemblée des communautés : la création d'un *« Sénat européen »* issu des parlements nationaux, qui harmoniserait l'action de l'exécutif européen avec celle des gouvernements nationaux. L'idée a séduit un conservateur anglais, M. Heseltine, qui a préconisé la création d'une *« deuxième Chambre »*, le Sénat, *« composée des membres des parlements nationaux »* et qui aurait *« les mêmes pouvoirs que l'actuel Parlement »*.

Confédération et bicaméralisme

Les Français ne pouvaient pas rester sourds devant de telles suggestions. M. Alain Poher, président du Sénat français mais qui fut aussi le président de l'Assemblée européenne au temps où elle n'était composée que de délégués des parlementaux nationaux, les a reprises à son compte dans une interview au *Figaro*, le 25 novembre 1989. M. Jacques Chirac, en déplacement à Strasbourg le 4 mai 1990, a demandé lui aussi, *« une deuxième Assemblée »* représentant les parlements nationaux car *« le renforcement de la CEE nécessite des transferts de souveraineté dans des domaines essentiels comme la défense et l'union monétaire. Il faut qu'il y ait l'accord des parlements nationaux dans une période où l'idée de nation s'affirme de plus en plus »*.

M. Mitterrand, dans l'interview qu'il a accordée au *Monde* le *20 juin, interrogé sur la nécessité* d'une deuxième Chambre au sein du Parlement européen, s'y est déclaré *« a* priori *favorable dans la mesure où il s'agit d'associer davantage les parlements nationaux à la construction commune »*.

L'idée est en effet fort séduisante, ne serait-ce que parce qu'elle renvoie aux schémas classiques de fonctionnement des fédérations et des confédérations, toujours établis sur le principe du bicaméralisme. L'une des deux chambres représente les électeurs hors de leur appartenance étatique ; l'autre tient compte de la population de chacun des Etats membres.

Y a-t-il place dans la future Europe unie pour ce Sénat ? Probablement, mais quel Sénat ? Les Européens les plus convaincus s'inquiètent d'une évolution selon laquelle les deux institutions supranationales, la Commission de Bruxelles et le Parlement européen, sont en position d'infériorité face au Conseil européen et au conseil des ministres. Dans l'esprit des « pères fondateurs », il était clair que le conseil des ministres, investi de pouvoirs législatifs, devrait petit à petit se transformer en deuxième chambre représentant les Etats. C'est encore ce schéma que propose M. Valéry Giscard d'Estaing qui, s'il souhaite un Sénat, l'imagine sur le modèle du Bundesrat allemand dont les membres sont désignés par les gouvernements des Lander.

La construction d'un Parlement à trois chambres (une élue au suffrage universel, une autre représentant les parlements nationaux, et le conseil des ministres représentant les gouvernements) paraît fort difficile. *Mme Simone Veil et* M. Claude Cheysson font la même analyse : s'il était créé un Sénat regroupant les délégués des parlements nationaux, le conseil des ministres serait de moins en moins un organe législatif, mais deviendrait de plus en plus un élément du pouvoir exécutif au détriment de la Commission. Et ainsi, sans même l'avoir voulu, l'Europe unie s'orienterait vers une confédération où la réalité des pouvoirs appartiendrait aux délégués des Etats membres et non à ceux ayant une responsabilité fédérale.

Fort de ses multiples expériences de commissaire européen, de ministre des relations extérieures, de député européen, M. Claude Cheysson constate que l'accroissement des pouvoirs de la Communauté ne pourra qu'être compensé par une amélioration des prérogatives du Parlement européen dans le contrôle de la Commission, le conseil des ministres ne pouvant être contrôlé que par chacun des parlements nationaux. C'est là l'amorce d'une structure fédérale. En revanche, M. Cheysson convient que l'ouverture vers l'union politique, une réflexion sur les intérêts fondamentaux communs en matière de politique étrangère, voire une avancée en matière de sécurité, ne peuvent que conduire à réintroduire un esprit confédéral, dont le Conseil européen resterait la clé de voûte. Aussi il propose que se réunisse avant lui, un *« congrès européen »* qui serait une structure politique légère regroupant des délégués des parlements nationaux et du Parlement européen qui n'auraient, bien entendu, qu'un rôle consultatif mais qui pourraient donner la température de l'opinion publique aux chefs d'Etat et de gouvernement.

L'idée ne fait pas frémir. M. Roland Dumas l'a évoquée lors du débat au Sénat du 27 juin. Les parlementaires eux-mêmes sont en *train d'essayer de réunir un tel* congrès pour le mois de novembre à Rome. *En visite* à l'Assemblée de Strasbourg, le 25 octobre 1989, M. François Mitterrand, alors président en exercice du Conseil, avait suggéré que se tiennent *« des assises sur l'avenir de la Communauté, auxquelles participeraient, aux côtés de* (l') *Assemblée* (européenne), *des délégations des parlements nationaux et des représentants de la Commission et des gouvernements »*.

A l'initiative de M. Laurent Fabius, il a été décidé que tous les six mois au moins les délégations européennes, créées auprès de la plupart des chambres des Etats-membres, se rencontreraient. Trois fois cela a déjà été le cas. Les uns et les autres ont non seulement appris à se connaître mais à faire front devant « l'impérialisme » des Européens. Ainsi, pour bien montrer que cette rencontre de Rome ne serait pas qu'un forum mais un lieu qui pourrait presque prendre le pouvoir, ce ne seront pas des *« assises »* mais un *« congrès »*.

Dans le vaste brassage d'idées sur l'évolution institutionnelle de l'Europe, les chambres nationales sont de plus en plus décidées à faire entendre leur voix. Elles ne seront certainement *pas les alliées* indéfectibles du Parlement de Strasbourg. Elles ne seront pas non plus aux ordres de leurs gouvernements. Trop longtemps elles ont eu l'impression d'avoir été oubliées. Elles veulent se rattraper. Et comme les deux conférences intergouvernementales décidées par le Conseil européen de Dublin devraient se traduire par des traités, il faudra bien que ceux-ci soient ratifiés. Les parlements nationaux retrouveront là tout leur rôle et tous les moyens de se faire entendre... si on ne leur a pas donné un os à ronger.

THIERRY BREHIER

Un malaise qui s'exacerbe

Aux Pays-Bas, on appelle cela « trou démocratique ». L'expression n'a pas d'équivalent au Danemark ; pourtant le débat y est au moins aussi vif. En Grande-Bretagne, comme en France, le « trou » se traduit par « déficit ». Plus ou moins développé dans les différents pays de la Communauté européenne, le malaise des parlementaires – européens et nationaux – devant le « déficit démocratique » de la Communauté s'exacerbe.

Le 8 juin dernier, les parlementaires de la fédération de Russie votaient la primauté de leurs lois sur celles de l'union. *« Et si l'on faisait la même chose ? »*, disent aujourd'hui certains députés danois qui pestent contre l'emprise de la Communauté. N'empêche... Depuis qu'il est question d'assises – rebaptisées Congrès – entre parlementaires *nationaux et parlementaires euro*péens, les élus nationaux sortent d'une longue léthargie : pas question que la réforme institutionnelle en gestation les ignore ! Les Danois et les Britanniques étaient jusqu'à présent les seuls à pousser des cris d'orfraie à l'idée d'être dépossédés de leur pouvoir. Maintenant, leurs cris redoublent.

La perspective d'une union économique, monétaire et politique a donné lieu ces derniers mois à de très vifs débats au Volketing, le Parlement de Copenhague. Comme leurs confrères britanniques, les députés danois ne souhaitent pas le renforcement des pouvoirs du Parlement européen. Ils n'envisagent pas non plus la création d'un sénat européen ; le sujet n'a pas été abordé à Copenhague.

Il l'est en revanche à La Haye où l'idée est accueillie *« avec beaucoup d'intérêt » par les responsa*bles des affaires européennes de l'ensemble des partis politiques, tous très au fait des rouages communautaires. Il faut dire que le « trou démocratique » de la Communauté européenne a bénéficié d'une publicité certaine aux Pays-Bas à l'approche de la signature de la convention de Schenghen (les parlementaires néerlandais s'étaient alors rebellés contre le « secret » entourant les négociations, d'où une réflexion sur le manque de transparence des affaires européennes). Mais le débat sur la composition et le rôle d'un éventuel Sénat des Douze est loin d'être cristallisé.

La maturité dont les députés néerlandais font preuve lorsqu'ils évoquent les affaires européennes est quasiment unique : les Portugais, les Irlandais et les Grecs ne se sont pas encore saisis de la question du « déficit démocratique » si ce n'est au niveau des spécialistes. Les Belges étant très ouverts au fédéralisme, d'éventuels transferts de souveraineté ne provoqueraient sans doute pas de tollé à Bruxelles.

A Bonn, le Bundestag a évidemment des sujets de réflexion plus brûlants que ce fameux déficit. Mais d'une manière générale, les Allemands penchent pour le renforcement des pouvoirs du Parlement européen, tout comme les Espagnols et les Italiens. D'ailleurs, tous les partis italiens sans exception ont appelé leurs électeurs à voter « oui » à la question référendaire (couplée aux élections européennes de juin 1989) suivante : *« Souhaitez-vous que les communautés européennes soient transformées en une union effective dotée d'un gouvernement responsable devant le Parlement et confier à ce même Parlement mandat de rédiger un projet de constitution ? »*.

Ce n'est donc pas sans réticences que les Italiens accueilleront chez eux le Congrès interparlements prévu pour novembre prochain : l'entrée en jeu des Chambres nationales qu'ils considèrent comme un frein à l'intégration européenne, ne peut être bienvenue à Rome. Mais ils devront faire contre mauvaise fortune bon cœur. Car les Parlements nationaux des Douze s'organisent : des récentes réunions de leurs délégations chargées des affaires européennes, à Cork (Irlande) et à Bruxelles, préfigurent l'organisation d'un « syndicat » des élus nationaux avec lequel il faudra compter.

MARIE-PIERRE SUBTIL
avec nos correspondants à Athènes, Copenhague, La Haye et Rome

Vu de Londres

LONDRES

de notre correspondant

Il est minuit passé et la Chambre des communes offre un spectacle de désolation. Une vingtaine de députés, assignés d'office par leur parti, semblent s'ennuyer ferme. La galerie de presse est déserte. Le Parlement examine, en séance de nuit et sur le mode expéditif, une série de textes européens... Le gouvernement a sa part de responsabilité dans cette indifférence générale, mais le problème de fond réside sans doute dans l'état d'esprit des parlementaires eux-mêmes. Ils sont conscients d'avoir perdu une part de leurs prérogatives, mais ne sont pas prêts pour autant à confier des pouvoirs plus étendus au Parlement européen.

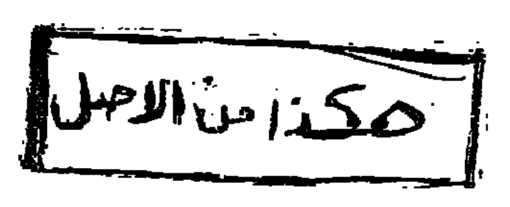
Un des opposants les plus résolus à un tel transfert est M. Peter Shore, député travailliste, ancien ministre des affaires économiques et ancien porte-parole de son parti pour les affaires européennes. Pour lui, *« l'idéal serait que les ministres soient davantage responsables devant leurs Parlements nationaux. Ce serait également une bonne chose que le Parlement européen ait un plus grand pouvoir de contrôle financier sur la Commission de Bruxelles et puisse, par exemple, renvoyer un commissaire. »*

Un pointage montrerait probablement que les opinions ne diffèrent guère dans ce domaine entre travaillistes et conservateurs. Seule la petite formation centriste des démocrates-libéraux est résolument favorable à un accroissement des pouvoirs du Parlement européen.

Les parlementaires britanniques ont une assez maigre estime pour leurs collègues européens. Ils ne sont jamais appelés à témoigner devant les commissions spécialisées des Communes. *« Ce sont des étrangers »*, constate un rapport publié le 8 novembre 1989 par la commission de surveillance de la législation européenne. *« Ils sont les cousins pauvres »*, renchérit Steven Woodard, directeur adjoint du Mouvement européen, une organisation qui plaide pour une plus grande intégration européenne.

M. Michael Heseltine, ancien ministre de la défense et hyperactif *candidat non déclaré à la succession de Mme Margaret Thatcher* à la tête du Parti conservateur, est un des rares hommes politiques britanniques à proposer une solution à ce problème du déficit démocratique des institutions européennes, si souvent dénoncé de ce côté-ci de la Manche. Il réclame la création d'un Sénat européen de 152 membres, constitué de députés des Parlements nationaux. La Grande-Bretagne aurait ainsi vingt « sénateurs » élus par leurs collègues des Communes.

DOMINIQUE DHOMBRES


مكذا من الاجل

EUROPE

ALBANIE

Les réfugiés seraient évacués vers l'Italie et la France

Quelque cinq mille Albanais réfugiés dans les ambassades de France, de RFA et d'Italie à Tirana devraient quitter leur pays par mer à destination de l'Italie et de la France, jeudi 12 juillet, a déclaré mercredi un porte-parole du ministère iltalien des affaires étrangères. Les Albanais seraient alors conduits au port de Durazzo, sur la côte adriatique albanaise. Trois mille d'entre eux, venus des ambassades de RFA et d'Italie, embarqueraient pour l'Italie. Les deux mille autres seraient pris en charge par un bateau français.

A Paris, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Daniel Bernard, avait indiqué mardi que les négociations se poursuivaient entre les autorités de Tirana et l'émissaire du secrétaire général de l'ONU, M. Staffan de Mitsura. A l'ambassade de France de Tirana, où la situation sanitaire s'est *« stabilisée »*, les cinq cent cinquante réfugiés ont fini de remplir les formulaires nécessaires à leur émigration, et ces documents doivent être maintenant analysés et dépouillés avant d'être transmis aux autorités albanaises. M. Daniel Bernard a précisé que toutes les dispositions avaient été prises en France pour accueillir ceux des réfugiés qui le souhaiteraient.

Les secours d'urgence bloqués à l'aéroport

Le porte-parole adjoint du ministère ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hanns Schumacher, a précisé pour sa part que l'établissement des formulaires de demande de passeport se poursuivait pour les quelque trois mille Albanais réfugiés dans l'ambassade de RFA et que ces formalités, très longues, car bon nombre de réfugiés ne savent ni lire ni écrire, pourraient être terminées mercredi. La représentation ouest-allemande abrite actuellement mille huit cents hommes, neuf cents femmes et trois cents enfants de un à trois ans dans une enceinte prévue normalement pour une quinzaine de personnes, a précisé M. Schumacher, qui a rappelé l'état *« catastrophique »* des conditions sanitaires de l'ambassade. Les autorités albanaises empêchent toujours l'arrivée de 4,8 tonnes d'approvisionnement d'urgence, principalement des médicaments, envoyées par la France et la RFA, et qui sont bloquées sur l'aéroport de Tirana.

En dépit du contrôle drastique effectué aux frontières du pays, une cinquantaine d'Albanais ont réussi à franchir clandestinement la frontière entre l'Albanie et la Yougoslavie, a indiqué mercredi le quotidien de Belgrade *Politika*. Six jeunes Albanais sont parvenus à débarquer à Otrante, dans le sud-est de l'Italie après avoir traversé la mer Adriatique dans une barque de 4,5 mètres.

Malgré de sévères critiques des représentants de la CEE et des Etats-Unis concernant son attitude à l'égard des réfugiés, l'Albanie a obtenu, mardi, le statut d'observateur pour la réunion préparatoire au sommet de la CSCE (Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe) qui a débuté à Vienne. M. John Maresca, chef de la délégation américaine, a précisé : *« Le statut d'observateur est en premier lieu un statut d'écoute. Il n'est pas question de laisser l'Albanie participer au processus de décision. »* L'Albanie, seul pays européen non membre de la CSCE, avait demandé au printemps dernier à bénéficier du statut d'observateur. – *(AFP, Reuter, AP.)*

M. Gorbatchev affirme sa volonté d'accélérer les réformes en URSS

Suite de la première page

Depuis le début du congrès. Le fait est notable, mais le sort des réformes en URSS ne se jouait certes pas à cinq ou six cents délégués près.

D'une certaine manière, l'important pourrait donc être que, élu directement par le congrès et non plus par le comité central, M. Gorbatchev ne peut plus être destitué, comme l'avait été M. Khrouchtchev, par le « Parlement du parti ». Durant les cinq premières années de la perestroïka, ce danger avait constamment pesé sur lui, et l'art et la nécessité de le parer avaient fait perdre beaucoup de temps à l'équipe de la perestroïka. Seul un nouveau congrès – ou, dans l'intervalle, une conférence – peut maintenant retirer ses fonctions à M. Gorbatchev.

Résultats positifs et substantiels

Ajouté à la transformation – capitale et acquise dès lundi – du bureau politique en un lourd organisme de coordination entre les différents partis communistes des quinze Républiques (*le Monde* du 11 juillet), ce changement vient considérablement consolider la position du secrétaire général. Reste qu'il y a déjà un an qu'il était chef de l'Etat élu par un Parlement renouvelé et que ses pouvoirs étatiques avaient été profondément élargis lorsqu'il était devenu, il y a quatre mois, président de l'URSS. Dès cette époque, il aurait été difficile d'écarter du secrétariat général un homme qui serait resté président, et ce n'est, en ce sens, pas du vote d'hier que le pouvoir de M. Gorbatchev a acquis de la solidité.

Tout cela compte et confirme une tendance devenue nette il y a un mois lorsque la Lituanie avait accepté le principe d'un moratoire sur sa déclaration d'indépendance et que les communistes les plus réformateurs avaient décidé de ne pas quitter le parti avant ce XXVIII[e] congrès (1). Dès lors, on savait que, malgré l'assaut conservateur, M. Gorbatchev sortirait victorieux du congrès, mais ce qu'on ne savait pas, c'est qu'il prendrait le risque, avant le vote, de monter à la tribune pour lancer à une salle où ses adversaires donnaient le ton : *« Ma position, et cela devrait être clair pour vous, est que je considère [...], malgré la dramatique situation du pays, que les résultats des changements sont dans l'ensemble positifs et substantiels »*.

Attaque ouverte

Autrement dit, si vous m'élisez, mon mandat sera de poursuivre la perestroïka, car *« tous ceux qui comprennent vraiment qu'* [elle] *est essentielle, qu'elle est une révolution et non pas un replâtrage de façade, réalisent que nous avons encore beaucoup à surmonter »*. Le *« principal résultat positif »*, dit alors M. Gorbatchev, est que *« la société a gagné une liberté offrant, un espace à des idées autrefois prisonnières du vice des dogmes et vieilles formules... »*.

C'est bien ce qui déplaît aux conservateurs. Le secrétaire général le sait. C'est pour cela qu'il le dit et poursuit ainsi : *« Beaucoup de ce qui s'était accumulé dans l'atmosphère étouffante et répressive du stalinisme, et de la stagnation et fait maintenant surface est loin d'être plaisant et constructif. Cela doit être toléré. C'est l'eau de toute révolution* [car] *la société a besoin d'un renouveau spirituel autant que de l'air (...) La société a changé. Nous avons tous changé* [et] *avons créé de la base au sommet de nouvelles structures de pouvoir fondées sur l'expression démocratique de la volonté populaire. »*

On est là aux assemblées élues, celles que l'appareil ne supporte pas et dans lesquelles il voit à juste titre un mortel danger pour son avenir. *« Il a été plus d'une fois dit,* constate M. Gorbatchev, *qu'il y avait de grands manques dans le travail de ces nouvelles structures. »* A qui la faute ? A un certain *« manque de culture politique et de compétence »* des nouveaux élus, répond-il, mais ça va mieux, *« les nouvelles assemblées se sont mises au travail, se montrent plus responsables »*, alors que persiste, en revanche, *« une certaine distance, je dirais froideur entre le parti et les assemblées élues »*.

Et c'est l'attaque ouverte qui commence : *« Là,* dit M. Gorbatchev, *les communistes devraient se demander si cette aliénation n'est pas liée au fait qu'ils ne savent pas renoncer aux anciens moyens de traiter avec les élus* [car] *beaucoup de choses peuvent sans doute être expliquées par le fait que les camarades sont en état de confusion et même de choc (...) Toutes les difficultés que rencontre la perestroïka ne devraient pas être seulement mises au compte de la résistance de ceux qui la refusent,* dans la mesure où *beaucoup ont encore à appréhender la situation présente. »*

Autrement dit, *« il y a crise dans le parti et elle est enracinée dans cette incapacité, et dans de nombreux cas dans ce refus de comprendre que nous vivons et travaillons dans une société nouvelle caractérisée par une politisation sans précédent. Si des délégués – et en juger par les discours, c'est le cas de certains d'entre eux – sont venus au congrès avec l'espoir de faire revenir le parti aux vieilles conditions des ordres et commandements, je dois leur dire qu'ils se sont lourdement trompés »*.

Point de vue de classe

« Le parti, dit en effet M. Gorbatchev, *ne peut agir avec succès que s'il réalise pleinement son nouveau rôle. [...] S'il n'y parvient pas, il sera marginalisé et perdra le terrain* [et] *je ne vous cacherai pas à ce propos que j'ai été contrarié que les trois quarts du congrès aient décidé de modifier le nom de la commission sur la réforme économique en enlevant le mot de « marche ». Cela montre la persistance d'une absence de compréhension du besoin d'un tournant abrupt. L'histoire ne nous a-t-elle pas appris, camarades, la futilité d'échapper au marasme de notre situation en raccommodant le système de commandement administratif ? Je vais être franc : si nous continuons à agir ainsi, nous précipiterons le pays dans la faillite. »* C'est à peu près là que les conservateurs ont craqué et que la tension est montée. Désormais, M. Gorbatchev parle contre un ours blessé et grondant, mais cet ours n'est pas, loin de là, toute la salle : *« Que ma position soit explicite : les avantages du marché ont été prouvés à l'échelle du monde, et la seule question est maintenant de savoir si un haut niveau de protection sociale peut être assuré dans les conditions* [qu'il créera]. *La réponse est que c'est non seulement possible mais que c'est précisément une économie de marché régulé qui permettra d'augmenter le bien-être social et d'élever le niveau de vie pour tous [...]. »*

Milton Friedman, un économiste que citait récemment M. Gorbatchev durant une conférence de presse, n'aurait pas dit mieux, et le secrétaire général en vient maintenant à l'idéologie après avoir expliqué que si les Etats-Unis avaient su résoudre leurs problèmes écologiques, l'URSS y parviendrait aussi. *« Le problème,* dit M. Gorbatchev, *est de savoir ce que nous entendons par socialisme. Certains camarades pensent que si nous écrivons dans nos déclarations politiques et autres documents que nous restons fidèles aux vieilles attitudes, tout se remettra en place – mais à quelle place ? Ne nous retrouverons-nous pas où nous avons été depuis plus de soixante ans avec les conséquences que nous savons ?*

» L'idéologie du socialisme n'est pas un manuel avec tout en chapitres compartimentés, paragraphes, règles et principes. Elle prendra forme avec le socialisme lui-même, au fur et à mesure que nous faciliterons le développement d'un pays bien nourri, civilisé, spirituellement riche, libre et heureux – au fur et à mesure que nous embrasserons les valeurs communes de l'humanité non pas comme quelque chose d'étranger à notre point de vue de classe, mais comme quelque chose de normal pour l'homme. »

Un coup de pied de l'âne

C'était clair, on ne peut plus clair, mais il y eut un coup de pied de l'âne : *« Ces valeurs ont été élaborées à travers les siècles et les millénaires. Nous savons bien ce que nous a apporté leur abandon. L'idéologie du socialisme prendra forme au fur et à mesure de l'intégration de* [notre] *pays au progrès général de la civilisation* [car], *avec l'actuel niveau du travail intellectuel, nous ne deviendrions jamais une force d'avant-garde et perdrons même ce que nous avons aujourd'hui. »*

A part traiter les conservateurs d'arriérés mentaux, le secrétaire général n'aurait pu être plus insultant. Ça grogne de plus belle mais M. Gorbatchev en est déjà passé aux critiques lancées contre sa politique étrangère. *« Un des dirigeants du parti,* rapporte-t-il, *m'a même conseillé de ne pas aller à l'étranger. Pourquoi y allons-nous ? Nous y allons pour éviter la guerre, pouvoir conduire la perestroïka dans des conditions normales et libérer des ressources qui pourront répondre aux besoins du pays. »*

C'est dit sur un ton presque excédé, à la limite d'un mépris qui s'abat d'une phrase : *« On ne peut pas se trouver dépendants de gens qui ne sont pas compétents en politique [...] Considérez seulement les questions posées : avons-nous agi sagement en prenant la voie du désarmement et de la réduction des dépenses militaires ? Poser la question c'est y répondre. Avons-nous agi sagement en n'intervenant pas contre les développements en cours en Europe de l'Est ? Eh bien,* répond M. Gorbatchev, *c'est le retour des tanks que vous voulez ? Allons-nous encore leur apprendre comment ils doivent vivre ? Il faut une certaine manière de penser pour demander si nous avons agi sagement en nous retirant d'Afghanistan. Je ne sais simplement pas à qui j'ai alors affaire. »*

L'accusation s'est précisée, et pointant maintenant le doigt vers les travées qu'occupent les militaires, M. Gorbatchev déclare solennellement : *« Ceux qui occupent d'importantes fonctions dans l'Etat doivent, même s'ils sont en désaccord avec la politique poursuivie par la direction du pays, appliquer la politique de l'Etat. [...] Tous les fonctionnaires doivent être loyaux au gouvernement, et si ce sont des gens honnêtes et qu'ils se trouvent en désaccord avec cette politique, ils doivent remettre leur démission [...] Il n'y a pas de moyen de revenir au passé, et aucune dictature – si cette idée folle est encore entretenue par certains – ne peut résoudre quoi que ce soit. »*

M. Gorbatchev en a fini. Le soir même, il est réélu en force et, après avoir affirmé que la collaboration avec les forces politiques était une *« nécessité »*, il lance, ce sont les derniers mots : *« Le temps est venu des réformes les plus cruciales. »*

BERNARD GUETTA

(1) Voir dans *le Monde* du 19 juin, « De bonnes nouvelles pour M. Gorbatchev ».

□ **Grève des mineurs.** – Les mineurs de charbon de l'Extrême-Orient soviétique entament mercredi 11 juillet une grève de vingt-quatre heures pour exprimer leur défiance vis-à-vis du gouvernement. *« Nous ne pouvons plus attendre, pendant que le gouvernement et l'appareil du parti nous conduisent à la faim, à la misère et à la ruine »*, ont déclaré les mineurs

ROUMANIE : réfugié en Suisse

M. Mihai Lupoi avait été le premier officier à se ranger aux côtés des manifestants anti-Ceausescu

BERNE

de notre correspondant

M. Mihai Lupoi, ancien ministre du tourisme du premier gouvernement roumain formé après la chute de Ceausescu, s'est réfugié en Suisse où il vient de demander l'asile politique, a confirmé, mardi 10 juillet, le département fédéral de la justice et de la police (*le Monde* du 11 juillet). Selon *la Tribune de Genève*, M. Lupoi était arrivé le 4 juillet à l'aéroport de Genève en compagnie de son épouse, mais leur fils d'un an était resté en Roumanie.

Dès le lendemain, il avait déposé une demande d'asile politique déclarant qu'il était harcelé par le gouvernement de M. Petre Roman. M. Lupoi se verrait reprocher d'être impliqué dans l'organisation des récentes manifestations réprimées par les mineurs. Depuis lors il fait l'objet de menaces. Des coups de feu auraient été tirés contre son véhicule et il aurait eu deux accidents de voiture.

Agé de trente-sept ans, architecte de formation et ancien officier, M. Lupoi avait été, lors des événements de décembre, le premier militaire à se ranger aux côtés des protestataires. Devenu ensuite ministre du nouveau gouvernement, M. Lupoi a été limogé en février pour s'être opposé, selon *Romania Libera*, à un ordre de M. Petre Roman qui voulait attribuer vingt et un hôtels et restaurants à l'armée roumaine.

L'ancien ministre doit encore passer une audition pour permettre aux autorités helvétiques de statuer sur son cas.

JEAN-CLAUDE BUHRER

□ ***L'épouse de Marian Munteanu a quitté l'ambassade des Pays-Bas.*** – L'épouse du dirigeant étudiant roumain Marian Munteanu, emprisonné depuis le 18 juin, a indiqué mardi 10 juillet qu'elle avait quitté l'ambassade des Pays-Bas à Bucarest où elle s'était réfugiée le 21 juin après l'arrestation de son mari. Claudia Munteanu a affirmé *« ne pas avoir pu rendre visite à son mari malgré un accord oral du ministre de l'Intérieur »*. – *(AFP)*.

AMÉRIQUES

CHILI : le débat sur les exactions de la dictature

Des militaires donnent leur version des droits de l'homme



SANTIAGO

de notre correspondant

Des exécutions sommaires dont furent victimes nombre de militants de gauche au lendemain du coup d'Etat de 1973, le général Pinochet n'a, dit-il aujourd'hui, *« aucune idée »*. Alors que des cimetières clandestins, recelant les corps d'anciens prisonniers politiques, ont été découverts dans plusieurs régions du pays, l'ancien chef de l'Etat, naguère plus loquace, invoque le devoir de réserve que lui impose sa condition de commandant en chef de l'armée, et ne souffle mot. *« Je pourrais, bien sûr, parler de politique,* se contente-t-il d'expliquer, goguenard, aux journalistes, *mais que voulez-vous, je n'y suis pas autorisé. »*

Comme pour suppléer aux faux-fuyants du général, un officier affirmant parler au nom de ses camarades a accordé, couvert par l'anonymat, une longue interview à un journal de province. Ne se dérobant à aucune question, le militaire en appelle à l'Histoire universelle pour justifier les violations des droits de l'homme : le coup d'Etat fut *« une révolution »*, il était donc inévitable que périssent *« des coupables et des innocents, car c'est la loi de tout processus révolutionnaire »*. L'officier ne précise pas dans quelle catégorie entrent les *« détenus-disparus »*, opposants enlevés et assassinés par les services de sécurité dans les années qui suivirent l'instauration de la dictature. Mais il reconnaît que les disparitions furent pratique courante, et estime leur nombre à 2 000, soit trois fois plus que le chiffre avancé par l'Eglise sur la foi du témoignage de parents des victimes.

La torture est « inévitable »

La torture ? *« Elle est inévitable »* si l'on veut obtenir rapidement les informations indispensables à la *« sécurité nationale »*. *« Notre principale erreur,* poursuit-il *a consisté à ne pas rendre publiques les exécutions et à ne pas remettre les corps des victimes à leurs parents. »* Une *« erreur »* qui n'empêchera pas l'armée de *« défendre tous ses membres »*, ni de faire corps autour de son commandant en chef *« car il représente tous les militaires »*. Le ministre démocrate-chrétien de la défense, M. Patricio Rojas, n'a nullement apprécié ce manifeste publié sous couleur d'interview, et a ordonné une enquête administrative. Faisant allusion aux soulèvements militaires qui ont perturbé le retour à la démocratie en Argentine, il n'a cependant pas hésité à pronostiquer que *« les carapintadas »* (militaires rebelles) *ne trouveront aucun écho dans nos forces armées »*.

GILLES BAUDIN

NICARAGUA

Nouveaux affrontements sur fond de grèves

De nouveaux et graves affrontements se sont produits mardi 10 juillet à Managua où des centaines de travailleurs et d'étudiants grévistes affiliés aux syndicats sandinistes défient l'autorité de la présidente Violeta Chamorro, au pouvoir depuis le 25 avril.

Dans la matinée deux soldats et un partisan du gouvernement ont été blessés lors d'une fusillade qui a éclaté au nord de la capitale près des bâtiments de Radio Corporacion, la station de radio vite devenue le quartier général des opposants à la grève déclenchée il y a dix jours par des ouvriers prosandinistes.

D'après les témoignages, des partisans de la présidente auraient ouvert le feu sur ce qu'ils ont désigné comme des *« tireurs d'élite sandinistes. »* L'incident a rapidement tourné à l'affrontement général et le quartier s'est transformé pour quelques heures en champ de bataille. Des balles traçantes illuminaient le ciel tandis que les partisans du gouvernement tiraient avec des fusils d'assaut.

Dans la confusion générale, des feux brûlaient à plusieurs grands carrefours de la capitale et l'autoroute menant à l'aéroport international, déjà fermé en raison de la grève des contrôleurs aériens était de toute façon bloquée par les barricades des grévistes qui paralysent les principaux axes de la ville. Le bilan de ces deux derniers jours d'affrontements se monterait à quatre morts et près de cent blessés.

En dépit d'un appel au calme et à la concertation lancé, lundi par l'ancien président Ortega, les quelques barricades démantelées par la police ont été pour la plupart reconstruites immédiatement. Les grévistes ayant annoncé leur intention de poursuivre leur mouvement pour obtenir des augmentations de salaires justifiées par la crise économique, mais surtout pour contraindre la présidente Chamorro à renoncer à ses projets de privatisation des compagnies nationalisées.

Par ailleurs, d'anciens combattants de la Contra anti sandiniste se disant prêts à en découdre avec leurs anciens adversaires auraient fait leur apparition, mardi, dans les rues de la capitale. Les contras ont été théoriquement désarmés sous la surveillance des Nations Unies dès l'investiture de M[me] Chamorro en avril, mais outre que le processus est loin d'être terminé, beaucoup rechignent à se plier à des accords dont ils estiment avoir fait en partie les frais.

A Washington, le département d'Etat a estimé dans un communiqué que l'oppostion sandiniste tentait de *« saper tout redressement économique au Nicaragua (...) en cherchant à imputer au gouvernement la responsabilité de réformes rendues nécessaires par la situation désastreuse qu'ils ont laissée »*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

□ **COLOMBIE : onze gros bonnets de la drogue arrêtés.** – La police colombienne a arrêté onze gros bonnets de la drogue du cartel de Medellin lors d'une vaste opération lancée dans le centre de la Colombie, a rapporté mardi *10 juillet* l'agence *Colprensa*. Parmi les trafiquants arrêtés figure Hernan Dario Herrera Quintero, le beau-frère du baron de la drogue le plus recherché du pays, Pablo Escobar, qui aurait une nouvelle fois échappé de justesse au coup de filet de la police, en abandonnant sur place armes et documents. – *(Reuter.)*

□ **CUBA : deux nouveaux réfugiés à l'ambassade de Tchécoslovaquie à La Havane.** – Deux nouveaux Cubains se sont réfugiés dans la nuit du lundi 9 au mardi 10 juillet, dans l'ambassade de Tchécoslovaquie à La Havane, portant à sept le nombre de Cubains réfugiés dans la mission diplomatique. A la demande de l'ambassade, la protection policière des locaux diplomatiques a été renforcée. Les autorités cubaines ont annoncé pour leur part qu'elles *« refusaient de négocier la sortie »* de leurs sept ressortissants. – *(AFP.)*



PROCHE-ORIENT

ISRAËL : l'arrivée massive des juifs soviétiques

La crise du logement devient très préoccupante

Une motion de censure déposée par cinq partis d'opposition – qui reprochent au gouvernement de M. Itzhak Shamir de ne pas prévoir assez de logements au moment où Israël enregistre une arrivée massive de juifs soviétiques – a été rejetée, lundi 9 juillet, à la Knesset par 60 voix contre 51 et 5 abstentions.

HOLON (sud de Tel-Aviv)

de notre correspondant

Le camp de toile a été planté à la va-vite, il y a une semaine ou à peu près. Au bas des HLM de cette banlieue populaire, quelques dizaines de cabanons, tentes, auvents de fortune forment un début de bidonville. C'est une poche misérable dans un quartier déjà déshérité. Les familles qui ont dû s'installer ainsi à la belle étoile, ou presque, ne donnent qu'une seule explication : fin juin, au moment du renouvellement des baux, les loyers ont explosé en Israël, passant quelquefois de 150 dollars mensuels à 400, 500, 600 dollars. Impossible de payer.

La raison? *«Russim»*, (les Russes) L'arrivée massive des juifs soviétiques – 50 000 au cours des six derniers mois – est en passe de provoquer une sérieuse crise de logement. La pression sur le marché de l'immobilier a fait voler les prix; propriétaires, spéculateurs, agents se frottent les mains . Comme le gouvernement attribue aux nouveaux arrivants une allocation mensuelle de quelque 400 dollars pour le logement, les propriétaires ont suivi et aligné sur ce chiffre le prix de départ du moindre loyer. Avec la quasi-certitude de trouver preneur chez les «Russes».

Dans certains quartiers défavorisés, cette hausse mécanique a été durement ressentie. Des familles – quelques centaines – se sont retrouvées à la rue. Par nécessité, mais aussi par geste militant susceptible d'attirer l'attention du gouvernement et des médias, on a installé des camps de toile ou sites de camping à Rishon-le-Zion, à Holon, devant la Knesset à Jérusalem, et ailleurs.

Exacerbation des tensions

Un *«mouvement des sans-logis»* s'est constitué. Ouvertement, personne n'ose s'en prendre à l'immigration des juifs soviétiques; les porte-parole du manifeste des sans-logis insistent : *«Nous n'avons rien contre les Russes.»* Si ce mouvement de protestation est encore marginal, il n'en est pas moins très significatif : dans certains secteurs de la société israélienne, en particulier dans le prolétariat juif oriental, un début de grogne pourrait bien se transformer en vrai coup de colère. L'immigration des Soviétiques exacerbe les tensions économiques et sociales en cette période de récession et de chômage : dix pour cent de la population active sont déjà sans emploi.

Tout est, ici, affaire de perception, au moins autant que de réalité. Chez les militants des quartiers populaires séfarades, on perçoit les nouveaux venus comme systématiquement privilégiés par le gouvernement au détriment des démunis de longue date. Dans le quartier de Jesse Cohen, le secteur le plus misérable de Holon, on s'empresse de faire visiter les tentes et cabanes plantées depuis quelques jours dans un terrain vague sablonneux, et aussi ces appartements de trois pièces où s'entassent parfois pas moins de vingt personnes. Carreaux cassés, murs lépreux, cages d'escaliers crasseuses, sous-emploi chronique, drogue, délinquance juvénile : c'est le paysage traditionnel de la misère urbaine.

Cela ne date évidemment pas de l'immigration des juifs soviétiques mais l'important est qu'on entende, ici ou là, un même discours qui finit toujours, à un moment ou à un autre, par incriminer sinon les «Russes» du moins le traitement qui leur est réservé par le gouvernement. Les propos tenus à Holon sont à peine ambigus : *«Avec l'immigration, le chômage a empiré, il n'y a plus de travail pour nous (...) Nous, nous avons fait l'armée, nous faisons les périodes de réserve, nous avons commencé ici, il y a vingt ou trente ans, sous la guitoune, nous en avons bavé et c'est nous qui avons construit ce pays.»* Sous-entendu : on fait la part un peu trop belle aux nouveaux arrivants.

Ariel Sharon en première ligne

Désignant le camp de toile de Jesse Cohen, un militant «marocain» ajoute : *«Nous n'avons vraiment pas besoin de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, commençons par nous occuper de ce camp de réfugiés là»*.

L'homme qui a la charge de loger les «Russes» est le ministre Ariel Sharon, un des poids lourds du Likoud (droite nationaliste). Il est en première ligne et porterait, le cas échéant, longtemps la responsabilité d'un échec qui pourrait tarir l'immigration. Il vient de se voir doter de «pouvoirs d'urgence» pour lancer un vaste programme de construction. En attendant les premières réalisations et pour pallier un manque de logements qui pourrait assez vite s'avérer préoccupant, il a commandé à l'étranger quelque trois mille maisons préfabriquées.

Comme Ariel Sharon joue sans doute ici une des parties les plus difficiles de sa carrière, il marche sur des œufs. Le chantre de la colonisation des territoires occupés a dû déclarer la semaine dernière : *«Les nouveaux immigrants ne seront pas installés au-delà de la «ligne verte», la politique est de les installer en Galilée* (nord d'Israël), *dans le Neguev* (sud) *et au centre du pays, pas dans les implantations juives de Judée, Samarie* (Cisjordanie) *et Gaza en dépit de l'importance stratégique de ces implantations»* .

Pas une seule des localisations choisies pour les trois mille «préfabriqués» ne se trouve dans les territoires; cette semaine encore, l'implantation de Gush Etzion, en Cisjordanie, a renoncé au programme de logement des nouveaux immigrants qu'elle voulait mettre en place. C'est clair : les mises en garde répétées de l'URSS, qui menace d'interrompre l'immigration si elle doit déboucher sur une nouvelle vague de colonisation des territoires, semblent porter leurs fruits.

ALAIN FRACHON

□ **Report d'une rencontre entre MM. Levy et Baker.** – Le ministre israélien des affaires étrangères, M. David Levy, a décliné, pour raisons de santé, la proposition du secrétaire d'Etat, James Baker, de le rencontrer la semaine prochaine à Paris. Les médecins de M. Levy, qui se remet d'un accident cardiaque, ont décidé qu'il n'était pas en mesure de se rendre en France, où M. Baker doit participer le 17 juillet à une conférence sur la réunification allemande. Ce dernier avait récemment envoyé une lettre au nouveau chef de la diplomatie israélienne, exprimant son souhait de le rencontrer au plus tôt. – *(AFP.)*

«Chaque juif est un représentant d'Israël» *selon le grand rabbin de France*

«Chaque juif français est un représentant d'Israël», a déclaré à Jérusalem le grand rabbin de France Joseph Sitruk, dont les propos ont été rapportés, lundi 9 juillet, par la radio israélienne. S'adressant dimanche au premier ministre Itzhak Shamir, à l'occasion de la pose de la première pierre de la Maison des communautés juives de France, M. Sitruk a encore déclaré : *«Soyez assuré que chaque juif en France est un défenseur de ce que vous défendez»*, ajoutant : *«Rien ne saurait détruire cette union* [entre Israël et la communauté juive de France], *pas même nos détracteurs.»* – *(AFP.)*

□ **Le président Assad attendu samedi au Caire.** – Le président syrien Hafez el Assad est attendu, samedi 14 juillet, au Caire pour une visite officielle de trois jours, au cours de laquelle il aura des entretiens avec le président Hosni Moubarak. La visite de M. Assad, la première en dix-sept ans, fait suite à celle que le président Moubarak avait effectuée à Damas, le 2 mai dernier . Les relations diplomatiques syro-égyptiennes, rompues à la suite de la visite à Jérusalem du président Anouar al-Sadate, en 1977, ont été rétablies en décembre 1989. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : après la réunion du comité central du parti

Brouille entre le FLN et le gouvernement

Le comité central du FLN a terminé ses travaux, mardi soir 10 juillet, en acceptant de décharger les membres du gouvernement de leurs responsabilités au sein du bureau politique. Prévue initialement pour deux jours, la session s'est prolongée de vingt-quatre heures tant les remous causés par la défaite aux élections locales du 12 juin continuent de troubler la direction du parti au pouvoir.

ALGER

de notre correspondant

Les travaux du comité central auront surtout servi de défouloir aux ressentiments accumulés depuis les élections et ceux-ci ont été assez forts pour ne pas même épargner le président Chadli Ben Djedid, absent d'Algérie, dont deux anciens ministres ont demandé la démission. Il s'agit là de l'unique surprise de la réunion : le chef de l'Etat n'est plus tabou.

Pour le reste, la pièce s'est jouée comme prévu. En trois jours de psychodrame, les membres du comité central, écorchés vifs après la victoire électorale des islamistes, n'ont eu d'autre discours que de s'en prendre, parfois avec brutalité, à leur direction et encore plus au gouvernement : un ministre a été accusé d'intempérence, un autre de mensonge et tous, collectivement, d'incompétence. Le premier ministre, M. Mouloud Hamrouche, a demandé que le comité central le décharge, lui et les quatre ministres qui en sont membres, de leurs responsabilités au sein du bureau politique du parti.

Les apparences sont sauves puisque le découplage parti-gouvernement, accompagné de l'inévitable motion de soutien à la politique gouvernementale, intervient officiellement à la demande d'un premier ministre soucieux de *«lever toute équivoque»*. En somme, après vingt-huit ans de concubinage avec le FLN, le gouvernement se soucie de l'aspect équivoque de cette liaison dangereuse!

Ce n'est pourtant pas de bonnes mœurs qu'il s'agit mais bien d'un divorce politique aux conséquences encore incertaines. Si l'on perçoit mal lequel des deux partenaires avait le plus intérêt à la séparation, il est patent qu'aucun n'a fait l'effort de retenir l'autre, chacun ayant de bonnes raisons de vouloir prendre le large.

Pour le FLN, quasi unanime dans la condamnation, le bouc émissaire est tout trouvé : c'est le gouvernement et sa politique de réformes irresponsables qui ont fait fuir l'électeur dans les bras du Front islamique de salut (FIS). Pour le gouvernememt, au contraire, sa politique est, aujourd'hui, la seule réaliste et les notables du parti unique, qu'il considère incapables de s'adapter à la nouvelle conjoncture, étaient pour lui un boulet.

Une fois prononcé le divorce, les anciens «époux» pourraient cependant s'apercevoir que la séparation comporte autant de dangers que d'avantages. Le FLN qui est le seul parti représenté à l'Assemblée populaire nationale va devoir traduire en actes la répulsion que lui inspire la politique gouvernementale.

Une chambre «vert horizon»

Mais, peut-il se permettre, comme plusieurs députés en expriment le désir, de se comporter en parti d'opposition au risque de bloquer la machine et d'accélérer une prise de décision que tout le monde redoute, hormis le FIS : la dissolution de l'Assemblée et l'organisation d'élections législatives? C'est que dans le contexte actuel, une telle mesure conduirait vraisemblablement à l'élection d'une chambre islamique «vert horizon» et réduirait au chômage plusieurs dizaines de députés du FLN, sinon plus.

De même, l'on se demande bien comment le premier ministre pourrait tracer sa route avec une Assemblée dont les membres, faute de pouvoir lui mener une guerre totale, pensent déjà se livrer à la guérilla. Bref, sous des apparences de clarification, l'impasse demeure. La logique voudrait que le premier ministre, délaissé par les électeurs autant que par son parti, passe la main, mais le président Chadli ne veut apparemment pas s'y résoudre. Brouillés, gouvernement et FLN demeurent donc condamnés à partager le même appartement. Autant dire, vraisemblablement, à se neutraliser.

Ces jeux politiciens n'auront suscité qu'un intérêt médiocre auprès des Algériens. Pour l'homme de la rue, les affrontements qui divisent les cercles dirigeants du pays ne sont que des disputes au sein d'un pouvoir indistinct que la majorité des électeurs a justement voulu remercier.

Autrement plus décisif pour l'avenir du pays paraît le mutisme qu'observent en ce moment les islamistes. Sans doute l'absence de M. Abassi Madani et de plusieurs responsables du FIS, en pèlerinage à La Mecque, est-elle en partie responsable de ce silence. Les traditionnelles rumeurs algéroises vont bon train, prêtant au président Chadli des contacts secrets avec les islamistes en vue d'organiser cet avenir. Mais, à sa manière, la rumeur est une sorte de consécration car, depuis le 12 juin, c'est presque toujours le nom du FIS et rarement celui du FLN qu'elle colporte.

GEORGES MARION

LIBÉRIA

Le gouvernement propose un cessez-le-feu sous contrôle international

Le gouvernement libérien a proposé, mardi 10 juillet, un cessez-le-feu sous contrôle international et la formation d'un gouvernement d'unité nationale pour mettre fin à la guerre civile.

Faite à Freetown, en Sierra-Leone, lors de la séance d'ouverture des nouvelles négociations placées sous l'égide de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), cette proposition a peu de chances d'être acceptée par les rebelles du Front national patriotique du Libéria (NPFL).

Leur chef, M. Charles Taylor, a indiqué à plusieurs reprises qu'il refuserait toute intervention internationale . *«Il y a déjà nos forces et l'armée gouvernementale, cela suffit»*, a déclaré l'un de ses lieutenants. Les rebelles continuent de gagner lentement du terrain dans les faubourgs de Monrovia et se trouveraient à quelque huit kilomètres du palais présidentiel. De violents combats auraient lieu dans la zone du port où les troupes gouvernementales semblaient avoir le dessus.

Près de dix mille civils qui avaient trouvé asile à Paynesville, aux abords de la capitale, dans l'enceinte d'une station américaine de radionavigation sous contrôle des rebelles, ont dû être évacués à la hâte. – *(AFP.)*

2 Le Monde • Jeudi 12 juillet 1990 •••

La commémoration du 10 juillet 1940

Le PCF exalte son rôle dans la Résistance

Le PCF a donné, mardi 10 juillet, beaucoup d'éclat à la commémoration du 10 juillet 1940 en organisant, notamment dans la région parisienne, de nombreuses manifestations au cours desquelles ses dirigeants ont exalté les valeurs défendues, il y a cinquante ans, par les premiers résistants au nazisme, afin de *« faire tomber le mythe Pétain »*, selon l'expression de M. Gaston Plissonnier. Ils ont aussi établi un parallèle entre l'Appel du 18 juin 1940 lancé par le général de Gaulle et l'« appel du 10 juillet 1940 » diffusé par Maurice Thorez et Jacques Duclos. Au même moment, à Vichy, le ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Jean Poperen, rendait hommage, au nom du gouvernement, aux quatre-vingts parlementaires qui refusèrent, ce même 10 juillet 1940, de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.

[redacted]

Inaugurant, à l'Espace Messidor, à Paris, une exposition consacrée au rôle de son parti pendant la guerre, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, a dénoncé, mardi 10 juillet, *« l'inanité des odieuses diffamations anticommunistes prétendant que le Parti communiste français ne s'était engagé dans la Résistance qu'en juin 1941, après l'invasion de l'URSS par les nazis »*, et il a souligné la volonté des communistes de *« faire la clarté sur les justes combats de notre parti, dont nous avons toutes les raisons*, a-t-il dit, *d'être fiers »*.

« Misérable opération politicienne »

M. Henri Malberg, secrétaire de la fédération de Paris, qui a pris la parole devant l'ancien domicile clandestin de Jacques Duclos à Paris, boulevard Mortier, a évoqué la résurgence de l'extrême droite en disant notamment : *« L'histoire montre une nouvelle fois qu'on ne peut baisser la garde un seul instant contre les idéologies qui ont à voir avec le fascisme. »*

M. Malberg a ajouté : *« Taire ou minimiser le rôle du PCF dans la Résistance, c'est vouloir faire oublier que, dans ce pays, les choses les plus importantes, les grands combats sociaux, les progrès se sont toujours faits avec les communistes. Ce n'est pas moins vrai aujourd'hui, alors que les grandes questions posées par la Résistance n'ont pas perdu leur actualité. »*



M. Gaston Plissonnier a exalté, mardi soir, à Ivry, commune dont Maurice Thorez fut le député, la part prise par les communistes à la Résistance en soulignant le caractère *« décisif »*, de deux appels : *« Celui du général de Gaulle, lancé à Londres le 18 juin 1940, qui demandait aux militaires et aux Français se trouvant hors de France de le rejoindre ; l'autre appel est celui lancé par le Parti communiste français, le 10 juillet 1940. Il est le premier acte sur le sol national appelant à l'union pour la résistance. »*

Et M. Plissonnier a rappelé les combats communs des gaullistes et des communistes.

Le PCF a protesté, d'autre part, en parlant de *« misérable opération politicienne »*, contre la décision du maire RPR du Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine) de débaptiser la rue Jacques-Duclos pour lui donner le nom du général de Gaulle.

Un texte controversé

L'appel du 10 juillet 1940 qui, selon le PCF, *« a fait se lever sur le sol même de la patrie les premiers combattants de la Résistance »* et *« est entré dans l'histoire de notre pays comme une des expressions les plus hautes du patriotisme des communistes »*, est l'objet, depuis longtemps, de nombreuses controverses entre les communistes et leurs adversaires (le pacte germano-soviétique, signé le 23 août 1939, a été rompu le 22 juin 1941 lors de l'invasion de la Russie par les troupes allemandes).

Dans son *Histoire intérieure du Parti communiste,* Philippe Robrieux soutient notamment que le texte de cet appel a été *« rédigé à Moscou, transmis à Jacques Duclos, signé* « Maurice Thorez » *et* « Jacques Duclos », [puis] *diffusé tant bien que mal au cours de l'été 1940 »*, après avoir été mis au point (toujours à Moscou), *« à l'heure même où les Allemands entraient à Paris, au cours d'une promenade en bateau sur la Moskova, par Maurice Thorez* (...) *à la demande de la direction du Komintern »*, pour *« fournir une juste ligne politique et idéologique au parti »*.

Dans son *Histoire du Parti communiste français,* Jacques Fauvet indique que plusieurs détails, dans le texte complet de cet appel, semblent prouver qu'il a été *« antidaté de quelques jours »* et ajoute : *« Si, depuis, une polémique s'est développée à son sujet, c'est que les communistes, désireux d'effacer les erreurs de 1939 et de 1940, ont prétendu lui donner une signification qu'il n'avait pas et que, en raison du désarroi d'alors, on n'aurait pas pu honnêtement lui reprocher de ne pas avoir. »*

L'Humanité du mercredi 11 juillet rapporte, au sujet de cette controverse, les propos tenus mardi, sur France-Culture, par M. Roger Martelli, membre du comité central du PCF et du courant opposé aux orientations actuelles du parti, et qui soulignait, à l'antenne, que, au-delà de ses *« sérieuses faiblesses »*, le texte de l'appel du 10 juillet 1940 représente de toute façon, cinquante ans plus tard, *« la force d'un refus, le refus de l'anéantissement national, de l'humiliation, le refus de ce qui deviendra très vite la collaboration »*.

M. Poperen salue le courage des parlementaires qui se sont opposés à Pétain

VICHY

de notre correspondant

M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, a présidé, mardi 10 juillet à Vichy (Allier), les cérémonies destinées à *« saluer le courage »* des quatre-vingts parlementaires qui, le 10 juillet 1940, refusèrent de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Trois d'entre eux sont encore vivants. Deux étaient présents, M. Maurice Montel, quatre-vingt-dix ans, ancien député du Cantal, et M. Emile Fouchard, quatre-vingt-huit ans, ancien député de Seine-et-Marne.

Dans le grand Casino, là où réunis en congrès les parlementaires, par cinq cent soixante-neuf voix contre quatre-vingts, avaient mis un terme à la IIIe République, M. Poperen a déclaré : *« Aujourd'hui plus que jamais l'initiative parlementaire a besoin de dignité et de fermeté au moment où l'on assiste au retour des idéologies xénophobes et racistes. »*

Le maire de la ville, M. Claude Malhuret (UDF), a remarqué que l'*« acte de refus »* des quatre-vingts *« n'a pu enrayer le naufrage »*, mais qu'il s'agit là *« de l'une des premières actions de résistance »*. *« Vichy est un peu l'exutoire, la mauvaise conscience de la France, et les Vichyssois en souffrent »*. *« Vichy n'a pas à être considérée comme responsable de ce qui s'est passé ici pendant la guerre »*, a-t-il ajouté.

J.-Y. V.

□ **Mort d'Auguste Chrétienne, ancien maire de Sartrouville.** – Maire de Sartrouville (Yvelines) durant trente ans, de 1959 à 1989, Auguste Chrétienne est décédé, mardi 10 juillet, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

[Ancien ouvrier ajusteur, Auguste Chrétienne était entré au Parti communiste français en 1946. Elu sénateur en 1952 avant d'être invalidé un mois plus tard, réélu en 1958, il a siégé au Sénat jusqu'en 1959. Conseiller municipal de Sartrouville en 1953, il est élu maire en mars 1959. En 1989, il avait été battu de 31 voix par M. Laurent Wetzel (CDS).]

□ **M. Philippe Adnot élu président du conseil général de l'Aube.** – M. Philippe Adnot (div. d.) a été élu, mardi 10 juillet, président du conseil général de l'Aube par vingt-huit voix sur trente-trois. Il succède à M. Bernard Laurent (UDF-CDS) qui avait démissionné le 29 juin.

[M. Philippe Adnot est né le 25 août 1945, à Rhèges (Aube). Agriculteur, M. Adnot fut président du centre départemental des Jeunes Agiculteurs de 1969 à 1970. En 1982, il est élu conseiller général du canton de Méry-sur-Seine. M. Adnot a été élu sénateur le 24 septembre 1989.]

Le dîner de l'opposition à Strasbourg

Les centristes manquent d'appétit

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Un simple dîner a été, mardi 10 juillet, le révélateur que l'union de l'opposition française est aussi difficile à Strasbourg qu'à Paris. A l'Assemblée européenne aussi ce sont les rapports avec l'extrême droite qui ont fait éclater la façade. Une fois de plus, le cas de M. Yvon Briant, président du CNI, a servi de prétexte. M. Briant avait été mis à l'écart de l'Union pour la France à la demande des centristes en raison de ses prises de positions ambiguës à l'égard du Front national.

Arrivée à Strasbourg divisée entre la liste de M. Valéry Giscard d'Estaing et celle de Mme Simone Veil, éclatée en trois groupes parlementaires, la droite française n'avait réussi jusqu'à maintenant à « s'unir » que pour organiser, le mardi, pendant les sessions, un dîner. Encore change-t-on de restaurant afin que nul ne puisse passer pour une puissance invitante permanente. Au cours de ce repas, la droite s'efforce, plutôt mal que bien, de mettre au point des positions communes sur les principaux sujets en discussion au Parlement.

Mardi, au Rhin français, elle aurait pu fêter la naissance de l'Union pour la France. Il n'en a rien été, parce que M. Jean-Louis Bourlanges – colistier de Mme Veil qui ne s'est jamais déplacée pour participer à ces agapes – a demandé que M. Briant (élu sur la liste de M. Giscard d'Estaing), ne soit pas convié à dîner. M. Bourlanges refusait de s'asseoir à la même table qu'un homme qui a appelé à voter pour le Front national. La réponse de M. Christian de la Malène, qui préside le groupe où sont rassemblés les élus RPR, a été sèche : comme il n'y a pas de puissance invitante, nul ne peut prendre l'initiative d'exclure un député français siégeant dans un des trois groupes de l'opposition parlementaire.

L'initiative de M. Bourlanges n'a pas ravi tous ses amis centristes. Instinctivement, M. Pierre Bernard-Reymond l'a suivi dans sa démarche. M. Adrien Zeller, qui préside leur délégation, a boudé le dîner par *« cohérence »*, reprochant surtout à M. Briant ses critiques acerbes contre les centristes. Mais Mme Nicole Fontaine qui apprécie fort cette rencontre mensuelle pour *« le travail européen qui s'y effectue »* a décidé de s'y rendre afin d'expliquer aux autres convives ... pourquoi ses amis centristes manquaient d'appétit, de certifier qu'elle ne se désolidarisait pas d'eux et d'exiger de M. Briant qu'il présente des excuses à M. Méhaignerie, président du CDS.

Le dîner s'est déroulé comme si de rien n'était, après un petit échange entre Mme Fontaine et M. Briant. M. Giscard d'Estaing a préféré ne rien dire sur le sujet, de peur que ses propos ne soient répercutés à l'extérieur... Le président du CNI pouvait avoir le sourire du vainqueur : à table, il y avait le RPR et l'UDF, mais pas les centristes ; en un mot, la droite dont il rêve.

Th. B.

L'hippodrome d'Auteuil refuse son terrain au Front national

La direction de l'hippodrome d'Auteuil (concession de la Ville de Paris), a indiqué, mardi 10 juillet, qu'elle refuse de louer l'hippodrome au FN pour sa fête annuelle Bleu-Blanc-Rouge, les 15 et 16 septembre. La direction explique que ce rassemblement pourrait perturber les manifestations hippiques.

Le FN affirme que la société des steeple-chase de France, bailleur de l'hippodrome, a déjà encaissé le chèque correspondant à la location. M. Jean Tibéri, premier adjoint de M. Jacques Chirac à la mairie de Paris, indique que la mairie a donné son accord, par écrit, pour la location du site et souligne que, depuis 1977, M. Chirac a donné de telles autorisations à toutes formations légalement constituées.

Il ajoute que l'argument d'ordre public, invoqué par M. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, dans une circonstance semblable, ne peut pas être utilisé par le maire de Paris. L'appréciation du *« trouble à l'ordre public »* appartient, dans la capitale, au préfet de police. La direction de l'hippodrome rétorque que la mairie de Paris ne peut pas l'obliger à accueillir des manifestations qui pourraient perturber les courses.

En réalité, le refus de la société des steeple-chase de France serait surtout le résultat d'une forte pression de personnalités de la communauté juive, propriétaires entraîneurs qui, depuis l'annonce de ce meeting et après la profanation du cimetière de Carpentras, menaçaient les organisateurs d'actions de représailles. Ils envisageaient notamment, pour un tiercé à courir à Auteuil en septembre, d'engager le maximum de chevaux leur appartenant et de les déclarer non-partants au dernier moment, ce qui aurait provoqué l'annulation de la course, un fort manque à gagner pour l'hippodrome et évidemment des retombées médiatiques défavorables.

Parallèlement, dans le cadre de la « guerre » trot-galop, mais aussi dans un but moral, la société du cheval français (courses de trot), qui gère l'hippodrome de Vincennes, a décidé d'accueillir, le 16 septembre, la LICRA pour ses « Six heures pour la fraternité » (*le Monde* du 5 juillet). Le directeur de la communication à Vincennes, M. Claude Pierre-Bloch, est le fils du président de la LICRA, M. Jean Pierre-Bloch.

G. de B.

La mise en œuvre des mesures annoncées par M. Rocard

Une politique d'intégration bien discrète

Les représentants d'une quinzaine de ministères viennent de se réunir autour de M. Hubert Prevot, secrétaire général à l'intégration, pour étudier la mise en œuvre des mesures annoncées le 29 mai par le premier ministre à propos des immigrés. Ce travail se poursuit dans la discrétion, alors que le gouvernement est accusé d'immobilisme par tous ceux, à gauche comme à droite, qui réclament des mesures radicales.

Les déclarations de M. Bernard Tapie sur l'immigration, le mois dernier, ne pouvaient ravir les responsables gouvernementaux. En suggérant que l'on s'occupe de *« quatre cents points chauds »* en France pour apaiser les tensions entre Français et immigrés, le député des Bouches-du-Rhône laissait croire que rien ne se fait dans ce domaine. Or il se contentait d'exposer avec beaucoup de talent ce que certains tentent de réaliser depuis quelque temps sur le terrain. Si M. Tapie a souligné une vraie carence, c'est celle d'une politique d'information. De nombreux Français sont persuadés, en effet, que les pouvoirs publics ne font pas grand-chose en matière d'immigration, que les problèmes s'aggravent, que la situation pourrit lentement...

L'opposition n'est pas la seule à entretenir cette idée. De nombreuses associations de soutien aux immigrés y contribuent, pour des raisons diamétralement opposées : elles ne reprochent pas au gouvernement du laxisme, mais un manque d'audace. Et l'Elysée ne fait rien pour les démentir...

La politique gouvernementale avait pris forme l'hiver dernier après l'affaire des foulards islamiques : jusqu'alors, M. Rocard semblait se désintéresser de l'immigration. Laissant passer la tempête, le premier ministre a mis en place un secrétariat général à l'intégration, animé par M. Hubert Prevot, et un Haut Conseil à l'intégration dont la présidence allait revenir à M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat. Des comités interministériels ont été réunis pour étudier, l'une après l'autre, des questions-clés : contrôle des entrées en France, école, logement, travail...

Les polémiques se sont déchaînées de nouveau au printemps quand le premier ministre a cru devoir convoquer les responsables des principaux partis pour une table ronde sur le racisme. Pourquoi le racisme et pas l'immigration ? s'est étonnée la droite. Le RPR et l'UDF sont quand même allés à Matignon, en traînant les pieds, contre la promesse d'une deuxième table ronde, consacrée celle-là à l'immigration. Mais, entre-temps, le gouvernement faisait voter inopinément une proposition de loi antiraciste présentée par le PC. La droite, furieuse, sortit alors les couteaux, réclamant une réforme du code de la nationalité et une renonciation officielle des dirigeants socialistes à leur projet d'accorder le droit de vote municipal aux résidents étrangers.

Il a fallu la profanation du cimetière juif de Carpentras pour recoller – très provisoirement – les morceaux et réunir quand même la deuxième table ronde, le 29 mai. C'est au cours de cette réunion glaciale que M. Rocard a présenté son catalogue de mesures. Le secrétaire général à l'intégration est chargé de les mettre en œuvre, après avoir défini quelques priorités.

Des sites prioritaires d'intervention

La première de ces mesures concerne les statistiques sur l'immigration dont le caractère imprécis alimente inquiétudes et malentendus. Il est prévu que le Haut Conseil à l'intégration, qui réunit neuf « sages », établira, avec la collaboration de l'INSEE et de l'INED, des chiffres incontestables qui feront l'objet, chaque année, d'un rapport public.

M. Rocard s'est engagé, d'autre part, à mieux contrôler les entrées d'étrangers en France. Des maires se plaignent, à ce propos, de devoir accorder, sans moyen de contrôle, des certificats d'hébergement à des visiteurs étrangers qui s'installent ensuite définitivement dans leur commune. Faut-il modifier cette procédure ? Il est prévu plutôt d'agir en amont : avant de délivrer un visa, les consulats de France s'assureront que les visiteurs étrangers ont, dans leur pays, une activité régulière et des moyens d'existence suffisants. Pour les regroupements familiaux – c'est-à-dire l'admission en France du conjoint et des enfants d'un travailleur étranger – un contrôle *a posteriori* est à l'étude pour éviter les fraudes.

On se demande s'il ne faudrait pas assurer *« un suivi, dans l'intérêt même des familles »*. En exigeant, par exemple, que les épouses suivent des cours de langue française, ce qui les obligerait à sortir de chez elles.

Le gouvernement envisage aussi une nouvelle répartition de la dotation globale de fonctionnement aux communes pour soutenir celles qui ont les charges les plus lourdes. La notion de *« sites prioritaires »* commence à s'imposer et, dans cet esprit, 200 millions de francs supplémentaires ont été accordés à la délégation interministérielle à la ville (DIV). Celle-ci, déjà très engagée dans les *« quatre cents points chauds »* évoqués par M. Tapie, entend renforcer sa collaboration avec un autre organisme, le Fonds d'action sociale (FAS).

Une autre priorité affirmée est l'accélération des procédures de naturalisation. Le gouvernement pense pouvoir y arriver en décentralisant davantage les décisions. Encore faudrait-il augmenter le nombre des fonctionnaires, ce qui avait déjà été promis il y a deux ans, apparemment sans résultat. Une nouveauté : l'administration indiquera aux candidats déboutés les raisons pour lesquelles la nationalité française leur est refusée.

En matière d'habitat, M. Rocard compte notamment sur les préfets : ils disposeront d'un pouvoir d'intervention accru pour favoriser la création de logements sociaux accessibles aux familles immigrées. L'école est également au centre des préoccupations des responsables gouvernementaux : des moyens plus importants seront accordés aux zones d'éducation prioritaires qui offriront certaines formations attractives ou valorisantes. On envisage aussi un retour au sein de l'éducation nationale de *« l'enseignement des langues et cultures d'origine »*, géré par des gouvernements étrangers en vertu de conventions bilatérales. Ne serait-ce que pour mettre fin à un enseignement religieux déguisé à travers des cours d'arabe ou de turc...

Aucune de ces mesures n'a de caractère spectaculaire, et c'est toute la difficulté. Les concurrents de M. Rocard, eux, avancent des propositions ambitieuses (accorder le droit de vote aux étrangers, réformer le code de la nationalité...) qui, à défaut d'être facilement applicables ou de garantir des résultats, ont l'avantage de frapper les esprits. Le gouvernement ne peut compenser ce handicap que par une politique efficace d'information. Sinon, il donnera l'impression de ne rien faire ou de « sous-traiter » une question aussi importante que l'immigration : à Bernard Tapie aujourd'hui, comme hier à Harlem Désir.

ROBERT SOLÉ

□ **M. Michel Barnier défend la « loi montagne ».** – Mis en cause par les Verts qui lui reprochent d'avoir laissé adopter sans réagir une modification substantielle de la « loi montagne » (*le Monde* du 6 juillet), M. Michel Barnier, député RPR de la Savoie et rapporteur du budget de l'environnement, a publié un communiqué dans lequel il déclare notamment : *« Cette modification est une erreur grave. Il faut la supprimer. »* M. Barnier indique son intention de réunir soixante députés pour saisir le Conseil constitutionnel puis de déposer une proposition de loi tendant à rétablir le texte initial de la « loi montagne ».

SOCIÉTÉ

Le dixième rapport annuel de la CNIL

Les nouvelles transparences de l'informatique

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a présenté, mardi 10 juillet, son rapport annuel d'activité 1989 (1), le dixième depuis sa création. Son président, M. Jacques Fauvet, a annoncé le renforcement par le gouvernement des moyens de la commission.

Conquérir de *« nouvelles transparences »* dans *« la défense des libertés et de la vie privée des personnes face aux applications de l'informatique »* : la CNIL a poursuivi en 1989 ses avancées dans le cadre de la loi fondatrice du 6 janvier 1978 (2). Sa tâche bouscule parfois les idées reçues comme le rappelle son président, M. Fauvet. Dans son avant-propos, il évoque *« le récent débat sur les fichiers des renseignements généraux et du terrorisme »*, pour lesquels, en mars dernier, l'opinion a pu *« s'émouvoir du stockage dévoilé au grand jour de certaines données sensibles, fichage qui n'en existait pas moins auparavant et dans des conditions de moindre garantie »*.

« La Commission, poursuit M. Fauvet, *ne peut que relever et déplorer le contresens de nombreux commentaires sur le sens et l'efficacité de son action. »* En effet, la polémique avait été vive, le premier ministre ayant été sommé par la CNIL de s'expliquer sur l'annulation précipitée de décrets signés trois jours auparavant. Courant septembre, la CNIL aura à examiner pour avis la version revue et corrigée de ces projets de décrets. Bras de fer en perspective sur la délicate question du droit d'accès pour un individu à sa fiche de renseignements (RG ou Gendarmerie), dans le respect des impératifs de sécurité publique et de sûreté de l'Etat.

Le surfichage des plus démunis

Que ne se permet-on au nom de l'efficacité et du progrès ? L'information nominative a une valeur marchande qui excite bien des appétits. Depuis dix ans, la CNIL veille à ce que tout fichier soit déclaré puis non détourné de sa finalité. En 1989, elle a obtenu que le code des PTT soit complété pour consacrer le droit des abonnés à bénéficier de l'inscription sur la liste orange – précaution qui interdit l'utilisation de leur nom, adresse et numéro de téléphone par la direction générale des télécommunications ou par toute entreprise soucieuse de marketing. La commission n'a pas hésité à fustiger la Caisse nationale d'assurance-maladie qui avait mis sur pied un projet de fichier de dizaines de millions de personnes sans solliciter l'avis de la CNIL – démarche pourtant obligatoire !

Contrôle également sur la protection des données du recensement 1990 de l'INSEE : la cession de données a été proscrite en dessous d'un niveau d'agrégation tel qu'il décourage l'envie de s'en servir pour un démarchage commercial. Le progrès médical lui-même peut induire des entorses au respect de la vie privée. Au nom de la recherche épidémiologique, se constituent des registres à partir de données sur les malades. Encore faut-il que le patient soit informé de la destination de ces renseignements. Ainsi en matière de sida, la commission a exigé un accord écrit du malade.

L'enfer, c'est connu, est pavé de bonnes intentions. L'attribution du Revenu minimum d'insertion (RMI) répond à une généreuse préoccupation. Mais n'entraîne-t-elle pas un *« surfichage des plus démunis et des plus fragiles »*, que dénonce M. Fauvet, inquiet de *« la tentation toujours présente de constituer des fichiers de population sous la forme de grands répertoires nationaux ou de mini-Safari locaux »* (2) ? La commission a donc posé les limites, interdisant l'enregistrement de données relatives à la santé ou à l'appartenance politique des candidats au RMI... Chasse également à *« l'informatique-oracle et l'informatique-alibi »*, la commission veillant notamment à ce que le Minitel ne serve pas d'outil de sélection à l'université.

Vérifications sur place

Inchangée en 1989 dans sa composition et ses moyens – mais le gouvernement a promis 45 % de crédits supplémentaires –, la CNIL n'en a pas moins multiplié les vérifications sur place, sans lesquelles son contrôle ne serait pas complet. La mairie d'Ajaccio, le conseil général et la préfecture de Corse-du-Sud ont ainsi reçu après enquête un avertissement : ces trois organismes avaient mis en place des traitements automatisés d'informations nominatives sans l'avis de la CNIL.

Tout au long de 1989, l'activité de la commission s'est diversifiée. Le nombre de dossiers individuels traités s'est accru (29 875 au lieu de 21 988 en 1988), les demandes d'avis et déclarations simplifiées sont de plus en plus nombreuses (22,3 % émanant du secteur public, le reste du privé). La commission n'a émis que quatre avis défavorables, ce qui en porte à vingt-trois le total depuis sa création, contre quatre-vingt-douze avis favorables. Mais, pour la première fois depuis la création de la CNIL, ses investigations ont entraîné l'inculpation et l'incarcération d'un homme : agent d'EDF, il utilisait le fichier « clients » pour démarcher à son propre compte des polices d'assurance.

DANIELLE ROUARD

(1) Commission nationale de l'informatique et des libertés, Rapport d'activité 1989. La Documentation française, 115 F (CNIL, 21 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris. Tél : 45-44-40-65).

(2) La loi du 6 janvier 1978 a été votée à la suite de la remise en cause du projet Safari qui, à partir de l'identification de l'individu par un numéro unique dans tous les fichiers, visait à faciliter leur interconnexion.

Des lacaniens à la conquête de l'Est

Suite de la première page

En novembre 1988, une délégation de l'Ecole de la Cause freudienne (dernier groupe créé ou cautionné peu avant sa mort par Jacques Lacan après la dissolution tapageuse de l'Ecole freudienne de Paris) s'est rendue à Moscou et y a noué des contacts, provoqué des échanges théoriques, apporté des livres. Il est difficile de connaître le nombre – infime en tout état de cause – de psychanalystes à strictement parler qui exerceraient aujourd'hui en URSS. Mais il est indéniable que les thérapies d'inspiration psychanalytique s'y développent du fait de nombreux psychologues et psychiatres.

Dix roubles par séance

Fait significatif : dans la délégation de neuf personnes venues d'URSS pour assister à la rencontre du Champ freudien, figuraient les vice-présidents de l'Association psychiatrique indépendante d'URSS, créée en mars 1989 et déjà objet d'une scission, pour d'obscures raisons, et de l'Association des psychologues praticiens, intéressée elle aussi, mais exclusivement, par cette redécouverte de la psychanalyse.

Ces deux vice-présidents, Nikita Zorine et Leonid Gozman, n'en sont pas à se demander, pas plus que leurs compagnons, s'ils sont ou non lacaniens. Ils cherchent des contacts, des informations, des possibilités de faire connaître leurs travaux ainsi que diverses formes d'aide et se déclarent prêts à poursuivre cette quête avec éclectisme. Pavel Sneshnevski, trente-deux ans, membre de cette délégation soviétique, est l'exemple type de ces quasi-psychanalystes par qui passe la renaissance de la discipline freudienne en URSS. Il a été « analysé » par un maître qui n'avait pas lui-même subi de psychanalyse. *« Nous sommes prêts à contacter n'importe qui*, explique-t-il. *Nous voulons savoir. Je ne peux dire que je suis lacanien, ma référence est Freud »*.

Ses patients à lui paient 10 roubles par séance. Il les reçoit une ou deux fois par semaine pendant une à deux heures chacun. Il justifie cette durée inusitée en suggérant qu'il est impossible de faire autrement alors que la traversée de Moscou est, pour nombre de ces patients, un exploit long et épuisant qu'ils n'accompliraient pas pour de courtes séances.

Discrets, attentifs et assoiffés de connaissances, ces Soviétiques, ces Polonais, pourront-ils, le moment venu, s'orienter dans le maquis des institutions psychanalytiques rivales s'ils sont sollicités, comme c'est probable, a hue et à dia ? L'IPA veille mais elle a souvent été dans le passé plus attentive à combattre d'autres institutions qu'à s'activer elle-même. Elle a du reste joué en URSS, dans les années 20, un rôle très négatif.

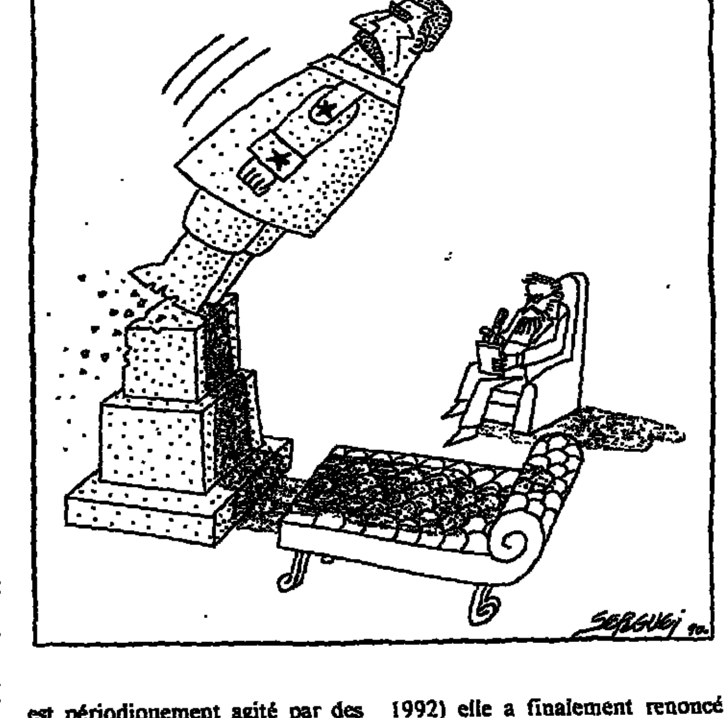
Le Champ freudien, érigé de fait en contre-IPA lacanienne efficace et ambitieuse, saura-t-il renouveler à l'Est ses succès d'Argentine, du Brésil et d'ailleurs ? Son noyau français est périodiquement agité par des crises. Il est ainsi affronté au paradoxe d'une évidente légitimité hors de France, face à la toute puissance de l'IPA, alors même que cette légitimité est plus ou moins assurée et contestée plus souvent qu'à son tour à l'intérieur de nos frontières.

L'évolution récente de certaines commissions étrangères du Champ freudien apporte à cet égard d'intéressants enseignements. Une crise discrète mais réelle a ainsi secoué récemment la commission brésilienne du Champ freudien. Chargée un temps d'organiser à Sao Paulo la septième Rencontre internationale du Champ freudien (en 1992) elle a finalement renoncé devant les exigences complexes de la fondation du Champ freudien. L'une, notamment, a été jugée exorbitante : la centralisation financière à Paris des inscriptions du monde entier, Brésil excepté. A cette occasion, puis ces jours derniers à Paris, le responsable démissionnaire de la commission brésilienne, M. Jorge Forbes, a fait valoir que les Brésiliens étaient assez grands et leur tradition psychanalytique suffisamment ancienne et diverse pour que ce pays soit traité comme une nation adulte.

Autre cas, l'Argentine, pays il est vrai frappé d'instabilité politique et de désarroi économique permanents, a joué de fait, grâce à la diaspora psychanalytique, un rôle capital dans la diffusion, voire l'apparition de la psychanalyse dans plusieurs pays, au Venezuela et en Espagne par exemple. Là encore, il serait bien étonnant de voir à l'avenir les lacaniens de ce pays requérir de leurs collègues français une éternelle assistance.

La perpétuation d'une forme larvée mais insistante de centralisme institutionnel franco-lacanien qui ramène le plus souvent à la personne de Mme Judith Miller, de M. Jacques-Alain Miller et de leurs proches collaborateurs, n'irait donc pas sans relancer, à terme, une nouvelle machinerie difficilement contrôlable de conflits et de divisions. Il est vrai que l'activité psychiatrique vit de telle sorte depuis son origine un peu partout dans le monde. Il n'est pas moins vrai que dans les autres elle en pâtit. Curieux dilemme pour les pays de l'ancien empire de l'Est enfin rouvert à la psychanalyse.

MICHEL KAJMAN



5, rue de Lille

L'appartement où exerça durant quarante ans, de 1941 à 1981, le psychanalyste Jacques Lacan, au 5 rue de Lille, dans le septième arrondissement de Paris, sera-t-il conservé en l'état et ouvert un jour à la piété ou à la curiosité du public ? Tel est le vœu de Mme Judith Miller, fille du Dr Lacan. Et M. Jack Lang partage cette préoccupation.

« Je vous invite (...) au souvenir du 5, rue de Lille, je vous invite à sauvegarder ce lieu où se ressource l'inspiration, lieu mythique au sens fort du « muthos » grec, puisqu'il fut (...) le lieu par excellence d'une parole oraculaire », écrivait le ministre de la culture dans un message adressé aux participants de la sixième rencontre internationale du Champ freudien. Animée par la conviction que *« la psychanalyse bénéficie encore aujourd'hui, en France et dans le monde entier, de l'impulsion que lui a donnée l'œuvre de Jacques Lacan »*, et que *« l'ensemble de la culture »* porte sa marque, Mme Judith Miller constitue de son côté une association à but non lucratif, Les Amis du 5, rue de Lille, qui recueillait au cours de la sixième rencontre internationale du Champ freudien signatures et fonds destinés à la diffusion d'une première liste de soutien.

Pour la fille du flamboyant et très discuté théoricien d'un « retour à Freud » profondément marqué par ses propres élaborations théoriques, le *« risque existe »*, neuf ans après la mort de Jacques Lacan, *« que l'appartement du 5, rue de Lille tombe dans les mains de propriétaires indifférents à ce qu'il représente pour le patrimoine culturel mondial, et que la totalité des livres, des objets, de l'ameublement en soit évacuée »*.

Les péripéties d'une succession matérielle très conflictuelle (Jacques Lacan avait eu trois enfants d'un premier mariage avant de rencontrer la comédienne Sylvia Bataille qui lui donna une fille, Judith, en 1941, et qui devint en 1953 sa seconde épouse) sont à l'origine de la démarche aujourd'hui publique de Mme Judith Miller, à défaut de l' *« issue discrète »* qu'elle avait espérée pour parvenir à la réalisation de son souhait.

M. K

REPÈRES

ORTHOGRAPHE

La Société des agrégés contre la réforme

La Société des agrégés a rendu publique, mardi 10 juillet, une *« épître »* sur la réforme de l'orthographe adressée au président de la République. Ce texte doit, selon Mme Geneviève Zehringer, nouvelle présidente de l'association, *« alerter l'opinion publique sur les incohérences et les dangers de cette réforme »*. Les responsables de la Société des agrégés considèrent que les modifications décidées seront source de nouvelles anomalies et conduiront à un système double où se côtoieront orthographes *« imposée »* et *« tolérée »*. Les agrégés dénoncent, d'autre part, le coût des rectifications (remplacement des dictionnaires, grammaires et livres de lecture) et contestent la logique de la réforme en affirmant que *« c'est tout l'entraînement à l'analyse grammaticale et logique qui est à reprendre »*.

JUSTICE

Paul Touvier entendu par le juge Getti

Paul Touvier, l'ancien chef des renseignements de la milice de Lyon, inculpé en mai 1989 de crime contre l'humanité, a été entendu, mardi 10 juillet, par le juge parisien Jean-Pierre Getti. Les auditions ont débuté au collège Saint-Marc à Lyon où les sept otages juifs désignés par Touvier et fusillés en représailles à l'exécution par la Résistance du collaborateur Philippe Henriot avaient été interrogés en 1944. Paul Touvier a ensuite été confronté pendant plusieurs heures à d'anciens résistants dont M. Henri Jeanblanc, responsable de l'armée secrète de la Loire, qui assure l'avoir reconnu. Dans la soirée, il a été ramené à la prison de Fresnes où il est incarcéré depuis le 24 mai 1989.

DROIT DES MINEURS

Les réactions syndicales

Le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES) accueille favorablement le projet de réforme du droit des mineurs présenté le 10 juillet par la chancellerie (*le Monde* du 11 juillet). Pour ce syndicat, *« cette remise en chantier globale est d'une grande portée »*, mais ne pourra prendre tout son sens que si les moyens nécessaires sont dégagés dans le prochain budget.

L'Association des magistrats de la jeunesse et de la famille est bien plus réticente, qui croit pouvoir faire une comparaison avec *« la technique utilisée par Alain Peyrefitte dans la loi « sécurité et liberté »*. Le projet marquerait, selon cette association, un retour *« à un pénalisme classique et anachronique »*, et *« ferait du mineur un inculpé ou un prévenu comme les autres, exclusivement jugé et traité en fonction de ce qu'il a fait et non plus de ce qu'il est »*.

POLICE

Un enquêteur condamné pour proxénétisme

Robert Besenval, qui était enquêteur de police au commissariat Bel-Air de Paris (XIIe) en 1984, a été condamné à deux ans d'emprisonnement, de privation de droits civiques et d'interdiction de séjour pour proxénétisme aggravé, lundi 9 juillet, par la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Robert Besenval, quarante-cinq ans, a été reconnu coupable d'avoir mis sa maîtresse en relation avec un de ses amis proxénète. Le policier contraignait la prostituée à lui remettre de l'argent, et rendait service au proxénète en dissimulant les procédures dont celui-ci faisait l'objet.

RÉFORME HOSPITALIÈRE

Les conclusions de la consultation nationale

Les responsables de la mission ministérielle sur la réforme hospitalière ont rendu publiques, mardi 10 juillet, les conclusions de la consultation nationale à laquelle près de 10 000 personnes ont participé ces dernières semaines. Sur le fond, ces conclusions n'apportent que peu de changements au rapport rédigé par les membres de cette mission et qui doit servir de base au prochain projet de loi de réforme hospitalière (*le Monde* du 11 avril). La mission souligne notamment la nécessité de modifier *« le fonctionnement interne des établissements pour permettre une meilleure communication, un véritable dialogue et une réelle participation de tous aux décisions »*. *« La loi devra préciser la définition et le champ d'action du service infirmier »*, soulignent les membres de la mission, qui insistent d'autre part sur le *« rééquilibrage »* des secteurs de l'hospitalisation publique et des établissements privés à but lucratif. Pour ces derniers, des mesures seront prévues (transparence de la gestion, forfaitisation de certaines dépenses, révision des critères d'agrément, etc.), des mesures complémentaires devant par ailleurs être prises pour que, grâce à *« un contrôle médical plus efficient »*, on parvienne dans ce secteur *« à une meilleure maîtrise de l'évolution des dépenses de l'assurance-maladie »*.

ESPACE

Un satellite brésilien pour Ariane

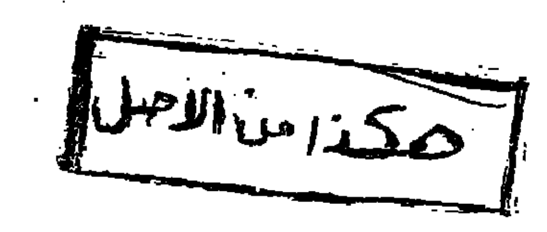
Le lanceur européen Ariane devrait, en 1992, placer sur orbite le premier satellite brésilien de télédétection, qui devait à l'origine être porté par le futur lanceur brésilien (VLS). Lundi 9 juillet, le directeur d'ingénierie et technologie de l'Institut national de recherche spatiale brésilien, M. Mucio Robert Dias, a en effet reconnu que le VLS, retardé par les limitations aux transferts de technologie imposées par les pays développés, ne pourrait pas être prêt avant 1993 ou 1994. Alors que le premier satellite national de télédétection, d'un poids de 115 kg, sera monté dès 1991. Selon les déclarations de M. Dias, la décision d'avoir *« recours à un lanceur étranger »*, qui doit être arrêtée à l'échelon gouvernemental dans les prochains jours, ouvre la voie à tous les lanceurs actuellement disponibles, européens, chinois, soviétiques et américains. Mais selon les milieux spécialisés, la fusée européenne Ariane est la grande favorite, du fait des associations passées et des tranferts de technologie consentis. – (AFP.)

Deux astronautes suspendus pour indiscipline

Pour la première fois de son histoire, la NASA a suspendu de vols spatiaux et d'entraînement deux de ses astronautes commandants de bord pour violation des règles de sécurité, a annoncé, mardi 10 juillet, l'agence spatiale américaine. Les règlements de la NASA, depuis le 21 juin 1988, interdisent en effet toute activité de loisir *« risquée »* aux membres de son corps d'astronautes devant participer à des vols de navette, quelle qu'en soit la date.

Le commandant Robert Gibson, quarante-trois ans, a été suspendu pour un an, après que son avion de voltige fut entré samedi dernier en collision avec un autre – dont le pilote a été tué – lors d'un meeting aérien dans le Texas. Malgré trois missions spatiales en 1984, 1986 et 1988, il ne pourra donc participer à une prochaine mission en 1992.

Le capitaine David Walker, quant à lui, a été suspendu pour deux mois à la suite de plusieurs infractions, dont une collision évitée de justesse, en mai 1989 entre son appareil d'entraînement et un avion de ligne. Agé de quarante-six ans, il a participé à deux vols de navette en 1984 et 1989. Il ne pourra commander le prochain vol, prévu pour mars 1991. – (AFP.)



2 Le Monde • Jeudi 12 juillet 1990 •••

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Dès cet été

La base de Creil abritera l'unité française de contrôle du désarmement

Fermée depuis 1985 pour raison d'économie, la base de Creil (Oise) vient d'être réactivée pour abriter, dès cet été, l'unité française qui est chargée de contrôler l'application des mesures de désarmement en Europe, *décidées à Vienne*, et pour accueillir, à partir de 1992, le centre de traitement du renseignement d'origine spatiale (grâce au satellite Helios), puis électromagnétique (avec les avions-radars AWACS). A terme, la base de Creil pourrait devenir la plaque tournante de l'observation militaire.

Comme l'avait proposé le général Roger Pessidous dans un rapport au gouvernement (*le Monde* du 13 janvier), la France a prévu de constituer un corps de cent cinquante spécialistes venus de plusieurs horizons professionnels chargé de s'occuper de vérifier à l'étranger l'application des mesures de désarmement dans le cadre des négociations de Vienne.

Le corps de ces vérificateurs du désarmement sera, de surcroit, chargé d'accompagner en France les contrôleurs des autres pays signataires qui, à leur tour, voudraient venir sur place inspecter comment ces mesures y sont aussi appliquées.

Cette unité française de vérification et de contrôle sera stationnée, dès cet été, à Creil, sur un terrain désaffecté depuis 1985 et devenu la base 110 « *Guy de la Horie* » de l'armée de l'air. Le détachement de ces *spécialistes sera placé* sous les ordres d'un colonel, ancien attaché militaire à Moscou. A partir de 1992, la même base de Creil *devrait abriter le centre Helios*, du nom des satellites de reconnaissance que la France s'apprête à lancer en coopération avec l'Espagne et de l'Italie. L'armée de l'air a reçu, en effet, la mission de faire fonctionner ce qu'on appelle « les segments-sol » de ce système *d'observation spatiale à des fins* militaires, pour ses propres besoins, ceux des deux autres armées et du gouvernement. Concrètement, elle est chargée de recueillir, de mettre en forme et de commencer à interpréter – à un premier niveau – les images obtenues *par ces satellites-espions*.

On estime à environ cent cinquante spécialistes le nombre des personnels requis pour cette tâche sur la base de Creil.

Ultérieurement, à une date qui n'a pas été précisée, la même base *pourrait recevoir le renseignement* recueilli par les quatre avions-radars AWACS que la France a achetés à Boeing et qui sont destinés à la détection aérienne à basse altitude. Le premier exemplaire de ces avions sera opérationnel en 1991 depuis la base d'Avord (Cher) où *toute la flotte devrait être stationnée*. Normalement, le renseignement obtenu par ces AWACS sera interprété au commandement de la défense aérienne enterré à Taverny (Val d'Oise). Mais des « indices d'alerte », comme les appellent les experts, qui sont rassemblés par ces radars volants devraient être communiqués à Creil, de façon à pouvoir y « recouper » le renseignement militaire d'origines diverses.

Ainsi, la base aérienne 110 tendra à devenir un pôle du renseignement spatial et électromagnétique, *en liaison* avec d'autres sources techniques et humaines à des fins militaires.

PARIS

A l'étroit dans ses murs

Sciences-Po n'exclut pas de déménager

Sciences-Po ne sera peut-être pas toujours « l'école de la rue Saint-Guillaume ». Situé entre le quartier des ministères et Saint-Germain-des-Prés, l'Institut d'études politiques de Paris se trouve aujourd'hui très à l'étroit dans ses locaux du septième arrondissement. D'où des projets de déménagement qui, pour être seulement à l'état d'ébauche, n'en sont pas moins envisagés avec sérieux.

Le nouvel emplacement lui-même est encore incertain puisqu'il s'agirait du futur ensemble universitaire de Tolbiac dont les travaux sont loin d'être commencés. Une partie des activités de Sciences-Po pourraient être, dans un premier temps, décentralisées à proximité de cette « nouvelle Sorbonne » prévue sur le site de la bibliothèque de France. Ce déplacement, qui concernerait l'école doctorale, la formation continue et les centres de recherche de l'IEP, ne se ferait pas, en tout état de cause, avant cinq ou six ans.

A plus long terme, les responsables de Sciences-Po n'excluent pas un déménagement de la totalité de l'Institut. *« Pour le moment, nous sommes encore dans la phase des négociations préliminaires*, explique M. Alain Lancelot, directeur de l'IEP. *Nous ne changerons pas de lieu sans un véritable projet architectural et nous souhaiterions que le gouvernement prenne en charge une partie du financement. »* Des discussions sont aussi en cours avec la Ville de Paris, notamment sur les aspects immobiliers du projet.

En attendant, Sciences-Po continue de fonctionner dans ses locaux actuels où défilent chaque année près de cinq mille étudiants (soit environ huit cents de plus qu'il y a dix ans) et trois mille personnes inscrites en formation continue. Dans l'hypothèse d'un déménagement, ce sont plus de 40 000 mètres carrés qui seraient nécessaires pour loger tout ce monde, contre les 25 000 aujourd'hui disponibles rue Saint-Guillaume.

R. R.

Les projets du nouveau concessionnaire

Le Parc des Princes recyclé

Le Parc des Princes change de mains. Le Conseil de Paris a adopté au cours de sa séance du mardi 10 juillet la convention qui lie pour une durée de huit ans la Ville de *Paris, propriétaire du stade, et* le nouveau concessionnaire, la Société d'exploitation sports-événements (SESE). Le contrat avec les concessionnaires précédents, les fédérations de football et de rugby, qui ont souhaité se désengager, arrivait à expiration le 30 juin dernier.

La SESE est née d'une association du groupe Perrier, qui gérait déjà les activités commerciales du Parc, et de Sport Europe Publicité-Média Foot, dont le patron est M. Jean-Claude Darmon. Le PDG de la SESE sera M. Michel Jazy.

Aux termes du nouveau contrat, la Ville de Paris ne sera plus l'interlocuteur direct du monde sportif et n'aura plus, par exemple, à régler des problèmes des dates de match. En revanche, elle percevra une redevance minimale de 4,28 millions de francs basée sur le chiffre d'affaires et le résultat. Elle consacrera annuellement une somme de 2,5 millions de francs aux travaux que le nouveau concessionnaire s'est engagé à effectuer au cours des trois prochaines années, pour un montant total de 29 millions et demi de francs (hors taxes).

La nature de ces travaux sera définie en accord avec la Ville. L'idée est de donner au Parc une vocation plus polyvalente, c'est-à-dire moins exclusivement sportive. Celle-ci ne sera pas abandonnée, et la nouvelle convention prévoit notamment que le concessionnaire redistribuera une partie du produit de la régie publicitaire aux utilisateurs actuels que sont les fédérations de football et de rugby ainsi que les deux clubs parisiens : Paris-Saint-Germain et Racing-Paris 1. Mais un second restaurant sera construit, ainsi qu'un cinéma, de nouveaux ascenseurs, des boutiques commerciales et, probablement, des practices de golf.

Ainsi pourrait se confirmer, après *celle du Parc omnisports* de Bercy, qui accueille des manifestations artistiques, une évolution des grands équipements sportifs vers la multifonctionnalité. Une étude réalisée par CSA à la demande du maire de Paris à propos du « grand stade » *conclut à la même exigence.*

CHARLES VIAL

Les expulsions dans la capitale

M. Jean Tibéri condamne l'attitude du médiateur

Le Conseil de Paris a évoqué, mardi 10 juillet, la situation des expulsés. Le premier adjoint au maire de Paris, M. Jean Tibéri, a critiqué les termes de la lettre remise la semaine dernière à M. Michel Rocard par M. François Bloch-Lainé, chargé par le chef du gouvernement d'une médiation dans cette affaire. M. Tibéri a jugé *« inadmissible » le passage de la lettre dans lequel* M. Bloch-Lainé écrit que l'autorité directrice en matière d'expulsion et de relogement devrait être, à son avis, *« celle de l'Etat » (le Monde* daté 8-9 juillet). *« Cela voudrait dire*, a déclaré M. Tibéri, *que les élus ne seraient pas aptes à assurer l'intérêt général.» Je regrette*, a-t-il ajouté, *que les élus socialistes n'aient pas condamné les propos de M. Bloch-Lainé tendant à enlever aux élus locaux et aux maires des pouvoirs issus de la loi de décentralisation.»*

Pour sa part, le président du groupe socialiste au Conseil de Paris, M. Georges Sarre, a affirmé *« partager pleinement le jugement du médiateur sur les réticences « surprenantes » de la Ville à trouver des solutions de relogement intra-muros». « La Ville de Paris*, a-t-il encore déclaré, *se comporte comme si la gestion des attributions de logements avait pour seule finalité le privilège clientéliste, excluant ceux qui auraient le plus besoin d'un logement social.»*

□ **La Terre frôlée par un astéroïde.** – Un astéroïde baptisé 1990 MF a frôlé la Terre, mardi 10 juillet, à 4,8 millions de kilomètres de distance . Annoncée par le Jet Propulsion Laboratory américain de Pasadena (Californie), ce passage, comparé à ceux des multiples astéroïdes qui s'aventurent à travers l'orbite terrestre, est l'un des plus rapprochés enregistrés au cours des cinquante dernières années. – *(AFP.)*

COMMUNICATION

Selon une étude du « Times Mirror Center »

Les jeunes Américains s'intéressent de moins en moins à l'information

WASHINGTON

correspondance

L'abondance des informations diffusées dans les journaux, à la radio et à la télévision, sans oublier les nouveaux systèmes de diffusion à domicile, n'a pas, semble-t-il, stimulé la curiosité des jeunes générations d'Américains. Ce serait même l'inverse, si l'on en croit une étude récente publiée par le *Times Mirror Center* sous le titre *« L'âge de l'indifférence.* » En effet, selon cette étude, les jeunes Américains *« connaissent moins les problèmes de l'actualité, s'y intéressent moins et lisent moins de journaux que les générations des cinq dernières décennies »*.

Selon un sondage Gallup, en 1965, 67 % des moins de trente ans affirmaient avoir lu le journal de la veille. D'après l'étude du *Times Mirror*, cette proportion est aujourd'hui de 30 %, et la télévision n'a que partiellement compensé la désaffection de la presse écrite : 41 % de jeunes (52 % en 1965) déclarent avoir regardé la veille un journal télévisé.

Le dernier sondage souligne que, dans les années 40, 50 et 60, les jeunes partageaient l'intérêt de leurs aînés pour des événements importants, comme les débats controversés de la commission d'enquête McCarthy sur la « chasse aux communistes », l'affaire du Watergate, la guerre du Vietnam. Mais, à partir de 1975, et peut-être parce que le scandale du Watergate et la guerre du Vietnam les avaient perturbés, les jeunes se sont, en quelque sorte, « débranchés » de l'actualité. Dépolitisés, ils se sont repliés sur eux-mêmes.

Apathie politique

Ni la destruction du mur de Berlin, ni les changements majeurs intervenus en Europe centrale et orientale, ni l'exécution des Ceausescu ne semblent avoir arraché les jeunes générations à cette indifférence. Toutefois, l'écrasement de la révolte des étudiants en Chine, le vingtième anniversaire de Woodstock et la libération de Mandela ont retenu leur intérêt, ainsi que l'explosion du navette spatiale Challenger ou les raids aériens sur la Libye.

Les grands événements sportifs et la controverse sur l'avortement sont également suivis avec intérêt par les jeunes. Ils sont en revanche, pour *40 % d'entre eux, incapables d'identifier* le chancelier Kohl. Les conclusions du dernier sondage rejoignent en fait celles de l'enquête menée entre 1987 et 1988 par la National geographic society, établissant que le pourcentage de jeunes capables de localiser l'Europe sur la carte du monde était tombé de 45 à 25 %. Autres informations tirées de ce sondage : seuls 36 % d'électeurs de dix-huit à trente ans ont voté aux élections présidentielles de 1988. Et si 56 % de leurs aînés critiquaient le gouvernement, 34 % seulement des jeunes de moins de trente ans expriment aujourd'hui des critiques ; 70 % d'entre eux, par exemple, considèrent que Reagan a été un président remarquable, alors que 56 % de leurs aînés ne partagent pas cette opinion. En définitive, il ressort de l'étude du *Times Mirror* que les jeunes de moins de trente ans sont conformistes et vulnérables, et qu'ils sont devenus une proie rêvée pour les manipulateurs d'opinion.

HENRI PIERRE

Quatorze sociétés créent Vision 1250

L'ambassadeur de la TVHD européenne

Réunis le 11 juillet à Strasbourg, les représentants de quatorze sociétés européennes devaient constituer officiellement un Groupement d'intérêt économique européen (GIEE), dont le but est de promouvoir l'avènement de la télévision haute définition aux standards européens HD-MAC. Ce GIEE, constitué à l'initiative de la Commission européenne, est baptisé Vision 1250, car la norme européenne de TVHD est basée sur des images composées de 1250 lignes (au lieu des 625 lignes des téléviseurs PAL ou SECAM actuels). Les Japonais, pour leur part, proposent une norme de TVHD basée sur des images de 1125 lignes (*le Monde* du 5 juin). Le rôle de Vision 1250 sera de gérer les – rares – équipements de production TVHD disponibles en Europe, en les mettant à la disposition des professionnels de l'image. Ces matériels resteront en général détenus par les industriels qui les fabriquent, dans le cadre du programme Eurêka 95. Après une première phase expérimentale, l'enjeu est maintenant en effet de constituer des stocks de programmes dans tous les genres, et de préparer les prochaines étapes de l'introduction de la TVHD.

Après des films et des clips, la couverture du 14 juillet du Bicentenaire à Paris, des démonstrations de sport en direct lors du Mondiale italien (*le Monde* des 24-25 juin), les Européens prévoient de couvrir en 1992 les Jeux olympiques de Barcelone et d'Albertville, ainsi que l'Exposition universelle de Séville. Ces images seront retransmises vers 1 000 téléviseurs haute définition répartis dans des lieux publics. Le calendrier adopté en 1989 prévoit ensuite, aux alentours de 1995, le démarrage des diffusions régulières en TVHD par satellite.

La constitution de Vision 1250, qui élargit à l'échelle européenne les actions déjà menées par le GIE français International HD, ne s'est pas faite *sans difficulté, en raison des* intérêts parfois divergents des acteurs. Le GIEE regroupe à la fois des diffuseurs (comme la BBC, BSB ou Thames TV en Grande-Bretagne, la RAI en Italie, le groupement de chaînes françaises OFRT), des producteurs (SFP française, BHDTV ou Unitel allemands...), des opérateurs de télécommunications (France Télécom) et des industriels (notamment Philips, Thomson, Nokia, BTS, Laser Creation). D'autres sociétés comme la Bundespost devraient rejoindre prochainement ce premier noyau. La composition des organes de direction de Vision 1250 reflètera d'ailleurs un équilibre délicat : la présidence devait échoir à un allemand, M. Kurt Schips de BTS, la présidence de l'assemblée générale au vice-président de la RAI, M. Massimo Fichera, et la direction générale au français, M. Michel Oudin, de la SFP. A l'occasion de sa création, Vision 1250 organise à Strasbourg des démonstrations, avec notamment un film sur la ville et les activités du Parlement européen, et une rétrospective des meilleurs moments de la Coupe du monde de football.

M. C. I.

Le comptage de l'audience des chaînes de télévision

Le CESP reconnaît la fiabilité du Motivac

Attendus impatiemment par les professionnels, les premiers résultats de l'audit du Motivac attestent une très grande fiabilité de l'appareil pour le comptage des audiences de la télévision. Un bon point crucial pour son promoteur, M. Jean-Louis Croquet, qui, après les Etats-Unis, espère l'installer au Japon et dans les pays européens.

Il ne s'agit que d'une première étape et le Centre d'étude des supports de publicité (CESP), chargé de réaliser l'audit du Motivac – ce système révolutionnaire de mesure d'audience conçu par la société Bertin et pour l'instant unique au monde – multiplie les précautions de langage. Prudent presque à l'excès, comme effrayé par la responsabilité qui lui est ainsi attribuée. Placé en position d'arbitre, c'est en effet à lui, *via* son comité scientifique de dix-huit membres, de juger de la fiabilité de ce nouvel appareil apparu ces derniers mois, tel un trublion, dans un marché ultra-fermé.

A lui de reconnaître si, comme le prétend son promoteur, le Motivac sait compter avec exactitude les personnes postées devant leur téléviseur (sans que celles-ci aient besoin de signaliser techniquement leur présence comme dans les systèmes utilisés par Nielsen ou Médiamétrie). A lui de dire aussi s'il peut les qualifier, c'est-à-dire déduire, par un système-expert, les caractéristiques des téléspectateurs (âge, sexe, etc.).

L'enjeu, on le sait, est de taille. Car à l'heure où les télévisions commerciales se multiplient, la mesure d'audience fait figure de clé de voûte du système. C'est sur elle que s'appuient agences et centrales d'achat pour déterminer la répartition de leurs investissements dans les médias, les régies des chaînes pour établir une tarification des espaces publicitaires et même les programmateurs pour jauger la réussite de leur grille. Autant dire l'importance du marché de la mesure d'audience et l'attention particulière dont il fait l'objet. N'y rentre pas qui veut.

L'arrivée du Motivac est accueillie avec beaucoup de suspicion. Non seulement parce le marché français est partagé depuis de nombreuses années par deux sociétés, Médiamétrie et Nielsen. Mais aussi parce que le nouveau système révise souvent à la baisse l'audience des chaînes dont certaines sont actionnaires de Médiamétrie. Sûr de son avance technologique, le Motivac a donc souhaité l'audit du CESP. Un audit dont un état des premiers travaux vient tout juste d'être publié. Les tests ont eu lieu à Paris, dans les locaux du CESP, et à Aix-en-Provence, chez Bertin, où est fabriqué l'appareil. Des conditions de « laboratoire » donc, selon des scénarios précis et minutés, qui, sans pouvoir rendre compte parfaitement de toutes les situations d'écoute des foyers français, *« ont toutefois permis*, selon le CESP, *d'explorer l'exactitude du système de comptage en fonction de comportements d'écoute parfaitement identifiés »*. Les résultats obtenus en comparant la situation réelle à l'enregistrement fait au même moment par Motivac montrent, écrit le CESP, que *« le dénombrement des téléspectateurs est effectué avec une très grande exactitude (de l'ordre de 94 %) ». Un calcul du score global* de la mesure par rapport à l'observation a même abouti succcessivement aux chiffres de 97,08 % et 99,99 % !

« Un score remarquable, fabuleux, sans doute très supérieur aux systèmes en vigueur ! », commente un expert qui imagine déjà d'autres applications possibles du Motivac. *« Un score impressionnant »*, admet un membre du conseil, qui souligne cependant quelques perturbations apparues dans certaines *situations difficiles (nombre* important de téléspectateurs, mouvements rapides et répétés, grand éloignement par rapport au téléviseur). Perturbations dont l'incidence, à ce stade de l'audit, n'a pu être encore quantifiée, mais qui ne devrait pas altérer notablement les résultats.

Restent d'autres tests à effectuer, ainsi que l'examen de l'aptitude du Motivac à « qualifier » les auditoires. Reste aussi à Télémétric, la société qui commercialise l'appareil, à poursuivre les quelques changements prônés par le CESP pour améliorer la représentativité de son panel. Les premiers résultats de l'audit ont cependant de quoi satisfaire M. Jean-Louis Croquet qui, en discussion avancée avec les télévisions japonaises, danoises et portugaises et sur le *point d'implanter Motivac* en Grande-Bretagne, en Italie et en Espagne par le biais de filiales, piaffe de voir des chaînes françaises s'abonner enfin. Les tests du CESP pourrait les y pousser.

Même si certaines organisations de publicitaires et d'annonceurs mettent déjà en cause la compétence du centre et annoncent leur intention de demander prochainement – mais cette fois à qui ? – une super-expertise.

ANNICK COJEAN

□ **« Les Echos » créent une régie publicitaire avec Interdéco (Hachette).** – Le groupe de presse économique et médicale Les Echos vient de créer une régie publicitaire avec Interdéco, l'un des pôles de régie du groupe *Hachette*. Le capital de cette nouvelle régie est détenu à 66 % par Les Echos et à 34 % par Interdéco. Son objectif sera de favoriser le développement des journaux économiques et financiers du groupe passé il y a deux ans dans les mains du conglomérat britannique Pearson. Interdéco s'occupe déjà de la régie de vingt-trois autres titres et a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs, dont 25 % est le fait de journaux extérieurs à Hachette et Filipacchi.

SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

Claveyrolat et Pensec, la modestie triomphante

SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

de notre envoyé spécial

Le soleil au rendez-vous, la journée s'annonce belle, mardi 10 juillet. A peine oubliées les riches demeures des rives du lac Léman, les coureurs s'engagent entre les montagnes. Ils partent à l'assaut de ces cols qui ont forgé l'histoire de l'épreuve. Ici plus question de musarder, il faut « mouliner » jusqu'à perdre haleine.

Pour gagner l'étape, pour avoir une chance de remporter l'épreuve, les athlètes du vélo doivent attaquer ou au moins ne pas laisser quelques francs-tireurs les distancer. Tous les directeurs sportifs leur ont répété ces consignes simples avant le départ, tous leur ont suggéré de placer un démarrage au bon moment.

Mais quel est le bon moment dans une étape de 118 kilomètres, qui ne comporte que montées et descentes à partir de la ville de Cluses ? Thierry Claveyrolat, le coureur de la formation RMO, a choisi de fausser compagnie au peloton au pied du premier col. Un pari audacieux, à 40 kilomètres du départ, une *« occasion qu'il fallait saisir »*, selon l'intéressé.

Et voilà le gaillard, vêtu de vert et blanc, qui insiste sans s'occuper d'un Italien et de quelques autres qui tentent de suivre sa roue. Le col de la Colombière est son hors-d'œuvre et il souhaite le gravir seul, à son rythme. Au lieu-dit le Reposoir, il n'a même pas un regard pour la solide Chartreuse qui domine la vallée de la Béol. Il poursuit son effort, enchaînant les virages sans le moindre signe de fatigue.

Maintenant il est seul, au milieu des motards et des voitures de commissaires, et il voit cette trouée dans la montagne, qui, là-haut, à 1600 mètres d'altitude, indique le passage. C'est ce point, où s'agite des formes humaines, qu'il veut atteindre. C'est ce col qu'il veut passer le premier, pour montrer à tous qu'il est un grimpeur capable de se fixer des challenges et de les gagner sans faiblir.

Avec trente-cinq secondes d'avance au sommet, Thierry Claveyrolat sait qu'il a marqué un premier point, mais également que l'affaire n'est pas conclue. Il risque le tout pour le tout. Il plonge, balançant son vélo de droite à gauche au gré des courbes, sans peur de la chute, sans crainte du ravin. Une course folle jusqu'à la vallée pour être, encore, le premier à attaquer les pentes du col des Aravis.

L'homme et l'équipe

A ce moment, il réalise que la passe de trois est possible, que cette ascension finale du Betex à Saint-Gervais-les-Bains, il doit aussi l'emporter. Poussé par cette jubilation qui l'envahit à l'approche de la victoire, il se sent plus léger. Encouragé par Bernard Hinault, qui se porte souvent à sa hauteur pour lui donner le temps de ses rivaux, il « enroule » sans forcer. Il se présente à la foule, massée le long des derniers kilomètres, aussi frais que s'il pédalait encore dans les rues de Genève.

Thierry Claveyrolat termine sa course solitaire en franchissant la ligne d'arrivée une minute cinquante-quatre secondes avant ses poursuivants immédiats. Le Dauphinois n'est pas homme à se laisser emporter par un succès. A peine descendu de vélo, il est le premier à expliquer : *« Cette victoire ne doit rien au hasard, elle est le résultat d'une intense préparation hivernale faite de jogging, de séances de musculation et même de football. Elle est surtout la sanction du travail de toute une équipe bien soudée. »*

Le coureur de trente et un ans ne cherche pas à jouer les modestes. Il tente simplement d'expliquer ce que sept ans de professionnalisme lui ont appris. Il raconte sa tactique : *« Dans une étape courte comme celle d'aujourd'hui, je savais qu'en partant dans le premier col il y avait moyen de tenir jusqu'au bout. »* Il fait part de son souhait de réitérer l'aventure chez lui à l'Alpe d'Huez. Et puis il est tellement heureux de devenir ce roi, même pour un jour, car il pense que maintenant il ne sera plus *« catalogué seulement comme un coureur du Dauphiné Libéré »*.

Thierry Claveyrolat fait partie de ces coureurs au passé universitaire, qui ne s'expriment pas seulement avec leurs jambes. Il est capable d'analyser son échec de l'an dernier dans le Tour, à la suite d'une fracture du poignet avant les Pyrénées, comme de convaincre que l'âge et la réflexion lui ont permis *« mentalement de franchir un palier décisif »*. Equipier il est, équipier il reste en affirmant que le plus important n'est pas sa victoire mais la troisième place de son chef de file Charly Mottet. *« Notre ambition est que Charly soit sur le podium aux Champs Elysées »*, assure le lutteur de l'ombre.

Il rejoint son compagnon Ronan Pensec, lorsque le coureur breton, aujourd'hui tout de jaune vêtu, affirme *« qu'être équipier n'est pas un sot métier, l'essentiel pour une formation est qu'elle gagne »*. Ces deux porteurs d'eau se retrouvent propulsés, mardi 10 juillet, sur le devant de la scène du Tour. Ils n'ont volé la place de personne, ils ont simplement joué intelligemment leurs cartes dans une partie où les vedettes, à force de s'observer, oublient d'abattre leur jeu.

Ronan Pensec, en grignotant des secondes lors du contre-la-montre puis en se faufilant dans le peloton de chasse en montagne, a, le jour de son vingt-septième anniversaire ravi le maillot de leader au Canadien Steve Bauer. Il montre là un sens tactique parfait au service d'une condition physique exemplaire (*le Monde* daté 8-9 juillet). Finalement le Tour de France cycliste est une épreuve sportive comme les autres, elle réussit aux coureurs qui ont su s'y préparer et qui ont pu ainsi passer à l'offensive au moment adéquat.

SERGE BOLLOCH

Les classements

Tour de France, 10e étape Genève-Saint-Gervais-Mont Blanc :

1. Eric Claveyrolat (Fra), 118,5 km en 3 h 24 min 31 s (moyenne 34,764 km/h) ; 2. Uwe Ampler (RDA) à 1 min 54 s ; 3. Charly Mottet (Fra) à 1 min 54 s ; 4. Jose Montoya (Col) à 2 min 10 s ; 5 Marino Lejaretta (Esp) à 2 min 10 s.

Classement général individuel :

1. Ronan Pensec (Fra) 42 h 44 min 4 s ; 2. Claudio Chiappucci (Ita) à 50 s ; 3. Steve Bauer (Can) à 1 min 21 s ; 4 . Frans Maassen (P-B) à 2 min 27 s ; 5. Raul Alcala (Mex) à 7 min 2 s ; 6. Uwe Ampler (RDA) à 9 min 22 s ; 7. Guido Winterberg (Sui) à 9 min 51 s ; 8 Greg LeMond (E-U) à 9 min 52 s 9. Sean Kelly (Irl) à 9 min 58 s 10. Erik Breukink (P-B) à 10 min 15 s.

FOOTBALL : cinq ans après leur exclusion

Le retour des clubs anglais en Coupes d'Europe

Les clubs de football anglais pourront de nouveau participer aux différentes compétitions européennes, cinq ans après leur exclusion à la suite du drame du Heysel. L'Union européenne a annoncé la levée de leur suspension, mardi 10 juillet, à Genève. Une telle décision comporte bien des risques.

Montpellier jouera-t-il contre Manchester United et Bordeaux contre Aston Villa ? A la veille du tirage au sort des différentes Coupes d'Europe de football, mercredi 11 juillet, à Genève, de tels matches étaient devenus envisageables. Réuni mardi en Suisse, le Comité exécutif de l'Union européenne de football (UEFA) a annoncé la levée de la suspension qui pesait sur les clubs anglais depuis le drame du Heysel en mai 1985 à Bruxelles.

Cinq ans après la mort de trente-neuf personnes lors du match Liverpool-Juventus de Turin, l'Europe du football se prépare donc à accueillir de nouveau les joueurs anglais et leurs supporters. Les équipes de Manchester United (Coupe des vainqueurs de Coupes) et Aston Villa (Coupe de l'UEFA) seront les premières à bénéficier de cette mesure. Liverpool, champion en titre, devra patienter trois ans de plus pour avoir été à l'origine du drame.

Un très grand risque

Le football anglais est ainsi récompensé de la relative bonne conduite de ses supporters en Italie lors de la Coupe du monde. Hormis quelques sérieuses échauffourées en Sardaigne (*le Monde* du 19 juin) et divers incidents par la suite à Turin (souvent provoqués par des Allemands ou des Italiens), les cinq à six mille supporteurs de l'équipe nationale se sont plutôt bien comportés. L'interdiction de la vente d'alcool avant et après les matches, tout autant qu'un imposant dispositif de sécurité ont permis d'éviter des incidents plus graves.

Les deux équipes « cobayes », Manchester United et Aston Villa, sont, toutes les deux, suivies par un nombre très important de supporters. Ceux de Manchester, beaucoup moins violents qu'ils ne l'étaient dans les années 70, seront probablement trois ou quatre mille pour le premier match de leur équipe sur le continent. Ceux d'Aston Villa (un club de Birmingham), bien qu'impliqués à plusieurs reprises dans des actes de violence en Belgique et aux Pays-Bas au début des années 80, sont devenus moins dangereux. La décision de l'UEFA, prise avec l'accord du gouvernement britannique, est-elle pour autant judicieuse ? Du point de vue sportif, elle sera incontestablement bénéfique. En leur absence, les trois compétitions continentales de clubs s'étaient dévaluées, jusqu'à devenir la chasse gardée d'un seul pays, l'Italie, victorieuse cette année dans les trois épreuves. Les Anglais, après un temps de réadaptation, mettront sans doute à mal la suprématie du Calcio.

Le « gouvernement » du football européen, s'il redonne ainsi un plus bel éclat à ses compétitions, prend malgré tout un très grand risque. En effet, le phénomène du hooliganisme en Angleterre ne s'est nullement éteint avec la suspension des équipes de ce pays. La violence du football est profondément ancrée dans toute une frange de la jeunesse, celle-là même qui s'est manifestée en déclenchant des émeutes dans plusieurs villes du pays après l'élimination de son équipe par la RFA (*le Monde* du 7 juillet).

Bien que les incidents soient de plus en plus rares dans les tribunes, placées sous surveillance vidéo, ils restent fréquents à l'extérieur des stades. Les émeutes provoquées, pendant deux jours, par des supporters de Leeds à Bournemouth, juste avant la Coupe du monde, l'ont prouvé. La présence en Italie de nombreux « durs », que la police anglaise n'a pas su filtrer, a également confirmé la tendance à la « spécialisation » de certains militants d'extrême droite.

A supposer que le problème du hooliganisme soit réglé en Angleterre – ce qui n'est pas le cas, – le risque de dérapage resterait très grand. En effet, les jeunes Britanniques seront inévitablement « attendus » par leurs homologues continentaux toujours plus motivés par leur équipe de club que par leur sélection nationale (notamment aux Pays-Bas, en Belgique et en Italie).

Le moindre match, que ce soit aux Pays-Bas, en Italie, en RFA, en Grèce, en Yougoslavie, pourra donc être classé à « hauts risques » car attendu par les casseurs du cru comme « l'événement de l'année ». L'UEFA en a certainement conscience. Sans doute compte-t-elle sur le soutien de la police anglaise et des autorités des pays hôtes. L'interdiction de la vente d'alcool pourrait par exemple être suggérée.

Reste que la venue d'une équipe anglaise nécessitera d'importantes mesures de sécurité. Le dispositif mis en place pour l'ensemble du Mondiale (cinquante-deux matches) a mobilisé cinquante mille hommes pour un coût global de 370 dix millions de francs. C'est dire le prix à payer pour assurer le déroulement normal d'une rencontre de football.

PHILIPPE BROUSSARD

Les réactions à Londres

« Fini l'exil ! »

LONDRES

de notre correspondant

Les milieux politiques et la presse britannique ont applaudi la décision de l'Union européenne de football association (UEFA) de réintégrer dans les compétitions européennes deux clubs anglais de football, Manchester United et Aston Villa.

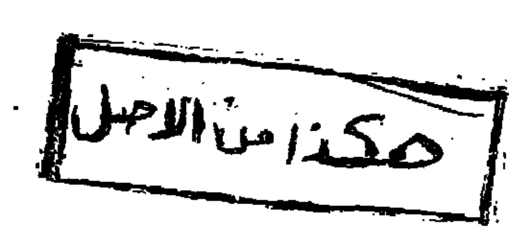
« Il s'agit d'une occasion unique pour les clubs anglais. Une nouvelle ère s'ouvre pour eux en Europe. » Le ministre britannique des sports, M. Colin Moynihan, n'a pas caché sa jubilation, mardi 10 juillet, après que l'UEFA eut accepté ses recommandations. *« Fini l'exil ! »* : à l'image de l'*Evening Standard*, le quotidien londonien du soir qui consacre sa manchette à l'événement, la presse dans son ensemble a approuvé ce retour en Europe qui intervient cinq ans après le drame du Heysel.

Les éditorialistes ont constaté que les efforts des autorités pour lutter contre le fléau du hooliganisme à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières ont été payants. La relative bonne conduite des supporters anglais lors du Mondiale italien, l'excellente coopération établie entre Scotland Yard et les services de police du continent, ont été les principaux arguments avancés par M. Moynihan pour justifier la levée de l'interdiction. Que la Grande-Bretagne ait perdu le triste privilège du hooliganisme des stades n'a pas manqué de faciliter la décision des instances européennes.

Interdiction de la vente des boissons alcoolisées avant le match, encadrement des supporters par des bobbies spécialement entraînés, forte présence policière aux points stratégiques : dans son rapport à l'UEFA, M. Moynihan préconise la mise en place de mesures de sécurité similaires à celles prises cet été dans la péninsule. Les deux clubs ont été encouragés à éviter les déplacements de leurs supporters à l'étranger. Manchester United compte installer un écran géant dans l'enceinte du stade d'Old Trafford pour retransmettre les rencontres de Coupe des coupes.

Par ailleurs, M. Moynihan a insisté auprès de l'UEFA pour que les fauteurs de troubles interpellés à l'étranger soient traduits en justice. En vertu de la législation anti-casseurs, promulguée par le Parlement de Westminster en 1989, les hooligans condamnés devront se présenter pendant plusieurs années dans un commissariat de leur quartier, chaque fois que leur équipe favorite jouera une rencontre importante sur le continent. – *(INTÉRIM.)*

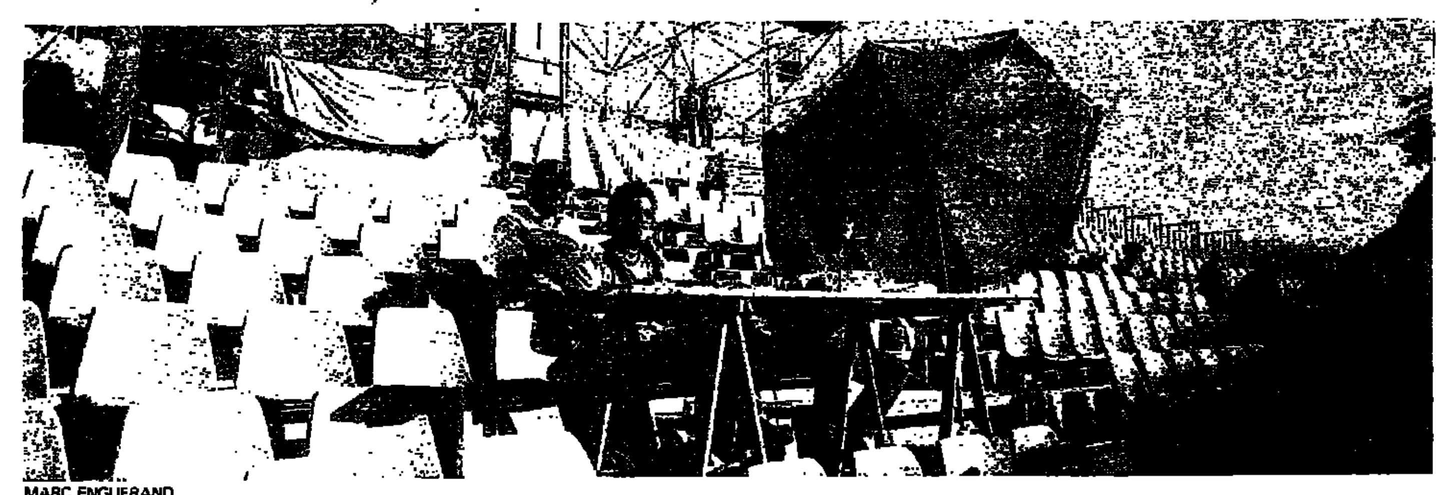
□ **ATHLÉTISME : nouveau record de France du javelot.** – Le Grenoblois Pascal Lefèvre a établi un nouveau record de France masculin du lancer du javelot, mardi 10 juillet à Nice, lors de la réunion du Nikaïa. Avec un jet de 84,80 mètres, il a amélioré de plus de 2 mètres son précédent record (82,10 mètres) qui datait de 1989.



12 Le Monde ● Jeudi 12 juillet 1990 ●

CULTURE

Avignon 90



MARC ENGUERAND

Le public commence seulement à arriver au Festival, mais les artistes sont déjà là depuis des jours et des soirs. Après avoir répété dans leurs théâtres respectifs, ils adaptent leur travail aux lieux magnifiques, et très particuliers, d'Avignon. Jérôme Savary – sous le parasol, c'est lui – a investi la Carrière Callet. A partir du 12 juillet, il y présente le Songe d'une nuit d'été. *Il nous prépare, dit-on, des féeries somptueuses.*

« Par-dessus les maisons »

Un enfant d'Avignon galope sur les toits de Naples : mis en scène par Jean-Pierre Vincent, Daniel Auteuil joue Scapin

Le Festival d'Avignon 1990 s'est ouvert officiellement le 10 juillet par « les Fourberies de Scapin » dans la cour d'honneur du Palais des papes.

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Pour ses *Fourberies de Scapin*, Molière choisit comme porte-parole un homme qui sort de prison. Ou plutôt des galères. La détention laisse à Scapin des idées noires, une habitude de prudence qui peut-être ne durera pas, mais aussi une animosité, une envie de regler des comptes, qui le font aller, pour des riens, aux coups et blessures. Par l'entremise de Scapin, Molière s'en prend cette fois aux gros sacs, à leur argent. Même au risque de se faire «interpeller», comme nous disons du bout des lèvres. « *Trois ans de galères de plus ou de moins ne sont pas pour arrêter un noble cœur* », dit Scapin. Soit dit en passant, les centaines de filles et garçons de quinze ans qui viennent chaque soir dans la cour du palais faire un triomphe à Auteuil, enfant du pays, ont de cette pièce de Molière une écoute un peu décalée, tant les mots « *galère* », « *galérer* », leur viennent spontanément dès qu'il s'agit de concéder, aux parents ou aux profs, un p'tit effort.

Il y a un moment où Scapin, pour désigner des « *choses extravagantes* », comme il dit, emploie cette image peu courante, et assez belle : « *des choses par-dessus les maisons* ». Et, quand il s'agit, afin de subtiliser leurs écus à deux vieux grigous, d'inventer des « *fourberies* », ou, comme dit Scapin, de « *fabriquer des gentillesses d'esprit* », les « *choses par-dessus les maisons* » abondent, d'une minute à l'autre. C'est sûrement pourquoi Jean-Pierre Vincent et le décorateur Jean-Paul Chambas nous montrent un Scapin qui arpente non pas les débarcadères ou les coupe-gorge de Naples, mais les toits. Mensonges, coups de bâton, filent grand train sur les tuiles, prennent élan sur les ardoises, c'est du Molière atmosphérique, ça respire à fond.

Une présence d'esprit à tout casser

Quand il a joué Scapin, Molière avait donné des masques grotesques aux deux personnages de «pères», aux deux têtes de Turc de la pièce, il y était allé franc jeu, comme plus tard Eisenstein lorsqu'il a filmé en gibus, gros cigares, lorgnons, les «capitalistes» d'*Octobre*. Jean-Pierre Vincent reprend cette décision de Molière : les deux pères sont masqués, affreux, difformes, ils ont l'air de deux énormes scarabées venimeux – il y a d'ailleurs cet été à Avignon une affluence exceptionnelle de gros insectes vrombissant, qui fendent l'air comme des Dassault, en armures grises, ils se précipitent dans vos cols de chemise, mais ne mordent pas.

A part Scapin et ces deux pères interprétés sous leur masque par Jean-Paul Farré et Mario Gonzalez, excellents, les autres figures de la pièce sont juste des utilités, juste bons à donner de fausses raisons à ce qui se passe. Et comme les pères sont des guignols, d'une dégaine éloquente mais, en tant qu'hommes, inexpressifs, reste seul, souverain sur les planches, Scapin-Auteuil.

Scapin est l'une des créatures les plus captivantes de Molière. Il sort de taule, nous l'avons dit. Il a une présence d'esprit à tout casser. Il a l'injustice en horreur, il n'aime que venir au secours des gens en désarroi, en infériorité. Il est doué d'une énergie formidable dans la discussion et dans la bagarre. Chose rare : il sait écouter, attentivement, vraiment, jusqu'au bout, même si c'est rasoir, et il pèse les choses avec calme avant de se jeter au feu. Molière a écrit pour Scapin des scènes irrésistibles, endiablées. Pas des bisbilles de style, employeur-domestique, à la Marivaux, non, presque des empoignades de classes. Et une brutalité de rancune prolétaire s'y tourne au comique de foire. Et c'est d'une vie toute crue.

En Scapin, Daniel Auteuil, soigneusement emmené par Jean-Pierre Vincent, « *rend à Molière la saveur de la farce* », comme disait, comme réclamait, Jean Vilar. Et Auteuil a un jeu retenu, simple. Aucun effet de geste ou de voix souligné. Il donne un Scapin actif, direct, intelligent, généreux, jamais en retard, efficace, d'une distinction sans faille, d'une très légère mélancolie cachée : la prison, les galères, ou des choses plus anciennes, l'ont quand même détraqué, quelque part.

Il exprime tout cela, Daniel Auteuil, mais par un art si dépouillé, et aussi si désinvolte, ou plutôt si rapide, qu'il manquerait quelque chose, à cette exécution de grand style, si n'entrait pas dans la danse, dès les premières secondes, et jusqu'à la fin, une chose bien inattendue dans cet Avignon qui fête de tout cœur son fils prodigue : Daniel Auteuil, sur la scène de la cour, a peur.

Le théâtre, une fois le public dans la salle et le metteur en scène caché tremblant dans les coulisses, oui le théâtre se fait à trois. A trois partenaires : l'auteur, l'acteur, le public.

Rarement la part déterminante du public s'est fait sentir comme dans ce *Scapin*, tant Daniel Auteuil est anxieux de l'écoute, des silences, des moindres réactions, de l'auditoire. Sur ses planches, plutôt sur ses toits, il se tient comme un naufragé, par très grosse mer, qui se tourne sans cesse vers l'abime des eaux, et en effet les gradins et les galeries de la cour s'élèvent dans le mistral comme des vagues hautes de trente mètres. Cette inquiétude de Scapin, qui elle n'est pas jouée, est poignante, le jeu de l'acteur s'en trouve malgré lui comme enrichi d'une charge affective magique, jusqu'au moment où les cœurs crèvent, où le public d'Avignon fait à ce Scapin gris de peur pas même un triomphe : un cyclone de délire.

MICHEL COURNOT

► Cour d'honneur du Palais des papes, 22 h jusqu'au 24 juillet. Relâche les 14 et 19 juillet.

PHOTOGRAPHIE

Les carnets de route de Man Ray

A Arles, on fête les cent ans de Man Ray en montrant ses photos de voyage

ARLES

de notre envoyé spécial

Peintre venu à la photographie par l'achat d'un appareil pour reproduire ses propres tableaux, Man Ray a la réputation d'avoir inventé le monde dans son studio. Or il a aussi réalisé de simples instantanés, comme tout le monde. Et même des photos de voyage, avant 1936, lorsqu'il descendait en deux ou trois étapes de Paris à Marseille.

A partir de 1935, le «maître des lumières» passe, en effet, ses étés dans le Midi, à Mougins. Comme un touriste traversant un pays, il rejoint ses amis surréalistes – René Char, Paul et Nusch Eluard, Max Ernst, Lee Miller et Roland Penrose, Pablo Picasso et Dora Maar, – sans doute au volant de sa propre voiture, comme semble l'indiquer la présence à deux reprises d'une Peugeot 402 N3T. En contrepoint de ses créations imaginaires, le magicien de l'informe prend d'abord des vues de Paris. Avec son Voïgtlander, il épingle les badauds flânant le long de la Seine, le Pont-Neuf ou le Moulin de la Galette, constat de la rue et de l'instant qui passe. Ses vues urbaines sont bâties sur une structure simple. Man Ray compose avec ce qu'il voit. Il déclenche sans perturber la perspective.

Instaurant un dialogue avec le passé, certains détails, architecture ou monuments, rappellent Eugène Atget, dont Man Ray admirait les travaux, et qu'il contribua à révéler. Le statisme de ses compositions est idéalement synthétisé dans cette vue frontale du pont de la Concorde d'une parfaite organisation formelle et véritable invitation au voyage.

Onze ans après son arrivée en France, en 1921, Man Ray découvre l'Hexagone lors de ses descentes à Mougins ou à Cannes. Là, Francis Picabia organise une exposition de ses photographies. Comme n'importe quel étranger, il dresse un portrait affectif des contrées qu'il parcourt ; parfois très anecdotiques et même pittoresques, ses vues sont prises pour le seul plaisir des yeux.

Ce reportage géographique est en fait un carnet de notes. Man Ray tire ses contacts au format carte postale et les range soigneusement dans un album à usage privé. L'ensemble, inédit, est mineur sur le plan esthétique, mais il est révélateur de sa démarche. Réceptif à l'insolite quotidien, Man Ray coche un moulin à Charenton, les vignobles ardéchois ou le château d'If. Certains de ses instantanés sont des études de matière qui serviront plus tard d'esquisses préparatoires à ses tableaux. A l'initiative d'Alain Paviot, ces croquis de vacances sont exposés pour la première fois. S'ils ne sont pas essentiels à la connaissance de l'œuvre de Man Ray, ils ont le mérite de faire mentir la légende qui voudrait que cet inclassable ouvreur de portes ne sortît jamais de chez lui et réalisât ses chefs-d'œuvre avec une «boîte à savon».

PATRICK ROEGIERS

► « Derrière la façade », présenté par Alain Paviot. Commanderie Sainte-Luce. Rencontres d'Arles. Jusqu'au 15 août.

Création d'un Comité de sécurité des musées

Devant la recrudescence des vols dans les musées, Jacques Sallois, le directeur des Musées de France, s'est tourné vers les spécialistes de la sécurité qui travaillent dans des secteurs sensibles : les banques et les grands magasins. Est-ce à dire que les établissements dont il a la charge sont devenus des supermarchés ou des succursales bancaires ? Certes non. Mais, en raison de leur succès croissant, ils sont confrontés à des situations proches : affluence d'un public de plus en plus important et difficile à contrôler, protection d'œuvres coûteuses qui peuvent s'écouler sur un marché en hausse. Le Crédit lyonnais et les magasins du Printemps ont donc dépêché leurs responsables chargés de la sécurité, Robert Dauvergne et Claude Bellière, auprès de Jacques Sallois. Avec Maurice Gravaud, haut fonctionnaire de l'Inspection générale de la police nationale, détaché par le ministère de l'intérieur, ils formeront une cellule de réflexion et d'action destinée à assurer la sécurité des collections. Peut-être, comme dans les grands magasins, les œuvres seront-elles désormais équipées de puces électroniques et les entrées des musées de portiques destinés à détecter les amateurs indélicats.

Jacques Sallois présidera également un Comité de sécurité des musées qui associera, outre Robert Dauvergne, Claude Bellière et Maurice Gravaud, l'Office central pour la répression du vol des œuvres et des objets d'art, dirigé par le commissaire principal Mireille Ballestrazzi, des membres du cabinet du préfet de police et bien sûr des conservateurs des musées. Rappelons qu'après les vols de trois tableaux opérés simultanément dans trois musées parisiens, la direction des Musées de France avait constaté et annoncé vendredi la disparition de bijoux du département des antiquités égyptiennes du Louvre.

E. de R.

GASTRONOMIE

La mort du cuisinier Alain Chapel

BOURG-EN-BRESSE

de notre correspondant

Alain Chapel est mort subitement des suites d'un malaise cardiaque, le 10 juillet, au château des Alpilles, un hôtel de Saint-Rémy-de-Provence, où il était arrivé, la veille au soir, avec son épouse, en vue de s'y reposer. Il avait cinquante-deux ans.

Né en 1937, à Lyon, d'un père alors maître d'hôtel au café Vettard et d'une mère ingénieur chimiste, Alain Chapel va très tôt découvrir la cuisine à Mionnay, dans l'Ain. Roger Chapel y avait acheté, en 1938, un bistrot de village, La Mère Charles, dont il allait peu à peu faire une halte gastronomique renommée, obtenant une première étoile en 1957.

Alain Chapel, poussé par son père, entre en apprentissage sous la houlette de Jean Vignard (Chez Juliette), à Lyon. Les quatre années où il y fera ses premières gammes le marqueront d'une manière définitive, sans doute au moins autant que les douze mois passés à Vienne, plus tard, chez le prestigieux Fernand Point. Alain Chapel, après son service militaire, reprend, en 1967, la maison familiale, à qui il apporte, deux ans plus tard, l'année de la mort de son père, une deuxième étoile au guide Michelin. Meilleur ouvrier de France en 1972, le cuisinier décroche, l'année suivante, sa troisième étoile, quatre toques et 19 sur 20 au Gault-Millau.

De caractère renfermé, voire secret, Alain Chapel, considéré par ses pairs comme un exemple et l'un des meilleurs cuisiniers de sa génération, n'avait pas l'aura médiatique de certains de ses confrères du gotha de la cuisine française. S'absentant très peu de Mionnay, il consacrait son talent et son énergie à améliorer, avec une rigueur quasi perfectionniste, la qualité d'une maison visitée par les touristes du monde entier.

LAURENT GUIGON

La recherche du vrai et du meilleur

Alain Chapel vient de disparaître. Le cœur a manqué à cet homme de cœur comme de talent, dont la cuisine était avant tout la recherche du vrai et du meilleur. Opposé, ainsi qu'il l'a dit dans son livre *La cuisine, c'est beaucoup plus que les recettes,* à cette « nouvelle cuisine » qui est souvent *« une sophistication énervée, tendancieuse et superflue »*.

Si, sortant de ses mains, la crème de faisane aux lentilles vertes ou les tartelettes de foies de canard et sautés de truffes fraîches étaient bien savoureuses, le simple poulet fermier sauté au vinaigre et le quasi de veau dans son jus étaient inégalables.

La cuisine, aimait-il à dire, c'est d'abord l'amitié... L'amitié, aujourd'hui, est en deuil. Cher Alain, il eût aimé que nous nous retrouvions dans son souvenir devant son gâteau de foies blonds de poularde de Bresse dans sa sauce écrevisse par exemple. En parlant non de lui, mais des plaisirs qu'il nous a donnés si souvent, si longtemps...

COURTINE

AGENDA

AGRÉGATIONS

(Par ordre alphabétique.)

• GRAMMAIRE :

Sébastien Baudin (8e), Fréderic Berner (7e), Guillaume Bonnet (6e), Catherine Breton (2e), Anne-Laure Brisac (1re), Jean Broyer (4e), Hélène Gerome (11e), Francoise Jevodan (13e), Claire Le Feuvre (2e), Laurent Leidwanger (4e), Martine Lelu, ép. Macquart (12e), Pascal Luccioni (8e), Daniel Petit (1er), Christophe Rico (3e), Cécile Salette (3e), Evelyne Samama (10e), Catherine Schneider (13e), Olivier Szerwiniack (15e), Véronique Vaudreuil, ép. Poinsot (5e).

• ALLEMAND :

Marie-Christine Adolf (59e), Sébastien Amiot (42e), Brigitte Baboulet (28e), Dominique Batoux (55e), Pierre Becart (43e), Philippe Beyer (50e), Jeanine Blin (73e), Corinne Bouillot (1re), Pascale Bourcet (71e), Karin Brandes, ép. Seurin (72e), Nathalie Brunier (67e), Valérie Busu (56e), Geneviève Campana (12e), Jean-Françis Candoni (37e), Anne Cassagne (17e), Pascale Chaumond (57e), Chantal Chevalier (34e), Evelyne Clavier (73e), Iona Coblentz (25e), Maryvonne Corvest, ép. Lombard (21e), Marie-Emmanuelle Cressard, ép. Zarini (27e), Martine Divan, ép. Miot (13e), Marie-Charlotte Dumont (65e), Patrice Dupradeau (9e), Emmanuel Faure (6e), Pierre Foucher (11e), Valérie Fourneaux (43e), Stéphane Gauthier (19e), Noé Grauvogel (29e), Christiane Halary (53e), Liliane Haller, ép. Quitte (33e), Eva Hassinger (46e), Susanne Heilmann, ép. Ougeot (40e), Uwe Heise (46e), Anne Hett (62e), Hilda Inderwildi (52e), Isabelle Jolin, ép. Bedouelle (13e), Isabelle Laonet (32e), Joëlle Laumonier, ép. Le Luyer (64e), Agnès Le Corre, ép. Le Corre (4e), Marie-Pierre Le Gac (20e), Valérie Lorenzini (31e), Marguerite-Marie Lorriaux, ép. Zangl (30e), Isabelle Mangeot (18e), Sébastien Matthys (39e), Brigitte Messager, ép. Hassler (24e), Suzy Michel (16e), Isabelle Nicolas (67e), Michel-Pierre Nicolas (65e), Lise Nouhaud (70e), Alain Pellet (49e), Stéphane Pesnel (2e), Monika Pflugl, ép. Delafraye (8e), Lydia Post (57e), Francoise Poupon (22e), Claude Renault, ép. Gaubert (61e), Jacqueline Rioufol (59e), Catherine Robert (5e), Marie Rohmer (75e), Nadine Rousseau, ép. Kiker (53e), Martine Salaun, ép. Audouard (13e), Monika Schleimer, ép. Schleimer (26e), Gunter Schmale (10e), Brigitte Schmid, ép. Benhamou (67e), Pascale Segons (36e), Daniel Som (22e), Sandrine Sorton (40e), Andrea Steinhart, ép. Simon (38e), Catherine Steis, ép. Mroz (46e), Silke Sukop. ép. Faye (50e), Isabelle Tardy, ép. Demariaux (62e), Corinne Venet, ép. Sylvos (35e), Michele Weinachter (3e), Detlef Wenzel (7e), Joerg Wildau (43e).

• ARABE :

Frédéric Imbert (1er), Mohamed Nabhane (2e), Said Sayagh (3e).

• HÉBREU :

Ziva Kazimitz, ép. Avran (1re), Judith Rozen, ép. Kogel (1re).

• ITALIEN :

Géraldine Biasotto (7e), Enrico Consonni (4e), Dominique Demans (13e), Marina Gagliano, ép. Charvet (5e), Céline Giordano (3e), Monique Gressin, ép. Bourgeois (10e), Nathalie Ledeuil-Miglierina, ép. Miglierina (8e), Danièle Macri (11e), Carine Martin (2e), Sébastien Martin (6e), Catherine Palopoli (11e), Michel Paoli (9e), Laurent Vallance (1er).

• JAPONAIS :

Anne Dupuis, ép. Segot (1re), Chiyo Kunimura, ép. Oger (2e).

• POLONAIS :

Witold Pozoga (1er).

• PORTUGAIS :

Anne Charbonnet Hachard, ép. Stoenesco (1re), Laurence Parry (3e), Claudia Poncioni, ép. Merian (4e), Martine Poumirau, ép. Casteret (2e), Adriana Salvia Coelho, ép. Florent (1re).

• RUSSE :

Elahe Homami (1re), Philippe Poujol (2e).

• SCIENCES SOCIALES :

Anne-Marie Arborio (1re), Rene-Laurent Ballaguy (29e), Béatrice Barbusse (38e), Vincent Berjot (5e), Gérard Boudesseul (13e), Laurence Briday (42e), Philippe Bultez (47e), Alain Bussière (45e), Sébastien Capdeboscq, ép. Bordenave (49e), Emmanuel Combe (8e), Christine Costarramone (38e), Paul Coustère (35e), Jean-Luc Dagut (27e), Jacques Delpla (5e), Pierre Deusy-Fournier (3e), Christine Dollo (20e), Brigitte Fellahi (9e), Christine Gadrat (18e), Christine Gavini (2e), Michel Gibert (29e), Marie-Françoise Haen, ép. Jdid (47e), Christian Jung (31e), Lucien Lahaye (24e), Marie Le Floch (20e), Cécile Lefevre (11e), Patrick Lemaitre (42e), Catherine Lesenfant, ép. Daudier (20e), Laurence Lize (27e), Anne Logeais (4e), Bertrand Lordon (24e), Dominique Lunel (31e), Eric Maigret (14e), Jean-Christophe Marcel (35e), Lucile Olier (19e), Roland Pfefferkorn (42e), Alain Quemin (9e), Anne Saint Remy (16e), Igor Sekulic (7e), Michel Stambouli (17e), Nicolas Tanti-Hardouin (46e), Hélène Thomas (24e), Monique Tribolet, ép. Colomb (34e), Stéphane Tulet (38e), Jean Val (35e), Nicolas Vannieuwenhuyze (12e), Carine Vassy (15e), Didier Vin-Datiche (20e), Frédéric Vitse (31e), Malika Zeghal (38e).

• SCIENCES PHYSIQUES : (opt. phys. APPL.) :

Ahmed Aouchar (37e), Josiane Augustin (23e), Mohamed Baddi (50e), Roger-Démosthène Battesti (33e), Carole Bazanegue (19e), Frédéric Bienvegnu (37e), Vincent Boitier (14e), Bernard Bonnet (20e), Pascal Boursier (14e), Marc Bresson (16e), Christophe Caire (4e), Mériadec Chesneau (5e), René Cisamolo (49e), Olivier Crelerot (36e), Yves Daveau (35e), Bertrand David (8e), Gilles Delmaire (25e), Serge Derible (30e), Jean-Paul Emeriau (29e), Marc Fonquernie (18e), Luc Fumat (12e), Gérard Gautier (33e), Claudine Goursolle (27e), Patricia Jouannot (10e), Agnès Kleim (1re), Lionel Le Baro (13e), Frédéric Leclercq (44e), François Leman (30e), Helene Leymarie (11e), Pascal Lion (8e), Olivier Magre (46e), Francis Marechal (40e), Geneviève Martin, ép. alanne (42e), Eric Moreau (7e), Serge Moutou (46e), Eric Pantin (2e), Patrice Poincloux (6e), Gérard Pouget (20e), Patrick Pruvost (42e), Michèle Radix, ép. Debeaumarche (46e), Jack Rahobisoa (37e), Christine Rojewski (3e), Christophe Rolland (26e), Jean Ronmelaere (41e), Jean-Marc Roux (44e), Joseph Sainte-Rose-Meril (50e), Michel Salati (24e), Martine Salgues (17e), Béatrice Sans (27e), Gerard Tremolada (22e), Alain Urbaniak (30e).

• ÉDUCATION MUSICALE-CHANT CHORAL :

Jean-Raymond Arnault (24e), Benoit Aubigny (37e), Jean-Pierre Baston (9e), Dominique Borne (42e), Nicolas Callens (39e), Jean Charmeux (22e), Isabelle Chaumont (45e), Frédéric Claret (44e), Laurence Cruon (43e), Agnès Culpin (21e), Yves Delecluse (12e), Emmanuelle Dijon (2e), Pierre-Frédéric Dole (27e), Jacques Freschel (23e), Catherine Garnier (29e), Thierry Gasset (16e), Béatrice Gaubert (51e), Christian Genest (26e), Jean-Charles Golomb (2e), Françoise Gourdeau (52e), Thierry Grandemange (53e), Pierre Gury (34e), Philippe Hinnekens (13e), Mehdi Idir (10e), Jean Jeltsch (55e), Frédéric Landes (34e), Raoul Lay (6e), Denis Le Touze (1er), Annie Leveque (49e), Jean Levraux (50e), Frédéric Ligier (38e), Valérie Maindron (54e), Sébastien Memain (40e), Jean-Dominique Meteier (47e), Christian Miele (31e), Virginie Millon (36e), Valérie Morel, ép. Matheu (28e), Jean-Marc Normand (4e), Maite Ouret, ép. Aubrun (40e), Jacques Pacaud (14e), Thierry Pages (20e), Isabelle Peguilhan, ép. Sicard (25e), Anne Pillot (47e), Alain Pivot (18e), Frédéric Platzer (46e), Eric-Roland-Michel-Bern Ploquin (33e), Philippe Poisson (31e), Anne Ramanantsitohaina, ép. Ghetemme (14e), Marc Rigaudière (8e), Pierre Rigaudière (16e), Pierre-Jean Schoen (5e), Emmanuel Thiry (11e), Vincent Tiffon (30e), Francois Turellier (19e), Vincent Warnier (7e).

(A suivre.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5301

HORIZONTALEMENT

I. Des gens qui avaient leurs vapeurs. – II. Souvent grande pour une partie. – III. Peut se faire traiter de perroquet. Unité de volume acoustique. – IV. Note. Trépan de rotation. Pronom. – V. A un grand rôle dans la réflexion. – VI. Peut être un cri d'indignation. – VII. Tenait le bouchon. – VIII. Peuvent être tirées d'une cruche. – IX. Symbole. Grande rigueur. – X. A gauche quand on passe. Dans l'alternative. – XI. Cherche à pincer. Huile d'Arabie.

VERTICALEMENT

1. Susceptible de nous valoir un abattement. – 2. Fut la deuxième ville de France. On y met tout ce qui est piquant. – 3. Un petit grain. Une belle veine. D'un auxiliaire. – 4. Blanchit quand il est bon. Affluent de la Loire. – 5. La température y était clémente. – 6. Privé de chef. Gardait les troupeaux de phoques. – 7. La fin de tout. Cherchée par celui qui veut se mesurer. – 8. Pas aimable. Pronom. – 9. Une page importante. Peut être satisfait quand il finit dernier.

Solution du problème n° 5300

Horizontalement

I. Puncheurs. – II. Ara. Antée. – III. Links. In. – IV. Ana. Balai. – V. Borée. Ils. – VI. Ri. Vestes. – VII. Errance. – VIII. As. Se. – IX. Eminents. – X. Pou. Aa. – XI. Chenet. Rã.

Verticalement

1. Palabres. Oc. – 2. Urinoir. – 3. Nanar. Rampe. – 4. Evasion. – 5. Has been. Nue. – 6. En. Scie. – 7. Utilité. Na ! – 8. Rénale. Star. – 9. Ses. Issues.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 12 JUILLET

« Jardins et passages du Palais-Royal, cadre des événements du 12 juillet 1789 », 14 heures, place du Palais-Royal, grilles du Conseil d'Etat (P.-Y. Jaslet).

« L'ancien hôtel des archevêques de Sens, siège de la bibliothèque Forney », 14 h 30, 1, rue du Figuier.

« Le parc Monceau, folie du duc de Chartres », 15 heures, sortie métro Monceau (Monuments historiques).

« Versailles : le quartier Saint-Louis », 14 h 30, cathédrale Saint-Louis (Office de tourisme).

« De la rue de la Gaîté aux jardins de Plaisance », 14 h 30, métro Edgar-Quinet (Paris pittoresque et insolite).

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 14 h 30, métro Louvre (M.-C. Lasnier).

« A la découverte du Palais-Royal et de son quartier », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et cÆtera).

« La Défense, un lieu à la mode : tours, Arche, CNIT, œuvres d'art », 14 h 30, RER La Défense, sortie L (D. Fleuriot).

« Peinture du dix-septième siècle au Louvre : Poussin, Le Brun, La Tour », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (Connaissance de Paris).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Trésors de la cathédrale russe. Le mariage de Picasso. L'alchimie de l'or », 15 heures, 12, rue Daru (I. Hauller).

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Charles Garnier », 15 heures, hall de l'entrée (C. Merle).

« Deux mille ans de céramique chinoise au musée Guimet », 15 heures, entrée du musée, 6, place d'Iéna.

« Promenades « Aux jardins des Champs-Elysées » : évocation historique », 15 heures, 2, rue de Ponthieu, angle avenue Matignon (Paris et son histoire).

« Art précolombien du Mexique », 16 h 30, entrée de l'exposition, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « Une révolution culturelle en cours : l'étude scientifique de l'âme et de son destin », par A. Dumas (Usfipes).

CARNET DU Monde

Mariages

– Cheikh et Mme Khalil EL KHOURY,
M. et Mme Fouad F. KAMEL,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Youmna-Laure et Marc-André,

célébré le 1er juillet 1990, en l'église Notre-Dame du Liban, à Paris.

Décès

– M. Thierry Bernier,
Mme Berho-Lavigne,
née Bernier,
et son mari,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice BERNIER,
croix de guerre 1939-1945,
médaille militaire,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 28 juin 1990, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le 2 juillet.

Mme Berho-Lavigne,
29-31, rue Armand-Silvestre,
92400 Courbevoie.

– Ses enfants, Laure, Martine et Jean,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis de Paris et de Strasbourg,
ont le chagrin de faire part du décès de

Hélène BOSCHL,
pianiste,
ancien professeur
au conservatoire de Strasbourg,

survenu le 9 juillet 1990, après une longue maladie.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux (porte principale), vendredi 13 juillet, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Martine Meslé,
7, rue du Mont-Valérien,
92210 Saint-Cloud.
Jean Gribenski,
23, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

– Lola Bursztein,
Bracha et Abraham Bursztein,
Noémie et Yaacov Jaïs,
Inbal, Liron et Gil,
Annette Bursztein et Georges Bensoussan,
Daniel et Elisabeth,
Béatrice Bursztein,
ont la tristesse de faire part du décès de

Zew BURSZTEIN,

survenu à Paris le 10 juillet 1990.

Les obsèques auront lieu le 12 juillet, à 14 heures, au cimetière de Bagneux (entrée principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Froissart,
75003 Paris.
Kibboutz Yifat,
Israël.

– M. Jean Denisan,
son époux,
Les docteurs Daniel et Yvonne Gelin,
ses enfants,
M. et Mme Frédéric Gelin,
Mlle Véronique Gelin,
ses petits-enfants,
Les membres de la famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean DENISAN,
née Lina Clarens,

survenu à Issy-les-Moulineaux, le 9 juillet 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Benoît, sa paroisse, 35, rue Séverine, à Issy-les-Moulineaux, où l'on se réunira.

16 *bis*, rue du Quatre-Septembre,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– Mme Andrée Durand,
son épouse,
Ses enfants
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

René DURAND,

survenu à l'âge de soixante-quatorze ans, le 6 juillet 1990.

La bénédiction du corps a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Pierre Monniot,
Mme Françoise Robba,
Mme Mortesagne
et ses enfants,
Mme Monniot
et sa fille,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MONNIOT,

survenu le lundi 9 juillet 1990, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-unième année.

Regrets !

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 juillet, à 10 h 45, en l'église de Saint-Cloud, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Cloud, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de Grillon,
92210 Saint-Cloud.

– Mme Danielle Nouchi,
Franck, Nicolas, Ariane et Agathe,
ses enfants et sa petite-fille,
M. et Mme René Emselem
et leurs enfants,
Mme Jean Nouchi
et ses enfants,
Sa famille
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert NOUCHI,

survenu le 8 juillet 1990, à Paris.

L'inhumation aura lieu le jeudi 12 juillet, à 10 h 15, au cimetière parisien de Bagneux (entrée principale).

16, rue de la Glacière,
75013 Paris.

– Le général Penette,
Mme Cécile Penette,
Le vicomte et la vicomtesse de Pommery
et leurs enfants,
ont l'immense douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de la

générale PENETTE,

pieusement décédée le 9 juillet 1990, à Villiers-Saint-Denis, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 13 juillet, à 8 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, Paris-5e, suivie de l'inhumation dans le caveau familial, à Bordeaux.

25, rue Singer,
75016 Paris.

– Le Syndicat national des techniciens de la production cinématographique et de télévision
a la profonde tristesse d'annoncer le décès de son président

Jean RAVEL,
officier dans l'ordre des Arts et Lettres,

survenu brutalement le 7 juillet 1990.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le vendredi 13 juillet, au crématorium de Nice.

10, rue de Trétaigne,
75018 Paris.

– Paris. Moscou.

Abram SPIVAC,

mort à Paris, le 8 juillet 1990, sera enterré le lundi 16 juillet, à 15 h 30, au cimetière du Montparnasse.

De la part de
Simon et Elise Spivac,
ses enfants,
Maya, Nicolas Spivac,
Somanos Sar,
ses petits-enfants,
Leonid Spivac,
Sacha et Tania.

Le peintre

Guy RENNE

nous a quittés soudainement le 27 juin 1990, à l'âge de soixante-quatre ans.

Thérèse, Gilles, Olivier
Et tous ceux qui l'ont connu et aimé garderont de lui l'image vivante d'un être rayonnant et d'un créateur exceptionnel.

Il consacra sa vie à l'Art et à la Beauté.

Ses cendres reposent dans le Bourbonnais qu'il aimait.

Les Bois,
Montord,
03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule.
Quai du Rhône,
2, rue Dieudonné,
13200 Arles.

Anniversaires

– Il y a dix ans disparaissait, à trente-six ans,

Dominique DESLANDES,
panseuse-instrumentiste
à l'hôpital Henri-Mondor,

laissant sa fille, sa mère, son compagnon dans une indicible douleur.

Que celles et ceux qui l'ont connue lui dédient leur pensée.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le mardi 10 juillet, à 17 h 30, salle C-22-04, centre Pierre-Mendès-France, M. Yu Rengant : « L'évolution de la répartition sectorielle de la population active. L'expérience mondiale et les perspectives en Chine ».

– Université Paris-I, le mercredi 11 juillet, à 10 h 30, salle C-22-04, centre Pierre-Mendès-France, M. Sang Joon-kim : « Le rôle de l'opération internationale des firmes dans le processus d'industrialisation : un essai à partir du transfert des techniques dans le cas de la Corée ».

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
•
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris.
Télex : 206 806 F.
Télécopieur : 45-66-77-13.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	87 F
Abonnés et actionnaires	77 F
Communications diverses	90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 9 et mardi 10 juillet :

UNE LOI

– N° 90-579 du 4 juillet 1990 relative au crédit-formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le livre IX du code du travail.

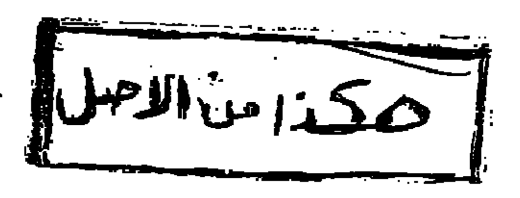
UN DÉCRET

– N° 90-583 du 9 juillet 1990 portant modification du décret numéro 46-1574 du 30 juin 1946 réglementant les conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers.

DES ARRÊTÉS

– Du 5 juillet 1990 portant homologation de règlements du comité de la réglementation bancaire.

– Du 8 juin 1990 relatif à la prophylaxie de la peste équine.

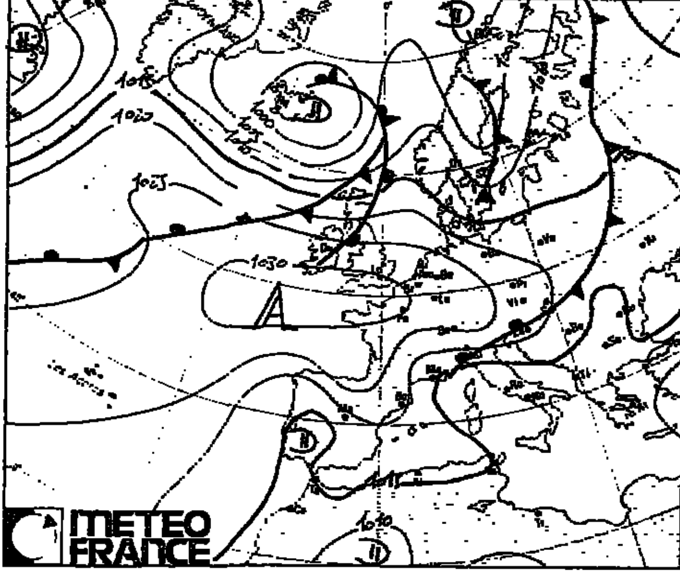


2 Le Monde ● Jeudi 12 juillet 1990 ●●●

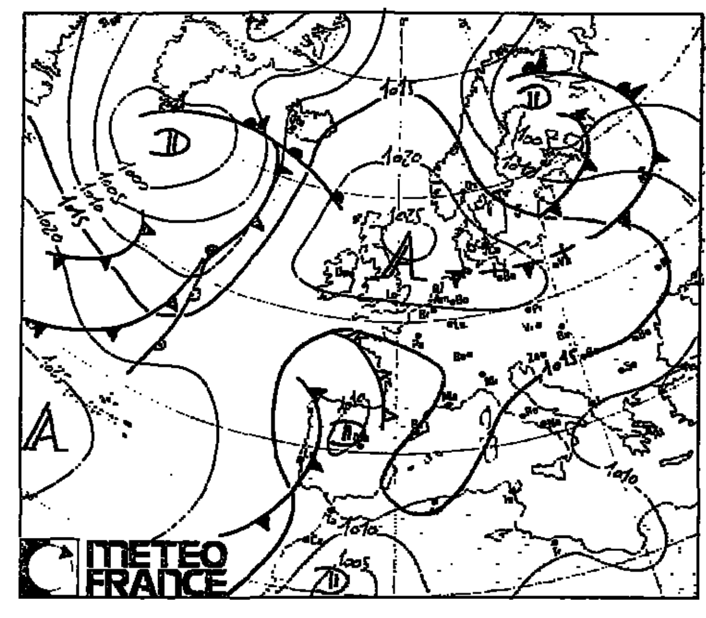
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 JUILLET 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 JUILLET A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 11 juillet à 0 heure et le jeudi 12 juillet à 24 heures.

Un puissant anticyclone protégera la France des perturbations atlantiques. Celles-ci seront rejetées vers l'Islande. Les vents seront orientés à l'est et auront pour conséquence d'amener des masses d'air sèches et de plus en plus chaudes. Le temps sera donc calme, et le risque orageux se limitera aux Pyrénées.

Seule la Corse connaîtra un temps plus agité avec menace d'averse.

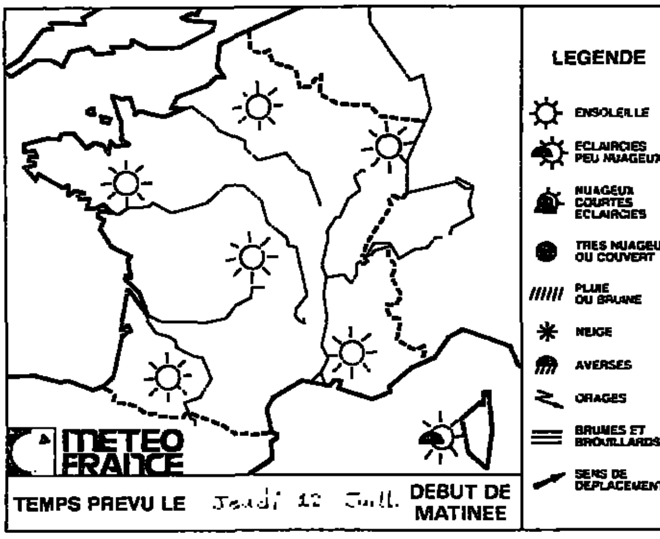
Jeudi : nuageux en Corse, soleil et chaleur ailleurs.

Sur la Corse, le ciel sera partagé entre soleil et passages nuageux menacants. Quelques averses se produiront ici et là en cours de journée, en particulier sur le relief. Le vent de nord-est soufflera assez fort ; il faiblira en soirée.

Sur le reste du pays, le ciel sera dégagé. Rien ne s'opposera à la présence du soleil, excepté près de l'Atlantique où quelques bancs de nuages élevés feront leur apparition en fin d'après-midi. Ceux-ci, peu épais, se contenteront de donner par endroits un aspect légèrement laiteux au ciel. Seules les Pyrénées occidentales et centrales seront sous la menace d'orages isolés en soirée.

Le vent d'est soufflera modérément près des côtes.

Les températures minimales seront assez fraîches, 10 à 13 degrés. Seules les régions méditerranéennes bénéficieront d'une plus grande douceur avec 18 à 20 degrés. Grâce au bon ensoleillement, le thermomètre remontera rapidement. Dans l'après-midi, on atteindra 25 à 30 degrés sur la moitié nord, 28 à 33 degrés sur la moitié sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 11-7-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-7-90 à 6 heures TU et le 11-7-90 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	27	14	D
BIARRITZ	20	13	D
BORDEAUX	23	13	D
BOURGES	21	10	D
BREST	17	9	D
CAEN	18	7	D
CHERBOURG	16	10	D
CLERMONT-FER.	19	10	D
DIJON	19	10	D
GRENOBLE-St-M-H	23	10	D
LILLE	18	7	B
LIMOGES	19	11	D
LYON	21	11	D
MARSEILLE-MAR.	26	16	-
NANCY	18	6	D
NANTES	22	11	D
NICE	25	18	D
PARIS-MONTS.	19	12	D
PAU	22	9	D
PERPIGNAN	28	18	D
RENNES	19	9	D
ST-ETIENNE	18	5	D
STRASBOURG	18	8	D
TOURS	21	9	D
TOULOUSE	25	10	D
POINTE-A-PITRE	32	22	D

ÉTRANGER

ALGER	31	21	D
AMSTERDAM	17	10	D
ATHENES	31	24	D
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	29	20	N
BELGRADE	32	17	C
BERLIN	18	11	C
BRUXELLES	17	9	D
LE CAIRE	31	21	D
COPENHAGUE	19	12	N
DAKAR	28	25	C
DELHI	34	28	C
DJERBA	32	21	D
GENEVE	21	12	D
HONGKONG	33	29	N
ISTANBUL	25	21	D
JERUSALEM	29	15	N
LISBONNE	33	20	D
LONDRES	20	9	D
LOS ANGELES	25	17	C
LUXEMBOURG	16	6	D
MADRID	34	17	D
MARRAKECH	38	21	D
MEXICO	22	12	N
MILAN	31	15	N
MONTREAL	27	13	D
MOSCOU	23	14	D
NAIROBI	26	10	C
NEW-YORK	31	24	D
OSLO	19	14	C
PALMA-DE-MAJ.	32	19	D
PEKIN	30	25	D
RIO-DE-JANEIRO	22	20	C
ROME	29	20	D
SINGAPOUR	29	23	D
STOCKHOLM	18	11	N
SYDNEY	16	8	C
TOKYO	24	20	C
TUNIS	32	21	D
VARSOVIE	19	11	N
VENISE	27	14	C
VIENNE	16	14	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans *le Monde radio-télévision* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 11 juillet

TF 1

20.35 **Téléfilm : La grande embrouille.** De Claude Guillemot.
21.55 **Feuilleton : Le Gerfaut** (3e épisode).
23.15 **Feuilleton : Le rire de Caïn.** De Marcel Moussy (1er épisode).
0.15 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.40 **Carte blanche à Jacques Martin.** Musique : Le concert déconcertant, avec l'Orchestre symphonique de Normandie, Guy Montagné, Le quatuor, Alain Vanzo, Jacques Loussier, Chantal et Dumont...
23.30 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.45 **Le journal du Tour.**
0.05 **Magazine : Du côté de chez Fred.** Spécial Yehudi Menuhin.

FR 3

20.35 **Feuilleton : Les rois maudits.** De Claude Barma (3e épisode).
22.20 **Journal.**
22.45 ▶ **Musique : Ray Charles en concert.**
0.05 **Sport : Escrime.** Championnat du monde à Lyon.
0.25 **Musique : Carnet de notes.** Clair de lune, de Debussy.

CANAL PLUS

21.00 **Cinéma : American warrior 2.** □ Film américain de Sam Firstenberg (1986).
22.35 **Flash d'informations.**
22.45 **Cinéma : L'union sacrée.** □ Film français d'Alexandre Arcady (1988).

LA 5

20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Histoires vraies.** Qui est Julia ? Téléfilm de Walter Grauman.
22.20 **Débat : Dons d'organes, problème éthique.**
23.20 **Les routes de l'Orient** (rediff.).
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Attention à la peinture.**
22.10 **Série : Les jupons de la Révolution.** La baïonnette de Mirabeau.
23.45 **Six minutes d'informations.**
23.50 **Série : Portraits crachés.**
0.15 **Documentaire : Portraits d'artistes.** Paul Jenkins.
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

20.10 **Documentaire : Ateliers d'artistes** (Daniel Buren).
21.00 **Téléfilm : Le compagnon secret.** De Philippe Condroyer.
22.00 **Court métrage : La jeune fille et la mort.** De Michel Spinoza.
22.30 **Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire.**
23.00 **Documentaire : Propaganda, l'image et son pouvoir.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.** Un ghetto pour l'art africain ?
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Mémoires croisées.** Le Festival d'Aix-en-Provence hier et aujourd'hui.
21.30 **Concert** (donné le 2 février lors du Festival de Salzbourg) : Quatuor à cordes nº 20 en ré mineur K 499, Quintette à cordes nº 6 en mi bémol majeur K 614, Quatuor à cordes Nº 18 en la majeur K 464, de Mozart, par le Quatuor Hagen (Tabea Zimmermann, second alto).
0.00 **Jazz-club.** En direct de Montpellier : le groupe Newtone experience.

Jeudi 12 juillet

TF 1

14.55 **Club Dorothée vacances.**
16.40 **Tiercé à Evry.**
16.45 **Série : Chips.**
17.35 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.30 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.55 **Le bébête show.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.30 **Feuilleton : Orages d'été, avis de tempête.** De Jean Sagols, avec Annie Cordy, Gérard Klein (2e épisode). *Le drame couve le jour du mariage.*
22.10 **Série noire : Pitié pour les rats.** De Jacques Ertaud, avec Roger Dumas.
23.40 **Journal, Météo et Bourse.**
0.00 **Série : Mésaventures.**
0.25 **Série : Côté cœur.**
0.55 **Feuilleton : C'est déjà demain.**
1.15 **Info revue.**
2.00 **Feuilleton : Cités à la dérive** (5e épisode).
2.50 **Série : Intrigues.**
3.20 **Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

15.15 **Sport : Cyclisme.** Tour de France : 11e étape.
17.00 **Magazine : Course en tête.**
17.15 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
18.05 **Série : Larry et Balki.**
18.30 **Magazine : Giga.** Alf ; Throb.
19.30 **Le journal du Tour.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Jeux sans frontières.** Emission présentée par Georges Beller et Marie-Ange Nardi. A Bergame (Italie). Equipes : Treviso (Italie), Moura (Portugal), Cres-Malilosinj (Yougoslavie), Aquaviva (San Marin), Almagro (Espagne), Mulhouse (France).
22.00 **Série : Profession comique.** D'André Halimi. Jean-Claude Brialy. *Sait-on qu'il a commencé sa carrière comme fantaisiste élégant ? Interview, extraits de sketches et de pièces.*
22.55 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.05 **Météo.**
23.10 **Le journal du Tour.**
23.25 **Série : La loi est la loi.**

FR 3

14.30 **Documentaire : Monolithe.** La base sous-marine de Bordeaux.
15.00 **Série : Lady Blue.**
15.50 **Magazine : 40e à l'ombre de la 3.**
17.30 **Dessin animé : Tom Sawyer.**
17.55 **Dessin animé : Molierissimo.**
18.00 **Feuilleton : Sixième gauche** (9e épisode).
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **Feuilleton : Les rois maudits.** De Claude Barma, d'après Maurice Druon (4e épisode).
22.25 **Journal et Météo.**
22.50 **Documentaire : Orson Welles, une légende, une vie.** De Claude Nahon, Monique Lefebvre et Maurice Frydland (rediff.). *Premier film d'une série consacrée aux grands metteurs en scène américains.*
0.20 **Sport : Escrime.** Championnat du monde à Lyon : fleuret féminin par équipes ; fleuret masculin par équipes.
0.40 **Musique : Carnet de notes.** Après un rêve, de Fauré.

CANAL PLUS

15.00 **Surprises spéciales.** J'ai bien connu le soleil, de Serge Avedikian (France).
15.15 **Cinéma : Têtes vides cherchent coffre plein.** ■ Film américain de William Friedkin (1978). Avec Peter Falk, Peter Boyle, Warren Oates.
17.10 **Documentaire : Jane et les chimpanzés.** De Barbara Jampel.
17.55 **Contes à dormir debout.** Contes et légendes racontés par Romain Bouteille.
17.59 **Cabou cadin.** Je veux savoir ; Babar.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Cabou cadin.** Le plein de super ; Police académie.
19.20 **Top 50.**
19.55 **Flash d'informations.**
20.00 **Magazine : Scrupules.**
20.30 **Flash d'informations.**
20.31 **Cinéma : Effraction avec préméditation (Crackers).** ■■ Film américain de Louis Malle (1983). Avec Donald Sutherland, Jack Warden, Sean Penn.
22.00 **Flash d'informations.**
22.05 **Cinéma : SOB.** ■ Film américain de Blake Edwards (1981). Avec Julie Andrews, William Holden (v.o.).
0.00 **Cinéma : Une histoire de vent.** ■■ Film français de Joris Ivens et Marceline Loridan (1988). Avec Joris Ivens, Liu Guillian, Liu Zhuang.
1.15 **Musique : Opus plus** (3e partie).

LA 5

15.10 **Les enquêtes du commissaire Maigret.** La tête d'un homme.
16.25 **Docteurs en folie** (rediff.).
17.05 **Papa et moi** (rediff.).
17.30 **Dessins animés.** Soulierville ; Cathy la petite fermière ; Max et compagnie ; Olive et Tom champions de foot.
18.50 **Journal images.**
19.00 **Série : L'enfer du devoir.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Top model en danger.** *Enquête policière.*
22.20 **Série : Deux flics à Miami.**
23.20 **Magazine : Désir.**
23.50 **La maîtresse du commissaire** (rediff.).
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **La maîtresse du commissaire** (suite).
1.40 **Les globe-trotters** (rediff.).
2.05 **Série : Tendresse et passion** (et à 4.35).
2.30 **Série : Voisin, voisine** (et à 3.35, 5.00).
3.25 **Le journal de la nuit.**

LA 6

14.40 **Magazine : Le glaive et la balance.** L'affaire du gendre de Leonid Brejnev (rediff.).
17.15 **Informations : M 6 info.**
17.20 **Série : Laredo.**
18.10 **Série : Cher oncle Bill.**
18.35 **Feuilleton : La demoiselle d'Avignon** (5e épisode).
18.55 **Série : Aline et Cathy.**
19.25 **Série : Dis donc papa.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Biceps business.** De Harry Grant, avec Harry Grant, Lorin Jean Vail. *Un « monsieur muscle » très ambitieux.*
22.15 **Série : La malédiction du loup-garou.**
22.30 **Cinéma : Coplan agent secret FX 18.** □ Film franco-italo-espagnol de Maurice Cloche (1964). Avec Ken Clark, Jany Clair, Daniel Ceccaldi.
0.05 **Six minutes d'informations.**
0.10 **Midnight chaud.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

14.30 **Cours d'italien** (22).
15.00 **Téléfilm : Lorca, mort d'un poète** (2e partie). De Juan Antonio Bardem.
16.50 **Court métrage : Novembre à Paris.**
17.00 **Documentaire : Le temps des cathédrales.** (2. La quête de Dieu). De Roger Stéphane et Roland Darbois.
18.00 **Documentaire : Le cricket trobriandais.**
19.00 **Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films** (5).
19.30 **Magazine : Imagine.**
20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
21.00 **Magazine : Mégamix.**
22.00 **Documentaire : Opéra et musique, la grande aventure du Festival d'Aix** (1). De Pierre Jourdan.
23.00 **Documentaire : William Forsythe au travail.** D'André S. Labarthe.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le rythme et la raison.** Chico Buarque. 4 L'homme de paroles.
20.30 **Dramatique. Nocto'matic, d'Yves** Letreuille (rdiff.).
21.30 **Profils perdus.** Pierre et Hélène Lazareff (dern. partie).
22.40 **Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSQIUE

21.00 **Concert** (en direct du Festival de Saintes) : Magnificat en ré majeur BWV 243, Messe en sol majeur BWV 236, de Bach, par le Collegium Vocale de Gand, dir. Philippe Herreweghe ; sol. : Agnès Mellon (soprano), Gérard Lesne (contre-ténor), Howard Crook (ténor), Peter Kooy (baryton).
23.07 **L'invité du soir.** Henry Barraud.

Audience TV du 10 juillet 1990 — Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée. France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	37,0	Roue fortune 13,6	Giga 3,1	Act. rég. 15,7	Top 50 0,8	Enfer... 2,4	Cathy et Aline 1,6
19 h 45	44,4	Roue fortune 21,4	Journal Tour 8,1	19-20 Infos 8,8	Top 50 1,8	Journal 2,1	Dis donc papa 2,2
20 h 16	53,8	Journal 22,5	Journal 12,3	La classe 10,0	Scrupules 1,2	Journal 4,4	Mme est servie 3,3
20 h 55	59,4	Sauvez... 18,0	Gdes vacanc. 18,3	40 ans TV 10,9	Masquerade 2,4	Le convoi 10,5	Dennis... 1,5
22 h 08	60,6	Sauvez... 18,0	Gdes vacanc. 20,9	40 ans TV 11,3	Roselyne... 1,8	Le convoi 9,4	Dennis... 1,9
22 h 44	29,7	Hist. naturel. 6,4	Athlétisme 6,0	Confession 4,9	Roselyne... 2,0	Commando... 7,5	Fais gaffe... 2,3

ÉCONOMIE

BILLET

La bétonnière et la banque

Le promoteur Michel Pelège qui cherche à entrer en force dans la SAE ; Bouygues, l'an dernier, qui met la main,à l'occasion d'une querelle familiale, sur les Grands Moulins de Paris ; aujourd'hui Jérome Monod, brillant haut fonctionnaire reconverti dans les affaires, qui scelle le mariage de la Lyonnaise des eaux avec Dumez, l'un des plus beaux fleurons des boursiers parisiens. Tous ces événements du monopoly industriel et financier ont un point commun : le béton. Les grands travaux auraient-ils donc une telle cote pour que Péreire et Haussmann, fassent, un siècle après, des émules aussi entreprenants ?

Tous les secteurs de l'industrie se restructurent, entre Francais ou par le biais d'alliances avec des firmes belges, espagnoles ou allemandes. Pour le bâtiment et les travaux publics, la recherche de l'effet de taille, le renforcement des fonds propres et la stratégie mondiale ne sont pas moins nécessaires que pour l'automobile, les transports aériens ou la construction des ordinateurs.

En France, le BTP est encore relativement dispersé puisque six grands groupes se partagent le marché : Bouygues, la SGE (groupe de la Générale des eaux), Dumez-GTM-Lyonnaise, la SAE et, en queue de liste, Spie-Batignolles et Fougerolles. Il serait étonnant que dans les mois prochains on n'assiste pas à de nouveaux «reclassements», comme disent pudiquement les chefs d'entreprises concernés.

Et comme la finance est de plus en plus influente dans les stratégies des industriels, on remarquera que le Crédit lyonnais détient 15 % des droits de vote chez Bouygues, que Paribas a beaucoup appuyé Fougerolles pour quitter le giron de la Générale des eaux, que Suez détient 25,5 % des droits de vote chez la Lyonnaise... et le Crédit Lyonnais, encore lui,9,3 %.

Les dirigeants de Bouygues avaient juré qu'ils étaient tout à fait décidés à faire de l'agroalimentaire un grand pôle de diversification : aujourd'hui ils négocient avec Jacques Chirac pour céder au mieux les 6 hectares de terrains des Grands Moulins en bord de Seine... Jérome Monod ne voulait plus entendre parler du BTP : il est à nouveau séduit par les bétonnières. Les paroles volent... Attendons à l'œuvre M. Monod, le futur président du nouveau groupe et son numéro deux, M. Parayre. Malraux disait que la politique n'est pas ce que l'on dit mais ce que l'on fait. L'économie aussi.

F. Gr.

Pour remettre de l'ordre dans la thérapeutique

Les pouvoirs publics limiteraient les remboursements de médicaments

Avec une consommation de médicaments toujours en très forte croissance (+ 14 % en valeur l'an dernier), le coût de la santé des Français pris en charge par la Sécurité sociale s'est élevé pour la collectivité à 44,5 milliards de francs en 1989. Pour tenter de mettre fin à certaines incohérences du marché des produits pharmaceutiques, les pouvoirs publics projette de modifier profondément le système actuel de remboursement. Ce projet provoque de vives réactions au Syndicat national des industries pharmaceutiques (SNIP).

Un décret devrait être publié sur ce sujet dans quelques semaines. Selon le projet actuel, un médicament ne serait plus remboursé à partir du moment où son emploi serait prescrit en dehors des indications thérapeutiques retenues dans le cadre de son autorisation de mise sur le marché.

L'inscription d'un médicament pour une autorisation de mise sur le marché serait acceptée sous réserve que le fabricant soit en mesure de démontrer que le médicament possède une efficacité thérapeutique supérieure à ceux déjà existants ou qu'il procure un économie dans le coût du traitement. Seraient également exclus du champ du remboursement certains produits n'ayant pas d'efficacité thérapeutique démontrée, ou ceux utilisés en dehors de leurs indications officielles (comme par exemple les bêta-bloquants dans le cas de la migraine).

Secret médical

Les fabricants de médicaments se verront refuser en outre l'inscription de produits ne répondant pas aux coefficients thérapeutiques définis par l'administration.

Inutile de le préciser : les firmes pharmaceutiques sont très opposées à ce projet. Au cours d'une conférence de presse, réunie hâtivement le jeudi 11 juillet en fin de matinée, M. René Sautier, président du SNIP (Syndicat national de l'industrie pharmaceutique), s'est dit littéralement *« atterré par le comportement des pouvoirs publics, qui jouent un mauvais tour à l'Etat »* en cherchant à prendre zn main la gestion directe de l'industrie pharmaceutique française.

Le SNIP affirme n'avoir été associé, ni de près ni de loin, à l'étude et à la rédaction de ce projet. *« Que fait-on du secret médical ? »* s'interroge M. Sautier, en évoquant l'obligation dans laquelle se trouvera le prescripteur de mentionner sur l'ordonnance son diagnostic pour que son patient obtienne le remboursement. Et quel contrôle ? La Sécurité sociale sera-t-elle en mesure de vérifier, et à quel prix, les assertions des médecins ? Et la liberté de prescription ? Pour le président du SNIP, *« la possibilité d'arbitraire est ouverte »*. D'autant plus que, selon lui, *« 70 % des maladies sont soignées de façon symptomatologique »*.

Un texte « non négociable »

En qualité de représentant de l'industrie pharmaceutique, le président Sautier s'était déclaré, en janvier dernier, en plein accord avec les pouvoirs publics, qui lui avaient fait valoir que *« la Sécurité sociale ne pouvait pas tout payer, à moins de changer les règles de remboursement »*. *« Chiche »*, avait-il alors répondu (*le Monde* du 18 janvier), en suggérant d'adopter un système « à l'allemande », qui s'appuirait sur des coefficients de remboursement.

Aujourd'hui, il est formel : *« Le texte proposé n'est pas négociable »*. Car, de plus, il est, selon lui, anti-économique. A moins que l'administration n'ait choisi ce moyen de pression pour obtenir de plus larges concessions des industriels.

ANDRÉ DESSOT

Alors que la production augmente

Les Français boivent moins de vin

Deux enquêtes de l'ONIVINS (Office national interprofessionnel des vins), publiées le lundi 9 juillet, offrent un tableau pour le moins contrasté de l'avenir du vin en France. La sobriété y fait des progrès à un moment où les récoltes n'ont jamais été aussi bonnes.

La première étude menée avec le concours de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) et de l'INAO (Institut national des appellations d'origine) révèle que 50 % des Français affirment ne jamais boire de vin. Il s'agit là d'une première : en effet lors du sondage effectué en 1980, seulement 38,7 % faisaient cette réponse. Constatation plus grave pour les producteurs : seulement 18,5 % des Français reconnaissent consommer du vin tous les jours. Contre près d'un tiers en 1980.

La seconde étude de l'ONIVINS concerne la prochaine récolte, qui pourrait être supérieure à celle de 1989, qui atteignait déjà 60,818 millions d'hectolitres. Du Languedoc-Roussillon à Rhône-Alpes en passant par Provence-Alpes-Côte d'Azur et Aquitaine, toutes les régions vinicoles devraient profiter de cette abondance. Même les petites gelées en Champagne ne devraient pas avoir d'incidence sur la production du liquide doré.

Faute d'informations sur le rachat d'Adidas

La COB demande la suspension des titres Bernard Tapie Finance

Bernard Tapie a-t-il voulu forcer la main de ses banquiers en annonçant – avant que le plan de financement soit véritablement bouclé – le rachat par son groupe de la firme Adidas ? C'est en tout cas la conviction des milieux bancaires. *« Tapie a réalisé un très joli coup de guerre psychologique. Mis sur la place publique, le dossier devient officiel. Cela lève un certain nombre de barrières psychologiques »*, confie un financier. Avec la pression des médias sur le dos, les banques se sentent moins à l'aise pour refuser.

Témoin : l'attitude alambiquée du Crédit agricole. Après avoir annoncé qu'elle ne participerait pas à l'opération, la banque verte, qui détient 4 % de Bernard Tapie Finance (BTF), *via* ses SICAV, annonçait mardi qu'elle *« réservait en fait sa position »*, tout en laissant entendre que la décision finale – attendue pour la fin de la semaine – pourrait bien être négative.

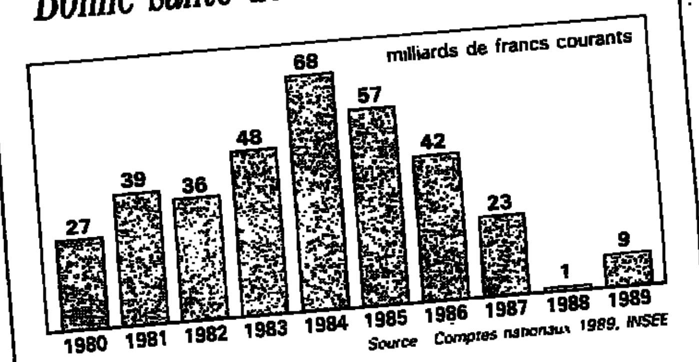
Le flou entourant les modalités de l'acquisition a en tout cas amené la COB à réclamer mardi 10 juillet la suspension des actions BTF, cotées au second marché à Paris. Riposte le soir même du patron de l'OM par voie de communiqué : *« Devant l'agitation et les soucis apparents que nous aurions à composer un tour de table afin de nous aider au financement d'Adidas, la direction financière du groupe informe que les actionnaires vendeurs* (NDLR : c'est-à-dire les quatre héritières Dassler) *nous ont autorisés à divulguer lundi 16 juillet les éléments du contrat de cession ainsi que les partenaires pour nous accompagner dans cette acquisition. »*

L'industriel français dispose donc de cinq jours pour peaufiner son montage financier. Les discussions risquent d'être vives. Interrogé par la Cinq, M. Tapie a affirmé, depuis le *Phocéa* qui croise actuellement au large de l'Espagne, avoir le soutien de ses *« banquiers classiques »*, à savoir *« le Crédit lyonnais, la BNP et sûrement le Crédit agricole »*. Si l'engagement du Crédit lyonnais ne fait aucun doute, celui des deux autres établissements financiers est loin d'être établi. Les dirigeants de la BNP affirmaient encore le jour même et non sans un certain dépit n'avoir pas été contactés par BTF.

L'aptitude de M. Tapie à tenir le délai qu'il s'est lui-même imparti dépend bien entendu de l'ampleur de l'opération sur laquelle le mystère le plus complet demeure. L'homme d'affaires laisse entendre que le coût de l'opération se situerait bien en deçà de 3 milliards de francs, chiffre qui avait filtré outre-Rhin. L'actif net d'Adidas est en effet évalué à 950 millions de francs. La firme ouest-allemande, qui souffre d'un problème de positionnement de ses produits, continue à enregistrer des pertes (350 millions de francs en 1989) en dépit de restructurations importantes.

CAROLINE MONNOT

Bonne santé des biens d'équipement



Le solde commercial du secteur

La branche des biens d'équipement dits professionnels (mécanique, biens électriques et électroniques, constructions navale et aéronautique, armement) a obtenu de bon résultats en 1989, avec un redressement de ses comptes extérieurs pour la première fois depuis cinq ans. Les effectifs y ont augmenté de 10 000 personnes pour atteindre 1,1 million, alors qu'ils avaient continûment baissé depuis 1974.

Ces bons chiffres s'expliquent par la vigueur des investissements en France (+ 5,6 %). L'appel aux produits étrangers croît à nouveau (les importations gagnent 14,4 %), mais un regain d'exportations (+ 17,4 %) fait mieux que le compenser et le solde commercial passe de 1.1 à 8,8 milliards de francs. Amélioration qui contraste avec la dégradation de l'ensemble de l'industrie mais qui s'explique intégralement par les ventes d'Airbus.

Reprenant le texte de 1989

Le gouvernement renouvelle les dispositions sur les loyers en région parisienne

Le gouvernement vient de transmettre au Conseil d'Etat le projet de décret permettant de limiter les hausses de prix des loyers dans l'agglomération parisienne à la hausse de l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE.

Ce texte reprenant celui de 1989, doit s'appliquer à Paris et dans toutes les communes des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, et une partie de l'Essonne, du Val-d'Oise, de la Seine-et-Marne et des Yvelines du 31 août 1990 au 30 août 1991.

Il concerne les logements vacants reloués et les contrats renouvelés avec le même locataire pendant cette période . Toutefois, il ne concerne pas les logements HLM, ceux soumis à la loi de 1948 ni ceux des catégories II B et II C auparavant soumis à cette loi, mais pour lesquels un «contrat de sortie» a été signé, ni les loyers initiaux des logements conventionnés.

Il ne s'applique pas non plus aux logements, peu nombreux, dont le loyer est manifestement sous-évalué et que le propriétaire n'a pas eu la possibilité de rajuster. D'autre part, si le propriétaire a réalisé des travaux d'amélioration, une majoration supplémentaire est autorisée.

Présenté mardi 10 juillet, à la Commission de concertation, composée de représentants des propriétaires, des gestionnaires et des locataires, le texte a recueilli 5 voix seulement (les locataires et l'ANAH), contre 9 (bailleurs et gestionnaires), les trois associations de HLM s'abstenant ainsi que l'ANIL (Association nationale d'information sur le logement).

La Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV) qui a approuvé le texte souhaite toutefois que le gouvernement fixe purement et simplement des prix plafonds. En revanche, le CNAB (Confédération nationale des administrateurs de biens), estime que le rapport présenté sur l'évolution des loyers en 1989 (*le Monde* du 11 juillet) ne justifie pas le décret.

En 1989, la hausse moyenne en glissement a été de 7,4 % à Paris et de 7,1 % en proche banlieue, contre 7,8 % et 8,4 % en 1988.

INSOLITE

Le retour de la Mini Cooper

La Mini Cooper est ressortie en Grande-Bretagne le mardi 10 juillet. Petite coque et moteur poussé, la Cooper a été le rêve des adolescents des beaux quartiers dans les années 60.

La Mini Cooper est remise en circulation par Rover, filiale de British Aerospace « descendant » de British Motor Corporation qui l'avait créée. Elle a été adaptée aux nouveaux goûts des automobilistes : capable de consommer de l'essence sans plomb et équipée d'un pot d'échappement conforme aux normes anti-pollution, elle sera plus écologique que dans sa première version. De quoi lui permettre de retrouver, peut-être, ses anciens records de vente : 300 000 voitures en 1971.

En dépit de ses trente ans passés, la Mini continue de plaire. Il s'en est encore vendu 39 000 exemplaires l'an dernier. Compacte, bondissante et rétro, elle trouve même de nouveaux « fans » ... au Japon qui achète plus du tiers de la production.

Marilyn Monroe : une affaire en or

« Marilyn est une valeur sûre. » Mais gare à celui qui utilise son image sans précautions

Qui l'eût cru ? Marilyn Monroe fait depuis plus d'un an l'objet d'un litige entre la France et les Etats-Unis. Si bien que le « dossier Marilyn » est actuellement examiné par l'agence judiciaire du Trésor.

Ce qui est en cause ? Le tirage par la Monnaie de Paris d'une médaille représentant l'actrice. Côté face, son visage et son nom. Côté pile, la reproduction du fameux nu qui fit scandale.

Le tout, donc, sur une médaille en bronze de quelque 8 centimètres de diamètre tirée jusqu'à présent, selon la Monnaie, à un millier d'exemplaires, et vendu 285 F voilà encore quelques mois. (La vente est suspendue en attendant le règlement de l'affaire.)

La médaille serait sans doute passée inaperçue si une version réduite, en or cette fois, n'avait été tirée *« tout spécialement pour un éditeur japonais qui, en l'exportant, nous a attiré des ennuis »*, confie-t-on à la Monnaie de Paris. Vendue quelque 300 dollars, la médaille en or n'a en effet pas échappé à l'œil expert de Roger Richman.

Cet avocat californien, créateur de l'agence qui porte son nom, est chargé depuis 1982 de percevoir dans le monde entier les droits dérivés pour Marilyn Monroe. *« La Monnaie de Paris n'a pas le droit d'utiliser ainsi l'image de Marilyn sans nous verser des royalties. Apparemment, ils l'ignoraient. Notre avocat essaie donc de régler l'affaire à l'amiable. Mais je commence à perdre patience »*, déclare Roger Richman.

C'est qu'il passe son temps à faire respecter une loi qu'il a lui-même concoctée, puis fait voter par la Californie en 1985. Aux Etats-Unis, elle a été adoptée jusqu'à présent par une douzaine d'Etats. Que prévoit-elle ? Pendant les cinquante ans qui suivent la mort d'une célébrité (acteur, homme d'Etat, etc.), sa famille ou ses ayants droit peuvent s'opposer à toute publicité ou à la vente de tout objet utilisant le nom, la signature, la voix ou l'image de ladite célébrité. Pour obtenir leur autorisation, il faut payer des royalties (quelques centièmes du prix du produit en cause).

Un million de dollars de droits dérivés

Surveiller le marché et poursuivre les « pirates » qui opèrent sans permission est, on l'imagine, un véritable métier. Roger Richman Agency a ainsi une quarantaine de célébrités à son catalogue, dont W. C. Fields, les Marx Brothers, Clark Gable, Gary Cooper. Elle représente leurs héritiers, auxquels elle reverse une large part des droits perçus.

Ainsi, pour Marilyn Monroe, environ les deux tiers vont à la famille de son professeur d'art dramatique et à une institution psychiatrique britannique. *« Marilyn est incontestablement la célébrité la plus demandée : elle doit représenter plus du quart du chiffre d'affaires de Roger Richman »*, estime Jean-Michel Biard, qui dirige VIP, agent de Roger Richman en France.

Selon une source américaine, les droits dérivés s'élèveraient pour Marilyn à plus de 1 million de dollars par an, soit l'équivalent chaque année de la fortune léguée par l'actrice ! *« Marilyn est une valeur sûre, un très bon produit »*, comme le dit Jean-Michel Biard.

En effet, elle fait vendre aussi bien des livres (une quarantaine au moins publiés) que des cartes postales, des posters, de la papeterie, des cendriers, des badges, des statuettes la représentant, des lunettes, du parfum, des serviettes de plage, des draps, des T-shirts, des calendriers et même du vin : le Marilyn Merlot (8.99 dollars la bouteille à New-York) est tellement demandé que les vendeurs sont constamment en rupture de stock !

En ce qui concerne la publicité, le whisky Glenn Turner aussi bien que Danone, les Télécoms ou TV Câble ont fait appel à Marilyn. Il suffit que le moindre objet lui ayant appartenu ou une affiche d'un de ses films figure dans une vente aux enchères pour qu'on utilise son portrait afin d'attirer l'attention des acheteurs potentiels.

D'ailleurs, on s'arrache les souvenirs liés aux films de Marilyn Monroe presque autant que ceux de Greta Garbo (beaucoup plus rares) et bien plus que ceux de James Dean, Elvis Presley, Carole Lombard, Clark Gable, Bette Davis ou Judy Garland.

L'essence de la féminité

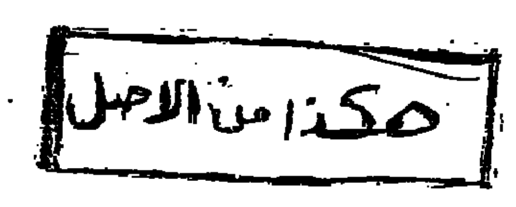
Bref, au firmament des stars, Marilyn Monroe demeure la plus resplendissante, et ce plus que jamais : depuis trois ou quatre ans, les droits dérivés augmentent de 20 % l'an. Quatre-vingt-cinq licenciés exploitent actuellement son nom dans le monde, dont une vingtaine en France.

Et dans les six mois qui viennent quarante à cinquante nouveaux produits vont voir le jour. *« Nous sommes en négociation notamment pour une ligne de chaussures, des montres, des stylos, des vêtements, des produits-cadeaux »*, confie Jean-Michel Biard. L'Hexagone est en effet l'un des pays où Marilyn Monroe compte le plus d'admirateurs, juste après les Etats-Unis et devant le Japon. Parmi ces admirateurs, bizarrement, beaucoup de jeunes. Un exploit, quand même, près de trente ans après sa mort, en août 1962.

Pourquoi la star reste-t-elle aussi vivante dans la mémoire collective ? Pourquoi continue-t-elle de séduire, de fasciner, générant un « business » qui se compte en centaines de millions de francs ? Certes, sa vie est une légende, sa mort reste un mystère. Elle incarne tout à la fois l'essence de la féminité, le rêve américain, le mythe hollywoodien. On encore, comme disent Lucy Freeman et Eddie Jaffe dans un livre (à paraître) où ils passent sa vie au crible de la psychanalyse : *« La star Marilyn, véritable déesse du sexe, vous regarde toujours avec les yeux de l'enfant Norma Jean* (son vrai nom), *affectivement frustrée. Aux hommes, elle semble dire* : J'ai besoin de votre amour, j'ai besoin d'un père, *et rien n'est plus attirant. Pour les femmes, elle est à la fois le modèle envié et l'enfant à protéger. C'est irrésistible. »*

Rien à voir donc avec la femme fatale, redoutable, style Greta Garbo : Marilyn est aimée de tous. Pour dire crûment les choses, la palette de sentiments ou de pulsions sur laquelle joue son image la transforme en une véritable planche à billets. En somme, Marilyn a tout l'avenir devant elle.

MARTINE LEVENTER



هكذا من الاصل

Le Monde ● Jeudi 12 juillet 1990

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Après l'annonce du plan de restructuration

Philips au plus bas à la Bourse d'Amsterdam

AMSTERDAM

de notre correspondant

L'arrivée à la tête de Philips de M. Jan Timmer et l'annonce par celui-ci d'un plan de restructuration devant entraîner la suppression d'environ dix mille emplois (*le Monde* du 4 juillet) n'ont pas eu pour effet de *« rétablir la confiance des investisseurs »*, contrairement à ce qu'espérait la multinationale néerlandaise.

A la Bourse d'Amsterdam, l'action Philips a clos la séance du mardi 10 juillet à 28,60 florins (85,80 francs), soit son cours le plus bas depuis un an. Elle cotait encore 33,10 florins (99,30 francs) le vendredi 29 juin, à la veille de la prise de fonctions de M. Timmer, qui est donc loin d'avoir mis un frein à la dramatique érosion du titre. L'action Philips valait 50,10 florins (150,30 francs) en octobre dernier, mais elle a perdu depuis... près de 43 % de sa valeur. Conséquence : le groupe d'Eindhoven ne coûterait plus aujourd'hui qu'environ 24 milliards de francs à un « raider » contre 41,4 milliards de francs il y a un peu plus de neuf mois !

La bouderie des actionnaires placés devant la perspective du premier déficit (6 milliards de francs prévus à la fin de l'année) jamais enregistré par Philips en presque cent ans d'existence semble faire écho au scepticisme des analystes quant à la portée des mesures présentées le 2 juillet. La suppression de dix mille emplois dans l'informatique et les composants électroniques a certes bénéficié d'un fort effet d'annonce, mais elle serait loin en réalité de suffire à la remise à flot d'une entreprise dont les effectifs mondiaux ont déjà été *« dégraissés »* de près de 12 % entre 1985 (346 000 salariés) et 1989 (305 000 salariés).

Un quotidien néerlandais a affirmé, samedi dernier, que le président de Philips aurait souhaité lui imposer une cure d'amaigrissement, beaucoup plus sévère, impliquant la disparition d'au moins trente mille emplois. Mais le conseil de management du groupe s'y serait opposé. Ainsi pourrait s'expliquer le décalage entre le contenu du plan de restructuration – qui reste partiel et n'étaye pas une stratégie industrielle clairement définie – et sa qualification de *« plan radical »*.

Mais M. Timmer n'a certainement pas dit son dernier mot. *« Je ne vous promets pas que nous ne parlerons pas de réorganisation »*, a-t-il prévenu dès le 2 juillet. Il a encore indiqué que *« les activités déficitaires »* allaient être *« soumises à un jugement critique et éventuellement abandonnées »*. Tout se passe comme si les milieux financiers attendaient que M. Timmer, après avoir parlé, passe rapidement aux actes.

CHRISTIAN CHARTIER

SOCIAL

Au prochain conseil des ministres

M. Marimbert deviendra directeur général de l'ANPE et M. Vanderpotte délégué à la formation professionnelle

Le 18 juillet prochain, en conseil des ministres, le gouvernement va procéder à un important changement dans deux grandes directions du ministère du travail. M. Jean Marimbert, actuellement directeur adjoint du cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, deviendra directeur général de l'ANPE, en remplacement de M. Gérard Vanderpotte qui occupait ce poste depuis le 1er avril 1983.

Ce dernier, à son tour, sera nommé délégué à la formation professionnelle et succédera ainsi à M. André Ramoff. A la tête de la délégation depuis le 9 septembre 1981, celui-ci se consacrera désormais exclusivement à la coordination des actions de formation en faveur des pays de l'Est, parallèlement à la mission générale confiée à Mme Elisabeth Guigou. Attendues, ces nominations interviennent à un moment décisif. La réforme de l'ANPE pourra être engagée avec la signature, le même 18 juillet, du contrat de Plan sur trois ans entre l'agence et l'Etat qui doit être adopté le 12 juillet par le conseil d'administration. Il reviendra à M. Marimbert de le mettre en œuvre alors que M. Vanderpotte a achevé son mandat en traçant les lignes de cette modernisation et, surtout, en réussissant l'exercice délicat qui consistait à négocier, avec les syndicats, un nouveau statut du personnel (*le Monde* du 16 juin).

L'arrivée d'un nouveau titulaire à la délégation à la formation professionnelle coïncide avec la phase de préparation d'un futur projet de loi qui mobilisera pouvoirs publics, partenaires sociaux et élus régionaux pendant des mois. M. Soisson souhaite en effet faire voter en 1991, date anniversaire de la fameuse loi Delors de 1971 qui instituait la formation professionnelle continue, un texte qui l'adapterait aux conditions d'aujourd'hui.

Les deux hommes, M. Vanderpotte et M. Ramoff, ont été associés à la conduite de la politique de l'emploi pendant les années les plus dramatiques de la montée du chômage. Sous couvert de traitement social, ils ont massivement utilisé la formation comme moyen de lutte et le plus souvent d'attente. L'un et l'autre ont strictement servi plusieurs gouvernements, dont celui de la cohabitation. Leur changement d'affectation annonce une réorientation favorisée par la reprise.

Le parcours de M. Marimbert, diplômé d'HEC, ancien élève de l'ENA (major de la promotion Solidarité), trente-quatre ans, est lui aussi un condensé de l'histoire récente. Maître des requêtes au Conseil d'Etat, il fut conseiller technique au cabinet de M. Philippe Séguin, alors ministre des affaires sociales et de l'emploi. Chargé de mission auprès de M. Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan, il a rejoint l'équipe de M. Soisson en octobre 1989. Il lui appartiendra maintenant d'amener l'ANPE à se comporter en organisme spécialisé dans le placement, répondant mieux aux besoins des entreprises. Une rude tâche.

ALAIN LEBAUBE.

Réaffirmant son hostilité à la réouverture du chantier de La Ciotat

M. Rocard déclare que le projet Lexmar ne saurait bénéficier d'aucun financement public

A la suite des déclarations ambiguës de M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, qui laissait entendre à l'issue d'un entretien avec le premier ministre que M. Michel Rocard serait favorable à la réouverture du chantier naval de La Ciotat, l'Hôtel Matignon a publié, le 10 juillet, la mise au point suivante :

« Au cours de l'été 1989, à l'issue d'une concertation avec l'ensemble des collectivités locales et des partenaires sociaux, un accord de principe était intervenu en vue de développer sur le site de La Ciotat un ensemble d'activités industrielles et de services diversifiées.

» Ultérieurement, et alors qu'aucun repreneur ne s'était fait connaître depuis la mise en liquidation de Normed, la société Lexmar a manifesté son intention de relancer un chantier de grande construction navale, bien qu'elle ne puisse faire état d'aucune expérience en la matière.

» Les expertises menées par le ministère de l'industrie ont démontré que ce projet n'était pas crédible. Les parties intéressées ont été informées de ces conclusions. Dans ces conditions, une tentative de relance du chantier naval risquerait de mettre gravement en péril l'avenir économique de La Ciotat. »

M. Rocard poursuit : *« En revanche, le gouvernement est disposé à poursuivre activement les actions engagées de développement d'activités nouvelles de nature à permettre un redressement économique durable de La Ciotat. Dès à présent, 430 emplois ont été créés et plus de 1 250 supplémentaires d'ici à 1993 sont décidés par les entreprises identifiées. Encore faudrait-il que le dispositif exceptionnel autorisé par la Commission européenne ne soit pas remis en cause par la relance du chantier naval. »*

« C'est pourquoi le gouvernement réaffirme son opposition au projet Lexmar, qui ne saurait bénéficer d'aucun financement public. Le conseil général des Bouches-du-Rhône (1) a été clairement informé de la position du gouvernement. Il lui appartient aujourd'hui de prendre position, conformément aux lois de décentralisation », conclut l'Hôtel Matignon.

(1) Le conseil général est présidé par M. Lucien Weygand, PS.

Un fonctionnaire des impôts condamné pour corruption

La « transaction » du percepteur

Un receveur principal des impôts, M. Pierre Costa, a été condamné, mardi 10 juillet, par la 17e chambre correctionnelle de Paris à deux ans de prison avec sursis et 30 000 F d'amende pour avoir exigé d'un contribuable un « cadeau » de 5 000 F en espèces en échange d'une réduction de pénalités fiscales.

Une pénalité de 25 % lui ayant été appliquée sur un arriéré de TVA de 258 568 F, un gérant de société, M. Jean-Louis Tixier, avait sollicité un rendez-vous avec le receveur principal du 14e arrondissement de Paris. Lors d'une première rencontre le 4 février 1987, le fonctionnaire aurait laissé entendre qu'il était disposé à ramener les pénalités au taux de 10 % en échange d'un *« cadeau »*.

Aussi M. Tixier s'est-il rendu au rendez-vous le 10 février en se munissant d'un magnétophone. Il a ensuite confié l'enregistrement à la brigade financière de la police judiciaire en indiquant que le receveur lui avait demandé 5 000 F pour réduire ses pénalités. Dans l'après-midi même, M. Tixier retournait voir le fonctionnaire des impôts et les policiers, en intervenant immédiatement après, ont trouvé dans la poche de M. Costa une enveloppe contenant dix billets de 500 F dont les numéros avaient été relevés.

Le percepteur a toujours contesté avoir demandé le versement d'une somme d'argent et l'instruction avait d'abord conduit à une ordonnance de *« non-lieu à poursuivre »*. Mais la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a infirmé cette décision en renvoyant M. Costa devant le tribunal correctionnel.

A l'audience du 12 juin 1990, le receveur avait affirmé qu'il ignorait que l'enveloppe contenait de l'argent, mais dans son jugement, le tribunal relève que M. Costa avait admis *« qu'au fond de lui-même il « soupçonnait » que tel était son contenu »*. Les juges ajoutent qu'il *« n'a manifesté ni surprise ni réticence »* lorsque M. Tixier lui a remis l'enveloppe. Concernant la bande magnétique, les magistrats observent : *« Un enregistrement par magnétophone, réalisé à une époque où aucune information judiciaire n'était encore ouverte, peut constituer une idée de preuve susceptible de s'ajouter à d'autres indices sur lesquels les tribunaux représentatifs ont le droit de fonder leur conviction »*.

Cet enregistrement n'établit pas clairement les conditions dans lesquelles M. Costa aurait demandé 5 000 F à M. Tixier et le fonctionnaire en conteste l'interprétation. Mais le tribunal observe que ses propos enregistrés sont émaillés d'expressions comme *« il faut que cela reste entre nous »* ou exigeant *« la discrétion la plus complète »*. Reconnu coupable de *« corruption passive »*, le receveur des impôts devra en outre verser au contribuable le franc symbolique de dommages et intérêts.

MAURICE PEYROT

ÉTRANGER

Les chambres de commerce encouragent les entreprises à s'implanter en Europe de l'Est

A l'occasion d'une manifestation organisée mardi 10 juillet, M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire et M. Philippe Clément, président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) ont incité les entreprises françaises à s'implanter en Europe de l'Est.

L'ACFCI a distingué cinq pays prioritaires : l'URSS, la RDA, la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Pologne. L'assistance à l'implantation en Union Soviétique est confiée à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Paris. Tous les projets touchant la RDA doivent désormais passer par la RFA. Les échanges et la recherche de partenariats dans ce pays sont confiés conjointement aux CCI de la ville de Strasbourg et d' Allemagne.

Les actions engagées doivent être ciblées autour de trois axes de travail : *« aide à la restructuration économique ; formation ; appui aux entreprises »*. M. Fauroux a mis en garde les entreprises contre *« l'engouement médiatique et spectaculaire »* de l'Est.

Des cartes sous le marteau

720 F pour le chocolat Poulain ; 380 F le William Saurin. Lors de la quatrième vente aux enchères de télécartes, le cassoulet avait moins la cote que les tablettes de cacao. Ce mardi 10 juillet, à la salle 12 de l'hôtel Drouot, à Paris, on se pressait pour enchérir sur l'une des 120 cartes mises en vente par les commissaires-priseurs Jacques Lenormand et Patrick Dayen.

Roland Moréno, l'inventeur de la carte à puce, ne put réprimer une certaine faiblesse pour les frites McCain qu'il empocha pour la modeste somme de 400 F. *« Elles iront très bien avec la 7e foire du boudin »*, affirma ce connaisseur. Les cartes dites artistiques réalisèrent les meilleurs scores : 3 000 F pour la reproduction sur télécarte de Ecce Homo Dial de Toffe. Johnny Hallidav trouva preneur pour 1 100 F. On était loin du prix payé pour une carte Frantel lors d'une précedente vente : 24 500 F.

A. K.

Fin du conflit aux Tissus Roudière

Après sept semaines de grève, le travail a repris le mercredi 11 juillet à 4 heures du matin aux Tissus Roudière (Chargeurs Textiles) de Lavelanet (Ariège). La veille, les syndicats CGT et CFDT ont signé un accord avec la direction portant sur l'avenir de l'entreprise, qui fait l'objet d'un plan de restructuration. La direction a accepté, selon elle, des *« améliorations notables de son plan d'emploi »* : suppression de 423 emplois au lieu des 458 prévus mais surtout effort en matière de formation, mise en place de congés conversion et amélioration des primes pour les départs volontaires.

Le groupe de M. Jérôme Seydoux s'est également engagé à participer au développement industriel de la région de Lavelanet et à *« accélérer la mise en place dans l'entreprise du plan d'investissement de 220 millions de francs prévu pour les années 1989, 1990 et 1991. »*

□ **Ordre de grève levé à Air France.** – Le Syndicat national des mécaniciens au sol de l'aviation civile (SNMSAC) d'Air France a levé, le 10 juillet, son préavis de grève lancé du jeudi 12 juillet à 22 heures jusqu'au samedi 14 juillet à 6 h 30. (*Le Monde* du 11 juillet). Un protocole d'accord a été signé avec la direction au sujet des mutations de personnel et de la restructuration des escales de Roissy et d'Orly. En revanche, les négociations ont échoué à Air Inter et les syndicats CGT, CFDT, FO et SNPIT (autonome) du personnel au sol maintiennent leur mot d'ordre de grève pour la journée du vendredi 13 juillet. Air Inter prévoit d'assurer 85 % des vols prévus. Les passagers peuvent s'adresser au centre de réservation régional à Paris au (1) 45-39-25-25 ou au 3615 ou 3616 code Air Inter.

□ **La loi sur le crédit-formation publiée au *Journal officiel*.** – La loi du 4 juillet sur le crédit-formation présentée par M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, et adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat, a été publiée au *Journal officiel* le 10 juillet. Ce texte précise les modalités du dispositif de crédit-formation, conçu comme une deuxième chance pour les jeunes et les salariés adultes. Il porte également sur la qualité et le contrôle de la formation professionnelle continue

TRANSPORTS

La SNCF inaugure un nouveau système de réservation

Michel Delebarre, ministre des transports, et Jacques Fournier, président de la SNCF, ont inauguré, lundi 9 juillet, à Lille, SOCRATE, le nouveau centre informatique de réservation de la compagnie nationale, destiné à prendre le relais de l'actuel système RESA installé à Paris-Batignolles et quasiment saturé. Ce nouvel équipement, d'un coût de 116 millions de francs, devrait permettre à la SNCF de faire face à l'explosion du volume des réservations, liée notamment au développement du réseau à grande vitesse : *« Nous en traitons aujourd'hui 50 millions par an. Il y en aura 130 millions en 1995 »*, a indiqué M. Fournier.

SOCRATE (Système offrant à la clientèle des Réservations d'Affaires et de tourisme en Europe), qui sera accessible à partir des terminaux installés dans les gares, les agences de voyages, les automates, et aussi à partir du Minitel, a été construit autour du logiciel du système de réservations d'American Airlines, avec laquelle la SNCF a passé une convention de partenariat. Doté d'une capacité de 800 messages/seconde contre vingt actuellement, il facilitera les opérations d'information et de vente traditionnelles en proposant simultanément au client plus de choix horaires, des informations tarifaires, la réservation et l'émission du titre. – *(Corresp.)*

La compagnie Darta déclarée responsable de l'accident d'un avion-taxi

La première chambre civile du tribunal de Bobigny vient de conclure dans l'affaire de l'accident d'un avion-taxi qui s'était écrasé, le 12 décembre 1984, sur l'aéroport du Bourget, où régnait un fort brouillard. Le pilote, le copilote, quatre journalistes et un responsable de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) avaient été tués. L'enquête avait fait apparaître de nombreuses irrégularités tant en ce qui concernait la qualification des pilotes que l'établissement des plans de vol. Le tribunal de Bobigny conclut à *« la responsabilité totale de la société Darta-avions-taxis, affréteur du voyage et responsable sans limitation de garantie à l'égard des passagers, tant en raison de la faute inexcusable du pilote que de l'omission par Darta d'émettre des billets »*.

AUTOMOBILE

Séries spécialisées : laissez parler votre calculette

Séries limitées, séries spéciales, spécialisées... Les constructeurs multiplient actuellement les efforts de marketing dans une conjoncture qui a désormais basculé au profit du client. Hier, dans un climat de pénurie, il devait attendre sa voiture plusieurs semaines. Aujourd'hui que les constructeurs ont accru leurs capacités de production et que la demande européenne se stabilise, le consommateur est choyé.

Les séries limitées ont été créées il y a sept ou huit ans par les importateurs de Volkswagen et de Ford. Il s'agissait de relancer un modèle un peu essoufflé en proposant, pour un prix attractif, une voiture comprenant des équipements montés habituellement en option (finition, radio...). Une promotion souvent plus rentable commercialement que financièrement pour le vendeur. Cette pratique continue. Renault sur le début de l'année a vendu 12 % des R 5 et 19 % des R 25 sous séries limitées.

Depuis trois ou quatre ans, certaines de ces séries ont perdu leur caractère limité et ont pris une place permanente dans les catalogues. Volkswagen, par exemple, vend le bas de la gamme Golf sous les dénominations Traveling et Boston (nouveau nom de la Memphis). Citroën fait un gros effort sur ses séries « personnalisées » avec les AX et les BX.

Chacun s'y retrouve. L'automobiliste qui se voit proposer un véhicule mieux fini, moins cher de quelque 5 % et parfois plus, avec néanmoins le risque de courir après certaines pièces détachées plus rares. Le constructeur qui peut amortir sur ses chaînes le montage en série des équipements sur un nombre de voitures fixé à l'avance. Plutôt que de monter une à une des voitures comportant chacune des options différentes, il peut les regrouper en lots et réaliser des économies d'échelle. *« Sur une série de ce type, nous ne perdons pas de marge bénéficiaire,* explique-t-on chez Renault, *ces opérations commerciales nous coûtent moins que celles baties autour des reprises à un prix Argus plus 5 000 F. »*

Volkswagen peut de son côté s'engager vis-à-vis de sa maison mère outre-Rhin sur un volume précis de commande et obtenir de meilleurs prix. Pour l'acquéreur, le gain de prix d'une Golf spéciale comparé à celle du catalogue équipée des mêmes options peut atteindre 6 000 F ou 7 000 F.

Le marketing peu à peu s'affine. Différentes séries visent différentes clientèles. Les AX Spot « ciblent » les jeunes et les familles à la recherche d'une deuxième voiture, tandis que les AX Image et Thalassa offre, un meilleur standing. A la Régie, les luxueuses finitions Baccara doivent attirer le haut de gamme. Hier sur les R 5 et R 25, de main sur tous les modèles. La même idée peut aussi servir à établir une notoriété. *« Une série de R 25 comprenant l'ABS a été lancée dans le but principal de faire connaître cette option sur ces voitures »*, indique-t-on chez Renault.

Au total, les séries peuvent représenter plus de la moitié des ventes, en particulier sur les petits modèles. Sur les plus anciens, elles remplacent en partie les lettres indiquant le niveau de finition (T, TL, GTL...). Au point que l'automobiliste a du mal à s'y retrouver.

Quel conseil lui donner ? De prendre sa calculette pour comparer. Dans les grandes villes où les concessionnaires se concurrencent, on peut obtenir de meilleurs rabais sur des voitures « normales ». A la campagne, les séries spéciales sont souvent les plus intéressantes. Dans les deux cas : négociez les prix !

E. L. B.

Le Monde

NUMERO HORS SERIE

DE GAULLE

« C'était à moi d'assumer la France »

Charles de Gaulle



A l'occasion du centième anniversaire de sa naissance et du cinquantième anniversaire de l'appel du 18 juin, *le Monde* consacre un numéro hors série au général de Gaulle.

Peu de personnalités ont marqué comme lui de leur empreinte notre histoire contemporaine. Pour mieux comprendre l'homme, sa fascination pour la France, ses convictions, la portée de son action politique, *le Monde* a effectué une sélection d'articles parus dans ses colonnes depuis sa création.

Le Monde retrace tous les grands moments de la vie du général : son engagement militaire, son combat pour la France libre, sa volonté de redonner un rang mondial à la nation, son rôle dans la création de nos institutions. *Le Monde* relate aussi ses treize années au pouvoir, la décolonisation, sa détermination dans le choix d'une force nucléaire de dissuasion. Enfin, il évoque la crise de mai 68, l'échec du général de Gaulle au référendum de 1969 et l'héritage qu'il a légué aux hommes politiques d'aujourd'hui.

« DE GAULLE », un numéro hors série du *Monde*, pour revivre l'aventure exceptionnelle d'un grand homme d'État.

30 FRANCS
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE

BON DE COMMANDE : *DE GAULLE*

NOM : ____________ PRÉNOM : ____________

ADRESSE : ____________

CODE POSTAL : ____________ LOCALITÉ : ____________

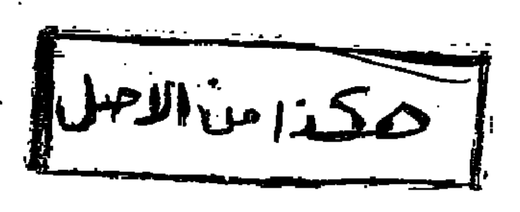
PAYS : ____________

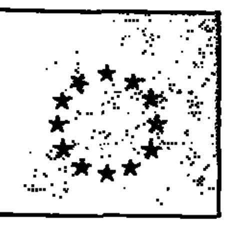
FRANCE (métropole uniquement). ____________ Nombre d'ex. : ______ × 35 F (port inclus) = ______ F.

DOM-TOM et ÉTRANGER ____________ Nombre d'ex. : ______ × 40 F (port inclus) = ______ F.

Bulletin et règlement à retourner à :
le Monde, service vente au numéro, 15, rue Falguière, 75501 Paris cedex 15 - France.

LMPB





CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

EUROMANAGERS FORUM '90

December 13th and 14th, 1990 — Brussels Sheraton Hotel

In co-operation with

Le Monde

LEADING CORPORATIONS PRESENT INTERNATIONAL CAREER OPPORTUNITIES

At "Euromanagers Forum '90", a selection of major corporations will present international career opportunities to high potential young professionals and young graduates from all over Europe. Each participating company will select candidates they wish to interview during this event.

After pre-screening by E.M.D.S. Intl, the head offices of these corporations will carefully examine applications from men and women between 22 and 30 years of age having a solid academic background, without or with professional experience (not more than five years), graduated before or in 1991 and having the following prerequisites:

- qualifications in engineering, sciences, business/economics, law, or any related subject;
- fluency in at least three languages (including English);
- leadership qualities;
- excellent intellectual and interpersonal skills;
- international experience (educational or professional);
- geographical mobility.

If you would like to be considered for this unique event, we will be glad to forward you an application form. Just send your name and address to :

Euromanagers Forum, P.O. Box 1, Schaerbeek 4, 1030 Brussels, Belgium.

COMMERZBANK



L'ORÉAL



• ABN (NL) • BERTELSMANN (D) • BMW (D) • BOSCH (D) • BP (UK) • COMMERZBANK (D) • CREDIT LYONNAIS (F) • DEUTSCHE BANK (D) • DRESDNER BANK (D) • ISTITUTO BANCARIO SAN PAOLO DI TORINO (I) • L'OREAL (F) • LUFTHANSA (D) • MARKS & SPENCER (UK) • PHILIPS (NL) • RENAULT (F) • SCREG ROUTES (F) • SOLVAY (B) • SWISS BANK CORPORATION (CH) • VOLKSWAGEN (D) • WEST LB (D) •

Groupe américain, leader dans le secteur de la connexion électrique et électronique, en plein expansion sur le marché Européen, $ 2.8 milliards de CA, 26 000 personnes à travers le monde...,

recherche son

Auditeur Interne Europe H/F

Vous serez directement rattaché au Manager Internal Audit Europe, lui-même basé à Londres. Votre formation et votre expérience, vous permettront de prendre en charge les vérifications cycliques de l'état de contrôle interne (comptables et financières) des sociétés filiales européennes et de l'efficacité des procédures mise en place.

Diplômé d'une ESC, titulaire du DECS, vous avez une première expérience de 2 à 3 ans en cabinet d'audit ou en entreprise.

L'anglais et l'espagnol sont indispensables pour mener à bien ces missions. Ce poste basé à Cergy-Pontoise nécessite 50% de déplacements.

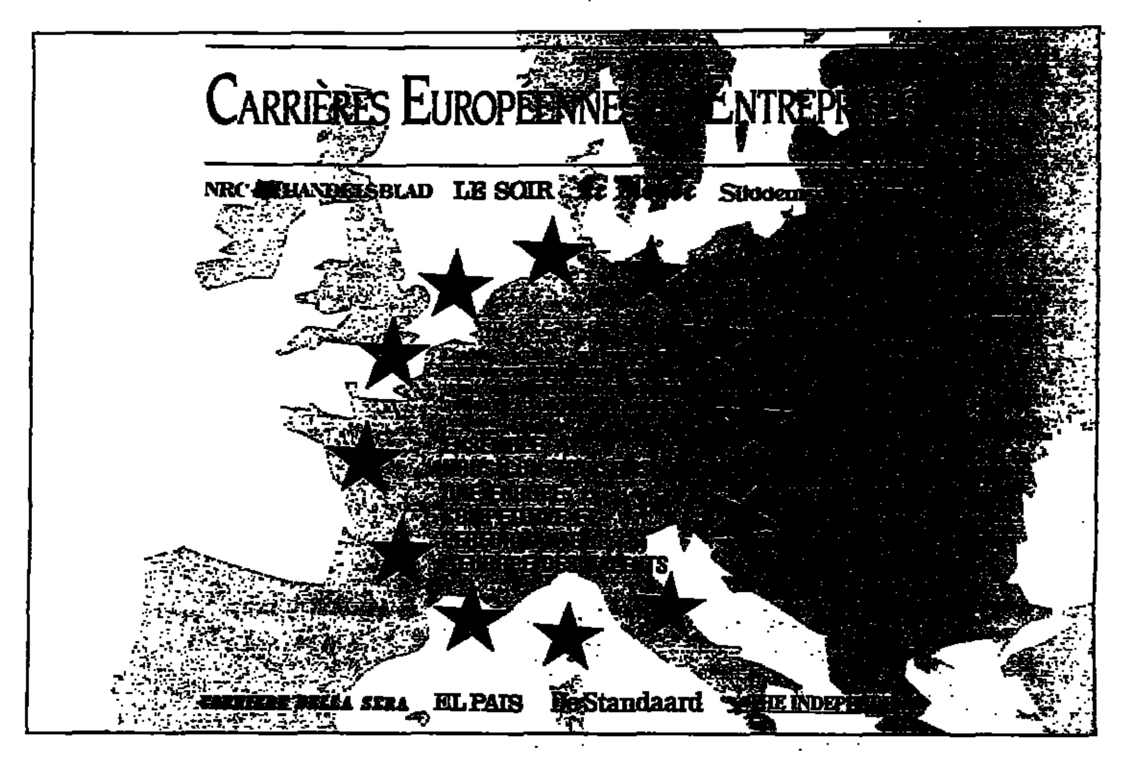
TEG notre Conseil, vous remercie d'adresser votre dossier de candidature sous la référence M 938 06, qui sera étudié en toute discrétion.



TEG Ressources Humaines

113 rue de l'Université 75007 Paris

DESSEIN



Le Monde de l'International

LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

est l'institution bancaire de la Communauté européenne chargée du financement de projets à long terme dans la Communauté et dans les pays signataires de la Convention de Lome.

Actuellement, la Banque recherche pour son siège à Luxembourg un:

BEI EIB

Ingénieur chargé des questions méthodologiques (m/f) (âge: 37-45 ans)

Il aura pour tâche d'assurer au sein du corps des conseillers techniques l'harmonisation des méthodes d'évaluation des projets en matière d'environnement et d'appel à la concurrence et d'assister les ingénieurs dans ces domaines à actualiser régulièrement, notamment par des contacts avec les organismes qui elaborent les politiques spécifiques.

Le candidat idéal possède un diplôme d'ingénieur de niveau universitaire, de préférence complété par une formation en économie et en gestion. Il devra avoir au moins 15 ans d'expérience professionnelle dans l'étude, l'evaluation, la réalisation et le suivi des projets en général, y compris les aspects écologiques et l'appel à la concurrence. Il aura également de l'expérience en informatique.

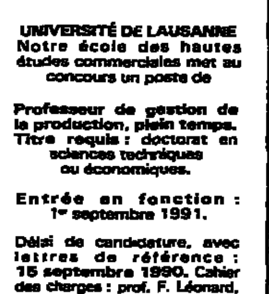
Le candidat aura une très bonne connaissance d'au moins deux langues de la Communauté, dont l'anglais ou le français. La bonne connaissance d'une troisième langue communautaire serait appréciée.

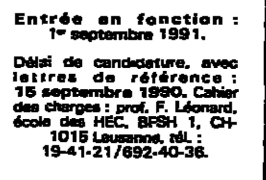
La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante, en fonction des qualifications et de l'expérience, de nombreux avantages sociaux et pratique une politique d'égalité des chances.

Les personnes intéressées, possédant la nationalité d'un des pays membres de la Communauté, sont priees d'envoyer leur curriculum vitae détaillé ainsi qu'une photographie à la:

**BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT,
Direction du Département du Personnel (Réf. CT 9020),
boulevard Konrad Adenauer 100,
L-2950 LUXEMBOURG. Fax: 437704.**

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur





UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
Notre école des hautes études commerciales met au concours un poste de

Professeur de gestion de la production, plein temps. Titre requis : doctorat en sciences techniques ou économiques.

Entrée en fonction : 1er septembre 1991.

Délai de candidature, avec lettres de référence : 15 septembre 1990. Cahier des charges : prof. F. Léonard, école des HEC, BFSH 1, CH-1015 Lausanne, tél. : 19-41-21/692-40-36.



INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN

Le Département Histoire et Civilisation souhaite nommer à la

CHAIRE VASCO DA GAMA

un historien, spécialiste de l'histoire des grandes découvertes et de l'expansion européenne, de la fin du XVème siècle à la fin du XVIIIème. Les candidatures portant sur les aspects sociaux, économiques ou culturels du sujet seront particulièrement bienvenues. Le poste peut être pourvu au niveau A5/A6 ou au niveau A3/A4, correspondant à professeur d'université (2nde ou 1ère classe).

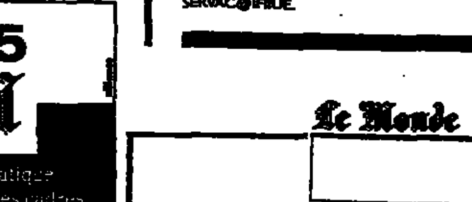
Le département souhaite également nommer un

HISTORIEN DU XIXème ET OU XXème SIÈCLE

dont les travaux ont déjà fait preuve d'une approche comparative et internationale à l'histoire européenne, ou s'avèrent innovateurs sur le plan méthodologique. La nomination sera faite au niveau A7/A8, correspondant à maître de conférences.

Les contrats pour les deux postes sont de quatre années, renouvelables une fois. Les candidatures doivent comporter: un c.v. détaillé, un échantillon des principales publications récentes, une description des recherches envisagées à l'Institut (5 à 10 pages), les noms et adresses de deux références, et des indications sur les connaissances des langues.

Elles doivent être reçues pour le 15 septembre 1990, à l'adresse suivante: Conseiller pour les affaires académiques, Institut universitaire européen, C.P. 2330, I-50100 FIRENZE Ferrovia (Italie). Tel.: (55) 5092321. Telex: 571528 IUE. Fax: (55) 599887. Adresse informatique (réseau BITNET): SERVAC@IFIIUE.





Centre de production nucléaire de Cattenom

recherche

1 AGENT DE MAINTENANCE

Titulaire du bac F1
Libéré des O.M. - Permis V.L.
Après une période de formation, le candidat retenu participera à des interventions de maintenance mécanique (pompes, robinetterie).

**Envoyer lettre et C.V. à :
E.D.F. C.P.N. CATTENOM
B.P. 41 - 57570 CATTENOM**

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES
SITUATION EXCEPTIONNELLE
STUDIO 715 000
Entr., séj., kitch., sal. eau. Bel imm. 45-66-43-43

PALAIS-ROYAL
RUE SAINT-HONORÉ
2 P. 35 m² 980 000 F
3e ét., bon immeuble, appt clair, petits travaux. 48-04-35-35.

CHATELET 2 p., 60 m² env., très gd séj., bar, poutres. Prix : 2 050 000 F.
3615 IMMOB
TÉL. : 43-87-86-76

PYRAMIDES 2 p., 42 m² env., chbre en duplex, sal. douche. Prix : 1 550 000 F.
3615 IMMOB
TÉL. : 43-87-86-76

2e arrdt

BOURSE OPÉRA
85 m² PLEIN SUD
Asc. 4 400 000. 46-33-25-45

ÉTIENNE-MARCEL
BEAU 2 P, 50 m²
2e ét., Bel imm. pierre de t. 1 350 000 F - 45-66-43-43

RUE ST-DENIS, part. vd dans imm. p.-de-taille, appt. 2/3 pièces 60 m² refait. 2e ét., très bon état, libre. Tél : 42-33-78-22.

3e arrdt

ARTS ET MÉTIERS
BEAU 2 PIÈCES
TOUT CONFORT, pierre de taille, ascenseur, clair. 635 000 F - 42-71-87-24

EXCEPTIONNEL
Appt de très haut niveau Très spacieuse réception + chbres et mezzanine Conviendrait habitation de luxe pour personnalité. Prix élevé justifié 46-22-03-80 43-59-68-04, poste 22.

A VENDRE
Quartier Marais, 3-4 pièces de caractère, 100 mètres carrés (double living, deux chambres, grande cuisine à l'ancienne, grande salle de bains, wc séparés) ; nombreux placards, cheminées, chauffage individuel au gaz, possibilité parking. Prix : 2,6 millions de francs. Tél : 16 (1) 42-72-78-33. (Si absent, message à répondeur).

Marais rénovation excep. ds bel imm., séjour 45 m², 3 chbres, 2 bains, cuis. équip., nombreux rangts. services, ascenseurs. 42-71-03-74.

4e arrdt

HOTEL DE VILLE
Duplex 100 m²
1er et 2e étage
Niveau réception 55 m²
Séjour, atelier, grande baie vitrée, 2 ch. + mezzanine, ou 3 ch. s. de bains + S. de douche, jard., terrasse 29 m², cave Livraison début 1992 prix : 4 900 000 F
45-74-20-43

5e arrdt

PANTHÉON-LUXEMBOURG, pierre de t., vue dégagée, 4 p., tt cft. 75 m², trvx à prévoir Urgt 2 800 000 F 43-35-18-38

CARDINAL LEMOINE
RUE MONGE 2/3 P
balcon soleil
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

PANTHÉON 75 m²
STANDING. Possible professionnel. 3 850 000 F. Tél. 43-54-25-70

EXCEPTIONNEL
Neuf jms habité. Imm. 18e s.
- Appt 98 m², 5 950 000 F
- Appt 116 m², 6 000 000 F.
Haut de Gamme
46-22-03-80,
43-59-68-04, poste 22.

NOTRE-DAME 3 P.
DUPLEX + TERRASSE
Cheminée. Charme
PLURIMMO – 45-48-25-02

6e arrdt

RUE MAZARINE
Prox. Odéon, coquet 2 p. 60 m². 2 200 000 F
NOTAIRE
40-34-94-83

MONTPARNASSE
rue de l'Arrivée, petit 2 p., vue dégagée, 6e ét. F.-FAURE 45-49-22-70

LUXEMBOURG-VAVIN
BEAU 4 PIÈCES
Ascenseur - Sud
4 600 000 F - 46-33-25-45

SUPERBE 3 PIÈCES
Mº Duroc, prox. r. Sèvres double exposition, cuisine équipée, climatisation dans bel immeuble pierre de taille. Très bon état, ascenseur. 2 780 000 F - 45-66-01-00

St-Germain-des-Prés, urgent. Beau studio, cuis., s-de-bns, WC, mezzanine, poutres. Imm. ravalé. 986 000 F. Tél : 43-87-56-54 ap. 20 h.

Près petit Luxembourg. 100 m² environ dont 2 chambres tout confort, superbe. Visite sur place. 74, bd St Michel Paris Jeudi 13 H-17 H

CHERCHE-MIDI 4 P.
LIV. + 3 CHBRES
VUE DÉGAGÉE. CHARME
4 250 000 F
PLURIMMO – 45-48-25-01

DUROC 4 P
Bel imm. pierre de t.
110 m² TRAVAUX
PLURIMMO 45-48-25-01.

VAVIN STUDIO
32,50 m², 3 fenêtres.
BON ÉTAT. 850 000 F.
PLURIMMO 45-48-25-01.

7e arrdt

VANEAU Imm. ravalé studio, confort 840 000 F FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

VARENNE RUE DE GRENELLE bel imm. 1 pièce A RÉNOVER, 3,60 m sous plafond. Px : 390 000 F FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

RUE OUDINOT
STUDIO 680 000 F
4e ét., bel imm. ravalé. Tél. : 45-66-43-43.

SÈVRES-BABYLONE
BEAU STUDIO 30 m²
Séjour, kitch., sal. de bains, WC séparé. Parfait état 960 000 F – 45-66-43-43

MÉTRO DUROC
2 P. 1 300 000 F
4e étage, bel immeuble pierre de taille, ensoleillé, sur cour fleurie, digicode. 45-66-01-00.

RUE DU BAC
STUDIO 735 000 F
28 m², bon état, 8e étage. Imm. 19e s. 45-66-43-43

8e arrdt

TRIPLE RECEPT.
4 chambres, 3 bains + studio service pour couple 45-00-81-00

9e arrdt

RUE RODIER
2 P, TT CFT. 795 000 F
Grand living (3 fenêtres), cuisine, salle de bains, WC séparés. 48-04-35-35

Mº ST-GEORGES
Bon imm., coquet 3 p., cuis., sal. de bains, w.-c., soleil. PRIX 840 000 F créd. poss. 48-04-85-85.

Près Pl. ST-GEORGES, Gd séj. + cuis. tt cft, 4e ét., digicode, poutres, gardien. Faibles charges. 598 000 F crédit - 43-70-04-64

PARIS 9e, ST-GEORGES rare 5 p. dans un hôtel part. classé historique par ses anciens locataires : Alexandre-Dumas/J.-Renoir Prix : 4 500 000 F TRIHALLES 49-27-96-96

10e arrdt

RÉPUBLIQUE
BEAU STUDIO
cuis., tt confr,
px 399 000 F créd. poss.
48-04-85-85.

Rue Lafayette
BEAU 2 PIÈCES, 980 000 F vrai bain, soleil, très calme, bel imm. 1870, part. 40-34-22-44.

11e arrdt

Mº ST-AMBROISE
Imm. ravalé, BEAU STUDIO, cuis., s. de bains, w.-c. Px 439 000 F créd. poss. 48-04 84-48.

PARMENTIER
refait nf, 2 p., cuis., tt cft, 3e ét., digicode. Px : 595 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

Mº ST-MAUR except. Bel imm. pierre et brique apparentes, 2 P., entr., cuis., s. eau, WC, cave, interph. 519 000 créd. 48-04-08-60

12e arrdt

Mº DAUMESNIL
Superbe 2 p. sur rue, cuis. équipée, tt cft, ravalement facade payé. Px 745 000 F. 48-04-84-48.

DAUMESNIL près métro STUDIO coin cuisine, WC. bains. VUE DÉGAGÉE. PRIX 398 000 F Crédit - 43-70-04-64

13e arrdt

BOBILLOT bel anc., 4e asc., liv. dble, 3 chbres, 2 bns, parfait état cuis., équipée 3 150 000 F. 43-35-18-36

TOLBIAC stand. vue s/tout Paris, 5 p., 2 bns, wc, cuis. équip. 141 m², balcons 20 m². 3 500 000 F. 43-35-18-36

14e arrdt

BOISSONNADE calme splendide liv. 43 m² s/terrasse dans les arbres, 3 chbres, 2 bns, impeccable parking. 5 500 000 F – 42-50-04-28

ALÉSIA bel anc., plein soleil, 5 p. en duplex, état nf, 130 m² 4 450 000 F + 4 p., 80 m², 2 150 000 F Montsouris, réc., stand. 5 p. tt cft. 118 m², balc., park. 3 680 000 F 43-35-18-36

MOUTON-DUVERNET RUE HALLÉ imm. pierre de t., asc., appt. d'angle sur jolie petite place calme 5 PIÈCES à rafraîchir, soleil. Px : 3 500 000 F FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

ALESIA rue de Châtillon im. récent, 5e ét. asc., balc., studio s/jard. plein sud calme, park., 670 000 F FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

ALÉSIA
BEAU 3/4 PCES
2e ét., asc., imm. pierre récent, bien distribué, appt clair, bon état. 1 730 000 F. 45-66-43-43.

PLAISANCE
2 p. 40 m², séj., chbre, cuis., w.-c., sal. de bains à créer, RAVALEMENTS façade et escalier votés, payés. 965 000 F. 45-66-43-43.

Mº ALÉSIA – A SAISIR STUDIO. Coin cuis. équipé, s. de bains, WC, cave. BON ÉTAT, CLAIR, CALME. Px 385 000. - 43-27-95-83

ALÉSIA. Beau studio, tt cft, salle de bains, WC indép., imm. pierre de t. ravalé, r.-de-ch., quartier agréable. 690 000 - 42-71-87-24

15, RUE LUNAIN
P.-de-T. Ascenseur. 1er étage calme, double living/rue, chambre/cour cave, 62 m². Sur place jeudi 10 h 30-14 h 30

Rue Didot, bel imm. p. de t. Gd studio tt cft, soleil, calme. 580 000 F. tél. 42-79-89-43.

15e arrdt

MIRABEAU VUE SEINE superbe 5 p., 114 m², stand., park., soleil, 4 000 000 F CAB. DOLEAC 42-33-61-15

CHARLES-MICHEL
imm. récent, 5 p., gd balc. box. Px : 4 200 000 F FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

LIMITE 7e square Desaix bel imm. récent 1976, 5e ét., beau 2 p. s/jardin, parking, 1 780 000 F FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

ZOLA rare, pierre de t., 7 p., 200 m², 4e asc., chbre de serv., possib. prof. lib. PROGEDIM 45-75-89-07

LES TERRASSES DE GRENELLE
Résidence de caractère
Grand standing
2 au 5 pièces
de 2 160 000 F à 4 360 000 F terrasse, parkings, caves Livraison 2e trimestre 1991.
ELMER DWIGHT EDOUARD
45-74-20-43

SÈVRES-LECOURBE
BEAU 2-3 P. TT CFT
3e ét., ascenseur. DOUBLE EXPO. TRÈS CLAIR. 2 400 000 F. 45-66-01-00.

R. VAUGIRARD, except., 8e ét., asc., studette 1 PCE, kitch., sal. eau, w.-c. 499 000 F crédit total poss. 48-04-08-60.

SÈVRES-LECOURBE
Dans superbe imm. pierre de taille, BELLE CHAMBRE 12 m², 3 m sous plafond 310 000 F, crédit total possible. 45-66-01-00

BOUCICAULT
BEAU STUDIO 27 m²
Entrée, WC, dressing, cuis. équipée, sal. de bains, cave. Bon immeuble. Ascenseur. 780 000 F – 45-66-01-00

EXCEPTIONNEL
CHARLES-MICHELS
STUDIO 730 000 F
30 m², entr., séjour, cuis. équipée, s. de bains, parfait état - 45-66-01-00

VAUGIRARD. Immeuble pierre de taille 1er et asc., 2/3 pièces. 68 m² double séjour + chambre. Entièrement refait 1 600 000 F. Profession libérale possible Tél : 45-33-68-00

16e arrdt

JASMIN, R. RIBERA
bel imm. 1930, gd 2/3 p., 80 m² environ, cuis., bains, 3,20 m hteur sous plafond, bonne distribution + grenier non aménageable. calme, soleil, verdure FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

PORTE SAINT-CLOUD except., 9e et dernier étage. Bel imm., BEAU STUDIO 40 m², balc., clair. Bon état. 975 000 F - 48-04-35-35

MICHEL-ANGE-MOLITOR Except. VUE S/SEINE, 8e ét., asc., 3 p., entr., cuis., sal. de bains, w.-c., cave, balc. 2 295 000 F. 48-04-08-60.

PASSY - TROCADÉRO investissements de qualité neuf, du studio au 5 pièces Pierre Kern Conseils 40-51-81-56.

PASSY part. vd 4 p. vue sur la Seine. Soleil. 6e ét. asc. Prix : 3 450 000 F + poss. ch. serv. Tél : 40-92-85-50. Agences s'abstenir

17e arrdt

AV. GDE-ARMÉE
studio avec sal. eau, w.-c., kitch. équipée, bel imm. pierre de tail. 470 000 F. 42-71-87-24.

RUE POUCHET
2-3 P. 995 000 F
Bel appt. tt cft, 58 m², parfait état, 4e ét., plein sud. 48-04-35-35.

BATIGNOLLES STUDETTE tt conft, kitch. équipée, sal. d'eau, w.-c., imm. ravalé, ascens. 325 000 F. 42-71-87-24.

EXCEPTIONNEL
PORTE CHAMPERRET
idéal profes. libérale
BEAU 3 P 68 m², r.-de-ch. très bel imm. pierre de t. 1 795 000 F - 45-66-01-00

ROME, 2/3 pièces 55 m². Parfait état. Vue dégagée. Soleil. 1 200 000 F. 42-28-88-03.

17e PRÈS PÉREIRE
Bel ancien, 6 P. 130 m² asc. 4 700 000 F. UFFI INVESTISS. S.A. 45-22-02-44.

18e arrdt

Mº CHATEAU-ROUGE
38 m² STYLE ATELIER coin cuis., s. de bains, w.-c., ch. cent. indiv. gaz, dble exposition. A SAISIR. 479 000 F. 43-27-81-10.

2 Pièces 40 m², 510 000 F
A SAISIR, quartier L'Olive METRO MARX-DORMOY 3e étage, PLEIN SUD. Vue dégagée. 48-04-35-35

VILLA DES ROSES, MARX-DORMOY. A saisir. Ravissant 2 p. c. cuis. éq., s. eau, WC. Refait nf. Imm. ravalé. Vue dégagée. Soleil, calme. Px 529 000 F. 43-27-95-83

Jardin Montmartre. P. de t. vue. 2 pces 40 m². Plt état. 780 000 F. 42-28-88-03

Marché Lepic. 4 fenêtres sur rue. 2 pièces. 40 m² tt cft. Parfait état. 720 000 F. 42-28-88-03.

MARX DORMOY part. studio 18 m² imm. récent 5e ét. asc. int. phone sud vue jardin. Gardien, cave. Prix : 390 000 F. Tél : 42-05-47-69

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
MAIRIE
50 MÈTRES DU PARC
2 PCES à rénover 35 m² sur cour arborée. 565 000 F. 48-04-35-35.

Mº STALINGRAD
2 P. 42 m² 610 000 F
clair, dble expo., s. de bains à créer, imm. très bon état, digicode, cave. 48-04-35-35.

BOLIVAR EXCEPTIONNEL
Pierre de t., 42 m², 2 p., entr., cuis., sal. de bains, w.-c., cave, dble expo. 799 000 F créd. 48-04-08-60.

BUTTES, SIMON BOLIVAR Bel immeuble, ascens., 2 P. coin cuisine, WC, bains, ch. cent., gardien. 598000 F Crédit – 43-70-04-64

Mº CRIMÉE, dans rue arborée BEAU 2 P. tt cft, sal. eau, w.-c., cuis. carrelée. créd. poss. 510 000 F. 42-71-87-24.

BUTTES-CHAUMONT
A 50 MÈTRES DU PARC
2-3 PCES 50 m²
Entr., dble liv., chbre, sal. de bains, 3e ét., bel imm. pierre de tail., digicode. 945 000 F. 45-66-01-00.

20e arrdt

Mº TÉLÉGRAPHE
studio s/rue, refait neuf, cuis., tt cft, asc. 379 000 F créd. poss. 48-04-85-85.

PORTE VINCENNES
BEAU 3 P 48 m²
820 000 F
Séj. 2 chambres cuis., bains, WC. Bon état. 45-66-43-43

PL. EDITH-PIAF, beau 2 p., tt cft, s. de bains, w.-c. indép., 4e ét., asc., interphone + porte blindée, chauff. indiv. gaz. 750 000 F. 42-71-87-24.

78-Yvelines

VERSAILLES
QUART. ST-LOUIS RARE
BEAU 2 P. 45 m²
Dans hôtel partic. rénové, bel appt. caractère. 3,20 m ss plafond, poutres. 895 000 F. 45-66-43-43.

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS
P. DE CHAMPERET
(Métro Louise-Michel)
Dans un immeuble neuf composé de 23 logements de grand standing
RESTE QUELQUES APPARTEMENTS 3-4-5 PIÈCES
avec terrasses et balcons
LIVRAISON IMMÉDIATE
Visites sur rendez-vous
PRIMM
40-70-00-98

ISSY-LES-MOULX
3' Mº MAIRIE, belle constr. 1930, 3e ét. asc., appt très agréable. 4 p. 100 m², tt cft, gde cuis. + office, belle vue, soleil, calme 2 270 000 F. 46-44-10-40

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
A SAISIR
EXCEPTIONNEL
BEAUX APPARTEMENTS
DE STANDING
GRAND SÉJOUR 48 m²
+ terrasse, 3 chambres, 2 salles de bains
LE NORMANDY
92 COURBEVOIE
renseignements et vente : de 11 h à 19 h
Tél : 47-68-51-07
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

LEVALLOIS Mº A.-FRANCE Beau 2 p., cuis., sal. de bains, w.-c., rangements. PRIX 645 000 F créd. poss. 48-04-85-85.

VANVES PROXIM. MÉTRO EXCEPTIONNEL BEAU 3 PCES TT CONFT. 5e ét., asc., cuis. équipée, parfait état, soleil. 1 025 000 F. 45-66-01-00.

BOULOGNE
EXCELLENT INVESTISSEMENT PROCHE PONT SÈVRES. Bien situés dans bon imm. 2 PCES TT CFT, LIBRE + STUDIO, TT CFT, loué, ensemble : 780 000 F. 45-66-43-43.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ PRÈS BOIS gd stand, récent, balcon, séj. 40 m², 2 chbres, s.-de-bns + sal. d'eau, box en s/sol 3 500 000 F. 46-28-20-78

NOGENT R.E.R.
DANS UN ÉCRIN DE VERDURE, SUPERBE 3 P., 80 m². Belle résidence récente, pierre de taille. 1 580 000 F. 48-04-35-35.

Province

A vendre ds résidence retraite cadres prox. Aix-en-Provence, superbe parc 15 ha. 2 studios communic., surf. 60 m² : 2 loggias, 2 s.d.bns, 2 w.-c., kitchenette. Serv.généraux : restaurant, infirmerie : minibus. px très avantageux. Apr. 20 h 30 : (16) 42-24-08-07.

appartements achats

AGENCES
FRANÇOIS FAURE
PARIS 7e et PARIS 6e
5, RUE LITTRE
spécialistes rive gauche estimation, achat, vente Tél : Olivier GRUMEL 45-49-22-70

Recherche 1 à 3 p. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

J'ACHÈTE PARIS RIVE DROITE STUDIO OU 2 PIÈCES. URGENT. J.-P. CARRIÈRE 42-71-12-00.

URGENT ACH. COMPTANT APPARTEMENT ou PAVILLON même à RÉNOVER. M. VALLERAND, tél. : 43-70-18-00.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.
TÉL. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

URGENT J'ACHÈTE SUR PARIS STUDIO ou 2 PIÈCES. ETAT INDIFFÉRENT. M. VALLAT 45-66-91-91.

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENT à PARIS. Avec ou sans confort. M. ROGER 48-04-08-60.

locations non meublées offres

Paris

ST-SULPICE rue de Seine petit studio sous les toits. bon état 2 600 F ch. comp. FRANÇOIS FAURE 45-67-95-17

16e Mirabeau, libre, 85 m², 3 p., 9 200 c.c., placards. Tél. 42-30-80-61 (soir).

Part. loue 3 p. cuis s.d.bns, w.-c. séparé, park., 5 000 F + ch. tt cft. Libre 1er août. Tél. 45-87-36-74.

ALESIA 1 p. de 30 m² env Asc. salle de bains. Chff. par imm. 3 065 F chg compr.
3615 LOCAT
43-87-86-76

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6 PLACE VENDOME
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés – URGENT PARIS RÉSIDENTIEL

INTERNAT SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de standg. 5, 6, 7 pces. Tél. : 45-26-18-95.

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing LOCATION OU ACHAT POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS 47, rue Vaneau Paris-7e 42-22-14-61 – 42-22-24-66

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
227, bd Raspail
75006 PARIS
RECHERCHE
POUR SA CLIENTÈLE
APPT VIDE OU MEUBLÉ
LOYERS GARANTIS
U.F.E. 42-79-03-18

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine. 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS. HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

locations meublées offres

Paris

MADELEINE. 1 p. meublée de 22 m² env. Meubles contemporains + Kitch. 4 350 F chges compr.
3615 LOCAT
Tel : 43-87-86-76

immeubles

A VENDRE
Hôtel de luxe 57 chambres. Directement sur la plage de la mer des Caraïbes. Rendement locatif : 9 %. Prix demandé : 8 000 000 $ US. Renseignements : B.T. S.A. Rte de Puplinge 39 CH-1241 PUPLINGE, SUISSE.

Votre distributeur/succursale en Allemagne du Sud (République fédérale)
A vendre ou à louer immeuble moderne à usage commercial. 4 570 m². terrain : 5 500 m², toutes possibilités de jouissance, près de l'autoroute Stuttgart/Singen. Tél. : 1949-711-631074 Fax : 1949-711-6366834.

viagers

16e, Passy. 73 m². Occ. 85 et 79 a. 1 250 000 + 6 300/mois ou comptant 1 870 000. 42-65-07-57.

châteaux

Environs LE MANS (72) CHATEAU 30 p. Toiture et gros œuvres bon état. Terrain 1,80 ha. Px : 2 300 000 F. UFFI 45-22-02-44.

maisons individuelles

COLOMBES
Résidentiel maison caractère 8 p. sur 3 niveaux. Sous-sol aménagé avec véranda. Jardin 500 m² env. Garage. Prix 3 100 000 F FG. 47-89-81-60

Vends 8 km Vaison, maison village rest., 118 m² + jardin. 40 U. 90-46-12-78.

Part./part. Aguilon-s/Mer (85) Bourg, maison de pays, r.-d.-ch 5 p., cft, jardinet. 450 000 F. Tél. 48-41-54-26 et 51-56-45-42

villas

77 CRECY, PROCHE GOLF ET DISNEYLAND Villa sur 3 600 m² paysagés, 240 m² hab. 4 ch., 3 s.-de-b., séj. 40 m², bureau, s/s 140 m², dble garage, terr. 40 m² Prix : 2 500 000 F. Tél. : 64-36-93-73

Cannes, Midi, 5 km croisette. Penthouse bord de mer, face aux îles, terrasse 105 m². 3 pces, 2 bns, garage, 2 tennis. 2 300 000 F. 93-47-07-88.

maisons de campagne

Centre site except. 1000 m, belle maison 19e, en pierre, 180 m², 6 p., 2 s.d.bns, ch., ctre. 17 500 m² arborés, grand calme. Px 850 000 F. tél. (1) 40-59-05-64.

Maison de campagne dans l'Yonne, 120 km par A6 ds complexe de loisirs de 220 ha, forêt, 16 tennis, 2 piscines, golf, équitation, pêche, voile. Tél. dom. : 45-77-28-93. Tél. bur. : 42-85-22-14.

propriétés

FORÊT COMPIÈGNE
dans jard. à l'ancienne, BELLE MAISON DE FAMILLE romantique et calme. Double réception 6 chambres – 3 bains Belle terrasse sud Village classé 45-44-26-30 – 45-44-28-13 HEURES BUREAU

160 km Paris (41), 1 h 30 autor., 30 mn Vendôme TGV ds bourg, part. vd maison ancienne rénovée, s. de séj., poutres, chem., 4 chbres, 2 bns, jard. arboré 2 200 m², dép 40 m², garage, tt ch. Px : 580 000 F (1) 46-06-27-72

110 km Paris-Est dominant Vallée Petit Morin 5 330 m² arbor. Clos maison pays rénov. 7 P 200 m² Prix : 550 000 F Tél : (16) 26-81-14-61

terrains

ANTONY
TERRAIN 5 000 m²
IMM NEUF, BURX 900 m²
PERMIS POSSIBLE 1 800 m²
70 parkings. 45-02-13-43

COTE D'AZUR
TRANS EN PROVENCE
LOTS VIABILISES DE 500 m² ENVIRON. A PARTIR DE F 200 000 DANS ZONE ARBOREE ACCES FACILE PLACEMENT A SAISIR CONSTRUCTION IMMÉDIATE POSSIBLE Renseignements : SEOGI-EURIMO, 15, rue Rouget de Lisle 06000 NICE Tél : 93-62-20-93 (LEMI

Le Monde des Cadres

CENTRE D'ETUDE ET DE FORMATION
recrute
1 INGÉNIEUR CULTUREL
Titulaire d'un diplôme de 3e cycle, le candidat devra posséder une expér. significative dans les domaines suivants :
- Chaîne éco. du livre
- Management culturel
- Pratique des logiciels usuels de PAO.
Outre la constitution et la responsabilité d'une équipe de formateurs, il aura la mission de définir un ensemble de projets éditoriaux et culturels dans le cadre d'une formation destinée à des étudiants titulaires d'un 1er cycle universitaire.
Adresser prétentions et C.V. au CECOFOP 2, rue de Bréa 44000 Nantes.

enseignement

L'Ecole Supérieure d'Informatique Electronique Automatique recherche
2 PROFESSEURS
d'Intelligence Artificielle également chargés de Travaux Pratiques et de cours en informatique. Un diplôme de 3e cycle est demandé, une expérience de l'Enseignement est souhaitée. Adr. C.V. + lettre + photo Mme KEMPF, ESIEA 9, rue Vésale - 75005 Paris

DEMANDES D'EMPLOIS

Etudiante allemande (20 ans), de bonne famille près de Hambourg, cherche gentille famille au pair pour 9-12 mois à Paris ou aux environs. Ecrire sous le nº 7127 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy, Paris-7e.

Cadre bancaire H. classe V., 38 ans, 20 ans expérience, ch. empl. contact clientèle, province sauf Est. Tél. : 87-36-42-84.

Cadre algérien rompu aux relations administration, entreprises réf., disposant aux environs d'Alger d'une propriété avec locaux + tél., possibilité télex, cherche situation représentation, bureau de liaison, collaboration avec société étrangère. Etud. ttes propositions. Ecrire sous nº 8980 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy 75007 Paris.

Docteur 3e cycle chimie analytique. Cherche poste RECHERCHE ou CONTROLE Tél. (16) 32-33-65-18.

L'AGENDA

Vidéo

V.O. ONLY
Spécialiste du Vidéo Disc en V.O. en Europe. (PAL et NTSC) Plus de 1 200 titres disponibles immédiatement. Ouvert 7 jours sur 7. 25, bd de la Somme Paris 75017 Mº Porte de Champerret. Tél. : 42-67-76-17 ou 42-67-76-27.

Vacances Tourisme Loisirs

Driscoll House hotel, 200 chambres indiv., 110 livres sterl. par sem., bonne cuisine. Rens. : 172 New Kent Road, London SE1 4YT, G.B. 19-44-71-703-4175.

Aix-en-Provence, part. loue 60 m² ds R-de-C. de villa, propre, calme, ensoleillé, 3-4 pers. 6 000 F/mois ou 3 000 F/15 j. (16) 42-39-97-18.

automobiles

Vends
AUTOBIANCHI A 112 LX
Mod. 84. Bon état général. 9 000 F à débattre. Tél. (H. bur.), 45-55-91-82 p. 43-95, demand. Thierry.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

A PARTIR DE 50 F HT/mois Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e LOCATION DE BUREAUX CREADOM 42-67-05-99

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services, démarches, R.C. - R.M. SODEC SERVICES CHPS-ELYSÉES 47-23-55-47 NATION 43-41-81-81

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

BUREAUX ÉQUIPÉS
Ttes durées, ts services, salles de réunions. SIÈGES SOCIÉTÉS
ACTE PARIS
Fbg St-Honoré-St-Augustin Boétie-Franklin-Roosevelt. Tél. : 43-59-77-55.

DOMICILIATION
BUREAUX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX.
AGECO 42-94-95-28

bureaux

9e R. des MARTYRS 5 Burx sur 240 m² env. Standing ss reprise, 1 600 F HT/m²/An
3615 BURCOM
Tél : 43-87-89-29

12e DAUMESNIL burx sur 550 m² env. avec jardin sous verrière. Pas de reprise. 909 F HT/m²/an.
3615 BURCOM
Tél : 43-87-89-29

locaux commerciaux

Ventes

BOURSE-OPÉRA
VEND 85 m²
PLEIN SUD, ascens.
4 400 000 F. 46-33-25-45.

fonds de commerce

Ventes

URGENT
OPTIQUE A CÉDER
BANLIEUE NORD 1 MF.
Cause départ en retraite.
Tél. : (16) 21-57-63-07.

à vendre par soumission privée

Maidstone, Kent, Angleterre
Château médiéval du XIIe siècle
situé dans un parc de 16 hectares

Multiples possibilités d'exploitation : hôtel, restaurant, centre de conférences, visites, centre culturel

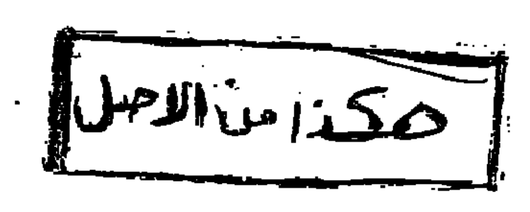
Tous projets devant être soumis à autorisations officielles

Notre référence : KDG/JLO

Gerald Eve
Chartered Surveyors
7 Vere Street London W1M 0JB
Tél. 19 44 71 493 3338
FAX 19 44 71 491 1825 Telex 51 27206







LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
5e ARRONDISSEMENT		
7 PIÈCES Parking, 193 m² 1er étage	31, rue Claude-Bernard **AGIFRANCE – 47-42-17-61**	24 200 + 4 218
8e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 57 m², 1er étage	122, rue Fg-St-Honoré **AGF – 42-44-17-33**	7 880 + 500
2 PIÈCES Réf. neuf 60 m², 6e étage	4, rue Robert-Estienne **SAGGEL – 47-42-44-44**	8 000 + 500
2/3 PIÈCES Réf. neuf 78 m², 2e étage	4, rue Robert-Estienne **SAGGEL – 47-42-44-44**	9 000 + 615
9e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 109 m², 1er étage	2, square Trudaine **GCI – 40-16-28-71**	9 800 + 2 045
11e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES meublées 50 m², sur jardin	Home Plazza Bastille **HOME PLAZZA – 40-21-22-23**	8 500 + 1 275
STUDIO meublé, 20 m² sur jardin	Home Plazza Nation **HOME PLAZZA – 40-09-40-00**	5 500 + 825
12e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES, Park., 80 m², 5e ét.	12, rue de Rambouillet **AGF - 42-44-17-33**	7 750 + 650
3 PIÈCES, Park., 76 m², 6e ét.	12, rue de Rambouillet **AGF - 42-44-17-33**	7 200 + 608
2 PIÈCES, Park., 52 m², 1er ét.	12, rue de Rambouillet **AGF - 42-44-17-33**	5 300 + 416
13e ARRONDISSEMENT		
STUDIO Poss. Park., lib. oct. 90 35 m² + balc.	87, bd A.-Blanqui **CIGIMO - 48-00-89-89**	2 480 + 645
14e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES Park., 385 F/m 73 m², 2e ét.	36/38, rue Cabanis **GFII - 45-81-07-14**	4 890 + 1 110
16e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES Park., 46 m², 1er ét.	60/62, av. Henri-Martin **GCI - 40-16-28-68**	6 046 + 1 176
4 PIÈCES 81 m², 4e étage	60, rue Michel-Ange **AGF - 42-44-17-33**	10 410 + 670
17e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 70 m² + ch. s., 7e ét.	9, rue des Dardanelles **GCI - 40-16-28-71**	7 083 + 1 222
19e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES Park., imm. neuf. 76 m², 3e ét.	48, rue de Mouzaïa **SAGGELL - 42-66-61-05**	6 650 + 859
19e ARRONDISSEMENT (suite)		
2 PIÈCES Imm. neuf. 64 m² + park., 4e étage	48, rue Mouzaïa **SAGGEL - 42-66-61-05**	5 300 + 710
4 PIÈCES Park, imm. neuf. 92 m² 2e étage	48, rue Mouzaïa **SAGGEL - 42-66-61-05**	7 500 + 1 017
20e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES Park., 66 m² 1er étage	4, rue Tolain **AGF - 42-44-17-33**	4 260 + 940
3 PIÈCES Park., 70 m², 2e ét.	19, rue des Balkans **AGIFRANCE - 47-42-17-61**	4 480 + 775
78 - YVELINES		
6 PIÈCES Park., 132 m² Rez-de-chaussée	**NOISY-LE-ROI** 56, av. G.-Buffon **AGIFRANCE - 30-44-01-13**	8 300 + 484
3 PIÈCES Poss. park., 75 m² 1er étage	**VERSAILLES** 35 *bis*, rue du Maréch.-Galliéni **CIGIMO - 48-00-89-89**	5 000 + 750
2 PIÈCES Park., dis. oct. 90 45 m², 4e ét. + balc.	**VIROFLAY** 2, rue J.-Bertrand **CIGIMO - 48-00-89-89**	3 500 + 630
91 - ESSONNE		
4 PIÈCES Park., 75 m² 2e étage	**GIF-SUR-YVETTE** Rés. « Les Gdes Coudraies » **GCI - 40-16-28-70**	3 450 + 876
92 - HAUTS-DE-SEINE		
4/5 PIÈCES Imm. neuf, 105 m² 3e étage	**ASNIÈRES** 25, av. d'Argenteuil **SAGGEL - 47-78-15-85**	7 300 + 1 238
4 PIÈCES Park., 86 m² 4e étage	**BOULOGNE** 24, rue des Abondances **LOC INTER - 47-45-19-97**	8 048 + 867
2 PIÈCES Park., 63 m² 3e étage	**BOULOGNE** 22 *bis*, rue de Silly **AGIFRANCE - 46-03-61-83**	4 032 + 1 113
3 PIÈCES Park., 73 m² Rez-de-chaussée	**CLAMART** 1, rue de Bièvres **SAGGEL - 46-08-80-36**	5 100 + 711
3/4 PIÈCES Park., 95 m² + balc. 2e étage	**GARCHES** 13, rue des Suisses **CIGIMO - 48-00-89-89**	6 100 + 860
4 PIÈCES Park., imm. neuf, 93 m² 2e étage	**MEUDON** 2, rue des Capucins **SAGGEL - 46-08-80-36**	8 850 + 1 253
3 PIÈCES Park., Immeuble neuf 70 m², 2e étage	**MEUDON** 2, rue des Capucins **SAGGEL - 46-08-80-36**	6 100 + 928
3 PIÈCES Parking 65 m², 2e étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 7 *bis*, rue de Rouvray **LOC INTER - 47-45-19-97**	6 850 + 566
STUDIO Poss. park. 35 m², 3e étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 223, av. Ch.-de-Gaulle **CIGIMO - 48-00-89-89**	3 700 + 500
92 – HAUTS-DE-SEINE (suite)		
2/3 PIÈCES 61 m², 6e étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 163, bd Bineau **SAGGEL - 47-42-44-44**	6 100 + 1 540
4 PIÈCES Park., imm. neuf, 107 m², 1er étage	**SÈVRES** 31/37, Grande-Rue **SOLVEG - 40-67-06-99**	7 950 + 1 270
2 PIÈCES Park., imm. neuf, 56 m² 5e étage	**SÈVRES** 31/37, Grande-Rue **SOLVEG - 40-67-06-99**	4 500 + 640
3 PIÈCES Park., imm. neuf, 78 m² 2e étage	**SÈVRES** 31/37, Grande-Rue **SOLVEG - 40-67-06-99**	5 800 + 865
3 PIÈCES 2 Park., Imm. neuf, 69 m², 4e étage	**SÈVRES** 31/37, Grande-Rue **SOLVEG - 40-67-06-99**	5 500 + 790
STUDIO Park., imm. neuf 34 m², 2e étage	**SURESNES** 29, av. G.-Pompidou **SAGGEL - 47-78-15-85**	2 700 + 516
2 PIÈCES Park., imm. neuf 48 m², 3e étage	**SURESNES** 29, av. G.-Pompidou **SAGGEL - 47-78-15-85**	3 750 + 725
3 PIÈCES Park., imm. neuf 67 m², 3e étage	**SURESNES** 29, av. G.-Pompidou **SAGGEL - 47-78-15-85**	5 000 + 1 000
4 PIÈCES Park., imm. neuf 88 m², 3e étage	**SURESNES** 29, av. G.-Pompidou **SAGGEL - 47-78-15-85**	6 400 + 1 313
5 PIÈCES Park., imm. neuf 107 m², 4e étage	**SURESNES** 29, av. G.-Pompidou **SAGGEL - 47-78-15-85**	7 600 + 1 592
4 PIÈCES Park., imm. neuf 93 m², 2e étage	**SURESNES** 29, av. G.-Pompidou **SAGGEL - 47-78-15-85**	6 600 + 1 373
93 – SEINE-SAINT-DENIS		
5 PIÈCES 93 m², 4e étage	**TREMBLAY-EN-FRANCE** 8, allée Képler **LOC INTER - 47-45-19-97**	2 900 + 1 196
94 – VAL-DE-MARNE		
5 PIÈCES Park., 106 m², 7e étage	**JOINVILLE** 4/12, rue Halifax **SAGGEL - 47-42-44-44**	7 800 + 835
6 PIÈCES Park., 95 m² 2e étage	**SAINT-MANDÉ** 25/27, av. Joffre **LOC INTER - 47-45-19-97**	7 262 + 980
4 PIÈCES Park., 86 m², 4e étage	**SAINT-MANDÉ** 7, rue Fays **LOC INTER - 47-45-19-97**	7 930 + 859
3 PIÈCES Park., 74 m², 5e étage	**SAINT-MANDÉ** 31/33, avenue Joffre **LOC INTER - 47-45-19-97**	5 900 + 837
STUDIO Park., 35 m² 7e étage	**SAINT-MANDÉ** 2, av. Joffre **LOC INTER - 47-45-19-97**	3 233 + 423
2 PIÈCES Park., 52 m² 6e étage	**SAINT-MANDÉ** 4, av. Joffre **LOC INTER - 47-45-19-97**	4 855 + 532
5 PIÈCES Park., 108 m² + loggia 3e étage	**SUCY-EN-BRIE** 1, rue des Trois-Epis **AGIFRANCE - 47-42-17-61**	4 536 + 1 081

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE



















PARIS - ILE-DE-FRANCE

Malgré la sécheresse

Les Parisiens ne manqueront pas d'eau...

Le 26 juin dernier, le barrage-réservoir Aube a été inauguré près de Nogent-sur-Seine. Quatrième d'un vaste dispositif mis en place à partir des années 30, ce barrage est destiné à écarter les crues de la Seine et de ses affluents. C'est grâce à ces réservoirs que les Parisiens ne manqueront pas d'eau même en ca^ d'été très sec.

A 156 kilomètres de Paris, à Armentières (Yonne), aux confins de la Bourgogne, au pied d'une colline, s'ouvre une étrange grotte. Sous une voûte centenaire une salle ronde envahie par l'eau se prolonge par des galeries et des ramifications, elles aussi inondées. Le visiteur les découvre en se déplaçant sur une passerelle surplombant cette eau d'une limpidité telle qu'elle serait invisible sans quelques rides qui, parfois, la troublent. L'éclairage installé dans l'eau ajoute à l'impression d'irréalité.

Cette grotte est artificielle et cette eau si pure, toujours à 11 degrés, coulera trois jours plus tard dans les robinets des Parisiens. Armentières est la plus éloignée des quarante-huit sources qui approvisionnent Paris grâce à un réseau de quatre aqueducs de 600 kilomètres au total et lui fournissent 60 % de sa consommation. Mais, aujourd'hui, les sources ne peuvent fournir autant que de coutume. La sécheresse est passée par là. Alors qu'en temps normal elles peuvent donner 520 000 mètres cubes par jour, elles ne produisent actuellement que 450 000 mètres cubes. Et à Armentières, cela fait plusieurs mois que certaines fissures dans le calcaire, les diaclases, paraissent taries. Le débit est tombé à 220 litres à la seconde, contre 800 litres en hiver.

Mais, puisque les Parisiens ne consomment pas moins (le record a été battu le 20 juin avec 1,1 million de mètres cubes !), ce sont les trois usines de traitement d'eau de la Seine et de la Marne qui comblent la différence.

La sécheresse n'a pas pris au dépourvu les responsables de la SAGEP (Société anonyme de la gestion des eaux de Paris), qui a la charge de produire et de transporter l'eau potable de la ville. *« Dès février 1990, en voyant la pluviométrie et le débit des sources, nous avons envisagé des mesures »*, confie M. Gilbert Fournol, responsable de l'unité sud, c'est-à-dire des sources des régions de Fontainebleau, Sens et Provins.

Ainsi, près de Sens, au milieu des résédas, les puits des champs captants du val d'Yonne vont-ils chercher l'eau alluvionnaire. Un des puits, abandonné naguère pour cause de rendement insuffisant, a été approfondi, développé, passant ainsi de 5,5 mètres de profondeur à 17 mètres. Lancé en février, le programme s'est achevé en juin. *« Il est difficile d'aller plus vite,* soupire M. Fournol. *Il y a toute une phase d'études préalables pour choisir le bon puits ; il faut ensuite passer commande. Et, comme tout le monde se mobilise, il n'y a plus assez d'entreprises de forage et l'on doit aller chercher les crépines en Italie. »* Quant aux autres puits, ils sont nettoyés, décolmatés, dessablés, afin qu'ils atteignent le rendement maximal.

Champs captants

M. Gilbert Fournol lance aussi une expérience : le rechargement de la nappe des champs captants des vals de Seine. Il s'agit de pomper l'eau de la Seine et d'en asperger le sol. L'eau ainsi épurée par oxygénation et filtration augmente le rendement des sources. Mais pourquoi tout ce processus puisque cette eau pourrait aussi bien être prise dans la Seine au niveau des usines ? C'est que l'eau de source nécessite beaucoup moins de traitement que celle de la Seine qui, polluée lorsqu'elle arrive à Paris, ne peut se contenter d'une simple chloration.

De leur côté, les responsables des barrages-réservoirs ont tiré la leçon de la sécheresse de 1976. Ils les ont complètement remplis. C'est grâce à eux qu'il y a encore de l'eau sous le pont Neuf... C'est grâce à ces barrages aussi que nous n'avons pas trop souvent les pieds dans l'eau en hiver.

Les quatre ouvrages permettent de régulariser le cours de la Seine. Pannecière-Chaumard, dans la haute vallée de l'Yonne, le lac de la forêt d'Orient, en dérivation de la Seine, le lac du Der-Chantecoq, en dérivation de la Marne, et le dernier-né, le barrage-réservoir Aube près de Nogent-sur-Seine, inauguré le 26 juin.

La capacité totale des réservoirs est de 844 millions de mètres cubes. Mais, en 1982, les débordements ont été de 2 milliards de mètres cubes, en 1910 de 3,4 milliards de mètres cubes... Les inondations sont au moins autant un problème pour les responsables de l'eau que les sécheresses. Il est donc envisagé de créer un cinquième barrage-réservoir, peut-être sur l'Yonne ou en Champagne humide, de façon à augmenter les capacités de rétention. *« Les réservoirs sont aussi une importante ressource en eau, comme l'ont bien compris les Etats-Unis et l'Allemagne, qui n'hésitent pas à faire venir leur eau de très loin, par aqueduc »*, commente M. Philippe Gally, directeur de la protection de l'environnement de la Ville de Paris.

L'eau du lac Léman ?

Los Angeles est alimenté par deux aqueducs de 400 kilomètres et 750 kilomètres, Stuttgart par des aqueducs de 100 kilomètres de long. A Paris, l'idée n'est pas récente. Dès 1892, le conseil municipal étudiait les moyens d'alimenter la capitale par un aqueduc de 507 kilomètres de long, transportant... l'eau du lac Léman. Le projet, souvent remis à l'ordre du jour, fut à chaque fois abandonné, non en raison d'impossibilités techniques mais parce que les eaux du lac étaient trop polluées, bien avant l'arrivée des phosphates, et servaient de déversoir à un grand nombre d'égouts.

M. Jacques Chirac a relancé en mai, l'idée d'un nouvel aqueduc qui transporterait l'eau directement d'un barrage-réservoir jusqu'à Paris. *« L'eau retenue au pied des monts qui alimentent la Seine et ses affluents est très pure, elle arriverait alors aussi pure à Paris. Il ne faudrait pas la traiter. A cela s'ajoute que ce serait autant d'eau qui ne s'évaporerait pas et ne serait pas prélevée en cours de route »*, explique M. Jean-Michel Barbier, directeur de l'exploitation à la SAGEP. Et Philippe Gally de commenter : *« Si personne ne proteste contre ce projet, c'est peut-être qu'il n'est pas bon »*... Cet aqueduc d'un nouveau type constituerait aussi une source d'approvisionnement particulière, bien précieuse si l'eau de la Seine était, pour une raison ou pour une autre, totalement impropre à la consommation à la hauteur des usines.

Avec la sécheresse, les problèmes de pollution se sont posés de façon plus aiguë. Les nitrates bien sûr. Mais pas seulement... Pesticides, tensio-actifs, hydrocarbures... la liste est longue. Seules les sources de la région de Provins dépassent légèrement le taux autorisé de 50 milligrammes de nitrates. *« Cette eau dépasse les normes pour les nitrates, mais elle est excellente, n'a jamais de problème de turbidité ou de bactériologie. C'est pourquoi nous la mélangeons avec l'eau des autres sources qui, elles, sont bien au-dessous des normes »*, explique M. Gilbert Fournol. Les eaux de source ne subissent pratiquement aucun traitement. Elles sont simplement additionnées de chlore à 0,30 mg/litre pour le transport. A l'arrivée, à Paris, elles sont déchlorées et n'en contiennent alors plus que 0,10 mg/litre, dose obligatoire pour prévenir toute contamination jusqu'à l'arrivée au robinet. Si les analyses montrent la présence de quantités anormales de certains éléments, l'eau est répandue dans les champs alentour, ce que les spécialistes appellent la « mise en décharge ». C'est ce qui s'est passé en janvier 1990 avec l'eau de l'Avre, lorsque les fortes pluies ont fait beaucoup trop augmenter sa teneur en nitrates.

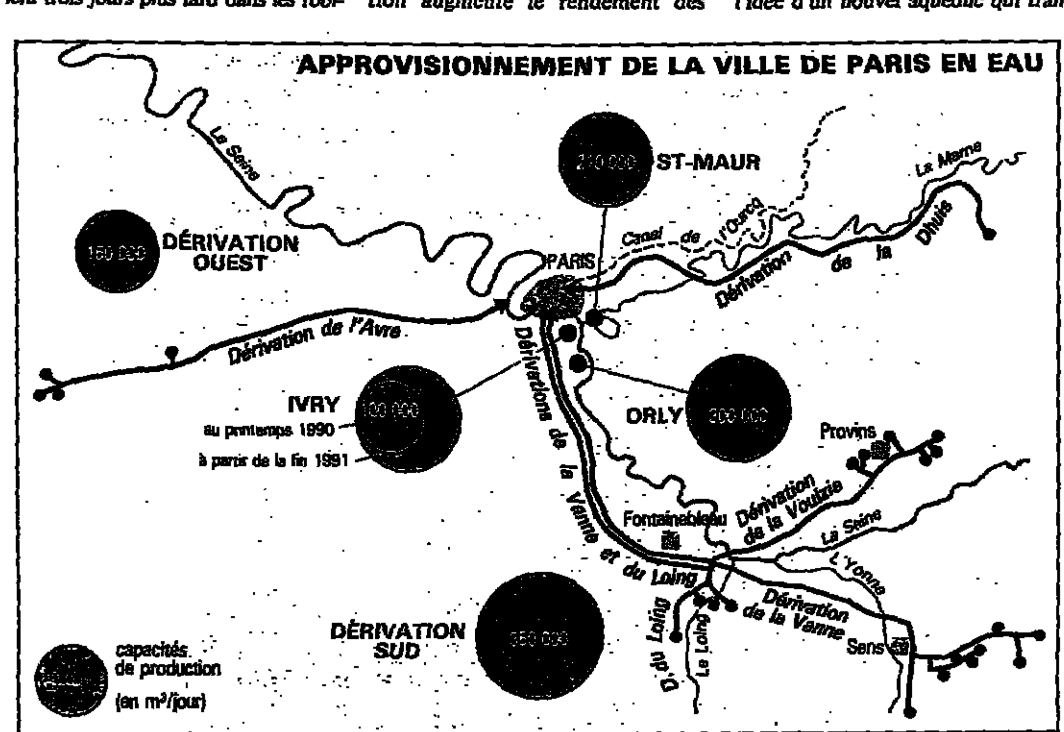
Pluies, orages : les responsables des sources les redoutent. Les eaux lessivent alors les sols et s'infiltrent en force, entraînant avec elles boues, pesticides, hydrocarbures, métaux lourds... Il est fréquent de devoir mettre en décharge. Les incendies également sont particulièrement redoutés. Les produits utilisés par les pompiers sont eux-mêmes agressifs et entraînent dans le sous-sol ou dans le fleuve des produits chimiques parfois mal identifiés. C'est pourquoi il arrive que, si ni vies ni biens ne sont en danger, les pompiers laissent brûler le chargement d'hydrocarbures d'un camion-citerne renversé ou un entrepôt de peinture.

Les décharges sauvages sont systématiquement traquées par les techniciens du laboratoire de contrôle. Elles présentent trop de risques pour la nappe. Et ces techniciens, qui manient aussi bien les éprouvettes qu'ils connaissent le terrain, sont aussi des spécialistes de la presse locale. *« Nous lisons absolument tout ce qui paraît dans notre périmètre pour être au courant des permis de construire, des stations d'épuration, des accidents »*, raconte l'un d'eux.

Du côté des usines de traitement de l'eau, on n'entend pas non plus se laisser surprendre. A l'usine d'Orly, une réserve d'eau de 3 000 mètres cubes a été constituée. Elle équivaut à un jour de production. *« Les pollutions les plus longues ne durent pas plus de douze heures et, sur trente à cinquante alertes par an, seules une ou deux sont sérieuses »*, explique M. François Boursier, chef du centre de production d'Orly, qui se félicite de l'amélioration de la qualité de l'eau de Seine : *« Depuis 1976, année où la Seine a été la plus mauvaise, les traitements sont plus faciles et allégés. »*

Le moins étonnant dans tout le dispositif mis en place pour assurer l'approvisionnement de Paris coûte que coûte n'est pas la surprise de Malay-le-Petit. Dans ce petit village de la région de Sens se trouve une merveille de la technique hydraulique. Une roue à aubes monumentale, d'un diamètre de 8 mètres et large de 4 mètres, tourne inlassablement depuis 1875 ! Elle fournit l'énergie à une superbe pompe à piston qui date de la même époque et qui relève 140 000 mètres cubes d'eau de source par jour pour leur faire rejoindre le système des aqueducs. *« Ces 140 000 mètres cubes d'eau qui ne dépendent pas de l'énergie électrique suffiraient pour la consommation alimentaire des Parisiens »*, souligne avec fierté M. Gilbert Fournol, qui a tenu à conserver cet élément du patrimoine en état de marche. Les Parisiens peuvent dormir tranquilles : l'eau ne devrait pas manquer au robinet.

MARTINE KIS



Polémique sur la gestion des finances municipales

L'embrouille d'Yerres

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Un budget volontairement en déséquilibre, une demande de subvention pour rétablir la balance, la municipalité d'Yerres (Essonne) a frappé fort pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur sa difficile situation financière. *« Nous payons les erreurs de gestion de l'équipe qui nous a précédés à l'hôtel de ville »*, accuse Marc Lucas, maire socialiste de cette commune de vingt-cinq mille habitants.

Les finances communales se noient dans le même bain que celui du Triton, le centre nautique construit par une Société d'économie mixte communale (Yerres Objectifs Loisirs), sous le mandat du précédent maire, M. Michel Prats (RPR). Cet établissement a dû être placé en redressement judiciaire l'hiver dernier, deux ans après son ouverture. Il est également fermé depuis novembre pour *« raisons techniques »* sans que l'on sache quand, exactement, il accueillera de nouveau les baigneurs.

Pour permettre cette réalisation, l'ancien conseil municipal avait accordé la garantie communale pour 40 millions de francs d'emprunts. Aujourd'hui, les prêteurs se retournent contre la ville et lui réclament 3 875 000 F. Pour commencer. *« Nous avons eu un surcoût de construction consécutif à la faillite de la principale entreprise du chantier. Toutes les études indiquent que l'affaire est rentable au bout de trois ou quatre années. J'avais une réserve de trésorerie pour tenir durant ce délai. Comment pouvait-on prévoir ce problème qui l'a fait fondre bien avant l'heure »*, réplique M. Michel Prats.

Ce n'est pas le seul dossier contentieux. La commune doit aussi se substituer financièrement pour payer les dettes (2 078 000 F) de la SEM Création enseignement culture. Celle-ci a emprunté 5 millions de francs en 1987 avec la caution municipale. Selon Marc Lucas, cette société, chargée de gérer le centre de loisirs et de culture, cumulerait 5,7 millions de francs de pertes sur trois exercices.

Le budget d'Yerres doit passer devant la cour régionale des compte. La mairie se déclare prête à ne pas suivre les recommandations des juges. *« Pas question de supporter politiquement les conséquences des fautes de nos prédécesseurs »*, indique Roger Molkou, directeur de cabinet de Marc Lucas. *« C'est le cas typique de l'arbre qui cache la forêt,* rétorque M. Michel Prats. *Marc Lucas utilise la situation du Triton pour masquer les effets désastreux de sa gestion dispendieuse ! »*

PATRICK DESAVIE

POINT DE VUE

La région parisienne demain

L'anti-Manhattan

par Michel Rousselot

COMPTER sur les ressorts de l'économie libérale pour assurer le développement, ce n'est pas livrer toute l'évolution de la société aux lois du marché. Les pouvoirs publics, l'Etat en premier lieu, ont à préciser les règles du jeu, pour promouvoir les solidarités et réduire les inégalités.

Dans le domaine de l'urbanisme, le contrôle d'une société d'économie mixte par les responsables politiques est absolument nécessaire, particulièrement en Ile-de-France. La ville que nous connaissons est en effet le résultat du jeu complexe des décideurs publics et des acteurs privés. Des premiers, relèvent les grandes décisions de la planification urbaine ; des seconds, les innombrables décisions qui modèlent au moins autant le paysage de la ville.

L'évolution récente des prix des terrains et des immeubles dans la partie centrale de l'agglomération parisienne nous interpelle fortement. D'après les statistiques des notaires parisiens, les prix des logements à la vente ont augmenté de 49 % depuis deux ans. Malgré un ralentissement récent, cette évolution se poursuivra sans doute. Or un tel phénomène transforme irréversiblement la ville.

Eviter l'exclusion et la ségrégation sociale

La flambée de l'immobilier déclenche de puissants mécanismes d'exclusion. Les familles aux revenus moyens ne peuvent plus se loger dans les quartiers les plus valorisés et les activités à faible valeur ajoutée ne peuvent s'y maintenir. Ces mécanismes d'exclusion ont été, dans le passé, en partie masqués par des *dispositions protectrices : loi de 1948, droits au bail, protection de la propriété commerciale,* limitations de hausses de loyers.

Maintenant, la reprise économique permet aux opérateurs disposant d'importants moyens financiers de tirer le marché fortement à la hausse. Et l'exclusion apparaît au grand jour.

Il ne faut d'ailleurs pas y voir le fruit de décisions concertées, de volontés antisociales. Quel petit propriétaire, tenté un jour de faire valoir son patrimoine, ne mettrait fin au bail d'un locataire modeste, pour rénover ou écouter les propositions d'un marchand de biens ? Qui pourrait le lui reprocher ? Quant aux gros propriétaires et aux professionnels de l'immobilier, ils font de même, mais plus méthodiquement et à plus grand échelle.

L'exclusion et la ségrégation sociale ne pourront donc être évitées que par l'organisation d'une société d'économie mixte bien comprise.

Le bistrot et le boulanger

La société française est, en grande majorité, très attachée à une certaine diversité sociale dans les quartiers et au maintien de la coexistence du logement et d'activités variées, y compris des plus modestes, essentielles pour la vie quotidienne : le bistrot, le garage, l'épicier, le boulanger, le cordonnier. *La puissance publique doit désormais en tenir compte dans l'organisation de l'urbanisme comme elle l'a fait pour l'implantation des services publics essentiels ou le maintien des espaces verts.*

Les documents d'urbanisme doivent donc demain réserver également leur place aux logements et activités moins rentables, les schémas directeurs fixant les objectifs à atteindre, les équilibres à préserver ou à rétablir, les plans d'occupation des sols déterminant plus précisément la place des logements aidés et des activités variées.

Quant aux modalités de mise en œuvre, elles supposent de faire obligation aux aménageurs de fournir effectivement, à l'occasion de chaque opération de construction ou de rénovation, les terrains destinés aux logements aidés et aux activités modestes.

Des projets de loi sont actuellement à l'étude pour concrétiser l'ensemble de ce dispositif.

Mais, au-delà des procédures, il s'agit bien, en définitive, d'un choix de société fondé sur une volonté politique.

Veut-on que la ville de demain ressemble à la ville traditionnelle dont la diversité fait la richesse ? Ou bien choisira-t-on la ségrégation des habitants et des activités, dont le modèle ultime est celui de la pointe de Manhattan à New-York ?

C'est maintenant qu'il faut choisir.

► Michel Rousselot est préfet, directeur régional de l'équipement de l'Ilde-de-France.

A l'initiative de l'office du tourisme de Paris

Un meilleur accueil pour les visiteurs de la capitale

Près de cinq cent mille étrangers ont fait appel durant les mois de juin, juillet et août 1989 à l'office du tourisme et des congrès de Paris pour organiser leur séjour dans la capitale. 1989 était l'année du bicentenaire de la Révolution française. Pour l'été 1990, l'office, qui prévoit une affluence légèrement inférieure, entend améliorer l'accueil réservé aux touristes en proposant de nouveaux services et en impliquant davantage les professionnels du tourisme dans ses actions de promotion.

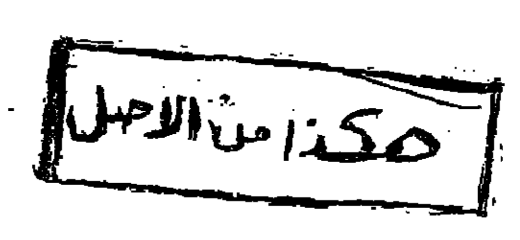
Ainsi, l'attitude des chauffeurs de taxis est-elle parfois controversée. Pourtant, ce sont les premiers interlocuteurs des nouveaux venus à Paris. Pour les inciter à participer activement à la qualité de réception des visiteurs étrangers, l'office du tourisme leur a distribué douze mille « vitrauphanies » qu'ils peuvent apposer sur leur véhicule. Ces papillons autocollants aux couleurs de Paris adressent un message de bienvenue en huit langues aux passagers et comportent le numéro de téléphone de l'office.

Un bureau d'accueil et d'information touristique est ouvert, depuis le 2 juillet et jusqu'au 4 août, aux portes de Paris, sur l'autoroute A1 (aire de Vemars ouest) en direction de la capitale. L'office édite aussi deux nouvelles brochures qui recensent les résidences de tourisme et restaurants d'été parisiens. Elles sont disponibles gratuitement dans les bureaux d'accueil.

Cette année, un effort particulier est engagé à l'égard des touristes japonais, troisième nationalité ayant visité Paris l'an dernier. Un répondeur automatique a été mis à leur disposition (au 47-23-63-84) et, plus globalement, les moyens d'informations en langue japonaise ont été multipliés.

Enfin, la RATP a décidé, quant à elle, d'enrichir le système d'information sur les trajets urbains (SITU). Proposé dans soixante bornes de renseignements gratuits installées sur des trottoirs de la capitale, ce système offre désormais un nouveau service, SITU-communication. L'usager se fait indiquer le trajet par transport en commun idéal qu'il doit emprunter pour se rendre dans divers sites d'activités publics ou privés. Ces lieux, l'Arc de triomphe, le Casino de Paris et le Musée d'Orsay notamment, n'étaient pas jusqu'alors répertoriés dans le fichier du SITU.

J.-C. R.



MARCHÉS FINANCIERS

Conséquence du malaise de la Bourse

Le groupe Tuffier doit modérer ses ambitions

« Il n'y aura pas de dépôt de bilan du groupe Tuffier et, d'ailleurs, la Caisse centrale des banques populaires est là pour nous soutenir », a annoncé, mardi 10 juillet, son président, M. Thierry Tuffier. Des mesures d'austérité vont néanmoins devoir être prises par le groupe (le Monde du 11 juillet 1990).

Ces mesures sont les suivantes : une centaine de licenciements économiques (sur 300 personnes) à la Société de Bourse du groupe, une compression des frais généraux, y compris des traitements des dirigeants, l'arrêt des activités de la filiale de courtage sur le MATIF et des cessions d'actifs, le siège social notamment.

Le malaise de la Bourse depuis le début de l'année aura donc, du moins dans l'immédiat, sonné le glas des espoirs de M. Tuffier : devenir la première société française de courtage.

A la fin de 1987, cet ancien officier de marine, tennisman, golfeur et yachtman émérite, formé à l'université Columbia et à la Banque Morgan, ancien directeur général des Eaux d'Evian et de COFICA qui, en 1969, avait acheté une toute petite charge d'agent de change à Nancy (3 personnes), en employait près de 400 et envisageait d'en recruter 1 500 autres dans les cinq années suivantes, estimant que son groupe ne serait « rentable » qu'avec 2 000 personnes. Aujourd'hui, il n'exclut plus d'en céder le contrôle : « Je suis un vieil homme (il a soixante-cinq ans) et mon devoir est de me trouver un successeur. »

Il faut convenir que ses affaires ne vont pas très bien. L'an dernier, Tuffier et associés avait réalisé 473 millions de francs de chiffre d'affaires (courtage et commissions) pour un bénéfice de 16,5 millions. Or les cinq premiers mois d'activité 1990 se traduisent par une perte de 62,2 millions de francs, plus du tiers des fonds propres, par suite d'une baisse de 30 % des courtages et commissions, et la filiale du MATIF, déjà déficitaire en 1989, a perdu 7 millions de francs depuis le début de l'année.

Cette baisse des courtages, M. Tuffier l'impute au marasme de la Bourse de Paris, où le volume des affaires a certes officiellement augmenté de 32 % pour les cinq premiers mois de 1990 mais, en réalité, s'est contracté d'environ 30 % par an, en ne prenant en compte que les ordres réellement transmis au marché et non les transactions effectuées plusieurs fois dans la journée entre sociétés de Bourse sur un même ordre.

Recentrage des activités

Il l'impute également à la course au rabais sur les courtages, du fait notamment de la concurrence avec des sociétés de Bourse filiales de banques. Ajoutons une généreuse politique d'embauche, très critiquée par les confrères, et il devient possible de comparer le groupe Tuffier à un pratiquant de ski nautique qui voit diminuer la vitesse du bateau tracteur et, fatalement, commence à s'enfoncer.

Outre les économies précitées et le dégraissage à effectuer, ce groupe veut recentrer ses activités autour de la gestion de capitaux pour les particuliers, dans une filiale où un assureur britannique basé à Paris prendrait une participation importante sinon majoritaire. Des négociations sont menées en outre avec des sociétés également britanniques, apportant des moyens et un métier : les produits d'assurances.

FRANCOIS RENARD

□ **Albert Frère et Paul Desmarais concrétisent leur alliance dans Pargesa.** – Après l'accord de principe conclu le 21 février dernier sur leur prise de contrôle du holding suisse Pargesa, MM. Albert Frère et Paul Desmarais ont concrétisé leur rapprochement en créant deux nouvelles holdings, Pargesa Joint Co et GBL Joint Co. Les deux hommes contrôleront, à égalité, ces deux sociétés qui détiendront 50 % de Pargesa et, par là même, 46 % du groupe Bruxelles Lambert (GBL). Un tel schéma, assez complexe, consacre la marginalisation de M. Gérard Eskenazi, l'actuel PDG de Pargesa, qui va reprendre sa liberté.

□ **Rhône-Poulenc-Rorer : un Français transige avec la SEC.** – Accusé de délit d'initiés à l'occasion d'achats en Bourse d'actions de la société pharmaceutique américaine Rorer, peu avant la prise de contrôle du laboratoire par la firme française Rhône-Poulenc, M. Robert Rossi, un investisseur français, a accepté de restituer près de 1,45 million de dollars (environ 8 millions de francs) à la Commission fédérale de contrôle des Bourses (Securities and Exchange Commission). Son avocat, Me Daniel Pollack, a souligné que les autorités se sont contentées d'une restitution partielle, ce qui selon lui prouve que la culpabilité de son client aurait été difficile à établir.

NEW-YORK, 10 juillet ↓

Rechute

Après deux séances de hausse, la baisse a fait sa réapparition mardi à Wall Street. Elle n'a pas cependant exercé immédiatement ses effets. La tendance a d'abord été très irrégulière, puis en fin de journée elle s'est soudain alourdie. A la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles reculait de 23,27 points pour s'établir à 2 890,84.

Le bilan général a donné un résultat très comparable. Sur 1 985 valeurs traitées, 540 seulement ont progressé. En revanche, 968 ont baissé et 477 n'ont pas varié.

Cette rechute a été essentiellement due au déclenchement vers la fin de la séance de programmes informatiques de vente.

D'une façon générale, les investisseurs restent sur la réserve avant la publication des résultats trimestriels des entreprises. Ils attendent en outre les conclusions du sommet des Sept à Houston (Texas), enfin, la publication prochaine des dernières statistiques sur la situation économique.

Ajoutons, que beaucoup gardent un oeil sur le marché obligataire où les taux des bons du trésor à trente ans étaient remontés après l'annonce d'un tassement du chomage. L'activité a été un peu plus importante avec 147,63 millions de titres échangés contre 119,40 millions la veille.

VALEURS	Cours du 9 juillet	Cours du 10 juillet
Alcoa	66 7/8	66
ATT	38 1/4	37 1/2
Boeing	60 3/8	60
Chase Manhattan Bank	23 5/8	23 3/8
Du Pont de Nemours	37 1/8	37 3/8
Eastman Kodak	39 7/8	39 7/8
Exxon	47 3/8	46 3/4
Ford	44 1/4	43 1/4
General Electric	71 3/8	70 5/8
General Motors	49 1/8	48
Goodyear	29	28 3/8
IBM	119	117 3/4
ITT	57 3/8	57 1/8
Mobil Oil	61	60 3/8
Pfizer	67 1/8	67 3/4
Schlumberger	56 3/4	56 1/4
Texaco	56 5/8	56 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	157 1/8	156 7/8
Union Carbide	19 5/8	19 1/2
USX	33 7/8	33 3/8
Westinghouse	37 1/4	36 1/2
Xerox Corp.	45 5/8	45 3/8

LONDRES, 10 juillet ↓

Tassement

De l'indécision, les investisseurs sont passés à la prudence et, en prévision d'une nouvelle vague de résultats industriels décevants, beaucoup ont commencé à rajuster leurs positions. A l'effritement la veille, la tendance s'est ainsi alourdie mardi au London Stock Exchange où l'indice Footsie a perdu 10 points à 2 327,5. Les assurances et les pétrolières ont compté parmi les compartiments les plus affectés. L'activité a été plus forte que la veille et environ 410 millions de titres ont été échangés contre seulement 387 millions lundi.

L'affaiblissement de Wall Street et les inquiétudes relatives à la fermeté croissante du sterling, qui pourrait peser sur la performance des valeurs exportatrices, ont contribué à l'humeur maussade du marché. Des recommandations de vente faites par certaines maisons de courtage ont pesé sur Cable and Wireless (électronique), Redland (construction), Carlton Communication (médias) ainsi que sur les titres des groupes de loisirs Ladbroke et Rank Organisation.

Trusthouse Forte (hôtellerie) s'est également replié à la suite de prévisions sur une baisse de 10 % de son prochain bénéfice.

Progrès des Fonds d'Etat, mais baisse des mines d'or en relation avec le repli du métal jaune.

PARIS, 11 juillet ↑

Timide redressement

Après deux séances de baisse, la hausse a fait timidement sa réapparition mercredi à la Bourse de Paris. Le renversement de tendance n'a toutefois pas été immédiat. Encore lourde à l'ouverture (– 0,50 %), la tendance ne devait doucement commencer à revenir vers le point d'équilibre qu'aux alentours de 11 heures. Vingt minutes plus tard, du rouge, l'indice CAC-40 passait au vert. Dans l'après-midi, son avance s'accentuait pour atteindre 0,51 %.

« Pas de quoi fouetter un chat », soupirait un spécialiste sous les colonnes. De fait, tombée à près de 2 % en dessous de son niveau de fin 1989 après avoir enfoncé les seuils de résistance que lui avaient fixés les analystes, sans autres motifs que psychologiques, la Bourse ne pouvait que se redresser. Le facteur technique ? Les boursiers le rendait unanimement responsable de ce sursaut. Quelques-uns, cependant, parlaient d'une légère reprise des achats étrangers, essentiellement sur les valeurs vedettes de la cote. Possible. Une chose est au moins certaine : les courants d'affaires sont restés très ténus.

Les « zinzins », eux, sont toujours l'arme au pied, dans l'attente de la publication dans quelques jours d'une rafale de statistiques économiques, tant côté français qu'américain. Quelques-uns aimeraient bien prendre le pouls de Wall Street avant de s'engager.

Dans l'immédiat, le rachat d'Adidas par Bernard Tapie Finances fait jaser sous les lambris. Faute de mieux, les boursiers suivent attentivement les péripéties de cette opération, dont le financement n'apparaît pas très clairement.

L'événement de la séance a été la chute de Bafip (– 14 %), montée sans doute beaucoup trop vite la veille (+ 21 %).

TOKYO, 11 juillet ↑

Légère reprise

Le Kabuto-Cho s'est, semble-t-il, remis de sa récente chute. Mercredi, le marché nippon s'est légèrement redressé et, à la clôture l'indice Nikkei enregistrait un gain de 141,75 points (+ 0,44 %), pour s'inscrire à 32 294,18.

Le raffermissement du yen vis-à-vis du dollar a été pour beaucoup dans cette reprise. Il a entraîné des achats « prudents » sur les valeurs d'entreprises liées à la demande intérieure, mais également sur les titres à forte capitalisation. Les vedettes ont néanmoins été délaissées au profit des valeurs secondaires.

Ce raffermissement n'a toutefois pas convaincu les spécialistes sur la bonne volonté de la Bourse tokyote à monter. *« L'avance des indices est due aux arbitragistes,* entendait-on sur le parquet. *La vérité est que les affaires sont calmes et que le marché manque de motivation. »* L'activité a été typique d'une journée estivale, avec 400 millions de titres échangés contre 350 millions la veille.

VALEURS	Cours du 10 juillet	Cours du 11 juillet
Akai	1 030	1 030
Bridgestone	1 500	1 510
Canon	1 890	1 880
Fuji Bank	2 620	2 590
Honda Motors	1 770	1 740
Matsushita Electric	2 140	2 150
Mitsubishi Heavy	972	990
Sony Corp.	8 700	8 700
Toyota Motors	2 280	2 270

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Rosières annonce un bénéfice net de 13 millions de francs.** – Le groupe français d'électroménager Rosières, filiale de l'italien Candy, a dégagé un résultat net de 13 millions de francs en 1989 contre 6,5 millions l'année précédente. Le groupe a réalisé pour la même période un chiffre d'affaires de 769,2 millions de francs contre 758,6 millions de francs en 1988.

□ **BASF recherche des synergies dans le secteur plaques d'impression.** – Souhaitant donner une nouvelle impulsion à son activité plaques d'impression et faire face à une concurrence très vive dans ce secteur, BASF a pris contact avec un certain nombre de ces producteurs afin de créer ensemble les synergies qui fourniront les meilleures possibilités de développement de ce secteur.

En 1989, BASF a réalisé un chiffre d'affaires de 180 millions de deutschemarks dans ce domaine.

□ **Dentsu Inc annonce une hausse de son bénéfice de 16,1 %.** – Dentsu, première agence de publicité japonaise, annonce une hausse de 16,1 % de son bénéfice net consolidé au cours de l'année fiscale terminée en mars, par rapport à son précédent exercice, à 15,2 milliards de yens (556 millions de francs.). Le chiffre d'affaires consolidé a progressé pour la même période de 13 % par rapport à l'année dernière à 1300 milliards de yens (50 milliards de francs).

□ **Le Crédit agricole rachète Ibercorp.** – La Caisse nationale du Crédit agricole a racheté au Grupo financiero Ibercorp 70 % du capital de deux de ses filiales spécialisées dans les activités de leasing. Le montant de la transaction a atteint 5,32 milliards de pesetas (plus de 250 millions de francs). Le Crédit agricole qui est déjà présent dans le secteur des cartes de crédit, du leasing immobilier et du crédit à la consommation, complète ainsi sa gamme de services en Espagne.

□ ***Feu vert à Rhône-Poulenc pour lancer des CVR destinés à rémunérer les actionnaires de Rorer.*** – La Securities and Exchange Commission (COB américaine) a donné son feu vert au lancement de « contingent value rights » (CVR) relatifs à la proposition de rapprochement des activités « pharmacie humaine » de Rhône-Poulenc et de Rorer. Un « proxy statement-prospectus » et les documents s'y rapportant ont été adressés aux actionnaires de Rorer en vue de l'assemblée annuelle du 31 juillet au cours de laquelle la proposition de rapprochement sera examinée.

□ **Lafarge Bétons Granulats s'associe à Pradier Industries.** – Lafarge Bétons Granulats (groupe Lafarge-Coppée) et Pradier Industries ont décidé de s'associer pour regrouper leurs activités « béton prêt à l'emploi » et « granulats » dans une holding commune.

Cette holding représente près de 700 000 mètres cubes de béton prêt à l'emploi et plus de 2 millions de tonnes de granulats. Ses installations sont échelonnées sur 200 kilomètres le long du Rhône, de Lyon à Avignon. Elle dispose en outre d'importants moyens de transport fluvial.

Après diverses acquisitions sur le marché français depuis le début de l'année, Lafarge Bétons Granulats renforce ainsi sa position dans le Sud-Est.

C

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	430	425
Asystel	105	....
B.A.C.	215	215
B. Demachy Ass.	576	575
Bque Tarneaud	175	180
B.I.C.M.	843	843
Boiron (Ly)	365	361
Boisset (Lyon)	248	246
Câbles de Lyon	3479	3415
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1045	1070
Calberson	520	518
Cardif	670	670
C.E.E.	352	358
C.E.G.E.P.	280	279
C.F.P.I.	263	261 20
Ciments d'Origny	725	746
C.N.I.M.	1281	1244
Codetour	281	280
Comareg	352	349
Conforama	1131	1130
Creeks	390	381 50
Defsa	210 50	....
Dauphin	712	713
Desquenne et Giral	264	260
Devanlay	1300	1330
Deville	490	490
Dollsos	177	181
Editions Belfond	278 40	....
Elysee Invest.	15 60	15 50
Europ. Propulsion	412	402
Finacor	190	....
Garonor	920	....
GFF (group.fon.f.)	470	468
Grand Livre	470	480
Gravograph	250	249
Guintoli	1165	1162
I.C.C.	269 50	268
IDIA	365 60	356
Idianova	165	166
I.M.S.	1280	1300
IN2	300	300
I.P.B.M.	136 10	137
Loca investis.	322	320
Locamic	126 10	126 10
Matra Comm.	183 40	177 90
Métall. Minière	218 50	....
Molex	231	....
Navale-Delmas	1271	1275
Olivetti Logabax	590	599
Om. Gest. Fin.	580	580
Presbourg	93	....
Présence Assur.	550	....
Publ.Filipacchi	700	714
Razel	700	709
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
St-H. Matignon	259	259
S.C.G.P.M.	620	620
Segin (Li)	340	338
Select Invest (Ly)	103	102 90
Serbo	500	485
S.M.T. Goupil	194	194 50
Sopra	212 30	212
Supra	195	197
TF1	285	278 10
Thermador H. (Ly)	317	....
Unilog	199 70	199 80
Union Fin. de Fr.	498	498
Viel et Cie	178	172 70
Y. St-Laurent Groupe	1018	1029

Marché des options négociables le 10 juillet 1990

Nombre de contrats : 24 074

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	720	–	–	110	–
CGE	600	51	–	7	–
Elf-Aquitaine	640	37	–	21	–
Eurotunnel SA-PLC	50	3,20	5,50	4,05	5,20
Euro Disneyland SC	100	5,76	–	4	–
Havas	637	16	–	25	–
Lafarge-Coppée	450	26	–	13,50	–
Michelin	100	5,90	11	6,60	–
Midi	1 300	22	–	70	–
Paribas	640	20	–	–	–
Pernod-Ricard	1 167	35	–	–	–
Peugeot SA	760	21	50	42	46
Rhône-Poulenc CI	440	–	–	–	20
Saint-Gobain	640	2	8	–	90
Source Perrier	1 500	55	–	–	–
Société générale	560	10	25	35	–
Suez Financière	400	31	–	5,80	10
Thomson-CSF	130	1,80	4,50	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 juillet 1990

Nombre de contrats : 53 435.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	101,76	101,92	101,90
Précédent	101,94	102,16	102,28

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	0,68	1,25	0,88	1,38

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,53 F ↑

Le dollar était en légère hausse en Europe le mercredi 11 juillet, s'échangeant à Paris à 5,53 francs contre 5,5105 francs mardi à la cotation officielle. Le billet vert cédait en revanche de nouveau du terrain à Tokyo. Après avoir passé la barre des 10 francs mardi, la livre sterling subissait une légère correction et cotait à Paris 9,98 francs.

FRANCFORT	10 juillet	11 juillet
Dollar (en DM)	1,6430	1,6440
TOKYO	**10 juillet**	**11 juillet**
Dollar (en yens)	149,60	148,10

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (11 juillet) .... 10 15/16 - 10 7/16 %

New-York (10 juillet) .... 8 4/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	9 juillet	10 juillet
Valeurs françaises	96,20	95,20
Valeurs étrangères	95	94,10
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	535,77	531,54
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 990,17	1 963,02

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	9 juillet	10 juillet
Industrielles	2 914,11	2 890,84

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	9 juillet	10 juillet
Industrielles	1 859,30	1 855
Mines d'or	179,30	173,90
Fonds d'Etat	78,40	78,78

TOKYO

	10 juillet	11 juillet
Nikkei Dow Jones	32 152,43	32 294,18
Indice général	2 337,77	2 351,57

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,5020	5,5030	+ 72	+ 82	+ 144	+ 164	+ 460	+ 520
$ can.	4,7554	4,7604	– 183	– 143	– 316	– 268	– 795	– 687
Yen (100)	3,6827	3,6859	+ 70	+ 87	+ 141	+ 167	+ 433	+ 488
DM	3,3559	3,3575	+ 44	+ 54	+ 88	+ 104	+ 241	+ 297
Florin	2,9792	2,9802	+ 45	+ 56	+ 84	+ 102	+ 226	+ 373
FB (100)	16,3022	16,3294	+ 20	+ 146	+ 64	+ 244	+ 467	+ 910
FS	3,9754	3,9790	+ 12	+ 33	+ 38	+ 67	+ 188	+ 266
L (1 000)	4,5774	4,5820	– 73	– 38	– 123	– 62	– 313	– 213
£	10,0356	10,0430	– 425	– 385	– 841	– 771	– 2307	– 2040

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 5/16	8 9/16	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16
Yen	7 3/16	7 7/16	7 3/8	7 1/2	7 7/16	7 9/16	7 9/16	7 11/16
DM	8 3/16	8 7/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 5/8
Florin	7 11/16	7 15/16	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 7/16	8 9/16
F.B. (100)	9 1/8	9 5/8	9 1/4	9 1/2	9 1/4	9 1/2	9 3/16	9 7/16
F.S.	9 1/4	9 1/2	9 3/16	9 5/16	9 1/8	9 1/4	9	9 1/8
L (1000)	12 1/2	13 1/2	10 7/8	11 3/8	10 7/8	11 3/8	11	11 1/2
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	14 13/16	14 15/16
F franç.	10 1/16	10 5/16	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	10 1/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 11 JUILLET

Cours relevés à 13 h 48

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3650	C.N.E 3%	3660	3667	3659	- 0 03
1081	B.N.P. T.P.	1106	1110	1101	- 0 36
....	C.C.F. T.P.	1200	1200	1200	....
1113	Cr.Lyon. T.P.	1121	....	....	....
1980	Renault T.P.	1925	1930	1925	....
2007	Rhone Poul. T.P.	2035	2035	2035	....
1250	Saint Gobain T.P.	1235	1238	1230	- 0 40
1255	Thomson T.P.	1272	1270	1252	- 1 57
1010	ACCOR	1010	1005	1018	+ 0 79
755	Air Liquide	788	779	788	....
1940	Als. Superm.	1810	1780	1780	- 1 66
515	A.L.S.P.I.	512	515	528	+ 3 13
2330	Arjom. Prioux	2285	2260	2288	+ 0 13
1070	AGF Sté Centrale	1002	1002	998	- 0 40
1080	Aux. Entrepr.	1050	1044	1110	+ 5 71
245	Axa Midi Ass.	249 80	248	250	+ 0 08
290	Bafip	309	268	261	- 15 5
280	Bail-Equipem.	254	250	244	- 3 94
1000	Bail Investiss.	920	918	910	- 1 09
585	Bancaire	581	582	580	- 0 17
795	Bazar H.-V.	770	785	778	+ 1 04
875	Beghin-Say	918	915	915	- 0 33
1390	Berger (M)	1310	1310	1302	- 0 61
645	Bic	643	643	647	+ 0 62
950	B.I.P.	940	923	939	- 0 11
670	BIS	570	569	565	- 0 88
420	B.N.P. (CI)	406	408	407	+ 0 25
1040	Bollore Tech.	1061	1043	1043	+ 0 38
3300	Bongrain	3310	3300	3330	+ 0 80
1050	Bon-Marché	1057	1045	1044	- 1 23
640	Bouygues	610	602	607	- 0 49
136	BP France	140	137 10	145	+ 3 57
865	B.S.N.	850	840	849	- 0 12
900	Canal Plus	948	949	947	- 0 11
495	Cap Gem.S.	456	456	458 50	+ 0 55
3500	Carrefour	3600	3551	3590	- 0 28
128	Casino	134	132 80	135 10	+ 0 82
107	Casino ADP	109 40	108	109 80	+ 0 37
1130	Castorama D.I.	1100	1100	1130	+ 2 73
225	C.C.F.	220 20	218 20	222	+ 0 82
133	CCMC Ly.	124	124	124	....
460	C.D.M.E.	469	463	465	- 0 85
560	C.E.G.I.D.	550	549	540	- 1 82
255	Cerarest (Ny)	260	259	259	- 0 38
665	C.E.P. Comm.	664	664	665	+ 0 15
365	Cerus	353	350	350	- 0 85
590	Cetelem	554	550	559	+ 0 90
565	C.F.A.O.	514	515	522	+ 1 56
500	CF Int.	466	463	470	+ 0 86
625	C.G.E.	635	629	637	+ 0 31
440	CGI Info.	414	410	409 50	- 1 09
1330	C.G.I.P.	1253	1250	1255	+ 0 16
560	CGP	560	560	561	+ 0 18
1030	Chargeurs S.A.	992	985	993	+ 0 10
780	C.I.C.A. (M)	735	740	737	+ 0 27
1740	Ciments franc.	1688	1675	1653	- 2 07
610	Club Mediter.	595	596	599	+ 0 67
196	CMB Packa.	188 50	187 10	189 50	+ 0 53
145	Codetel	132 50	134 80	133 10	+ 0 45
350	Cofimeg	348	343	341 50	- 1 30
825	Colas	848	840	836	- 1 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
380	Cpt. Entrep.	338 50	330	331	- 2 22
1160	Compt Mod.	1100	1089	1098	- 0 36
325	Concept S.A.	311	303	300	- 3 54
430	CPR (Paris Réa.)	457	454 40	457	....
1280	Créd. Foncier	1236	1234	1236	....
810	Cr Lyon (CI)	785	767	789	+ 0 51
1460	Credit Nat.	1384	1367	1411	+ 1 95
385	CSEE	333	330	327	- 1 80
3090	Damart	2735	2730	2730	- 0 18
505	Dassault Av.	535	528	533	- 0 37
330	Dassault Electr.	295 50	281	280	- 5 25
1920	De Dietrich	1739	1710	1720	- 1 09
210	Dév.P.d.C.(Li)	205	205	209	+ 1 95
310	Dév.R.Sud-Est	285	280	280	- 1 75
550	D.M.C.	530	532	530	....
3960	Docks France	3764	3700	3710	- 1 43
585	Dumez	641	....	....	....
2640	Eaux (Gle)	2630	2620	2630	...
550	Ecco	522	520	506	- 3 07
1040	Electro-Finan.	950	952	952	+ 0 21
665	Elf Aquitaine	638	632	638	...
500	- (Certific.)	480	476	474	- 1 25
1180	Epeda B.-F.	1175	1131	1174	- 0 09
2850	Essilor	2590	2573	2599	+ 0 35
1300	Essil.Int.(DP)	1300	1281	1281	- 1 46
780	Esso	750	729	740	- 1 33
2020	Eurafrance	1960	1975	1999	+ 1 99
2220	Euroccom	2180	2125	2112	- 3 12
103	Eurodisneyland	100	99 50	99 65	- 0 35
4000	Euromarché	4120	4070	4105	- 0 36
1320	Europe 1	1270	1268	1270	....
47	Eurotunnel	47 80	47 50	48 25	+ 0 94
1760	Exor	1660	1692	1679	+ 1 14
1680	Facom	1585	1557	1580	- 0 32
185	Finextel	185	182	180 10	- 2 65
385	Fives Lille	355 30	355 50	365 10	- 0 06
2350	Fromager. Bel	2280	2250	2250	- 1 32
1960	Gal.Lafayette	1947	1940	1941	- 0 31
2040	G.A.N.	2002	2000	2000	- 0 10
470	Gascogne (B)	474	474 10	474 10	+ 0 02
1630	Gaz et Eaux	1650	1642	1640	- 0 61
1130	Geophysique	1150	1138	1141	- 0 78
595	Gerland Ly.	593	585	585	- 1 35
850	Groupe Cité	840	832	835	- 0 60
1650	GTM-Entrep.	1737	1750	1735	- 0 12
1020	Guyenne-Gas.	1040	1050	1050	+ 0 96
335	Hachette	300 30	304 50	313	+ 4 23
635	Havas	622	625	628	+ 0 96
670	Henin (La)	669	667	665	- 0 60
1210	Hutchinson	1136	1164	1136	....
380	Imétal	355 20	355	353	- 0 62
124	Immob. Phénix	114	113	114	....
131	Ingénico	131	131	132	+ 0 76
4130	Inst. Mérieux	3745	3650	3695	- 1 34
520	Interbail	465	466 80	465	....
1340	Intertechnique	1389	1380	1342	- 3 38
1070	J. Lefebvre	1035	1022	1023	- 1 16
1070	Labinal	1045	1039	1039	- 0 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2620	Lab. Bellon	2765	2765	2751	- 0 51
470	Lafarge	447	444	458	+ 2 01
1340	Lebon	1350	1355	1355	+ 0 37
4460	Legrand	4465	4400	4441	- 0 54
2380	Legrand (DP)	2400	2380	2410	+ 0 42
700	Legris Industries	743	742	750	+ 0 94
740	Locabail Imm.	770	765	755	- 1 95
480	Locafrance	490	485	490	...
845	Locindus	778	778	775	- 0 39
490	Luchaire	463	462	460	- 0 65
4390	L.V.M.H.	4345	4325	4364	+ 0 44
690	Lyonn. Eaux	702	...	...	.
360	Majorette Ly.	334	337	335	+ 0 30
410	Mar Wendel	405	402	400	- 1 23
370	Matra	339 50	338	340	+ 0 15
6110	Merlin-Gerin	6300	6100	6270	+ 1 13
188	Metaleurop	171 80	170	170 10	- 0 99
220	Métrologie In.	204	208 30	205	+ 0 49
115	Michelin	97 10	96 90	98	+ 0 93
1260	Midi (Cie)	1234	1220	1244	+ 0 81
154	Midl. Bk Sa *	142	145	142	...
330	Min. Salsig (Mé)	365	355	355	....
173	MMB	166 90	164 10	165	- 1 14
113	Moulinex	103 30	103	104	+ 0 68
1500	Navig. Mixte	1578	1550	1550	- 1 77
190	Nord-Est	193 90	190	189 50	- 2 27
645	Nordon (Ny)	554	557	557	+ 0 54
760	Nouv Galeries	688	686	688	...
775	Occid. (Gle)	759	758	756	- 0 40
1900	Omn. F. Paris	1810	1815	1810	...
365	Olipar	360	361	360	....
5390	Oréal	534	538	529	- 0 94
635	Paribas	630	630	629	- 0 16
1500	Pechelbronn	1520	1520	1515	- 0 33
147	Pechiney Int.	142 20	142	142 50	+ 0 21
335	Pechiney (CIP)	324	320 10	323	- 0 31
615	Penhoet	585	585	595	+ 1 71
1210	Pernod Ricard	1130	1124	1147	+ 1 50
810	Peugeot	722	717	731	+ 1 25
....	Pinault	461 80	461	464 50	+ 0 58
435	Plastic-Omn.	430	427 50	427 50	- 0 58
610	Poliet	602	586	595	- 1 16
1190	Préabail-Sic.	1100	1115	1130	+ 2 73
750	Primagaz	721	717	723	+ 0 28
665 *	Printemps	644	641	652	+ 1 24
3950	Promodes	2135	2139	2140	+ 0 23
680	Radiotechn.	637	621	638	+ 0 16
199	Raff. D.Total	215	211 50	212 50	- 1 16
3380	Redoute (La)	3160	3110	3200	+ 1 27
....	Rémy et Associés	365	362 50	365	....
470	R. Poulenc CIP	465	463	463 10	- 0 41
370	Robur Financ.	350	350	354	+ 1 14
76	Rochette (La)	72	72	76 45	+ 6 18
2190	Roussel Uclaf	2300	2298	2293	- 0 30
4800	R. Impé.Ly *	4500	4510	4460	- 0 89
200	Sade (Ny)	192	191 70	191 50	- 0 26
1540	Sagem	1622	1605	1606	- 0 99
650	Saint Gobain	541	540	548	+ 1 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1440	Saint Louis	1472	1455	1471	- 0 07
1460	Salomon Ly.	1500	1500	1490	- 0 67
485	Salvepar (Ny)	491	490	495	+ 0 81
980	Sanofi	961	958	964	+ 0 31
1700	S.A.T.	1702	1700	1700	- 0 12
315	Saul Chir.	323	317	327 60	+ 1 39
1750	Saupiquet (Ns)	1600	1618	1590	- 0 63
1030	Schneider	994	990	990	- 0 40
22	SCOA	23	23	23 50	+ 2 17
1330	S.E.B.	1200	1165	1180	- 1 67
500	Sefimeg	505	501	502	- 0 59
685	Sextant A.	675	674	680	+ 0 74
1550	S.F.I.M.	1561	1560	1552	- 0 58
250	S.G.E.	251 20	250 20	254	+ 1 11
620	Simco	559	550	553	- 1 07
1000	Sk. Rossignol	1009	1023	1021	+ 1 19
1050	Sligos	1030	1028	1035	+ 0 49
555	Société Géné.	522	520	525	+ 0 57
135	Sodecco (B)	125	123 10	125	.
162	Sodero (Ns)	164 90	162 10	161	- 2 37
705	Sodexho	612	601	596	- 2 61
107	Sogeral (Ny)	103 50	102	103 50	..
440	Sogerap	460	467 90	465	+ 1 09
2120	Som-Allib	1805	1800	1830	+ 1 39
1560	Source Perrier	1442	1453	1461	+ 1 32
740	Sovac	682	685	691	+ 1 32
700	SPEP	689	694	676	- 1 89
800	Spie-Batignol.	725	738	740	+ 2 07
1300	Strafor	1295	1275	1300	+ 0 39
435	Suez	419 50	417 10	429 90	+ 2 48
540	Synthelabo	565	555	555	- 1 77
121	Thomson	113 30	112 90	113 50	+ 0 18
675	Total	667	663	666	- 0 15
118	- (certif)	112 30	112	112	- 0 27
400	Truffaut Fin.	391	393	395	+ 1 02
620	U.A.P.	568	565	560	- 1 41
420	U F B Locab.	403	406	406	+ 0 74
1180	U I C	1160	1160	1162	+ 0 17
675	U I F	641	641	642	+ 0 16
935	U I S	891	890	890	- 0 11
880	Unibail	854	855	849	- 0 58
235	U.C.B.	248 50	241	241 50	- 2 82
560	Valéo	564	551	554	- 1 77
295	Vallourec	295	292	291 10	- 1 32
405	Via Banque	420	418	420	...
1380	Zodiac	1360	1380	1368	+ 0 59
1220	Elf Gabon	1245	1255	1238	- 0 56
138	Amax	141 70	140 40	140 40	- 0 92
169	Amer. Express	175 50	170 80	170 80	- 2 68
245	A.T.T.	213 50	210	210	- 1 64
152	Anglo Amer.C.	157 60	154 20	154 20	- 2 16
415	Amgold	405	402	402	- 0 74
260	Banco Santander	281	284 50	285	+ 1 42
980	B.A.S.F.	901	901	900	- 0 11
980	Bayer	940	950	950	+ 1 06
72	Buffelsfont.	80	79 80	79 80	- 0 25
134	Chase Manh.	131 50	130 80	130 80	- 0 53
130	De Beers	124	124 70	124 70	+ 0 56

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2630	Deutsche Bank	2740	2735	2731	- 0 33
1420	Dresdner Bank	1489	1487	1487	- 0 13
55	Driefontein	60	59 20	59	- 1 67
220	Du Pont-Nem.	206	207	207	+ 0 49
235	Eastman Kodak	219 20	220 80	221	+ 0 82
13 50	East Rand	15	15 80	15 80	+ 5 33
69	Echo Bay	68 55	67 95	67 95	- 0 88
245	Electrolux	233	233	233	....
1250	Ericsson	1256	1257	1257	+ 0 08
270	Exxon Corp	260	260	260	
250	Ford Motor	244 30	240 50	240 50	- 1 56
43	Freegold	45 15	46 20	46 20	+ 2 33
15	Gencor	15 20	15 10	15	- 1 32
400	Gén. Elect.	394 50	392 70	393	- 0 38
280	Gén. Motors	270 20	265 60	265 60	- 1 70
530	Gén. Belgique	530	529	529	- 0 19
64	Gd Métropol.	63 90	64 20	64 20	+ 0 47
77	Guinness	77 80	78 20	78 30	+ 0 64
24	Hanson PLC	23	23	23	.
32	Harmony Gold	34 20	34 80	35	+ 2 34
270	Hewlett Packard	262	260	260	- 0 57
55	Hitachi	55 45	56 10	56 10	+ 1 17
900	Hoechst	890	901	901	+ 1 24
96	Homestake	93	94 70	94 70	+ 1 83
114	Imp. Chemical	113 30	113 50	113 50	+ 0 18
665	I.B.M.	657	651	650	- 1 07
335	I.T.T.	317	315	315	- 0 63
144	Ito Yokado	148 70	150 40	150 40	+ 1 14
76	Matsushita	78 80	80 80	80 80	+ 2 54
19 50	Maxwell	19 35	19 30	19 30	- 0 26
200	Mc Donald's	197 50	197	197	- 0 25
465	Merck	476	476 50	476 50	+ 0 11
480	Minnesota M.	487	490	490	+ 0 62
355	Mobil corp.	335	333	333	- 0 60
205	Morgan J.P.	197	194	194	- 1 52
34600	Nestlé	35100	35200	35200	+ 0 28
1040	Nixdorf	1070	1067	1067	- 0 28
173	Norsk Hydro.	167 10	169 50	169 50	+ 1 44
107	OFSIL	106	105 80	105 80	- 0 19
1940	Pétrofina	1911	1900	1900	- 0 58
245	Philip Morris	268 40	267	266	- 0 89
99	Philips	85 80	83 60	83 60	- 2 56
85	Placer Dome	84 10	84 60	84 60	+ 0 59
320	Quilmès	307	305	305	- 0 65
24	Randfontein	24 90	24 60	24 60	- 1 20
425	Royal Dutch	412	415 50	415 50	+ 0 85
54	R T Z	54	53 70	53 70	- 0 56
9	Saat. & Saatch.	8 55	8 50	8 50	- 0 58
46	St Helena	45 80	46	46	+ 0 44
335	Schlumberger	311 10	312 70	312 70	+ 0 51
44	Shell transp.	44	44 20	44 40	+ 0 91
2460	Siemens	2561	2556	2565	+ 0 16
315	Sony	320 10	322	322	+ 0 59
92	Sumitomo Bank	87 80	89	89	+ 1 37
245	T.D.K.	269 50	272	272	+ 0 93
48	Telefonica	48 80	48 50	48 50	- 0 61
39	Toshiba	39 50	38 85	38 85	- 1 65
465	Unilever	473	473	473	.
335	Unit. Techn.	319	316 50	317	- 0 63
370	Vaal Reefs	385	391	391	+ 1 56
305	Volvo	347	341 50	341 50	- 1 59
153	West. Deep	158 10	163	163	+ 3 10
275	Xerox Corp.	251	253	253	+ 0 80
107	Yamanouchi	107	111 60	111 60	+ 4 50
1 79	Zambia Cop.	1 90	1 90	1 90	.

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	119	1 18
Emp.Etat 9,8%78	100 10	9 77
10,80% 79/94	101 75	9 17
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	102 52	5 60
Emp.Etat 13,4%83	109 60	7 41
Emp.Etat 12,2% 84	104 40	9 22
Emp.Etat 11% 85	106 35	4 21
10,26% mars 86	101 25	3 40
OAT 10% 5/2000	101 67	1 23
OAT 9,9% 12/1997	101 50	5 69
OAT 9,8% 1/1996	100 06	4 35
PTT 11,2% 85	103 47	8 29
CFF 10,30% 86	98	4 35
CNB Bques 5000F	99 75	0 26
CNB Paribas 5000F	100 15	0 26
CNB Suez 5000F	100 15	0 26
CNE 11,5% 85	102 25	1 07
CNI 1/82 5000F	99 98	0 26
CNT 9 % 86	...	2 10
CRH 10,90% déc.85	103 40	5 18
CHARB FCE 3% 100	153	....
CNCA	1144 20	...
Cerus	...	....
CGE 6 janv. 89/99	631	...
Drouot Ass.8%86cv	...	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	1550	....
Applications Hydr.	1600	1605
Arbel	980	957
Astorg	320	....
Avenir Publicité	393 50	393
Bains C.Monaco	1319	1283
B Hypoth Europ.	360	350
B.N.P. Intercont.	266 50	270
Beghin-Say (CI)	595	...
Bénédictine	4000	4000
Blanzy Ouest	2832	2801
B T P	98 50	100 50
Cambodge	990	982
Carbone Lorraine	1090	1080
Case Poclain	28	27 70
C.E.G.F (Frigor.)	410	410
Centenaire Blanzy	600	605
Cerabati	120	...
Champex (Ny)	142 80	141
CIC (CIP)	241	233 80
C.I.M.	821	821
C.I.T.R.A.M. (B)	2225	...
Clause	825	759 o
Cotradel	1230	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cogifi	405	404
Comphos	682	682
Cie Industrielle	7050	....
Cpt Lyon Alemand	614	618
Concorde	1080	1080
Constr.Mét.Prov.	40	38 40 o
Crédit Gén.Ind.	410	426 40 d
Cr Universel (Cie)	700	708
Crédimel	131	130
Darblay	716	715
Degremont	1620	1576
Delalande	2500	2481
Delmas Vieljeux	4400	4400
Didot Bottin	1500	1498
Drouot Assu.	378 30	....
Eaux Bassin Vichy	2865	2875
Eaux Vittel	8000	8230
Ecia	288 80	277 30
Electro-Banque	350	350
Elf Antargaz	1900	1900
E.L.M. Leblanc	748	739
Enelli Bretagne	530	525
Ent.Mag. Paris	4066	4066
Eurex (ex. Esernit)	2074	2072
Europ Soufres Ind.	23	.
Finalens	320	320
F.I.P.P.	209	202
F.N.A.C.	2151	2151
Foncière (Cie)	843	835
Fonc.Lyonnaise	995	971
Foncina	570	560
Fougerolle	840	850
France I.A.R.D.	1199	1155
France SA (La)	2382	2300
From. Paul-Renard	2548	....
Gaumont	1045	1050
Genefim	316 40	314 40
Gévelot	600	576 o
G.F.C.	455	460
G.F.I.I.	320	318 50
Grds Moulins Paris	1597	1595
G.T.I (Transport)	589	576
Immobail	376	378 90
Immobanque	803	801
Im.Marseillaise	7810	7400
Imm. Plaine-Monceau	543	525
Immofice	526	529
Invest.(Sté Cle.)	3275	3260
Jaeger	126 80	123
Lambert Frères	507	492
Lille Bonnières	1687	1687
Loca-Expansion	301	302
Locafinancière	439 70	426 50
Locamil	375	....
Louis Vuitton	975	955
Loewe	5580	5550
Luca	1961	1958
Machines Bull	74	74
Mag.Uniprix	200	206
Magnant	819	920
Métal Déployé	587	596

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	176	171 50
Navigation (Nle)	271	271
Nozal	190	192 50
Opfarg	435	423
Oréal (CI)	245	...
Origny-Desvroise	1459	1451
Palais Nouveauté	1255	1250
Paluel Marmont	700	700
Parfinance	223	217
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	223 20	224
Paris Orléans	285	280
Parthena Invest	534	525
Passerelle RD	1400	1350
Pathé Cinéma	883	....
Piper Heidsieck	2140	2136
PLM	435	429
Porcher	740	730
Promodès (CI)	947	908
Publicis	988	972
Rochefortaise	1430	1430
Rosario	652	660
Rougier	545	526
S.A.C.E.R.	520	521
S.A.F.A.A.	535	488 o
S.A.F.I.C Alcan	514	500
SAFT	2026	2003
Saga	238 10	234 50
Salins du Midi	685	690
Saum	130	128
Savoisienne M.	178	..
S.C.A.C.	840	835
Senelle Maubeuge	491 50	491 50
S.Expl.Part. (M)	184	...
Silic	824	824
Simvim	520	510
S.I.P.H.	450	452 50
Sofal	805	802
Soffo	858	....
Sofical	1120	1118
Soficomi	631	648
S O F I P (M)	816	438 o
Sofragi	1728	....
Sophia-Bail	470	470
Sopagri	176 50	175
Soudure Autogène	935	945
Sovabail	517	525
Stern	721	721
Suez (CIP)	390	393 20
Taittinger	5600	5570
Télémécanique Elect.	5350	5350
Testut-Aequitas	810	...
Tour Eiffel	293	295
Ufiner	1389	1355
Ugine Acier Ch.-G.	264 10	260
U.T.A.	2600	....
Vicat	3574	3500
Viniprix	2100	2160
Virax	176 50	177
Waterman	1360	....
Maroc Sté Brasserie	275 90	275

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1025	1025
Akzo Nv Sco	368	..
Alcan Aluminium	124 80	126
Algemene B.Ned.	111	111 50
American Brands	345	....
Arbed	850	....
Asturienne Mines	219 80	...
Banco Popular Espa.	500	....
Banque Ottomane	1890	1892
B.Règlements Int.	35100	....
Can.Pacifique	96 50	....
Chrysler Corp.	90	...
C I R	23 10	....
Commerzbank	1010	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	308	..
GBL (Brux Lamb.)	639	636
Gevaert	1340	....
Glaxo Holdings Ltd	81	....
Goodyear Tire	160	....
Grace and Co (WR)	160	160
GTE Corp.	175 10	170
Honeywell Inc.	550	...
Johannesburg	1445	....
Kubota	36	...
Latonia	310	310
Midland Bank	31 50	...
Noranda Mines	97	....
Olivetti priv.	20 50	....
pakhoed hold.	602	614
Pfizer Inc.	365	....
Procter Gamble	476	...
Ricoh	42	....
Robeco	295	....
Rodamco NV	225 50	226
Rolinco	297	...
Saipem	9	8 90
Sema Group	80	....
SKF Aktiebolaget	152	...
Tenneco Inc.	367	....
Thorn Electrical	75	75 50
Toray Ind.	28 50	....
Vieille Montagne	3000	.
Wagons Lits	1480	..
West Rand Cons.	13 05	12 55
Wiseman Corp.	147	..

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Bosoni	815	....
Calciphos	157	....
C G H Cogenhor	83	104 6
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	...
Cochery Bourdin	360	...
Coparex	585	.
Europ. Accum.	84 40	...
Gachot S.A.	115	120
Guy Degrenne	410	...
Haribo Riqlès Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	381	....
Marin Imm.	240	....
Nicolas	960	....
Particip. Percer	379	....
Rorento N.V.	176 80	. .
St-Gobain-Emballage	3400	.
Sema Metra	314	315
S.E.P.R.	1820	. .
Sicil	420	....
S.P.R. act. B	392 90	....
Ufinex	380	...
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 510	5 530	5 370	5 770
Ecu	6 953	6 949	....	....
Allemagne (100 dm)	335 540	335 700	326 500	347
Belgique (100 F)	16 317	16 300	15 800	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 790	297 710	280	308
Italie (1000 lires)	4 579	4 582	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 170	88 170	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	10 011	9 987	9 550	10 350
Grèce (100 drachmes)	3 425	3 432	4 050	4 050
Suisse (100 f)	397 380	....	386	408
Suède (100 krs)	92 700	....	89	97
Norvège (100 k)	87 480	....	84	92
Autriche (100 sch)	47 702	....	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 478	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 832	....	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 783	....	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 892	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/7
Or fin (kilo en barre)	63000	63000
Or fin (en lingot)	63000	63300
Napoléon (20f)	390	390
Pièce Fr (10 f)	387	.....
Pièce Suisse (20 f)	418	412
Pièce Latine (20 f)	370	374
Souverain	475	472
Pièce 20 dollars	2160	2155
Pièce 10 dollars	1270	1300
Pièce 5 dollars	825	.....
Pièce 50 pesos	2400	2385
Pièce 10 florins	380	380

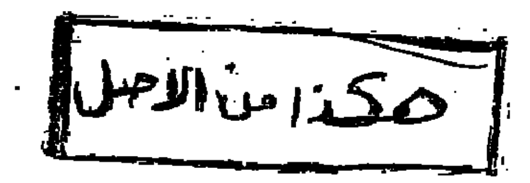
SICAV (sélection) 10/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1161 09	1123 01
Actilion	240 14	233 71
Agepargne	851 49	814 82
Ageplacement	6886 75	6886 75
Agepremière	106 17	105 85
AGF Actions ex CIP	1181 81	1153 08
A.G.F. 5000	684 87	667 97
AGF ECU	1013 74	1003 70
AGF Foncier	122 73	119 74
AGF Invest Sicav	127 47	124 36
AGF Interfonds	410 01	400 01
AGF Oblig.	1056 96	1051 70
AGF Sécurité Sicav	10692 02	10692 02
A.G.F.I.M.O.	694 77	677 82
AMERI-GAN	6495 44	6200 90 ♦
Amplitude	679 90	660 10
Arbitrages Court T.	6041 25	6029 18
Associc	1108 07	1108 07
Atout Futur	380 22	387 72
Aurecic	1290 48	1252 89
Avenir Alizés	1595 30	1564 02
Avenir CIC	110 78	107 53
Axa Capital	142 36	136 23
Axa Europe	129 95	124 35
Axa Investiments	131 31	125 66
Axa NPI	113 91	109
Axa Valeurs PER	137 26	131 35
Capmonétaire	5358 22	5350 87
Capioblig	5440	5359 61
Capiracic	1095 61	1079 42
Capital-Monde	415 87	405 73
Capital Plus	1715 28	1715 28
Cazden Pierre	36 61	35 72
Coexis	1102 59	1086 30
Comptavalor	5910 26	5901 41
Convertimmo	435 31	418 57
Credinter	518 82	503 71
Credit Mutuel Capital	1087 01	1065 70
Dasa	1226 54	1186 21
Drouot France	891 63	853 23
Drouot Investiss.	1094 26	1047 14
Drouot Sécurité	243 78	233 26
Drouot Sélection	153 27	146 67
Ecucic	1052 42	1036 87 ♦
Ecuper	124 11	118 77
Ecureuil Capitalisation	2162 10	2140 69
Ecureuil Invest.	416 93	404 79
Ecureuil Monepremière	56166 02	56166 02
Ecureuil Monétaire	33099 51	33099 51
Ecureuil Trimestr.	1979 84	1960 24
Elicash	336656 00	336656
Energie	306 69	292 78 ♦
Eparcic	3020 58	3020 58
Eparcourt-Sicav	4226 55	4216 01
Epargne Associat.	24468 49	24431 84
Epargne Capital	8946 39	8857 81
Epargne Court Terme	571 06	571 06
Epargne Croissance	1673 53	1628 74
Epargne Industrie	101 32	98 61
Epargne J.	58855 17	58855 17
Epargne Long Terme	197 71	192 42
Epargne Monde	1333 01	1297 33
Epargne Obligat.	188 02	182 99
Epargne Première	12319 72	12228 01
Epargne Quatre	1081 07	1062 14
Epargne-Unie	1390 05	1339 81
Epargne Valeurs	450 76	438 70
Epsilon	1169 33	1157 75
Eufinvest	727 97	706 77 ♦
Eurocic Leaders	1146 92	1113 51
Eurodyn	1261 68	1220 19
Euro Gan	7901 75	7543 44 ♦
Euromaf	26 66	26 27
Fonsicav	12033 86	12033 86
FRANCE-GAN	10324 40	9856 23 ♦
France Garantie	257 90	257 39
France Investiss.	439 69	428 97 ♦
France Oblig.	447 97	443 53
France	509 47	494 63
France Pierre	121 85	118 30
France Régions	1342 81	1303 70
Fruct-Association	30 07	30 07

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Capi	35 10	34 58
Fructi Court	119514 97	119514 97
Fructidor	235 53	232 05
Fructi-Ecu	558 67	550 41
Fructi-Epargne	30 17	29 43
Fructifrance	960 89	937 45
Fructimmo	33 49	32 67
Fructi-Première	11222 60	11056 75
Fructivar	4600 56	4589 09
Futuroblig	1202 56	1163 02
Gestilion	61800 66	61646 54
Gest.Associations	163 70	160 10
Gest. F Sécur.	10408 94	10357 15
Horizon	1231 83	1195 95
Interépar	105761 07	102680 65
Interoblig	11927 90	11469 13
Intersélection Fce	568 82	552 25
Japacic	185 18	179 79
Jeunepargne	251 03	247 32
Laffitte Amerique	216 25	206 44
Laffitte Europe	310 11	296 05
Laffitte Expan.	278 44	265 81
Laffitte France	356 52	340 35
Laffitte Immobil.	265 65	253 60
Laffitte Japon	455 18	434 54
Laffitte Oblig.	136 24	130 06
Laffitte Rendement	179 79	171 64
Laffitte Tokyo	391 07	373 34
Lautude	5714 67	5706 11
Leumi C.T.	10662 09	10662 09
Leumi L.T.	5824 37	5654 73
Lion Association	11177 62	11177 62
Lion Institution	24586 12	24524 81
Lionplus	810 46	802 44
Lion Trésor	2073 96	2053 43
Lion 20 000	22291 60	22291 60
Livret Bourse Inv.	563 02	546 62
Livret Portefeuil.	717 28	696 39
Méditerranée	207 22	198 30
Mensuel CIC	10058 18	9957 60
Mondial Investissem.	431 79	412 21
Monecic	5364 48	5364 48
Moneden	56762 78	56762 78 ♦
Mone.J	61368 12	61368 12
Monévalor	69033 34	69033 34
Mutualité dépôts	11392 79	11370 05
Mutuelle Unie Sél.	151 84	145 30
Natio Court Terme	238222 00	238222
Natio-Epargne	14850 06	14703 03
Natio-Ep. Ret.	130 12	126 64
Natio Epargne Trésor	6842 63	6629 37
Natio-Imm.	1304 97	1270 04
Natio-Inter	1176 10	1144 62
Natio-Monétaire	21494 79	21494 79
Natio Obligations	505 43	492 88
Natio-Patrimoine	1491 15	1451 24
Natio-Placements	64491 05	64491 05
Natio-Revenu	1013 72	1003 66
Natio Sécurité	11948 52	11948 52
Natio-Valeurs	871 25	847 93
Nippon-Gan	6443 38	6151 20 ♦
Nord Sud Dévelop.	1282 75	1280 19
Obli-Associations	125 76	124 51
Oblicic-Mondial	2312 47	2278 30
Oblicic-Régions	1092 28	1076 14
Oblig. très caté.	152 10	149 85
Oblilion	1114 49	1103 46
Oblisécurité	10822 17	10822 17
Optimal	30980 12	30077 79
Oraction	1173 87	1135 27
Orvalor	6132 58	5910 90
Paribas Epargne	17474 59	17439 71
Paribas Opportunités	130 04	124 74
Paribas Patrimoine	569 21	546
Paribas Revenus	91 15	90 25
Patrimoine Retraite	187 74	184 06
Parvalor	692 74	672 56
Phenix Placement	279 25	271 12
Pierre Investissements	770 39	751 80
Placement A.	1247 87	1223 40 ♦
Placements C.T.	7603 35	7588 17 ♦
[illegible]	6068 26	6054 15

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement Premier	5619 48	5608 26 ♦
Plénitude	121 33	118 08
Poste Gestion	55066	55086
Première Oblig.	10573 48	10552 92
Prév. Ecureuil	110	107 06
Privassociation	24787 70	24787 70
Proficas	1051 55	1016 97
Quartz	132 50	129 24
Réalvalor	1057 86	1027 05
Rentacic	162 27	159 67
Revenus Trimestr.	5304 94	5252 42
Revenu-Vert	1142 26	1125 38
St Honoré Bio-Alim.	945 72	902 84
St Honoré Global	276 05	263 53
St Honoré Mat Plac.	240 59	229 68
St Honoré Pacifique	643 77	614 58
St Honoré PME	561 21	535 76
St Honoré Real	12641 92	12591 55
St Honoré Services	528 23	507 91
St Honoré Techno	817 76	780 68
Sécuricic	1481 41	1481 41
Sécuri-Gan	12798 64	12547 69 ♦
Sécuri-Taux	1178 55	1178 55
Sicasden	704 70	694 29
Sicav Associations	1567 28	1564 93
S.F.I. fr. et etr.	711 50	690 78
Sicav 5.000	444 40	432 51
S I Est.	1532	1466 03
Sivafrance	728 63	709 13
Sivam	436 39	424 71
Sivarente	206 05	204 01
Sivinter	441 40	429 59
S.N.I.	1267 23	1230 32
Sogépargne	340 63	328 32
Sogéroc	53557 70	51997 77
Sogevar	1126 61	1075 52
Sogimer	1351 89	1290 59
Soleil Investissements	558 74	533 40 ♦
Solstice	2028 60	2023 54
Stratégie Actions	1215 57	1168 82
Stratégie Rendements	1213 28	1175 09
Technocic	1182 24	1147 81
Techno-Gan	6308 36	6022 30 ♦
Thesora	550 69	545 24
Transplus	134 60	128 80
Trésor Avenir	108 26	105 21
Trésor Plus	1080 87	1070 17
Trésor Real	12098 98	12098 98
Trésoricic	108508 44	108508 44
Trilion	5090 95	5040 54
U.A.P. Investiss.	488 67	471 01
U.A.P. Act. F.	613 38	591 21
U.A.P. Act. Sél.	670 86	646 61
U.A.P. Aedifi	648 25	624 82
U.A.P. Altefi	197 50	190 36
U.A.P. Alto	163 19	157 29
UAP Moyen Terme	116 18	111 98
Uni-Associations	115 53	115 53
Uni-Foncier	1509 75	1455 18
Unifrance	621 05	598 60
Uni-Garantie	1299 93	1274 42
Uni Régions	1642 17	1582 81
Unirente	2415 65	2336 22
Univar	202 41	202 41
Univers Actions	1347 07	1302 78
Univers-Obligation	1644 35	1590 28
Valorem	571 49	557 55
Valorg	1761 15	1759 39
Valrea	44990 65	44968 17
Vauban	24371 50	24347 13

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu



Le Monde

LIBAN

Le Hezbollah appelle à la libération des otages

Le Hezbollah, pro-iranien, a lancé mercredi 11 juillet, un appel à la libération des 15 prisonniers occidentaux du Liban. « *Nous demandons à tout le monde de libérer les otages et tous les prisonniers. Nous sommes contre ces opérations et pour la liberté des personnes* », a déclaré Mohammed Yezbek, au nom du groupe chiite pro-iranien.

Le Hezbollah et ses partisans sont généralement considérés comme responsables de la plupart des prises d'otages du Liban . Le groupe chiite a toujours proclamé son innocence. Son appel à la libération de tous les otages intervient quelques jours après l'annonce de la libération prochaine d'un prisonnier occidental par l'agence de presse iranienne IRNA.

M. Mohammed Yezbek a fait cette déclaration à un groupe de journalistes après les obsèques de deux combattants du Hezbollah morts au cours d'un raid israélien au Liban Sud, lundi. Même si les preneurs d'otages sont restés muets jusqu'à présent, les espoirs nés de la dépêche publiée samedi par IRNA ont été confortés lundi par l'annonce de contacts entre les ravisseurs et les forces syriennes, qui ont joué un rôle majeur dans toutes les libérations d'otages.

Mardi, des sources politiques pro-iraniennes ont, en outre, confirmé la libération prochaine d'un Européen. « *Un otage européen sera libéré* (...) *C'est une question de temps, mais il y aura une libération* », avait-on précisé de même source. De source proche de la sécurité pro-iranienne, on a déclaré que l'otage libéré pourrait être l'enseignant irlandais Brian Keenan, *trente-neuf ans, enlevé à* Beyrouth le 11 avril 1986. – *(Reuter)*

KENYA

Les troubles se multiplient en province

De nouveaux affrontements entre manifestants et forces paramilitaires ont eu lieu, mardi 10 juillet, à Kiambu, à Thika, à Muranga et à Nyeri, situées au nord de Nairobi, en pays kikuyu (la principale ethnie du pays). Quinze personnes sont mortes et soixante-trois autres ont été blessées en quatre jours d'émeutes au Kenya, a annoncé mardi soir un porte-parole du gouvernement. Le calme semblait revenu dans les faubourgs de la capitale alors que les activités dans le quartier des affaires tournaient au ralenti.

D'autre part, le gouvernement a publié, mardi, un surprenant communiqué pour indiquer que le président Daniel Arap Moi avait déclaré « *à plusieurs reprises* » que « *la porte n'était pas fermée au pluralisme politique* ». Dans ce même texte, l'ambassade des Etats-Unis est accusée « *d'aider ouvertement des éléments qui visent à la déstabilisation du gouvernement constitutionnellement élu* ».

A Washington, M. Herman Cohen, secrétaire d'État adjoint aux affaires africaines, a invité les autorités de Nairobi à « *ne pas chercher à transformer leurs difficultés politiques intérieures en une querelle avec les Etats-Unis* ». – (AFP.)

Caleçon long obligatoire à Tipasa

A Tipasa, les culottes courtes et les maillots de bain ne sont plus de saison. Dans cette station balnéaire située à 80 kilomètres à l'ouest d'Alger, les *autorités municipales islamistes* issues des élections locales du 12 juin viennent d'en interdire formellement le port dans les lieux publics. Prise « *à la demande des citoyens de la commune* » pour « *préserver les traditions arabo-islamiques et consolider les mœurs publiques* », cette décision interdit « *catégoriquement* » de circuler en tenue de bain sur la voie publique.

Les hommes devront désormais avoir les membres inférieurs recouverts « *jusqu'aux genoux* », tandis que les femmes devront porter des vêtements qui descendent « *plus bas que les genoux* ». Le caleçon long obligatoire ne doit être « *ni transparent ni serré* ». La pratique du nudisme est évidemment interdite sur l'ensemble du territoire de la commune, notamment sur les plages. – *(AFP.)*

Les incendies de l'été

Près de deux mille hectares ravagés dans les Bouches-du-Rhône

De violents incendies ont ravagé, mardi 10 juillet, près de deux mille hectares au nord de Marseille. Les habitants du village de Coudoux encerclé par les flammes ont lutté toute la nuit aux côtés des pompiers.

Mardi chaud dans les Bouches-du-Rhône. Une cinquantaine de feux allumés, en ce début d'été, dans le Midi de la France ont été combattus le 10 juillet par près de 2 000 hommes. Un des plus violents incendies s'est déclaré dans le secteur de La Barben-Coudoux, près de Marseille, où la pinède et la garrigue se sont embrasées. Attisées par un vent tourbillonnant, les flammes ont progressé rapidement, menaçant le village de Coudoux et un nuage rougeâtre, chargé de cendres, a recouvert la cité phocéenne. Malgré la concentration de tous les moyens disponibles, y compris la totalité de la flotte aérienne de la Sécurité civile qui a multiplié les rotations jusqu'au coucher du soleil, le feu a pris des proportions importantes, franchissant à trois reprises les autoroutes A8 et A7 qui ont été fermées à la circulation. L'incendie a ravagé 2 000 hectares mais n'a pas fait de victimes et les habitations ont échappé aux flammes

Le feu, selon les pompiers, était, en début de matinée, circonscrit.

D'autre part, un incendie d'origine indéterminée a ravagé plusieurs hectares de broussailles à Septèmes-les-Vallons, dans la banlieue nord de Marseille. Plusieurs maisons ont été un moment menacées et leurs locataires ont dû les quitter par mesure de précaution. Trente véhicules ont été engagés contre ce feu qui a été maîtrisé dans la nuit. Cette zone avait déjà été en août 1989 détruite par les flammes.

Dans le Gard, un feu « *sans doute d'origine criminelle* » a détruit sept hectares de garrigues près de Montpellier. Près de Chusclan, à deux kilomètres de la centrale nucléaire de Marcoule, ce sont quarante hectares de pins qui, dans la nuit de mardi à mercredi, ont été la proie des flammes. L'incendie, qui pourrait, lui aussi, être d'origine criminelle, a léché les villas avoisinantes sans les détruire grâce à un camion-citerne placé « en protection » par les pompiers dépendant de la centrale nucléaire. Le sinistre qui n'a été maîtrisé qu'aux abords de Marcoule, a été combattu par 250 soldats du feu.

En Nouvelle-Calédonie

Les employés de la Société Le Nickel en grève depuis quatre semaines

La Nouvelle-Calédonie connait actuellement l'un des conflits sociaux les plus longs de son histoire. Toutes les activités minières de la Société Le Nickel, principale entreprise calédonienne, sont en effet bloquées depuis quatre semaines par une grève déclenchée par l'Union syndicale des ouvriers et des employés de Nouvelle-Calédonie (USOENC), le plus modéré des deux principaux syndicats locaux, dont les revendications sont jugées « *indécentes* » par la direction de l'usine de Doniambo, poumon économique du territoire.

Ce syndicat, qui revendique une prime d'intéressement plus importante que celle que prévoit la direction au titre de 1989, estime que la SLN essaie de le « *mettre à genoux* ». Les pertes sont déjà évaluées à 82,5 millions de francs, et plus de douze mille personnes (employés, fournisseurs, sous-traitants) sont touchées par ce conflit. Les tentatives de négociations ont avorté.

Les progrès de la chirurgie hépatique

Des chirurgiens français parviennent à opérer un foie « ex vivo »

Une équipe chirurgicale, dirigée par le professeur Richard Descottes (CHRU de Limoges), a annoncé, mardi 10 juillet, avoir réalisé avec succès, en mai dernier, une intervention d'un nouveau type sur le foie d'un malade âgé de quarante ans et souffrant d'une série de malformations veineuses graves siégeant au niveau hépatique. Selon le professeur Descottes, cette opération constitue une « première », seules quelques interventions similaires, mais utilisant un procédé technique différent, ayant été pratiquées ces derniers temps en RFA.

Cette intervention, qui a duré onze heures au total, a consisté, dans un premier temps, à sectionner sous le diaphragme la veine cave inférieure sus-hépatique. Les chirurgiens ont ensuite basculé le foie en position verticale, cet organe demeurant attaché au corps par l'intermédiaire de l'artère hépatique, de la veine porte, des voies d'abord biliaires et de la veine cave inférieure sous-hépatique. Réfrigéré à 4 degrés et lavé, le foie était ainsi accessible à des gestes chirurgicaux que les voies habituelles n'autorisent pas. Le foie a été replacé en position anatomique et le trajet veineux rétabli.

Pour le professeur Descottes, ce procédé original offre de nombreux avantages. Il permet notamment de proposer une solution thérapeutique à certains malades figurant sur les longues listes d'attente de la transplantation hépatique. « *Dans ce type d'intervention* ex vivo *la réparation du foie peut se faire dans des conditions chirurgicales nettement plus confortables*, précise-t-il. *Nous pouvons, en outre, traiter de cette manière certaines lésions bénignes ou malignes ou certaines malformations auxquelles il était jusqu'à présent difficile ou impossible d'accéder.* »

L'équipe du service de transplantation hépatique du CHRU de Limoges, qui publiera prochainement son travail dans la presse spécialisée anglo-saxonne, estime être en mesure de réaliser plusieurs interventions de ce type chaque année.

J.-Y. N.

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : démission du révérend Boesak.** – L'un des principaux animateurs de la lutte contre l'apartheid et dirigeant de la communauté métisse, le révérend Allan Boesak, a démissionné de ses fonctions ecclésiastiques après que la presse sud-africaine eut révélé qu'il aurait eu une liaison avec une Blanche, Mme Elna Botha, productrice d'une célèbre émission de télévision. Président de l'Alliance mondiale des Eglises réformées, M. Boesak avait déjà été suspendu de son poste dans sa congrégation en 1985, après des allégations sur une autre liaison avec une fidèle, mais il avait retrouvé ensuite ses fonctions. – *(AP.)*

□ **GRÈCE : nouvelle grève générale.** – A l'appel des trois plus importantes fédérations syndicales, une grève générale de trois heures a été lancée, mercredi 11 juillet, afin de contester, comme lors de la précédente, le 6 juillet, le vote au Parlement d'un projet de loi sur la modernisation et le développement de l'économie. – *(AFP.)*

□ **ZAIRE : grève des fonctionnaires.** – Les fonctionnaires zaïrois ont entamé, mardi 10 juillet, un mouvement de grève nationale illimité. Ils exigent le paiement de certaines augmentations de salaire promises par le gouvernement

□ **RWANDA : arrestation de deux journalistes.** – Les rédacteurs en chef de deux bimensuels indépendants rwandais, MM. Vincent Rwabukwisi et Ngeze Hassan, ont été arrêtés la semaine dernière, respectivement pour « *atteinte à la sécurité de l'Etat* » et « *subversion* ». M. Rwabukwisi avait récemment rencontré au Kénya l'ex-roi Kigeri du Rwanda, en exil depuis 1959, et M. Hassan avait fait état d'un projet de renversement du gouvernement par des exilés rwandais. – *(AFP, Reuter.)*

□ **M. Michel Rocard et le chômage des jeunes.** – M. Michel Rocard, premier ministre, a installé officiellement, le mardi 10 juillet, le Conseil national des missions locales composé de dix-sept élus, présidents de missions locales et représentants des ministères concernés. Au nombre d'une centaine entre 1982 et 1986, les missions locales avaient été créées pour lutter contre le chômage des jeunes, après le rapport de M. Bertrand Schwartz.

□ **Un tableau d'Ingres « volé » à Montpellier.** – Deux journalistes de *Midi libre* ont dérobé mardi 10 juillet en plein jour un tableau d'Ingres au Musée Fabre de Montpellier pour tester l'efficacité des systèmes de sécurité. Pour les besoins de leur reportage, photos à l'appui, ils ont décroché la petite étude à l'aide d'un tournevis, l'ont dissimulé sous leurs vêtements. Arrivés à la sortie du musée sans être inquiétés, ils ont restitué l'œuvre au guichet.

□ **Tour de France : abandon de Jean-François Bernard.** – Jean-François Bernard, leader de l'équipe Toshiba, a abandonné lors de la onzième étape du tour de France cycliste, mercredi 11 juillet. Bernard, qui occupait la quatre-vingt-douzième place au classement général avant cette étape Saint-Gervais-L'Alpe-D'Huez, s'est arrêté dans le col de la Madeleine, première grosse difficulté de la journée. Avant le début de l'épreuve, il faisait partie des outsiders de ce Tour de France.

□ **FOOTBALL : le tirage au sort des coupes d'Europe.** – Le tirage au sort des différentes coupes d'Europe de football a été effectué, mercredi 11 juillet, à Genève. Les quatre clubs français connaissent leurs adversaires pour le premier tour disputé les 19 septembre et 3 octobre. Montpellier jouera contre les Néerlandais du PSV Eindhoven en coupe des vainqueurs de coupes (match aller à Montpellier). En coupe des clubs champions, l'Olympique de Marseille affrontera les Albanais de Dinamo Tirana (match aller en France). En coupe de l'UEFA, Bordeaux rencontrera les Irlandais de Glenavon (match aller en Irlande) et Monaco les Néerlandais de Roda (match aller aux Pays-Bas). Les clubs anglais, qui effectueront leur retour après cinq ans de mise à l'écart, ont été épargnés par le mauvais sort : Aston Villa jouera contre les Tchèques de Banik Ostrava et Manchester United sera opposé aux Hongrois de Pecsi Munkas.

□ **ESCRIME : les Championnats du monde.** – L'Allemand Thomas Gerull a créé la surprise, mardi 10 juillet, aux Championnats du monde d'escrime de Lyon, en remportant l'épreuve d'épée masculine. Agé de vingt-huit ans, il a obtenu le premier titre individuel de sa carrière, en battant en finale l'Italien Angelo Mazzoni, double vainqueur de la Coupe du monde (0-5, 5-1, 6-4). Le camp français n'a pas décroché les médailles attendues. Avec trois tireurs dans les dix premiers (Olivier Lenglet, Eric Srecki et Jean-Michel Henry), il reporte ses espoirs sur l'épreuve par équipe du dimanche 15 juillet.

L'ESSENTIEL

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 11 juillet 1990 a été tiré à 506 314 exemplaires.

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



MARC ENGUERAND

Portrait imaginaire de René Char, par Victor Brauner

SALUÉ PAR LE FESTIVAL D'AVIGNON

René Char, poète en guerre

SURRÉALISTE à vingt ans, résistant parmi les premiers, ennemi constant et vindicatif de tous les pouvoirs et de toutes les insti- René Char est allé tutions politiques et sociales, sa vie durant de révolte en révolte. *« Tu te ronges d'appartenir à un peuple mangeur de che- vaux, esprit et estomac mitoyens »*, écrivait-il dans le dernier poème d'*Aromates chasseurs*. Sa vie, alors même qu'il s'était retiré à L'Isle-sur-la- Sorgue très tôt, n'était pas pour autant, comme on l'a trop cru, celle d'un ermite, encore moins d'un ascète, mais d'un guetteur d'idées et de beautés nouvelles très vigilant.

Il convenait d'y insister fortement : ce soli- taire à l'œuvre difficile a été, mieux que bien d'autres, l'un des observateurs les plus attentifs et les plus lucides du vingtième siècle. Il fut ainsi l'ami d'Albert Camus, alors que ce dernier composait *l'Homme révolté*, et celui de Martin Heidegger, au plus haut de sa gloire de philo- sophe.

Il ne cessa jamais de regarder la peinture de son temps et d'entretenir avec les artistes, de Georges Braque à Nicolas de Staël et Zao Wou-ki, des amitiés étroites, qui, pour la plu- part, ont suscité des livres à quatre mains, poèmes, gouaches et gravures s'entrelaçant. De celle qui le lia à Pierre Boulez, sont nées les par- titions de *Visage nuptial* et du *Marteau sans maître*.

Des témoignages réunis ici, textes d'amis et de poètes, et d'un entretien inédit avec René Char, enregistré il y a près de dix ans, se dégage ainsi le portrait d'un rebelle sans cesse tenté par la compassion, d'un combattant vaincu par sa propre générosité.

De même que son œuvre se partage à parts égales entre l'élégie et l'aphorisme, les douceurs de l'une tempérant les rigueurs de l'autre, le poète n'était pas ce maudit, dur comme la pierre, dont une mythologie encline aux simplifi- cations a diffusé l'image. Les célébrations d'au- jourd'hui, l'hommage rendu par le Festival d'Avignon, auront rempli leur tâche si elles réus- sissent à rendre à l'homme sa complexité et à l'œuvre ses paradoxes.

PHILIPPE DAGEN

PORTRAIT

« Le grizzly et le rossignol »



MONIQUE RUBINEL/ ENGUERAND

Sévère et accueillant, homme de tempêtes et d'idylles, René Char ressemblait au portrait que fit de lui Nicolas de Staël : d'une pièce, tranchant et puissant. Deux poètes, Edmond Jabès, André Velter, et un historien, Paul Veyne, parlent de l'homme.

ENTRETIEN

« Le poète est fou d'action »



MAN RAY/ADAGP

En 1983, René Char avait accepté de raconter un peu de son passé de surréaliste – ici photographié par Man Ray – et de résistant comme d'expliquer la genèse de l'une de ses œuvres parmi les plus mystérieuses, *Artine*. Cette conversation était depuis, demeurée comme inédite.

TEMOIGNAGES

« Alliés substantiels »



MONIQUE RUBINEL/ENGUERAND

Char ne concevait la poésie qu'environnée des autres arts. En témoignent sa correspondance avec Albert Camus, les partitions de Pierre Boulez, et les illustrations exécutées par les artistes complices qui, telle Vieira da Silva, auteur de ce portrait gravé, trouvèrent inspiration dans sa poésie.

هكذا من الاصل

RENÉ CHAR ET LES SIENS

REPÈRES

« Toute la place est pour la beauté »

Pour René Char, la poésie était à la fois affaire de mémoire, de morale et de beauté. Elle était, en somme, le moyen de vivre droit.

LA mort, le 19 février 1988, n'aura pas amoindri, masqué, ni effacé la présence de René Char. Sa poésie d'éclairs et d'offenses, de résistance et d'effraction, n'a jamais été aussi lue, entendue, commentée. Il y a là bien plus qu'un engouement ou une vogue passagère, on dirait que monte une ferveur acharnée. Comme si *« l'homme de haute taille qui s'en (allait) côte à côte avec un rossignol à la rencontre des cataclysmes et de son amour »* était devenu l'allié substantiel de tous ceux qu'exaspèrent les devoirs et les leurres d'une société avilie. D'évidence, il s'agit d'un allié indocile, secret, parfois déroutant et porteur d'une inentamable nuit, d'un allié sans faiblesse, farouche et de disloquante énergie. Il s'agit d'un poète intraitable, d'un hôte réfractaire, d'un homme aux poings gigantesques et serrés, et au cœur alarmé.

Le titre de son premier recueil revendiqué annonce que ces pages recèlent déjà les armes et les munitions de toute une vie : *Arsenal*. Et le premier poème est à la fois une injonction et un emblème auxquels jamais il ne dérogera, brandissant dans les ténèbres, la colère et le désir sans fin, *la Torche du prodigue*.

Brûlé l'enclos en quarantaine
Toi nuage passe devant
Nuage de résistance
Nuage des cavernes
Entraîneur d'hypnose.

L'ERRANCE ET L'AVENTURE

D'emblée, Char donne ses repères d'errance et d'aventure : il ne jouera pas le jeu social, n'acceptera pas de mise en demeure, s'en remettra au feu et passera avec ce qui passe. Il ne fera pas mystère de ses admirations ni de ses amitiés, mais ne ressemblera à personne, et sa voix de silex éclaté, ou de ronces, ne retiendra aucun alluvion, aucune parure, aucun souffle importé. Surtout, loin de chercher à diversifier son registre, à démultiplier les motifs et les thèmes, il se vouera continûment à la célébration ardente et violente de la Beauté – étant entendu qu'à l'ombre de ce mot majuscule, il signifiait ses rendez-vous avec d'autres flammes souveraines, celles de la liberté, de la vérité, de la morale. Dans sa langue intangible « amour » voulait dire « poésie » et c'était un *« amour taciturne et toujours menacé »*, pour emprunter à Vigny ce dernier vers de *la Maison du berger* qu'il aimait à citer.

Chez René Char, le labyrinthe des influences est opaque. Près de la Sorgue si limpide et si sombre, il naît d'une résurgence inconnue, avec sa colère, sa blessure, sa soif d'un absolu sans lendemain et au goût de néant.

(...) Rivière, en toi terre est frisson, soleil anxiété.
Que chaque pauvre dans sa nuit fasse son pain
[de ta moisson.
Rivière souvent punie, rivière à
[l'abandon (...)



Illustré d'un dessin de Pablo Picasso, le manuscrit de l'un des premiers « poèmes de guerre » de Char, publié dans *les Cahiers d'art*, en 1939.

D.R.

Rivière au cœur jamais détruit dans ce monde fou
[de prison,
Garde-nous violent et ami des abeilles
[de l'horizon.

La poésie déstabilise le soleil et la terre, exige lucidité et rigueur, force hautement les limites lointaines, imprévues, aimantes. Elle est le pain juste et pur aux lèvres des affamés, elle est l'urgence commune des « moments peu communs ».

Hâte-toi

Hâte-toi de transmettre

Ta part de merveilleux de rébellion
[de bienfaisance
Effectivement tu es en retard sur la vie
La vie inexprimable
La seule en fin de compte à laquelle tu acceptes
[de t'unir.

S'expriment, dans cet extrait de l'admirable *Commune présence*, l'élan et l'effroi décisifs. Au mouvement en partie illusoire du partage succède aussitôt la hantise d'un anéantissement redouté et, pourtant, embrassé ! Le poème est souvent le lieu de noces noires où la mort se saisit de l'être tout entier, et le propage obscurément. *« Essaime la poussière : Nul ne décèlera votre union »*, l'ultime strophe de cette communion déroutée annonce la séparation plus que l'accord des créatures et des choses, il y a là comme un ensemencement aride, voire un éternel retour des solitudes. Char n'est pas, fût-ce un instant, fût-ce par mégarde, un poète apaisé ; Char n'est pas un poète raisonnable ; Char n'est pas un poète salvateur. Il n'a pas été bâti pour des temps somnolents ou de peu d'amplitude ni pour des moissons faciles. Si la récolte ne requiert nul combat, elle doit être injuriée.

Mais sa force, sa violence, le poète du *Marteau sans maître* ne les tient pas dans le mépris de la souffrance, de la misère ni des désastres humains. Le don de commisération ne lui fait pas défaut : il a écrit les pages les plus pudiques, les plus nobles, face aux massacres du monde. Du *Placard pour un chemin des écoliers* dédié aux enfants d'Espagne, à la prose de *Seuls demeurent* intitulée *Eléments*, monte une parole à vif qui lie dans le même tourment les détails de l'infamie à la commotion universelle qui rend de telles horreurs possibles.

« De la chair pantelante d'enfants s'entasse dans les tombereaux fétides commis jusqu'ici aux opérations d'équarrissage et de voirie. La fosse commune a été rajeunie. Elle est vaste comme un dortoir, profonde comme un puits. Incomparables bouchers ! Honte ! Honte ! Honte !

(...)

» Cette femme à l'écart de l'affluence de la rue tenait son enfant dans ses bras comme un volcan à demi consumé tient son cratère. Les mots qu'elle lui confiait parcouraient lentement sa tête avant de trouer la léthargie de sa bouche. Il émanait de ces deux êtres, dont l'un ne pesait guère moins que la coque d'une étoile, un épuisement obscur qui bientôt ne se raidirait plus et glisserait dans la dissolution, cette terminaison précoce des misérables. »

LE POÈTE ET L'HISTOIRE

L'énigme n'est donc pas indéchiffrable qui mène ce révolté sauvage (que le compagnonnage surréaliste n'aura pas converti à la Révolution) à ce chef de maquis garant d'un destin collectif. Hostile aux lois habituelles qui fondent l'ordre de la tribu, objectant contre les normes grégaires, il se reconnaît pourtant, et naturellement, comme *« cet homme, de fond en comble aux prises avec le Mal »* à qui il appartient *« de transformer le fait fabuleux en fait historique »*. C'est en poète, et au nom de son éthique personnelle de poète que Char se risque sur le champ mauvais de l'Histoire. Son action, exemplaire, et, somme toute, victorieuse, ne l'engagera ni aux compromis existentiels, ni à un quelconque ralliement idéologique. Ce qui ne veut pas dire que l'épreuve ne l'a pas changé et porté à plus d'harmonie. Sa voix s'est dénouée. Au fond des pires abysses a jailli un chant de matin clair.

La grandeur des *Feuillets d'Hypnos*, c'est que la tension, le dégoût, les supplices n'y congédient pas l'amour ni la grâce. *« Ces notes*, annonce Char en prélude, *marquent la résistance d'un humanisme conscient de ses devoirs, discret sur ses vertus, désirant réserver l'inacessible champ libre à la fantaisie de ses soleils, et décidé à payer le prix pour cela. »* Et à l'unisson, éclair résurgent d'une longue nuit de sang, le dernier paragraphe proclame : *« Dans nos ténèbres, il n'y a pas une place pour la beauté. Toute la place est pour la beauté. »*

Char avait ainsi relevé tous les défis à la fois : homme parmi les hommes, il avait assumé le fardeau de la lutte, poète inconsolé parmi les dieux, il n'avait jamais ajourné son office auprès de sa déesse, réunissant par là le prodige de garder les yeux ouverts sur le monde réel et sur le territoire des songes. Certes, et c'est une déchirure, *« il faut admettre que la poésie n'est pas partout souveraine »* au milieu des charniers, des tortures. Mais le poète peut, quant à lui, préserver, par-delà les temps rétrécis et comptés, sa charge d'absolu. En 1945, Char n'avait rien cédé et seulement conquis quelques éclats de sérénité à ajouter à sa fureur, à son mystère.

« L'état d'esprit du soleil levant est allégresse, malgré le jour cruel et le souvenir de la nuit. La teinte du caillot devient la rougeur de l'aurore. »

La voix majeure est là, vaste dans sa soudaine intensité. Comme un oracle qui pourfendrait l'avenir pour lui léguer un chant d'oiseau. Comme un mystique insurgé et sans foi qui, de ses extases, livrerait d'impérieuses visions. Oui. *« Nous sommes ingouvernables. Le seul maître qui nous soit propice, c'est l'Eclair, qui tantôt nous illumine et tantôt nous pourfend. »* Oui. *« La lucidité est la blessure la plus proche du soleil. »* Oui. *« L'obsession de la moisson et l'indifférence à l'histoire sont les deux extrémités de mon arc. »* Oui. *« Les matinaux vivraient, même si le soir, si le matin, n'existaient plus. »*

Oui, René Char est là, géant, au tumulte renaissant du matin, de l'éclair et de l'inconnu qui vient.

ANDRÉ VELTER

Principaux ouvrages

1928 *Les Cloches sur le cœur* (Le Rouge et le Noir).
1929 *Arsenal* (Hors commerce).
1930 *Le Tombeau des secrets* (hors commerce).
Artine (Editions surréalistes).
Ralentir travaux, en collaboration avec André Breton et Paul Eluard (Editions surréalistes).
1931 *L'Action de la justice est éteinte* (Editions surréalistes.).
1934 *Le Marteau sans maître* (Editions surréalistes).
1936 *Moulin premier* (G.L.M.).
1937 *Placard pour un chemin des écoliers* (G.L.M.).
1938 *Dehors la nuit est gouvernée* (G.L.M.).
1945 *Seuls demeurent* (Gallimard).
1946 *Feuillets d'Hypnos* (Gallimard).
1947 *Le Poème pulvérisé* (Fontaine).
1948 *Fureur et mystère* (Gallimard).
1949 *Claire* (Gallimard).
1950 *Les Matinaux* (Gallimard).
1951 *Le Soleil des eaux* (Gallimard).
1951 *A une sénérité crispée* (Gallimard).
1953 *Lettera amorosa* (Gallimard).
1955 *Recherche de la base et du sommet*, suivi de *Pauvreté et privilège* (Gallimard).
1957 *Poèmes et prose choisis* (Gallimard).
1962 *La Parole en archipel* (Gallimard).
1964 *Commune présence* (Gallimard).
1965 *L'Age cassant* (José Corti).
1966 *Retour amont* (Gallimard).
1967 *Trois coups sous les arbres* (Gallimard).
1968 *Dans la pluie giboyeuse* (Gallimard).
1971 *Le Nu perdu* (Gallimard).
1975 *Aromates chasseurs* (Gallimard).
1977 *Chants de la Balandrane* (Gallimard).
1979 *Fenêtres dormantes et porte sur le toit* (Gallimard).
1981 *La Planche de vivre*, traductions en collaboration avec Tina Jolas (Gallimard).
1985 *Les Voisinages de Van Gogh* (Gallimard).
1987 *Le Gisant mis en lumière*, en collaboration avec Alexandre Galperine et Marie-Claude de Saint-Seine (Editions Billet).
1988 *Eloge d'une soupçonnée* (Gallimard).

Dans la collection « Poésie »/Gallimard

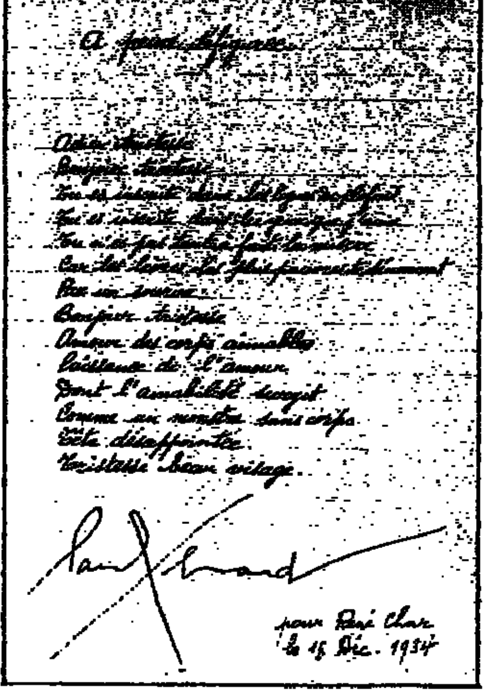
1967 *Fureur et mystère*, préface d'Yves Berger.
1969 *Les Matinaux*, suivi de *la Parole en archipel*.
1971 *Recherche de la base et du sommet*.
1978 *Le Nu perdu* et autres poèmes.
1989 *Eloge d'une soupçonnée*, précédé d'autres poèmes.

Dans la « Bibliothèque de la Pléiade »

1983 *Œuvres complètes*.

Enregistrements

France-Culture propose un enregistrement en trente poèmes de René Char lus par l'auteur (35 minutes, réf. K1218 AD 038 – Diffusion Radio-France).



MONIQUE RUBINEL/ENGUERAND

Au beau temps des amitiés surréalistes, un manuscrit de Paul Eluard offert à Char.

RENÉ CHAR ET LES SIENS

CONFIDENCES OUBLIÉES

« Le poète est un fou d'action »

René Char n'avait aucune sympathie pour les interviews et, tout au long de sa vie, a refusé ce mode d'occupation de l'actualité. Au printemps 1983, il avait cependant accordé un après-midi d'entretien à Françoise Marquet, conservatrice au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Il s'y expliquait sur la création d'un musée à son nom, sur ses relations, souvent difficiles, avec l'Isle-sur-Sorgue, sa ville natale, sur ses amitiés avec poètes et peintres et sur sa propre poésie, sa genèse, la part de mémoire qui l'habite. Quelques jours plus tard, il écrivait à Françoise Marquet : *« Je n'ai pu, dans notre entretien, qu'être un interlocuteur courant dans la garrigue des mots, non pas tant faute d'émotion, mais parce que la parole d'un tel entretien, j'ai désiré vous en faire propriétaire à une altitude que la pensée me pressait trop vite d'atteindre. (...) Rien, mais l'essentiel est parfois trop utopique.»* Cette course *« dans la garrigue des mots »* et des souvenirs était demeurée, depuis, inconnue. Seuls quelques fragments largement abrégés et émondés, par souci de ne rien révéler de la vie du poète, en avaient été publiés à l'automne 1983 dans la revue *l'Œil*. Ceux que nous donnons aujourd'hui sont donc pour la plupart inédits.

LES PEINTRES, LES POÈTES

René Char : – J'ai commencé ma vie dans une maison, très grande. C'étaient ces villas qu'on faisait construire entre 1900 et 1905, avec trois étages. C'était superbe, c'était beaucoup trop grand, même pour moi. Mon père est mort lorsque j'avais douze ans, et je suis resté là. J'avais cent fois plus de place qu'il ne m'en fallait.

Et maintenant, je termine ma vie dans une maison extrêmement petite pour des choses que j'ai quand même gardées. Le hasard a donc fait que je me suis installé dans ce lieu que je n'aimais pas particulièrement. J'ai eu des ennuis de santé à la suite d'une chute très grave, pendant la guerre. La douleur s'est endormie puis s'est réveillée vingt ans plus tard. Alors les choses sont devenues difficiles car les appartements à Paris qu'on avait l'habitude d'habiter sont devenus très chers, et je suis donc arrivé à me fixer dans cette cabane trouvée ici.

Françoise Marquet : – *Ce n'est pas vraiment une cabane, quand même...*

R. C.-Non, parce qu'elle devient autre chose.

Alors je me suis donc réinstallé. Je ne sais plus trop où mettre les choses. Je voudrais les avoir toutes dans une maison où je pourrais aller les voir de temps en temps. Moi, je serais dans quelque chose où il n'y aurait rien, des grands murs blancs, peut-être une page de livre quelque part. Ce n'est même pas sûr, quelques livres que j'aime suffiraient, il y a quelques êtres que je pourrais voir comme ça.

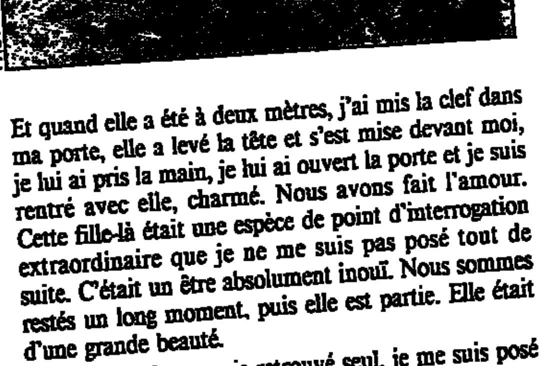
J'ai toujours fait ce que je voulais. Mon père était industriel, cela m'ennuyait. Mes livres illustrés m'ont



permis presque de vivre. Et puis, un beau jour, on met des tableaux sur un mur, on finit d'ailleurs par les aimer un peu comme on aime ses parents, ce qui est stupide car il vaut mieux les aimer un peu comme on aime ses amis.

Pendant un demi-siècle, mes rapports avec les peintres étaient quand même aussi des rapports amicaux, ce n'étaient pas seulement des rapports de travail. Je me suis souvent brouillé avec des poètes, il n'est pas un peintre avec lequel je me suis fâché. J'ai avec eux des souvenirs qui me sont chers et que je conserve. Cela m'a conduit à cette maison que vous avez vue à L'Isle-sur-Sorgue, plus ce que j'ai chez moi. Cela dit, je ne suis pas collectionneur... Ce sont des choses que j'aime, il m'est arrivé aussi de dire je préfère cela à ceci, je comprends qu'on choisisse aussi mes poèmes, c'est la liberté d'être avec des gens dans le travail et d'essayer non pas seulement de les comprendre mais de savoir d'où vient ce sentiment qui vous attache à telle œuvre et non pas à telle autre. Souvent, il y a chez les uns et chez les autres une étrange coïncidence. Mais on n'est jamais attaché que par de la vapeur et ce n'est pas forcément quelque chose qui s'en va. C'est sans doute ce qu'il y a de plus émouvant dans une vie lorsqu'on s'aperçoit qu'elle est quand même un peu longue et qu'il serait temps d'essayer de parcourir tout le trajet qui vous est dévolu.

Chère Françoise, ce mot musée me fait horreur car il me fait l'effet d'une trompette qui sonne faux, le mot ne serait pas supportable s'il n'y avait pas, ce qui est le plus important, le plus émouvant, c'est-à-dire le noyau même de la vie ; ces lettres dont je vous ai parlé, ces manuscrits enluminés, ces œuvres dédicacées, cette somme de rapports avec les êtres dans la liberté la plus grande. Tous ces cadeaux amicaux, ce sont mes rapports avec mes contemporains. Je n'ai rien vendu de tout ceci, bien que la vie, aussi absurde que cela paraisse, soit tout de même difficile.



PHOTOS : MARIE-JOSÉ LAMOTHE

ARTINE

Artine, c'est un poème que j'ai écrit en 1930. Il a été illustré d'abord par une gravure de Dali. Puis Matisse, en 1950, a fait vingt-trois eaux-fortes. Ce sont des essais qui forment un véritable ensemble.

F. M. – *Très tôt, vous avez souhaité associer le poème à l'image car les premiers manuscrits enluminés datent de 1945, avec Miro. La Bibliothèque nationale a fait une très belle exposition en 1980 consacrée à tous vos manuscrits enluminés. Ce lieu de rencontre que vous avez créé, n'est-ce pas la même idée de réunir dans un même espace le poète, les peintres et les liens d'amitié qui les ont toujours liés ?*



« Ce sont ces souvenirs qui sont comme le pollen des arbres, un petit coup de vent et, tout d'un coup, il s'envole. »

R. C. – Picasso avait déjà illustré en 1938 un de mes poèmes *Enfants qui cribliez d'olives*, et publié dans *Cahiers d'Art* en 1939. A cette époque, je n'ai pas pensé à ce lieu. Non, mais j'ai pensé à ceci. J'ai pensé qu'*Artine* existait car j'avais des raisons de croire qu'elle existe. Il y a toujours un être qui se vêt d'un certain fantôme et vous conduit par la main dans une aventure assez courte mais qui est du domaine de ce que les uns appellent le merveilleux, les autres extraordinaire. Toute cette histoire d'*Artine* est très longue, elle suit une espèce de voie où c'est d'abord une fille qui disparaît, ensuite elle rebondit sur une autre jeune femme, une autre jeune fille. C'était pendant la guerre, en 1943, dans le village de Céreste où je me trouve dans une situation bien curieuse. C'était un endroit assez sauvage où il fallait pouvoir, le cas échéant, si on était attaqué, maintenir le siège. Je descendais dans une vieille maison inhabitée, qu'on avait reconstruite par l'intérieur mais laissée démolie à l'extérieur. Elle se composait de deux pièces, il y avait un tas de fumier devant, sous lequel on cachait des armes en vue du débarquement. Là, j'avais une chambre, ignorée de tous, et je couchais sous sept couvertures car l'hiver il faisait un froid de canard. J'entendais aisément monter les automobiles parce que la route passe en montant dans le village puis elle descend. S'il passait un camion, je l'entendais monter, passer ses vitesses, et j'écoutais s'il sortait du village. Ainsi, je savais s'il s'en allait ou s'il restait. Dans ce cas, c'étaient les Allemands. C'était très simple. Je sortais donc de cet endroit, et j'avais retiré ma clef de la porte. Tout d'un coup, je regarde monter quelqu'un. C'était plein d'herbes sauvages, avec des anciennes marches d'escalier, et je suis ébloui par une femme qui était une Bohémienne, une vraie Tzigane. Bien sûr, vous savez que les Tziganes ne pouvaient être en tziganes parce que les Allemands les ramassaient et les déportaient. Cette femme montait vers moi en baissant les yeux, elle était superbe. Et quand elle a été à deux mètres, j'ai mis la clef dans ma porte, elle a levé la tête et s'est mise devant moi, je lui ai pris la main, je lui ai ouvert la porte et je suis rentré avec elle, charmé. Nous avons fait l'amour. Cette fille-là était une espèce de point d'interrogation extraordinaire que je ne me suis pas posé tout de suite. C'était un être absolument inouï. Nous sommes restés un long moment, puis elle est partie. Elle était d'une grande beauté.

Lorsque je me suis retrouvé seul, je me suis posé mille questions. Alors j'ai envoyé deux de mes types pour voir si quelqu'un avait vu des bohémiens. C'était très facile à repérer. Que venaient-ils faire là, peut-être étaient-ils là pour les Allemands ? Le soir même, j'ai changé d'endroit, c'était une précaution élémentaire et rien ne s'est produit.

Je dis que cette Tzigane était la sœur d'*Artine*, la sœur de Françoise de M., la sœur de Lola de Alba, qui est à l'origine d'*Artine* et dont j'ai retrouvé le nom sur la plaque d'un cimetière. On l'a retrouvée morte dans la Sorgue parce qu'elle s'y était jetée. *Artine*, la seconde, je l'ai rencontrée près d'ici sur l'hippodrome. Je regardais les chevaux qui se préparaient à partir et j'ai vu tout à coup à côté de moi une fille qui avait une taille de guêpe, très blonde. Elle devait avoir seize ans. On s'est regardés, puis on s'est embrassés. Puis j'ai entendu qu'on l'appelait Françoise. C'était son père. Elle est partie et je suis resté sous le délice de ce baiser. Longtemps après *Artine*, je l'ai rencontrée sur la route de Caumont, j'étais avec Eluard et Breton. Elle était avec sa mère, qui était peut-être plus belle qu'elle encore.

Ce sont ces souvenirs qui sont comme le pollen des arbres, un petit coup de vent et tout d'un coup il s'envole. Je veux dire que tout ça, c'est la poésie, et, mystérieusement, la peinture aussi. Parce que les peintres savent ce genre de choses qui leur arrivent. Les peintres sont les témoins, nous les poètes, nous sommes les acteurs.

F. M. – *Que voulez-vous dire par là ?*

R. C. – Je veux dire que le peintre est témoin parce que son esprit peint les choses et les dépeint, et bien que ces choses ne soient pas du tout transmises sous les traits d'une personne existante, ils ont vu, ils savent, tandis que le poète, lui, il est toujours fou d'action, très rarement il peut se livrer à une action qui pénètre dans ce que peut-être Breton a appelé le merveilleux et que j'appellerais plutôt l'insolite. Le poète, à ce moment-là, crée le poème qui apparaît sous l'aspect d'un souvenir agissant et il faut trouver les mots.

L'HISTOIRE

R. C.- : Récemment, il m'est arrivé de lire que le premier peintre qui avait peint le soleil dans sa totalité, c'était Le Lorrain. Avec Poussin et Georges de La Tour, ils m'amènent à quelque chose de très cher. Ils sont refoulés pendant plusieurs siècles, l'histoire les oublie, puis on s'étonne de cette absence. Il y a des choses ainsi, qui reviennent mystérieusement. On a l'impression que c'est un grand cercle, la vie, nous nous rapprochons comme cela des présocratiques, ce n'est pas de Socrate que nous nous rapprochons, ni de Caton, nous nous rapprochons d'Héraclite par une langue qui est la nôtre... Je ne sais pas si vous avez essayé quelquefois de voir la combinaison des mots qui a fait dire à Héraclite, il y a deux mille ans, « *Le soleil, large comme un pied d'homme.* » On l'a écrit, ce matin, c'est notre poésie, ça... Pourquoi ? Non parce qu'on aurait voulu l'imiter, mais parce que, je crois, nous sommes le cercle fermé, et nous sommes les deux bouts l'un en face de l'autre, avec une époque qui se termine.

Nous sommes venus vers cette fin de cercle avec nos contemporains, avec nos peintres, que ce soit Picasso, que ce soit Mondrian, mais, pour la parole, pour ceux qui avaient à nommer, nous sommes obligés de parler avec la même langue et les mêmes paroles. Alors ça, c'est une des choses peut-être les plus émouvantes, beaucoup plus fortes que la mort, beaucoup plus forte que les croyances, que les fois, les superstitions.

L'homme a toutes sortes de voies qui lui ont été cachées, s'il s'en souvenait, il ne pourrait pas marcher... ■

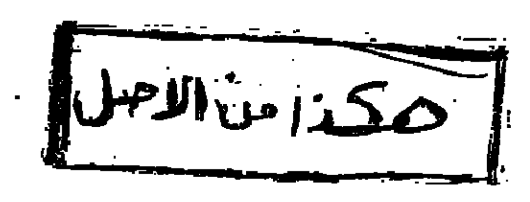


Etapes

Né le 14 juin 1907 à L'Isle-sur-la-Sorgue dans une famille de petits industriels, René Char y a passé sa vie. Toute son œuvre est marquée par ce pays et par la rivière aux eaux claires qui le traverse. Son premier recueil – d'inspiration verlainienne, – *les Cloches sur le cœur*, paraît en 1928. Le poème *Arsenal* (1929) intéresse Eluard, qui vient voir l'auteur et l'entraîne à Paris, où il entre dans le groupe surréaliste. Il collabore avec Breton et Eluard à *Ralentir travaux*. C'est l'époque du *Marteau sans maître* (1934). Il s'éloigne des surréalistes, mais reste très lié avec Eluard. Il est bouleversé par la guerre d'Espagne, qui décide de son engagement dans la poésie militante : *Placard pour un chemin des écoliers* (1937). Mobilisé en Alsace, il revient à L'Isle-sur-la-Sorgue en 1940. Il entre presque aussitôt dans la Résistance où il est chef de l'armée secrète Durance-Sud. Rédaction de *Feuillets d'Hypnos*. Relations avec Matisse, Picasso, de Staël, Giacometti, Braque. *Fureur et Mystère* paraît en 1948. Rencontre d'Albert Camus.

1946 : première confrontation de l'œuvre poétique avec la musique. Pierre Boulez signe sa première adaptation, qui devait être plusieurs fois reprise et perfectionnée, de *Visage nuptial*. En 1948, le même Pierre Boulez met en musique *le Soleil des eaux*, et en 1955 *le Marteau sans maître*. A partir de 1965, Char ne quitte plus guère sa retraite de L'Isle-sur-la-Sorgue.

En 1982, M. Jack Lang, ministre de la culture, a inauguré à L'Isle-sur-la-Sorgue un musée-bibliothèque auquel le poète avait confié ses collections de manuscrits et d'œuvres d'art. Mais à la suite d'un conflit avec la municipalité sur la manière dont son legs était préservé, René Char a obtenu la fermeture du musée deux ans plus tard. Ce malheureux épisode avait renforcé sa résolution de se tenir éloigné de toute manifestation officielle. Il avait néanmoins continué à offrir son appui aux militants écologistes, soutenant leur campagne contre l'installation de sites nucléaires dans le Lubéron. Il meurt d'une crise cardiaque à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris, le 19 février 1988.



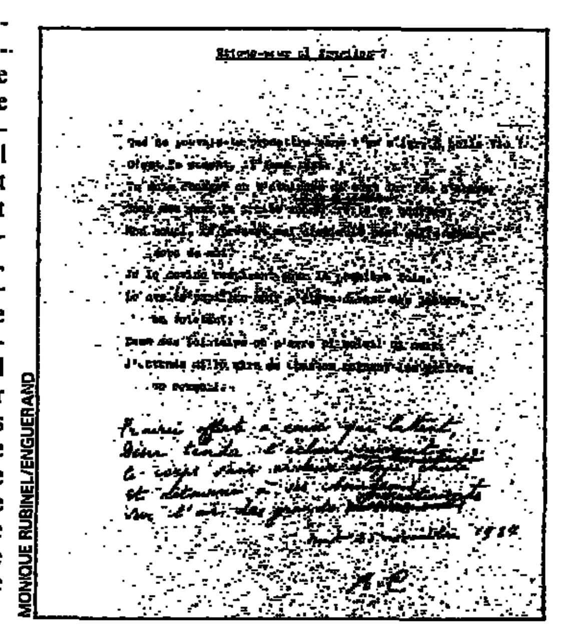
RENÉ CHAR ET LES SIENS

HARMONIES MUSICALES

« Allié substantiel »

par PIERRE BOULEZ

TOUTE une partie de la musique repose sur l'alliance avec la poésie ; alliage encore plus qu'alliance, puisque la fusion de deux éléments crée ce métal qu'est l'œuvre vocale. Façon gratuite de faire, voire désinvolture, de la part du musicien puisque le poème possède et garde son autonomie : il existe avec la musique, mais il demeure indépendant du son auquel le compositeur l'a lié. Placé devant l'alternative : respect ou domination du texte, le compositeur choisit une solution autre : l'appropriation, qui amplifie le sens en allant au-delà de la compréhension directe. Telle est, apparemment, l'alliance malaisée du poète et du musicien : involontaire collaboration de la part du premier, auquel le second impose sa propre imagination. Mais faut-il ne voir dans l'œuvre vocale qu'un rapport inégal de forces antagonistes ? N'y a-t-il pas, bien davantage, greffe de l'imagination musicale à partir d'un objet poétique qui irradie de toute la force de son achèvement ? Le poète pourrait y voir moins une manifestation de domination de son œuvre qu'un signe de faiblesse de la part du musicien qui a besoin d'elle pour se réaliser.
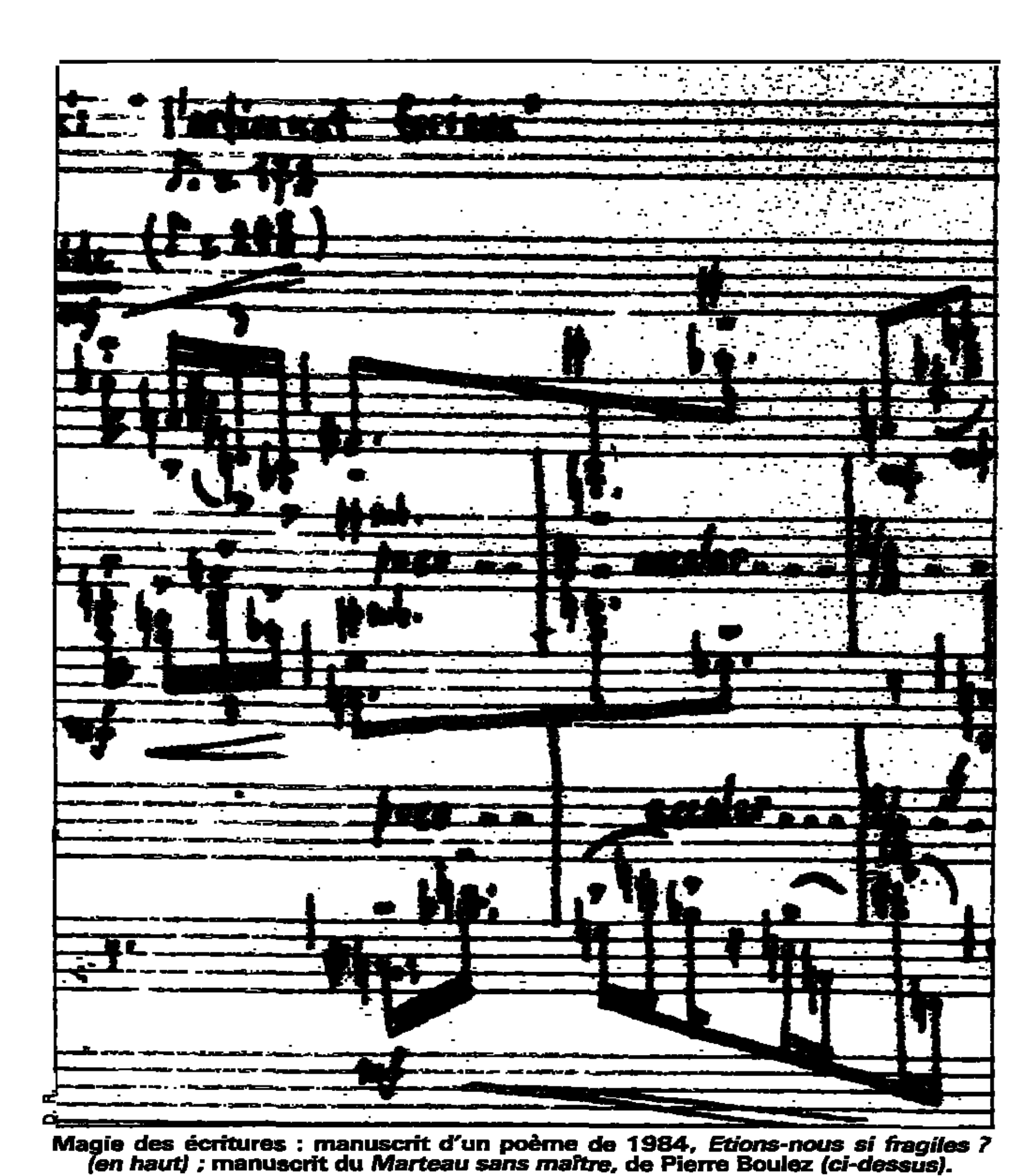


MONIQUE RUBINEL/ENGUERAND

Pourquoi le musicien cherche-t-il cette ressource extérieure, pourquoi choisit-il ce qui est infiniment plus qu'un tremplin pour son imagination, ce qui va devenir sa propre substance ? Pourquoi ce poème, et ce poète, à tel moment de son évolution ? La réponse simple autant qu'énigmatique pourrait se résumer en la parole évangélique : *« Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais déjà trouvé... »* La rencontre, la coïncidence viennent d'une réclamation si profonde, si urgente qu'il peut paraître vain de se poser les questions circonstancielles du pourquoi et du comment. Il est intéressant, néanmoins, de ne pas les esquiver sous prétexte qu'elles doivent rester sans réponse adéquate, garder ainsi leur secret et leur mystère. Même si nous tentons d'y répondre, nous savons bien que l'essentiel n'est pas dans une explication de texte, un étalage de rapports formels, que la vraie réponse, seule l'œuvre accomplie peut la donner.

Par trois fois, l'œuvre de René Char m'a lancé *une objurgation ; par trois fois j'ai répondu à cette* incitation comminatoire, de trois façons bien différentes, car le poème instinctivement choisi correspondait à la nécessité et au moment de la rencontre. *Le Visage nuptial* explicite la narration du poème, se modèle entièrement sur la forme, s'articule littéralement selon lui. La musique s'invente en parallèle au texte, le suit dans ses méandres, de la rencontre au renoncement. *Le Soleil des eaux* est bien davantage un texte de liaison qui va rassembler des idées musicales déjà constituées, mais éparses, et leur donner l'indispensable cohésion. *Le Marteau sans maître* s'attache à une relation plus complexe où la présence du poème n'est pas le seul facteur d'alliance. Il irrigue toute l'invention musicale, même lorsqu'il a cessé d'être là.

Ces trois moments de la relation poème-musique, je ne les ai pas vraiment décidés ; je dirais plutôt qu'ils ont décidé de moi, étapes importantes de ma propre définition. Comment, au-delà de l'égoïste merci, ne garderais-je pas une absolue gratitude à René Char de m'avoir alors révélé ce que je devais être ? ■

★ France-Culture diffusera, le 29 juillet à 22 h 35, un entretien avec Pierre Boulez autour de René Char et des trois versions successives de *Visage nuptial*, ainsi que l'enregistrement intégral de l'œuvre dans sa version définitive.



Magie des écritures : manuscrit d'un poème de 1984, *Etions-nous si fragiles ?* (en haut) ; manuscrit du *Marteau sans maître*, de Pierre Boulez (ci-dessus).

Le grizzli et

par PAUL VEYNE

UN accent provençal à couper au couteau, une conversation raffinée, un vocabulaire choisi, beaucoup de politesse et un léger parfum d'eau de toilette qu'on percevait par bouffées. Ce colosse colérique et conquérant, aux yeux méditatifs et bons, parlait d'égal à égal aux petits comme aux grands, ne pontifiait pas, était éperdument généreux, violemment sympathique et à peu près invivable.

Il mettait à la porte un antisémite en le menaçant d'un des gourdins qu'il avait toujours à portée de la main ; avec un ami, il piquait une colère à froid de deux heures, en tirades impeccablement rédigées (la bagarre était chez lui une des modalités de l'amitié) ; il faisait ensuite sa cour à une dame, en phrases si angéliques que la convoitée en restait éperdue, même quand l'épaisseur physique du personnage lui ôtait le courage de succomber ; il faisait rire de complicité une jolie fille de passage tout en lui serrant déjà l'avant-bras ; puis, avec un confident, il passait aux transes du remords ou aux larmes du mal-aimé, mais toujours avec une sorte de dignité épique.

Il avait l'égocentrisme féroce de tous les artistes, mais cela va de soi ; il pouvait aussi tout partager avec un ami, millions de centimes et maîtresses y compris. Il émanait de lui une vertu de force, une puissance physique et verbale dont je n'ai jamais vu l'équivalent. De cette magnanimité et de sa perpétuelle identité à lui-même (son ton de voix ne changeait en aucune circonstance) montait une majesté royale qui lui était si naturelle que ses interlocuteurs n'en prenaient pas toujours conscience. D'autant plus qu'il ne parlait pas volontiers de poésie, et jamais de sa propre poésie.

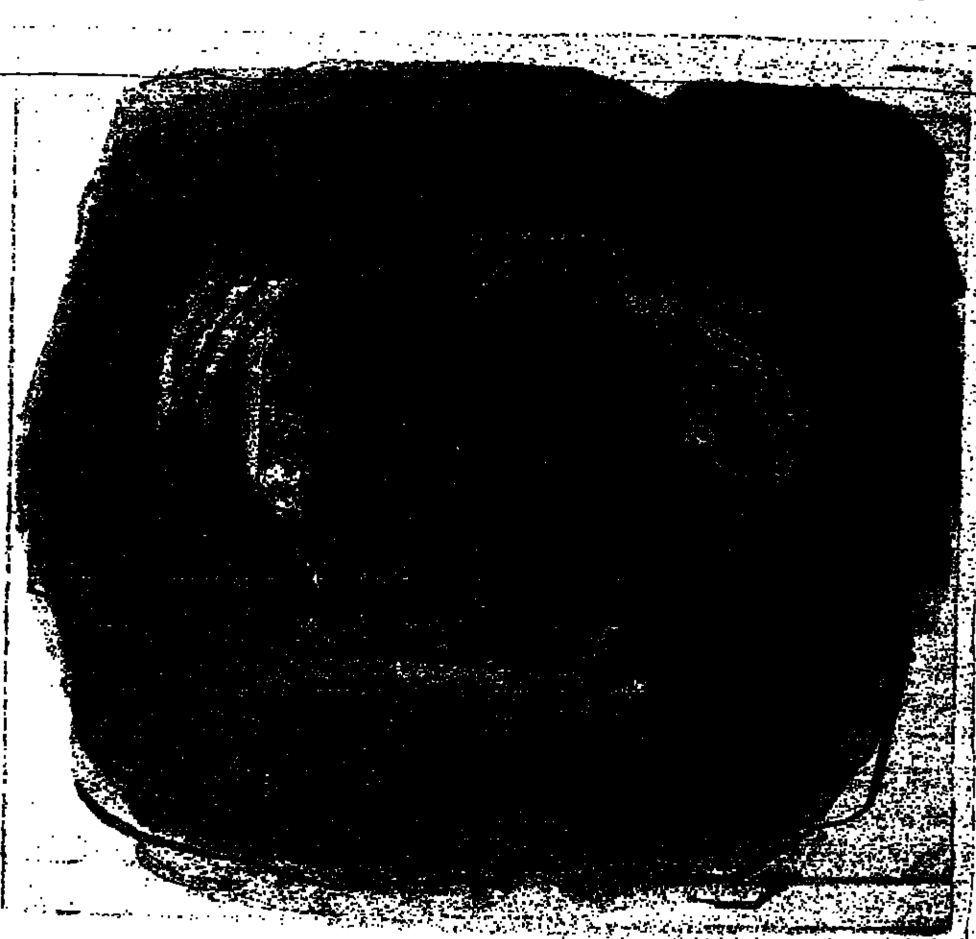
Seulement le roi René était aussi un écorché vif, déchiré, solitaire et secret. Réfractaire à toute société, jusqu'à ne pas exercer l'autorité qui émanait de lui, il ne pouvait prononcer sans dégoût le mot de « chef ».

Ce sanguin lent était un émotif ; il y avait, d'un côté, ses grands rires, ses remords, ses haines et rancunes, ses emballements suivis de réactions de rejet, ses pulsions meurtrières parfois, ses faiblesses humaines ; de l'autre, le sentiment étonné et accablé d'une espèce de sacerdoce. Ce qu'il appelait son pluriel et son singulier. Quand il passait de l'un à l'autre, il balayait tout sur son passage, compagnes, éditeurs, camarades, collaborateurs. On en restait d'autant plus pantois que Char n'avait rien d'un chimérique : il était diaboliquement pénétrant, malin comme un singe, et avait le jugement bon pour les choses médiocres ; c'était un esprit braconnier avec un énorme réalisme de terroir et des yeux scrutateurs.

*La colère, mais jamais l'ironie. Une solitude d'ar*tiste et de misanthrope, mais une commisération active et fraternelle pour les faibles, les malheureux, les victimes-nées ; un de ses ressorts les plus puissants était l'horreur de la cruauté ; au seul nom de Le Pen, une lueur meurtrière s'allumait dans ses yeux. C'était un homme bon et violent, dont le baromètre indiquait tous les jours tempête. Pendant la guerre, il était resté imperturbable au milieu des dangers ; mais, lorsque son existence devenait plate, il s'arrangeait pour faire un drame de la moindre de ses journées. Il y avait en lui quelque chose d'aussi *hénaurme* que chez Flaubert : le blond géant normand n'aurait pas été le seul

Que trouble répression ou fastueux espoir.

Tu fais semblant de fuir, ô serpent marginal !



MARC ENGUERAND

CINÉMA



Pour la sortie de son dernier film, *Leningrad cowboys go America*, Aki Kaurismaki a fait une apparition éclair à Paris. On a découvert ce jeune homme massif et grand amateur de bière, on a pu déceler dans son regard cet humour imperturbable – et irrésistible – qui traverse son œuvre. Le Buster Keaton de Finlande est reparti, mais ses films demeurent et l'Entrepôt annonce à partir du 11 juillet un programme qui lui est consacré ainsi qu'à son frère Mika. Sept titres : *The Worthless* (1982) de Mika tout seul, *Crime et Châtiment* (1983) d'Aki, *Le Clan* (1984) de Mika, *Rosso* (1985) de Mika, *Shadows in Paradise* (1986) d'Aki, *Hamlet goes business* (1987) d'Aki, *Ariel* (1988), peut-être le plus abouti d'Aki. Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé 75014 Paris. Tél. : 45-43-41-63.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

L'Amour

de Philippe Faucon,
avec Laurence Kertekian,
Julie Japhet,
Nicolas Porte,
Mathieu Bauer,
Sylvain Cartigny,
Guillaume Briat.
Français (1 h 20).

Derniers jours de vacances, derniers rayons du soleil d'été. Derniers jours entre enfance et adolescence. Garçons et filles ne pensent qu'à ça. Premières amours de deux copines, une initiation qui est celle de la vie sociale. L'histoire se passe dans une banlieue de Paris, elle ne serait pas si différente ailleurs. Le film a obtenu le Prix du public au festival de Belfort et, à Cannes cette année, celui de Perspective du cinéma français et celui de la Fondation GAN pour le cinéma.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27).

Contre-enquête

de Sidney Lumet,
avec Nick Nolte,
Timothy Hutton,
Armand Assante,
Patrick O'Neal,
Lee Richardson,
Luis Guzman.
Américain (2 h 15).

L'Amérique a mal à sa police. En particulier à ses bavures. Le flic véreux n'est plus en vogue, mais plutôt le maladroit qui, en état de légitime défense ? abat un gangster. Etait-ce réellement de la légitime défense, se demande le jeune juge d'instruction. Eternel débat, et pas seulement aux Etats-Unis, mais dans un pays où, tradition western oblige, le port d'arme est libre – ou presque – même pour les civils, l'attitude de la justice envers les stratégies – et magouilles – des représentants de l'ordre est parfois déconcertante.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), handicapés, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Délit d'innocence

de Peter Yates,
avec Tom Selleck,
F. Murray Abraham,
Laila Robins,
David Rasche,
Richard Young,
Badja Djola.
Américain (1 h 54).

Encore une bavure. Cette fois, à la suite d'une erreur sur la personne. Dans le feu de l'action, deux policiers tirent à bout portant sur un brave type, qu'ils ont pris pour un dealer. C'est Tom (Magnum) Selleck, légèrement empâté mais encore bien. Les deux flics camouflent l'erreur, et voilà le malheureux, clamant son innocence, emprisonné dans un QHS (quartier de haute sécurité) absolument abominable, avec les durs les plus dangereux. Il n'y perd pas la vie, mais sa foi en la justice de son pays, et quand il se retrouve face à ses bourreaux, ça fait mal.

VO : U.G.C. Ermitage, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

L'Orchidée sauvage

de Zalman King,
avec Mickey Rourke,
Jacqueline Bisset,
Carre Otis,
Assumpta Serna.
Américain (1 h 50).

Sur fond de Brésil torride, amour et scènes hard. Un homme séduit une femme et puis une autre. Les acteurs devaient avoir envie de vacances exotiques, c'est leur seule excuse.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Le Retour de Flesh Gordon

de Howard T. Ziehm,
avec Vince Murdocco,
Robyn Kelly,
Tony Travis,
William Dennis Hunt,
Morgan Fox,
Melissa Mounds.
Américain (1 h 30).

Il y a Guy Léclair, Flash Gordon en version originale, l'un des premiers chevaliers du cosmos. Pur, chaste et invincible. Il y a son avatar pour grandes personnes averties, Flesh Gordon, toujours chevalier du cosmos, toujours invincible, mais pas du tout chaste. Cette fois, il est pris en otage par des majorettes interstellaires qui veulent expérimenter sa légendaire énergie.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88), Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

Tapeheads

de Bill Fishman,
avec John Cusack,
Tim Robbins,
Mary Crosby,
Clu Gulager,
Katy Boyer,
Jessica Walter.
Américain (1 h 33).

Rock, disques, clips, et show-biz. L'histoire, aventures, déboires, espoirs de deux copains qui veulent monter leur boîte a beaucoup servi. Elle sert à chaque fois qu'on veut glorifier l'esprit d'entreprise et décrire de façon plus ou moins satirique un milieu professionnel qui fait rêver le public. Conclusion : les requins sont sympas.

VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SÉLECTION

Best of the Best

de Bob Radler,
avec Eric Roberts,
James Earl Jones,
Sally Kirkland,
Louise Fletcher,
Philipp Rhee,
Christopher Penn.
Américain (1 h 37).

Quand l'obsession, c'est d'être le meilleur, on arrive au fanatisme de la compétition, et ça devient facilement effrayant. Les Rocky et autres Karaté Kid sont balayés par l'acharnement à vaincre de ces champions qui s'entraînent comme des dingues pour un match avec l'équipe coréenne. Golden boys de Wall Street ou eux, même combat.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Feu sur le candidat

d'Agnès Delarive,
avec Michel Galabru,
Giuliana de Sio,
Patrick Chesnais,
Françoise Dorner,
Bernard Le Coq,
Franck Lapersonne.
Français (1 h 27).

Comment un tueur à gages, censé abattre le candidat Galabru, est amené à lui sauver la vie, et ce qui s'ensuit, c'est-à-dire des péripéties lourdement vaudevillesques. C'est le cinéma de l'été.
George V, 8e (45-62-41-46).

Kill me again

de John Dahl,
avec Val Kilmer,
Joanne Whalley-Kilmer,
Michael Madsen,
Jonathan Gries,
Duane Tucker.
Américain (1 h 34).

Un privé veuf inconsolable se fait arnaquer par une belle garce égoïste. Les standards du polar désabusé années 40 – intrigue compliquée, personnages amèrement cyniques – « relooké » années 80 – crudité du vocabulaire, égalité de la femme et de l'homme dans la brutalité. Grand Prix au Festival de Cognac.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Ma mère... mon amour

de Gianfranco Mingozzi,
avec Piera Degli Esposti,
Nicola Farron,
Federico Provvedi,
Ornella Marcucci,
Daniela Morelli.
Italien (1 h 37).

Une mère de famille tombe amoureuse d'un ami de son fils. Histoire banale qui pourrait donner lieu à un vaudeville coquin ou à un kid movie libertin, mais il se trouve que le fils adore sa mère, et essaie de la sauver, tandis que dévorée par la culpabilité, elle sombre peu à peu dans la folie. L'histoire se passe en Italie, à la sortie de la guerre.
VO : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

Mettons les voiles

de Jonathan Lynn,
avec Eric Idle,
Robbie Coltrane,
Camille Coduri,
Janet Suzman,
Doris Hare,
Lila Kaye.
Britannique (1 h 40).

Deux petits truands, un grand gros et un petit mince, poursuivis par les triades et la police se réfugient dans un couvent. On a vu récemment Robert De Niro et Martin Sheen se commettre dans ce genre d'histoire et ça se passait à la frontière canadienne. Cette fois, c'est à Rio. Et le film est anglo-protestant.

VO : U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59).

Les P'tits Vélos

de Carlo Mazzacurati,
avec Davide Torsello,
Massimo Santella,
Roberto Citran,
Jessica Forde,
Adriana Asti.
Italien (1 h 43).

Le folklore de la vie quotidienne dans les rues de Vicence. La débrouille des mômes qui n'ont pas froid aux yeux. On pense au néo-réalisme.
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Tumultes

de Bertrand van Effenterre,
avec Bruno Cremer,
Nelly Borgeaud,
Julie Jezequel,
Clotilde de Bayser,
Laure Marsac,
Jean-Paul Comart.
Franco-belge (1 h 29).

Maison familiale au bord de la plage, dans un port breton. Ciel pluvieux, chagrins silencieux. Le fils est mort. Le reste de la famille réuni. Il y a les choses qui se disent et celles qui se mentent. Il y a un vrai lien entre tous ces gens. Une émotion, des sourires, quelque chose de vital se dégage de ce beau film où plane la mort.

Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) : Gaumont Parnasse, handicapés, dolby, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

REPRISES

Anna Karénine

de Clarence Brown,
avec Greta Garbo,
Fredric March,
Maureen O'Sullivan,
May Robson,
Constance Collier,
Reginald Owen.
Américain, 1935, noir et blanc (1 h 35).

Garbo est si belle, si photogénique, qu'elle semble illuminer la pellicule. Son sourire, ses boucles sur le front, ses épaules nues, le vide de son regard lorsqu'elle appelle la mort sont quelque chose d'inoubliable, comme sont inoubliables les attitudes de la Callas, et sa voix.
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'Ardente Gitane

de Nicholas Ray,
avec Jane Russell,
Cornel Wilde,
Luther Adler,
Joseph Calleia,
Mikhail Rasumny,
Nina Koshetz.
Américain, 1956 (1 h 35).

Les amours de Jane Russell, ardente Gitane spécialiste de l'arnaque au mariage, et de Cornel Wilde, héritier du roi des Gitans complètement américanisé. Au-delà du côté kitsch, le film montre l'itinéraire d'un homme qui reprend le chemin de sa culture, après l'avoir fuie. A découvrir, pour la première fois en version originale sous-titrée, et en copie neuve.
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

Dédée d'Anvers

d'Yves Allégret,
avec Simone Signoret,
Jane Marken,
Marcelle Arnold,
Monika Burg,
Bernard Blier,
Marcel Pagliero.
Français, 1947, noir et blanc (1 h 40).

Dans une ambiance glauque de chanson réaliste, Simone Signoret, au sommet de sa beauté, transfigure son personnage de fille au grand cœur. Le film est un concentré romantique du réalisme poétique. Il brûle du dernier feu d'un style, il raconte une époque. Et il y a Simone.
Le Champo - Espace Jacques-Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

L'Inconnu du Nord-Express

d'Alfred Hitchcock,
avec Farley Granger,
Ruth Roman,
Robert Walker.
Américain, 1951, noir et blanc (1 h 40).

Cette histoire tordue et pas mal ambiguë de la rencontre dans un train entre deux jeunes gens bien élevés qui vont faire un deal de tueur à gages amateur, cette histoire est tellement connue, son traitement est tellement exemplaire, les scènes – comme celle du match de tennis avec une seule tête immobile parmi la foule de celles qui suivent le va-et-vient de la balle – sont tellement de fois citées, imitées, parodiées, qu'il faut aller revoir ce film comme on irait voir *Hamlet* ou *la Joconde* : pour le plaisir de retrouver un plaisir.
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

Ludwig

de Luchino Visconti,
avec Helmut Berger,
Romy Schneider,
Trevor Howard,
Silvana Mangano,
Sonia Petrova.
Italien, 1972, copie neuve (3 h 50).

Ludwig, Louis II de Bavière, le plus baroque des princes décadents, revu par le plus somptueux des cinéastes, Luchino Visconti, incarné par Helmut Berger, qui était vraiment beau, inquiétant, fragile. Romy Schneider y reprend son personnage d'impératrice d'Autriche, mais sans aucun rapport avec celui de Sissi. Un enchantement sulfureux.
VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50).

Mamma Roma

de Pier Paolo Pasolini,
avec Anna Magnani,
Ettore Garofalo.
Italien, 1962, noir et blanc (1 h 50).

C'est l'histoire d'une prostituée dont le seul amour est son fils. Ce pourrait être un mélo, mais c'est Pasolini. Et Magnani. Alors ça dépasse magnifiquement l'anecdote, ça devient une tragédie, un voyage étrange dans la mythologie de la Ville éternelle, dans les méandres de la tendresse et du désir.

VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

Quoi de neuf Pussycat ?

de Clive Donner,
avec Peter Sellers,
Peter O'Toole,
Romy Schneider,
Capucine,
Paula Prentiss,
Woody Allen.
Américain, 1965 (1 h 48).

Il est rare qu'un film drôle tienne la distance, rien ne se démode plus vite que le rire, qui joue tellement sur l'allusion et l'air du temps. Mais, ici, on est à la fois dans un comique de situation éprouvé et toujours efficace, dans un esprit de burlesque irrésistible, et, surtout, on est avec des acteurs uniques, inénarrables.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

La sélection cinéma a été établie par Colette Godard.

GUIDE/THEATRE



« Lorenzaccio », d'*Alfred de Musset* *dans la mise en scène de Georges Lavaudant.*

MARC ENGUERAND

La saison 1990-1991 de la Comédie-Française

Quatre créations, deux nouvelles présentations et sept reprises rythmeront, en alternance – c'est la règle dans la maison de Molière,– la saison 1990-1991 de la Comédie-Française. Jean-Louis Jacopin réalisera, pour la première fois dans la salle Richelieu, *le Café*, de Goldoni (du 20 octobre au 10 février). Les comédiens-français interpréteront *Père*, de Strindberg, sous la direction de Patrice Kerbrat (23 mars-juillet), *la Fausse Suivante*, de Marivaux, mise en scène par Jacques Lassalle (27 avril-fin juillet) – une décision d'Antoine Vitez prise avant la nomination de l'ancien directeur du Théâtre national de Strasbourg au poste d'administrateur général – et *la Tragédie du roi Christophe*, d'Aimé Césaire.

Gildas Bourdet proposera une nouvelle présentation du *Malade imaginaire*, de Molière (du 2 février au 15 mai et du 18 juin jusqu'à la fin du mois de juillet). Le sociétaire Jean-Luc Boutté mettra en scène *le Barbier de Séville*, de Beaumarchais (du 8 décembre au 4 juin), que l'on pourra voir en alternance avec deux reprises du même auteur, *le Mariage de Figaro*, dans la mise en scène d'Antoine Vitez (du 11 février au 24 mars) et *la Mère coupable*, dirigée par Jean-Pierre Vincent (du 16 février au 21 mars).

La Comédie-Française reprendra également *le Médecin malgré lui* et *le Médecin volant*, de Molière, mis en scène par Dario Fo (du 15 septembre au 25 janvier), *la Vie de Galilée*, réalisée par Antoine Vitez (du 17 septembre au 7 novembre), *Huis clos*, de Jean-Paul Sartre, monté par Claude Régy (du 20 septembre au 2 décembre), *Lorenzaccio*, dans la mise en scène de Georges Lavaudant (du 6 novembre au 31 janvier) et *le Misanthrope*, de Molière, dirigé par Simon Eine (du 17 décembre au 25 janvier).

★ Abonnements et réservations : Comédie-Française, place Colette, 75001 Paris. Tél. : 40-15-00-15.

SÉLECTION PARIS

Exercices de style

de Raymond Queneau, mise en scène de Jacques Seiler, avec Jacques Seiler et Nadia Barentin.

Reprise pour l'été, comme tous les étés depuis trois ans, de ce spectacle mis en scène et joué avec humeur par l'excellent Jacques Seiler aux côtés de Nadia Barentin.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Les vendredis et samedis à 21 heures, le samedi à 17 h 30. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 1 h 30. De 30 F à 220 F.

La Folle Journée ou le *Mariage* de Figaro

de Beaumarchais, mise en scène d'Antoine Vitez, avec Catherine Samie, Geneviève Casile, Alain Pralon, Dominique Rozan, Catherine Salviat, Dominique Constanza, Richard Fontana, Claude Mathieu, Véronique Vella et Jean-François Rémi.

Tandis que s'achève la saison théâtrale et que la plupart des théâtres font relâche, hélas, pour l'été, notre bonne vieille Comédie-Française, qui vient de recevoir au fauteuil d'Antoine Vitez le metteur en scène Jacques Lassalle, maintient au cœur de Paris la flamme de l'art dramatique. On peut voir sans se tromper tous les spectacles présentés cette semaine en alternance. Et le premier d'entre eux, ce *Mariage de Figaro*, dans la mise en scène réalisée il y a deux ans par Antoine Vitez.

Comédie-Francaise, place du Théâtre-Français, 1er. Le 13 juillet, 20 h 30 (et les 18, 21, 25 et 27 juillet). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 40 F à 180 F.

Gertrude morte cet après-midi

d'après Gertrude Stein, mise en scène de Rachel Salik, avec Monick Lepeu et Elisabeth Magnin.

Reprise d'un spectacle créé avec un certain succès en 1984 et réalisé avec un soin extrême par Rachel Salik. Les mots de Gertrude Stein raisonnent alors avec gaieté et beaucoup de tact.

Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, 6e. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 46-34-61-04. Durée : 1 heure. De 50 F à 60 F.

L'Homme assis

de Jean-Louis Bauer, mise en scène d'Yves Gasc, avec Pascale de Boysson et Laurent Terzieff.

Jean-Louis Bauer, l'auteur de *l'Homme assis*, met ses pas dans les pas de Samuel Beckett et s'emploie à démêler un écrivain malade... La mise en scène est respectueuse et l'interprétation de Laurent Terzieff, une nouvelle fois, intelligente, belle, séduisante.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 10. 100 F et 150 F.

Huis clos

de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Claude Régy, avec Michel Aumont, Christine Fersen, Muriel Mayette et Jean-Yves Dubois.

L'un de nos metteurs en scène les plus intellos fait entrer, à la demande de Vitez, entrer Jean-Paul Sartre au répertoire de la Comédie-Française. Cela donne une mise en scène extraordinairement solennelle pour une œuvre qui fait désormais partie du patrimoine théâtral commun. *« L'enfer, c'est... »*

Comédie-Francaise, place du Théâtre-Français, 1er. Le 17 juillet, 20 h 30 (et les 20, 26 et juillet). Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F.

Le Médecin volant, *suivi du* Médecin malgré lui

de Molière, mise en scène de Dario Fo, avec Dominique Rozan, Marcel Bozonnet, Claude Lochy, Loïc Brabant, Christian Blanc, Isabelle Gardien, Céline Samie, Catherine Hiégel, Richard Fontana et Philippe Torreton.

Cela faisait longtemps qu'on avait pas vu les comédiens français dans une telle forme. Cueillis à chaud par Dario Fo, prince italien de la comédie, les *voilà virevoltants* d'humour, d'humeur, au service du père fondateur. Drôle, épatant.

Comédie-Francaise, place du Théâtre-Français, 1er. Le 11 juillet, 20 h 30 ; les 14 et 15, 14 heures (et les 19, 22, 28, 29 et 30 juillet). Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F.

Monsieur Songe

de Robert Pinget, mise en scène de Jacques Seiler, avec Danièle Lebrun et Jacques Boudet.

Pinget reconnu au début des années 70 à l'Odéon par Jean-Pierre Miquel, Pinget retrouvé au milieu des années 80 par le Festival d'Avignon et Jacques Seiler, qui, tous les étés désormais, reprend ce *Monsieur Songe* qu'il ne faut pas rater.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Du mardi au jeudi à 21 heures. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 1 h 30. De 30 F à 220 F.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick, mise en scène de Gérard Caillaud, avec Sonia Vollereaux, Stéphane Hillel, Gérard Caillaud, Christine Muller, Patrick Zard' et Claude d'Yd.

Le chouchou des Molières 90, le succès qu'attendait ce joli théâtre de boulevard, un vaudeville charmant sur la découverte du radium par Pierre et Marie Curie. Jolie soirée.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-01. Durée : 2 heures. De 60 F à 200 F.

Le Salon de poésie d'Ezra Pound.

Lectures par quelques sociétaires du Français, au premier rang desquels Christine Fersen, de ce poète américain de l'entre-deux-guerres qui finit par rejoindre Mussolini avant de rentrer dans son pays pour y être interné. Un triste parcours qui ne doit pas faire oublier l'inventivité et le lyrisme d'une œuvre poétique sans équivalent.

Comédie-Française Auditorium de la Galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 2e. Le jeudi à 18 heures. Tél. : 40-15-00-15. 55 F.

Une année à hannetons

de Jean-Pierre Carasso, mise en scène de Howard Buten, avec Isabelle Loridan.

L'homme à tout faire des théâtres parisiens, Howard Buten, met pour la première fois en scène une œuvre courte de Jean-Pierre Carrasso, après avoir, lu, écrit, réfléchi, joué, mimé, dansé et chanté son théâtre. De la Libération à nos jours, la vie d'une Lulu qui ressemble à celle de beaucoup d'entre nous.

Ranelagh, 5, rue des Vignes, 16e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-88-64-44. Durée : 1 h 10. De 80 F à 150 F.

Une nuit de Casanova

de Franco Cuomo, mise en scène de Françoise Petit, avec Jean-François Balmer, Arnaud Bedouet et Isabelle Carre.

Superbe travail de Jean-François Balmer, à qui, décidément, le costume réussit bien. Après avoir campé un Louis XVI impeccable dans le diptyque cinématographique consacré à la Révolution française, il est le plus grand séducteur de tous les temps avec maestria, à un moment de sa vie pourtant, entre réflexion et repli sur soi, qui lui permet de donner beaucoup d'ampleur et de sérieux à sa performance.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mercredi au vendredi à 21 heures. Tél. : 42-56-60-70. Durée : 1 h 15. De 100 F à 120 F.
Dernière représentation le 13 juillet.

Le Ventre de Paris

d'après Emile Zola, mise en scène de Jean Rougerie, avec Jean-Louis Broust, Marie-Anne Caron, Attica Guedj, Patricia Legrand, Jean Rougerie et Jean Saudray.

Voyage à rebours au centre de Paris d'avant le siècle, d'avant le *Forum* et son clinquant, d'avant la fausse richesse et la vraie déglingue. *Un* cœur de ville qui n'est plus, reconstitué habilement par Jean Rougerie dans ce théâtre de Pigalle.

Fontaine, 10, rue Fontaine, 9e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Tél. : 48-74-74-40. Durée : 1 h 35. De 90 F à 160 F.
Dernière représentation le 14 juillet.

La Vie de Galilée

de Bertolt Brecht, mise en scène d'Antoine Vitez, avec François Beaulieu, Dominique Rozan, Jacques Sereys, Roland Bertin, Claude Mathieu, Marcel Bozonnet, Martine Chevallier, Jean-Yves Dubois, Louis Arbessier et Claude Lochy.

L'ultime mise en scène d'Antoine Vitez et la quintessence de son art, sérieux, brillant, passionnant. Dans le rôle-titre, Roland Bertin est un savant lumineux en butte à l'obscurantisme des puissants, civils et religieux. Dans les très beaux décors de Yannis Kokkos.

Comédie-Francaise, place du Théâtre-Français, 1er. Les 12, 15 et 16 juillet, 20 h 30 (et les 23, 24 et 29 juillet). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 40 F à 180 F.

Zazie dans le métro

d'après Raymond Queneau, mise en scène de Sylvie Van Cleven, avec Evelyne Levasseur et Pierre Augé.

A peine descendue du train, Zazie veut descendre dans le métro, voyage dans la langue française en passager clandestin, exige du «cacocalo», des «bloudjinnzes» et fleurit son langage d'expressions hypertrophiées. Transposée sur les planches par Evelyne Levasseur, formidable Arletty miniature, elle est encore plus infernale que dans l'œuvre de Queneau. A peine surgie de l'imagination du romancier, elle ne veut plus lui obéir. Impertinente envers les adultes, trop occupée à vouloir devenir une personne à part entière, elle lui demande des comptes, critique sa confortable position d'écrivain. Dissimulé sous la casquette rapée du tonton Gabriel chéri ou derrière les lunettes noires de l'énigmatique Trouscaillon, le romancier va tenter de l'apprivoiser. En vain. Le Frankenstein junior remporte haut la main ce bras de fer entre le créateur et sa créature dans une mise en scène limpide de Sylvie Van Cleven.

T.L.D. (Les Déchargeurs), 3, rue des Déchargeurs, 1er. Du mardi au samedi à 17 heures. Tél. : 42-36-00-02. 70 F et 110 F.

La sélection « théâtre » a été établie par : Olivier Schmitt

GUIDE/MUSIQUES

SÉLECTION PARIS

Jeudi 12 juillet

Chant cistercien
Ensemble Organum,
Marcel Pérès (direction).

Le rituel du douzième siècle revivifié par Marcel Pérès, musicologue certes, mais pas vraiment embarrassé par la « tradition ». A découvrir, absolument, dans le quatorzième arrondissement de la capitale, ou à Noirlac (lire en date du 15 juillet notre sélection « régions »).

Eglise Notre-Dame-du-Travail-de-Plaisance. 20 h 30. Tél. : 48-04-98-01. Location FNAC. De 65 F à 95 F.

Beethoven
Sonate pour piano nº 12 « Marche funèbre »

Chopin
Sonate pour piano nº 2 op. 35

Levinas
Création
Michaël Levinas (piano).

Levinas : compositeur et pianiste à part égale. Encore une autre race d'interprète au rendez-vous du parc de Bagatelle. N'étant apparemment pas d'humeur volage, il brode cette fois, de Beethoven à Chopin, sur une thématique funèbre, et offre en prime une création dont on ne sait rien.

Orangerie du parc de Bagatelle, 21 heures. Tél. : 45-01-20-10. 100 F.

Samedi 14

Chopin
Trois Nouvelles Etudes pour piano
12 Etudes pour piano op. 25
Akiko Ebi (piano).

L'Orangerie du parc de Bagatelle, il faut y aller quand il fait beau, un 14 juillet par exemple, y écouter comme chaque année, avec l'âme romantique, un Chopin décontracté de fin de pique-nique. Akiko Ebi est de ces pianistes à la tête froide, trop rare tout le reste de l'année, que n'émeut pas la confrontation avec les *Etudes*. L'atmosphère de ce récital, pour autant, ne devrait pas être frigorifiée. (Lire également les deux notules ci-dessous).

Orangerie du parc de Bagatelle, 18 h 30. Tél. : 45-01-20-10. De 40 F à 60 F.

Schubert
Quartettsatz

Beethoven
Quatuor à cordes nº 2 op. 18

Brahms
Quintette pour piano et cordes op. 34
Philippe Bianconi (piano),
Quatuor Anton.

Encore une orangerie. Encore des programmes de musique de chambre honnêtement conçus pour des fins de soirées de week-end ensoleillées. Les programmes ici alignés parlent d'eux-mêmes : essai le renouveler et le répertoire (l'*Hymne* d'Honegger, le 15) et les interprètes. Les plus âgés ne jouent pas forcément de la manière la plus convenue : un précepte à vérifier ici même le 22, avec Vlado Perlemuter dans un programme de pure allégresse juvénile (Beethoven : « les Adieux » ; Ravel : *Jeux d'eau* ; Debussy : *l'Isle joyeuse* ; Chopin : les quatre *Ballades*).

Sceaux. Orangerie, 17 h 30. Tél. : 46-60-07-79. De 80 F à 120 F.

Dimanche 15

Chopin
Nocturne op. 62 nº 1
Barcarolle op. 60
Sonate pour piano nº 3 op. 58

Fauré
Deux Nocturnes op. 23 et 37
Barcarolle nº 5 op. 66
Dominique Merlet (piano).

Dominique Merlet est un grand professeur, un pianiste respecté. La période des festivals, c'est aussi l'occasion de renouer avec des interprètes de cette trempe, dont la « carrière » n'a pas monopolisé les ambitions.

Orangerie du parc de Bagatelle, 16 h 30. Tél. : 45-01-20-10. De 40 F à 60 F.

Lundi 16

Franck
Sonate pour violon et piano
Quintette pour piano et cordes
Quatuor Via Nova,
Catherine Collard (piano).

César Franck : l'influence de ce Liégeois rime avec « Ars gallica » ; et « Ars gallica » avec Via Nova. Quant à la *Sonate pour piano et violon* du grand Franck, elle est l'alpha et l'oméga des programmes de musique de chambre. Le *Quintette pour piano et cordes*, nous l'avons moins dans la tête.

Auditorium des Halles. 20 h 30. Tél. : 48-04-98-01. Location FNAC. De 65 F à 95 F.

Mardi 17

Benjamin
Antara

Harvey
Ritual Melodies

Murail
Ethers
Ensemble Musique oblique,
George Benjamin (direction).

Il y a toute une histoire derrière cette soirée. En 1988, George Benjamin, compositeur britannique de moins de trente ans, était l'invité de Philippe Herreweghe et de son Festival de musiques anciennes de Saintes. Les spécialisations n'étaient déjà plus ce qu'elles avaient été... Un projet fut alors caressé de prolonger les noces de l'ancien et du contemporain au profit de l'Ensemble Musique oblique, dont le coordinateur artistique était à l'époque Renand Machart, accessoirement chanteur chez Herreweghe. Ce même Machart allait devenir, cette année, responsable artistique du Festival estival de Paris. Ce programme, agrémenté d'un peu de Ravel, sera passé par Saintes avant d'arriver à Paris (lire la sélection « régions » en date du 11 juillet). Y figure, sous la signature de Benjamin, une nouvelle version d'*Antara*.

Voir notre photo légendée ci-dessus.

Auditorium des Halles. 20 h 30. Tél. : 48-04-98-01. Location Fnac. De 65 F à 95 F.

RÉGIONS

Avignon

Levaillant
O.P.A. Mia
Vincent Le Texier (baryton-basse),
Claudine Le Coz (soprano),
Yann Colette,
Irina Dalle (comédiens),
Ars Nova-Musiques en scène,
Ensemble instrumental national de Poitou-Charentes et de La Rochelle,
André Engel (mise en scène),
Philippe Nahon (direction).

Ars Nova-Musiques en scène, c'est cette formation créée par Marius Constant en 1964, désormais hébergée avec son chef Philippe Nahon par la Maison de la culture de La Rochelle, composé de musiciens tous intermittents mais convaincus de la nécessité de faire rayonner leur travail, entre théâtre et musique, dans toute la région Poitou-Charentes. Ars Nova a coproduit, a porté, aux dires mêmes de Denis Levaillant, ce premier opéra, *O.P.A. mia* (présenté par son auteur dans notre supplément *Spécial Avignon* daté 5 juillet). Journaliste, pianiste, musicien complet que le théâtre a toujours attiré comme un aimant, Levaillant est également l'auteur du livret. Sujet : le krach boursier et ses conséquences sur le « facteur humain ».

Les 11, 12, 13 et 15. Théâtre municipal, 21 h 30. Tél. : 90-86-24-43. De 90 F à 125 F.

Bruère-Allichamps

Le Chant cistercien
Ensemble Organum,
Marcel Pérès (direction).

Lire notre sélection « Paris » en date du 12 juillet.

Le 15. Abbaye de Noirlac. 17 heures. Tél. : 48-21-22-17. De 50 F à 100 F.

Colmar

Mozart
Concerto pour violon nº 5 KV 219

Prokofiev
Concerto pour piano nº 4 pour la main gauche

Tchaïkovski
Sérénade pour cordes op. 48
Dimitri Sitkovetsky (violon),
Gary Graffman (piano),
les Virtuoses de Moscou,
Vladimir Spivakov (direction).

Lire ci-dessous en date du 13 juillet.

Le 11. Eglise Saint-Matthieu. 21 heures. Tél. : 89-41-29-42. De 95 F à 180 F.

Schubert
Cinq Menuets pour cordes
Symphonie nº 5 D 485

Mozart
Concerto pour piano KV 415
Christian Zacharias (piano),
les Virtuoses de Moscou,
Vladimir Spivakov (direction).

Lire ci-dessous en date du 13 juillet.

Le 12. Eglise Saint-Matthieu. 21 heures. Tél. : 89-41-29-42. De 95 F à 180 F.

Gubaidulina
Hell und Dunkel joué en hommage à David Oïstrakh

Bach
Buxtehude
Scheidt
Scheidemann
Tunder
Pièces pour orgue
Bernard Foccroulle (orgue).

Grand rassemblement d'artistes venus de l'Est, dans l'une des plus jolies villes de l'est de la France, qui pourrait devenir un petit Lockenhaus national. Vladimir Spivakov et ses virtuosissimes Virtuoses de Moscou se mettent en quatre ; le nom d'Oïstrakh est partout. Y compris au programme de ce récital d'orgue, ouvert par un hommage au violoniste irremplaçable, écrit de la main de Gubaidulina, compositeur moscovite rescapé de la perestroïka. Foccroulle ? il joue de l'orgue comme s'il rêvait. Il succédera à Gérard Mortier à la barre de l'Opéra de la Monnaie. Belge, faut-il le préciser ?

Le 13. Collégiale Saint-Martin. 20 h 30. Tél. : 89-41-29-82. 80 F.

Haendel
Passacaille pour violon et alto « Halvorsen »

Brahms
Trio pour violon, alto et piano op. 40

Wieniawski
Quatre Caprices pour deux violons op. 18

Ysaye
Poème pour deux violons et piano op. 26 « Amitié »

Sarasate
Danse espagnole pour deux violons et piano op. 33 « Navarra »
Igor Oïstrakh (alto),
Valérie Oïstrakh (violon),
Natalia Zertsalova (piano).

Lire ci-dessus en date du 13 juillet.

Le 14. Théâtre municipal. 21 heures. Tél. : 89-41-29-82. De 80 F à 150 F.

Mozart
Symphonie nº 28 KV 200
Concerto pour violon nº 3 KV 216
Messe « du Couronnement » KV 317
Ulrike Sonntag (soprano),
Brigitte Balleys (mezzo-soprano),
Frieder Lang (ténor),
Friedrich Molsberger (basse),
Julian Rachlin (violon),
les Virtuoses de Moscou,
The Tallis Chamber Choir,
Vladimir Spivakov,
Philip Simms (direction).

Lire ci-dessus en date du 13 juillet.

Le 15. Eglise Saint-Matthieu. 17 heures. Tél. : 89-41-29-42. De 100 F à 200 F.

Montpellier

Graun
Montezuma
Jennifer Larmore (mezzo-soprano),
Ewa Malas-Godlewska,
Maria Bayo,
Isabelle Vernet (sopranos),
Jean-Luc Viala (ténor),
Yvon Repérant (clavecin),
Ensemble orchestral de Paris,
Jan-Latham Koenig (direction).

Carl-Heinrich Graun, initialement ténor, devint à la direction de l'Opéra de Berlin le principal compositeur allemand d'opéras italiens. Il en composa vingt-sept car tout cela se situe au milieu du dix-huitième siècle. Le *Montezuma* que René Kœring, grand réanimateur devant l'Eternel, a choisi d'exhumer cette fois passe pour le premier drame musical historique, après la veine baroque des opéras mythologiques et antiques. Le livret (bilingue) est de Sa Majesté Frédéric II, roi de Prusse, protecteur de l'auteur. Version concert, dit le programme. Mais livret en français ou en italien ?

Le 17. Corum, salle Pasteur, 21 h 30. Tél. : 67-60-43-08. De 130 F à 190 F.

Saintes

Murail
Ethers

Ravel
Sonate pour violon et violoncelle

Harvey
Ritual Melodies 1990

Benjamin
Antara
Musique oblique,
George Benjamin (direction).

Lire ci-dessus notre « sélection Paris » en date du 17 juillet.

Le 11. Abbaye aux Dames, 19 h 30. Tél. : 46-92-57-15. 100 F.

Schubert
Salve Regina
Messe D 678
Christina Högman (soprano),
Bernarda Fink (mezzo-soprano),
Christophe Homberger (ténor),
Peter Kooy (basse),
la Chapelle royale,
Collegium Vocale,
Philippe Herreweghe (direction).

Edifié cette année sur ces trois piliers que sont Schütz, Bach et Schubert, le Festival de Saintes est tout entier à recommander. Et à fréquenter. Ne serait-ce que pour comprendre pourquoi la région Poitou-Charentes s'engage désormais dans un accueil en résidence, à l'année, de Philippe Herreweghe et de sa Chapelle royale. Un dynamique conseil régional a en effet décidé d'investir 25 millions de francs sur cinq ans pour revaloriser son patrimoine, en plein fief de l'art roman. La musique et Herreweghe seront priés de faire chanter les pierres...Le Schubert des *Messes* reste un inconnu pour le commun des mortels : rendez-vous donc, sans faute, le 15 à l'abbaye aux Dames. Sans oublier que Saintes, poumon de la musique baroque en France, aime les contrastes et accueille avec autant de soin les œuvres du vingtième siècle. (Lire la « sélection » Paris en date du 17 juillet).

Le 15. Abbaye aux Dames, 21 heures. Tél. : 46-92-57-15. 150 F.

JOHN CAREWE

Compositeur britannique très bientôt âgé de trente ans, George Benjamin a effectué une révision d'*Antara*, une œuvre composée il y a trois ans avec l'aide de la 4X à l'Ircam, et qui utilise comme matériau sonore premier les flûtes de Pan d'Amérique latine. Influencé à l'origine par Messiaen, attentif comme lui aux musiques du monde entier, Benjamin est un inventeur de matières instrumentales frémissantes, un sensible raffiné, l'un des compositeurs de la jeune génération dont le bonheur est le son. Pour redécouvrir *Antara*, on peut préférer Saintes à Paris.

JAZZ

Festival du New Morning à Paris

Herbie Mann (le 15), Pharoah Sanders (le 16), Astrud Gilberto (le 17), Robben Ford (le 18) : un des nombreux festivals de cette mi-juillet ? Beaucoup pourraient envier une telle variété, une telle qualité. Or c'est le programme du New Morning, « All Stars », le beau club de la rue des Petites-Ecuries.

New Morning. 20 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Festival de la Côte d'Opale

Orchestre national de jazz

La formation brillante de Claude Barthélémy – l'Orchestre national de jazz – rend hommage à Otis Redding et Jimi Hendrix. Rencontre explosive, pleine de feu, sans artifice, pour l'un des plus aimables festivals qui soient (Stan Getz le 21, Miles Davis le 28).

Le 13 juillet à 21 heures, à Hardelot. Tél. : 21-30-40-33.

Fort-Médoc

Count Basie Alumni

B. B. King, Illinois Jacquet et l'orchestre de Count Basie – ils sont à Bayonne, dans le cadre de « Jazz aux remparts » le lendemain, – Snooks Eaglin, Buddy Tate et autres sont à Cussac le 14. Programme très traditionnel, mais la terre du Médoc et ses crus (margaux, moulis, saint-julien, pauillac) n'invitent pas à chambouler.

Le 14 juillet à 22 heures. Cussac, Fort-Médoc. Tél. : 56-20-70-20.

Manosque

Zachary Richards

Pour l'ouverture du Festival de jazz de Manosque, unique concert européen de Zachary Richards, Cajun infatigable, pour laisser le bon temps rouler, retrouver les parfums du gumbo et plus généralement passer une nuit d'été comme on doit la passer.

Le 16 juillet à 21 h 30, Théâtre Jean Le Bleu, Manosque. 90 et 70F. Tél. : 92-72-16-00.

Carcassonne

The Neville Brothers

Les frères magiciens ont laissé Tina Turner prendre un peu de repos et, après avoir ouvert le spectacle de la mamie torride, continuent leur route tout seuls. C'est une chance pour tous ceux qui auront la bonne idée de découvrir leur musique brûlante et simple, virtuose et évidente. Reggae, funk, calypso, jazz, rien ne leur échappe, tout se fond dans le chaudron des frères pour en ressortir transfiguré.

Le 12 juillet à 21 h 30. Grand Théâtre de la Cité. 90F. Tél. : 68-71-30-30 ou 68-71-33-13.

Picardie

Les arts au soleil

Sur toute une région, un festival pluridisciplinaire qui vise haut dès sa première édition en faisant tourner les VRP sur les plages familiales (à partir du 15 juillet), jouer les Têtes brûlées (musiciens camerounais aussi orthodoxes que leurs compatriotes le sont en matière de football) sur la place de Port-Mahon ou en faisant retentir le psychobilly des Croaks à Saint-Valéry-sur-Somme (le 12 avec Fly and the Tox et Woodstock Tartare). Le menu complet comprend également diverses animations, spectacles théâtraux et expositions.

Jusqu'au 10 août. Renseignements, réservations sur Minitel : 3614 AMTEL.

ROCK

George Clinton

Après son passage à Bobigny, retour du parrain du funk, du grand-père spirituel (avec James Brown) de Prince, le temps de faire encore monter la température de l'Elysée-Montmartre, généralement étouffante passé le 15 juin.

Le 11. Elysée-Montmartre, 19 h 30. 120 F.

Oumou Sangare

Oumou Sangare est malienne, mais elle chante en peuhl et non en mandingue. En quelques mois, elle a rejoint en popularité sa consœur Nahawa Doumbia. Après un premier concert plus que discret, on pourra enfin la découvrir à Paris.

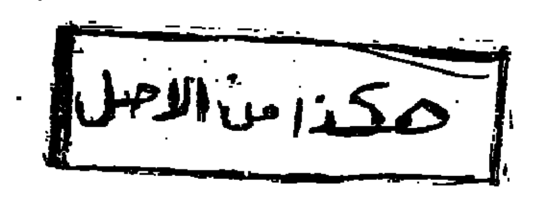
Le 14. Elysée-Montmartre. 20 h 30. Tél. : 42-82-19-63. Location FNAC, Virgin Megastore. 110 F.

Jean-Michel Jarre

Voilà un artiste rare (il n'a joué qu'une fois à Paris, en 1979) que l'on verra à plusieurs kilomètres à la ronde et que l'on pourra entendre sur Europe 2. Tout autour de la Défense se presseront des centaines de milliers de Parisiens coiffés d'un casque relié à un baladeur FM, hypnotisés par les lasers et les projecteurs de DCA. C'est pas du Philip K. Dick, ça ?

Le 14. Paris-La Défense. 22 h 30. Tél. : ren. sur place. Gratuit.

La sélection « Musiques » a été établie par : Anne Rey. « Jazz » : Francis Marmande « Rock » : Thomas Sotinel



GUIDE/ART

SÉLECTION PARIS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Art-Spectacles.

Un choix d'art minimal dans la collection Panza

Remodelant les trois étages du musée, des installations et des environnements de Carl André, Dan Flavin, Sol LeWitt, Robert Morris, Bruce Naumam, Richard Nonas, James Turrell et Lawrence Weiner. Soit un très grand ensemble d'art minimal, du plus immatériel au plus plastique.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Du 12 juillet au 4 novembre. 28 F.

Art précolombien du Mexique

L'art des civilisations maya et aztèque, mais aussi olmèque, toltèque et mixtèque, présenté avec tout le décorum requis dans ce genre de grande rétrospective. Les pièces venues du Musée ethnographique de Mexico, en particulier, sont souvent splendides.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 30 juillet. 33 F.

Aux sources du monde arabe

Le musée de l'Institut du monde arabe présente en avant-première cinquante-huit objets choisis dans les collections préislamiques du musée du Louvre, avant leur installation définitive dans la nouvelle section du département des Antiquités orientales.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-38-38. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 20 heures. Jusqu'au 31 décembre 1993. 20 F.

Frantisek Drtikol

Alliance dynamique du symbolisme, de la danse et du cinéma muet, le style du photographe tchèque Frantisek Drtikol s'épanouit dans les années 20 avec la mise en scène expressive du nu féminin. Pour ce mystique, l'image fixe était une voie qui mène à Dieu. Du néo-constructivisme au spiritisme et au bouddhisme, quarante tirages somptueux retracent l'évolution d'une œuvre majeure.

Société française de photographie, 9, rue Montalembert, Paris 7e. Tél. : 42-22-37-17. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 juillet.

James Ensor

Visionnaire, angoissé, macabre et burlesque, célèbre mais incomplètement connu, James Ensor, le peintre d'Ostende qui navigua entre mascarades tristes et crucifixions, est salué au Petit Palais. En une rétrospective réunissant cent peintures et cent cinquante dessins et gravures.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Visites-conférences les jeudis et samedis à 14 h 30 (22 F). Jusqu'au 22 juillet. 28 F.

Jacques-Henri Lartigue

Une sélection de rivages de Trouville, Biarritz ou de la Côte d'Azur témoigne de l'attachement de cet éternel adolescent aux sites balnéaires. Synonymes de vacances, de jeux et de douceur de vivre, ils traduisent sur près d'un siècle l'amour des femmes, l'élégance et la flânerie, mais aussi le goût de la liberté, de la méditation et du mouvement.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-56-37-11. Tous les jours sauf mardi et mercredi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 août. 12 F.

Nemours

L'exposition se propose de présenter l'itinéraire de ce peintre abstrait géométrique dans ses dimensions les plus radicales : à travers les œuvres sérielles en noir et blanc, ainsi que les peintures en aplats carrés de couleurs réalisées ces dernières années.

Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 45-63-90-55. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juillet. 10 F.

Pièces d'échecs

Une sélection de pièces d'échecs parmi les plus anciennes et les plus célèbres du Moyen Age, ainsi que des jeux signés par des grands artistes contemporains. La rencontre, en somme, de Charlemagne et Marcel Duchamp.

Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Tél. : 47-03-83-30. Tous les jours de 13 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.

Andy Warhol

Et si l'œuvre toute en surface du pape de la pop culture était moins superficielle qu'on ne le pense généralement? Qui nous renvoie en pleine figure l'image d'un monde vidé par la multiplication des images, d'un monde désincarné, coupé du monde, sur lequel la mort plane.

Centre Georges Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 10 septembre.

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas, 78000. Tél. : 39-56-46-46. Tous les jours de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 septembre. 35 F.

Joseph Wright of Derby

Joseph Wright, peintre anglais du dix-huitième siècle peu connu en France, se plaisait à peindre des sujets nouveaux, par exemple des scènes scientifiques, qu'il associait à un traitement pictural de la lumière à la Caravage, justement sans équivalent au Siècle des lumières.

Grand Palais, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 23 juillet. 25 F.



D.R.

Quand *Miro* engendre des monstres, ça n'est jamais vraiment triste, seulement terrifiant, comme des peurs enfantines dans le noir, à la chandelle. Comme cette *Femme* dangereusement attirante de 1934, un pastel qui figure dans la remarquable rétrospective de la Fondation Maeght.

GALERIES

César à La Défense

De César, maître incontesté du recyclage artistique des produits industriels, on connaissait les compressions de voitures. On découvrira cette fois les compressions de papiers, des tonnes et des tonnes de papiers en balles équarries et maintenues par des rubans de métal.

Espace art Défense - Art 4, 15, place de La Défense, La Défense, 92200. Tél. : 49-00-15-96. Tous les jours sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 5 septembre.

Hommage à Torres-Garcia

Peintures, travaux sur papier, constructions des années 1928 à 1948. Avec un accent tout particulier sur la période parisienne : huit ans au cours desquels l'artiste uruguayen conçoit l'essentiel du grand alphabet universel qu'est son œuvre.

Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Tél. : 42-96-37-96. Tous les jours sauf samedi et dimanche, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 20 juillet.

Robert Rauschenberg

Peintures, aluminium et sculptures depuis 1970. En complément de l'exposition, la galerie Boulakia propose des films et des vidéos sur l'artiste américain, ainsi que des photographies de performances ou de décors réalisés en collaboration avec John Cage, Merce Cunningham, Niki de Saint Phalle...

Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte, Paris 6e. Tél. : 43-26-56-79. Tous les jours sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 septembre.

Niki de Saint Phalle

Avant de sculpter ses *Nanas* aux monts et rondeurs visitables, Niki de Saint Phalle a commis, en un temps où popart et Nouveau Réalisme faisaient bon ménage, un certain nombre d'autres gestes profanateurs, par exemple tirer à la carabine sur des sacs de peinture. Deux expositions, l'une à la galerie de France, l'autre à la JGM galerie, évoquent ces beaux jours de révolte.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 juillet.

RÉGIONS

Aix-en-Provence

Sainte-Victoire Cézanne 1990

La Sainte-Victoire est meurtrie : le site a brûlé l'été dernier, et l'on cherche à réparer le mal. Cézanne peut y aider. Du maître d'Aix, l'exposition rassemble une bonne trentaine de peintures et aquarelles de la montagne, de la citerne, du Château noir. Grâce aux prêts de musées américains, suisses, français...

Musée Granet, place Saint-Jean-de-Malte, 13100. Tél. : 42-38-14-70. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 septembre. 40 F.

Bordeaux

Richard Serra

Pour fêter la fin de son programme d'extension dans l'Entrepôt Lainé, le Musée d'art contemporain de Bordeaux a commandé une grande pièce au sculpteur américain Richard Serra. Elle est exposée dans la grande nef. Tandis que la collection est déployée à tous les étages.

Musée d'art contemporain, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-51-65-77. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 30 décembre. 20 F.

Calais

Anthony Caro

De cet excellent sculpteur anglais, rallié depuis trente ans à la cause abstraite et spécialisé dans le métal, l'exposition propose un ensemble d'œuvres majeures anciennes et récentes, ainsi qu'un choix de petites pièces ludiques.

Musée des Beaux-Arts, 25, rue de Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-63-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 10 septembre.

Carcassonne

Vieira da Silva

Les thèmes, et l'espace, et la musique du peintre. En trente-six tableaux remarquablement choisis au fil de l'œuvre, depuis la « vue » de l'atelier de Lisbonne, en 1934.

Maison Noubel, 67, rue de Verdun, 11000. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 juillet.

Colmar

Collages, collections des musées de province

Une bonne idée du musée d'Unterlinden, qui vient de réaménager sa section d'art moderne. Au programme : cent pièces choisies dans les collections des musées de province, et mille morceaux rapprochés à toutes sortes de fins depuis les papiers collés des cubistes, jusqu'aux œuvres des artistes d'Arte Povera.

Musée d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-41-89-23. Tous les jours de 9 heures à 8 heures. Jusqu'au 16 septembre. 22 F.

Dijon

La peinture en Bourgogne au XVIe siècle

L'exposition regroupe une cinquantaine de tableaux, volets ou fragments de retables jusque-là oubliés, souvent au fin fond d'églises humides, parce que d'une période moins brillante, moins glorieuse que le siècle précédent. Mais que l'on commence à étudier et à sauver.

Musée des Beaux-Arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-30-31-11. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 h 45 et de 14 h 20 à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 août. 9 F (prix d'entrée du musée).

Fécamp

Georges Braque

Une importante rétrospective de l'œuvre gravé, en cent soixante pièces. Où l'on voit que le matériau *dicte* la forme à l'artiste, qui n'est plus peintre lorsqu'il manipule encres, planches et acides.

Centre culturel du palais Bénédictine, 110, rue Alexandre-le-Grand, 76400. Tél. : 35-28-00-06. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 6 septembre.

Le Havre

Claire Roudenko-Bertin

Néons et lampes sont les matériaux de prédilection de ce Néo-Zélandais de Londres, qui avec eux cherche à éclairer sous un jour inattendu des objets ordinaires tels que bidons, tables, valises et sièges.

Musée des Beaux-Arts André-Malraux, boulevard Kennedy, 76600. Tél. : 35-42-33-97. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 août.

Les Sables-d'Olonne

Georg Baselitz

« Image », ou la figure humaine dans l'œuvre du peintre allemand Georg Baselitz depuis 1965. Qui en a fait son cheval de bataille pour un art de la différence (par rapport à l'abstraction ambiante, au temps de sa formation, dans les années 50), et le lieu d'un « expressionnisme formel ».

Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100. Tél. : 51-32-01-16. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 16 septembre.

Lyon

Louise Bourgeois : rétrospective

Louise Bourgeois, qui est d'origine parisienne, vit à New-York depuis un demi-siècle. Elle y passe pour une des principales figures de la sculpture américaine de l'après-guerre. En France, elle est à peine connue. Le Musée d'art contemporain de Lyon se propose de combler cette lacune en accueillant une rétrospective de son œuvre qui circule en Europe.

Musée d'art contemporain, 16, rue Président-Edouard-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 août.

Marseille

Les trésors du Petit Palais de Genève

De Renoir à Kisling en passant par le Douanier Rousseau, Derain, Marquet, Van Dongen et beaucoup d'autres, cent cinquante œuvres extraites de la plus énorme des collections privées.

Chambre de commerce et d'industrie, palais de la Bourse, la Canebière, 13000. Tél. : 91-39-33-33. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, lundi de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 1er octobre.

Meymac

Un art de la distinction ?

Quand l'œuvre d'art emprunte le langage de la mode et la publicité. Une exposition inspirée par les écrits de Bourdieu et de Baudrillard. Qui réunit une bonne vingtaine d'artistes, de John Armleder à Mayer Vaisman, en passant par Philippe Cazal, Peter Halley, Jeff Koons, Ange Leccia.

Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 octobre. 10 F.

Rochechouart

Christian Boltanski Annette Messager

Une exposition à deux. Qui a pour titre « Contes d'été » et dont le fil conducteur est le lieu même du musée : le château de Rochechouart, qui ne peut qu'aller comme un gant à Christian Boltanski et Annette Messager, artistes faiseurs de rêves et de cauchemars.

Musée départemental, château, 87600. Tél. : 55-45-10-16. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. A partir du 1er septembre, tlj sauf lundi et mardi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre. 8 F.

Saint-P.-de-Vence

Joan Miro

Voir ci-contre notre photo légendée.

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 7 octobre.

Strasbourg

Charles Filiger

On connaît encore mal l'œuvre de ce symboliste épris d'absolu, qui fut l'un des voisins de palier de Gauguin au Pouldu, peignit avec conviction des scènes religieuses dans des paysages bretons, opta pour le cloisonnisme, s'enferma, après 1900, dans la solitude et le mysticisme.

Musée d'art moderne, 5, place du Château, 67000. Tél. : 88-32-48-95. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 septembre.

Tanlay

Picasso

Têtes de femmes triangulaires ou lunatiques peintes vers 1940, portraits d'hommes célèbres dessinés à l'emporte-pièce, eaux-fortes enfin : celles particulièrement réjouissantes de la série (complète) des *Degas dans la maison Tellier.*

Centre d'art contemporain du château de Tanlay, 89430. Tél. : 86-75-76-33. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 10 F.

Toulouse

Antonio Saura

C'est la première exposition d'envergure, en France, consacrée à Antonio Saura, l'une des figures majeures de la peinture contemporaine espagnole. Elle est conçue autour de quatre thèmes qui reviennent constamment dans l'œuvre de l'artiste : les femmes, les crucifixions, les portraits imaginaires de Goya, les foules.

Musée d'art moderne et contemporain, 69, rue Pargaminières, 31000. Tél. : 61-21-34-50. Tous les jours sauf mardi et dimanche matin de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 23 septembre. 10 F.

Tournus

François Morellet

Les tracés au néon d'un artiste expert en nombres et en géométries (plane et dans l'espace), qui dans ses calculs (ludiques) d'angles, de plans, de surfaces, admet que le hasard peut être de la partie. D'où certains dérapages dans le cours de ses œuvres.

Abbaye de Tournus, cellier et réfectoire, 71640. Tél. : 85-51-30-74. Tous les jours sauf mardi et dimanche matin de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 juillet.

Tours

Erik Dietman

Les grandes œuvres monumentales récentes d'un sculpteur à l'humour ravageur, qui pratique volontiers le jeu de mots, d'images, d'associations d'idées. Et cela, dans le bronze.

Centre de création contemporaine, rue Racine, 37000. Tél. : 47-66-50-00. Tous les jours sauf lundi et mardi de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 septembre.

Valence

Mark di Suvero

Valence a livré ses places, ses rues, son musée, au sculpteur américain Mark di Suvero, un maître dans l'art d'articuler, de suspendre, de tendre des poutrelles d'acier dans l'espace, avec force, mais sans agressivité.

Espace urbain de Valence, Musée, médiathèque, CRAC, 26000. Tous les jours de 14 heures à 18 heures, mercredi, samedi, dimanche de 9 heures à 12 heures. Jusqu'au 31 août.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette

RENÉ CHAR ET LES SIENS

PROXIMITÉS POÉTIQUES

« Déclarer son nom »

par EDMOND JABÈS

CE titre est celui d'un poème ancien de René Char. Il dit ma proximité, presque aussi ancienne, avec ce poète, devenu mon ami.

Il dit pourquoi j'écris ces lignes. En hommage, certes, mais surtout, en reconnaissance.

Déclarer son nom c'est, dans cette déclaration, associer, au sien, les noms de ceux à qui elle s'adresse.

Et cela me mène aux premiers jours de notre rencontre et même avant ; au temps où René Char était, pour moi, un nom d'intense et généreuse lumière et que j'étais un nom obscur, à peine lisible, à peine audible, dans la vaste nuit de ma solitude.

Il meurt des ombres et naît des nuits.

De ces « *ombres* », de ces « *nuits* », que dirai-je de plus ? Cendre et miracles d'étoiles.

Je viens de relire les lettres que René Char m'a écrites, depuis 1952 ; correspondance qui fait partie de ma vie et que sa mort n'a pas interrompue ni n'interrompra jamais ; car il me semble que le terrible silence où il nous a laissés n'est autre que celui, infini, où brûlent et scintillent les mots du poème.

Entendre ce silence intérieur, c'est entendre la voix de René Char, celle de tous les jours et de toutes les nuits ; celle que ses amis connaissent, émerveillés de la retrouver si vive, si claire, là même où elle s'est tue.

C'est qu'elle n'a jamais quitté le poème.

Jamais poète n'a été à tel point sa poésie.

La poésie n'engage qu'elle-même.

L'engagement de René Char est, d'abord, l'engagement de sa poésie.

Voix dans et hors du poème, précédant et prolongeant celui-ci, en s'effaçant.

Seul ce que dit le poème doit être entendu.

Parole essentielle dans sa profonde nécessité à laquelle toute parole de lumière et de vie est liée.

N'avait-il pas écrit :

Mon métier est un métier de pointe.

Le combat de René Char a toujours passé par la poésie. Aujourd'hui, où tant de discours de haine et d'exclusion empoisonnent nos existences, la parole poétique de René Char s'impose plus que jamais.

MARC ENGUERAND

Il n'est de similitude
Il n'est que solitude
Il n'est qu'aboiement et chien
L'amour qui s'était assoupi
Comme la mer sous une vague
Garde un visage de momie
Et parle une langue de sable.

Ah ! combien ce poème de René Char, l'un des premiers qu'il ait publiés, demeure actuel.

En 1952, il m'écrivait : « *Il faut une haute épaisseur de poésie pour que se mette en marche une seule vague, cette vague qui devra bondir assez loin pour mordre le fruit du rivage des hommes et de leur tragédie, avec quelque espoir de transformer, d'anéantir, de relever...* »

La poésie sauve. Nous ne le savons pas assez. ■

★ Les poésies complètes (1943-1988) d'Edmond Jabès viennent de paraître en « Poésie » Gallimard sous le titre : *le Seuil le Sable*. Y figure *l'Ecorce du monde*, une suite de poèmes dédiée à René Char.

le rossignol

à avoir des querelles homériques avec les édiles de sa ville natale ou à écrabouiller un critique cuistre au marteau-pilon.

Le plus amusant est que ce grizzli avait avalé un rossignol. Il ne rêvait que d'harmonie, de douceur, de grâce, bacchanales idylliques de Poussin, musiques de Mozart. Il se mettait alors à parler comme en rêve et, oubliant l'interlocuteur, à dire d'insaisissables choses suaves en cette langue hermétique dont il était le seul locuteur : la poésie et aussi l'Amour, son grand principe cosmique, tentaient en lui leur envol.

C'était un méditatif, supérieurement intelligent, d'une rapidité d'esprit égale à celle de Michel Foucault, une intelligence spontanément métaphysicienne. La première fois que j'ai entendu dans sa bouche les noms de Malebranche et de Plotin, un cuistre en moi a murmuré : « *Cause toujours* » ; j'ai rapidement déchanté. Il avait lu énormément, dans tous les genres, et sa précision d'esprit égalait sa largeur de vision. A condition d'en finir avec la légende heideggérienne qui l'entoure. On sait aussi son goût et sa compétence en peinture.

Cela dit, lorsqu'il quittait le sol de sa réflexion et s'embarquait dans sa rêverie, il vous embarquait avec lui dans une machine à remonter le temps : il vous ramenait à l'ère des mythes et de la pensée sauvage, il pensait par symboles, comme en rêve. Il croyait aux fantômes, au surnaturel, à la métempsychose ; il raisonnait sur les éléments, terre, eau ou feu ; il y avait en lui un gnostique, persuadé que la matière pensait et que lui-même portait en son corps des fragments matériels d'un antique organe invisible, aujourd'hui déchiqueté, fragments qui émigraient à travers les marées de l'éternel retour.

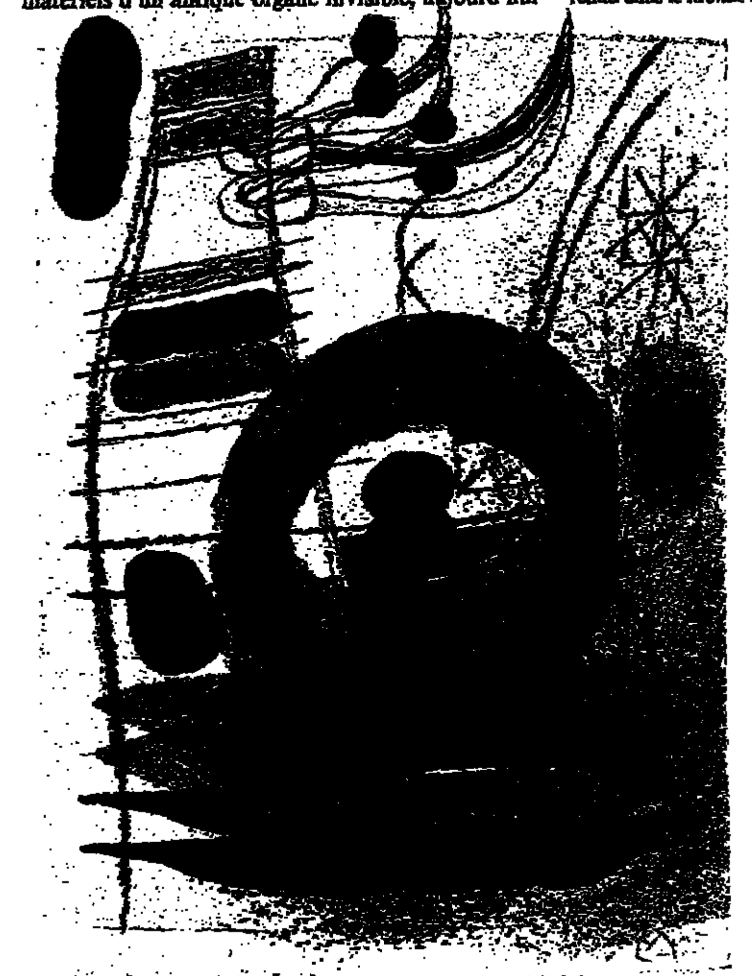
Ses confidences se faisaient parfois plus intimes encore. Il aura passé sa vie secrète avec deux ou trois passions étranges. Celle d'un nihiliste assoiffé d'absolu, à qui le spectacle du monde, dès sa première enfance, avait été une hallucination horrifiée sur laquelle il ouvrait des yeux hagards. Celle d'un amoureux de la Beauté, que, dans ses élans d'amour, il considérait parfois comme une véritable déesse, qu'il tutoyait ou voussoyait selon les occasions, mais dont il n'avait jamais entrevu que le profil ou l'éclat trop furtif des yeux ; après ma mort, écrivait-il, serai-je enfin avec celle que j'aime ? Cette Beauté qui était aussi la Mort, car, puisqu'elle est tout, alors le monde est néant et désastre. Enfin, ce sadomasochiste a été aussi un mystique, au sens exact du mot, lecteur des mystiques castillans et nordiques et qui m'écrivait, trois ans avant sa mort, que, Diable merci ! l'âge ne lui avait pas ravi la jouissance de l'extase. Entendons par extase une perte de conscience dans une effusion d'amour fou multipliée par cent, et non pas les pauvretés visionnaires ou hallucinatoires que d'aucuns imaginent. Le dernier souhait de cet homme de culture, de ce méditatif et de ce mystique a été d'avoir la grâce de mourir en état d'extase : il me l'a dit en propres termes et il l'a écrit. ■

★ Paul Veyne vient de publier aux Editions Gallimard *René Char en ses poèmes* (l'ouvrage a fait l'objet d'un compte-rendu dans *le Monde des livres* daté 6 juillet).



MONIQUE RUBINEL/ENGUERAND

Magie des signes : manuscrit, enluminé par le poète lui-même, de *Déclarer son nom*, repris dans *la Parole en archipel* (1982) *(en haut)*. *Eau forte* de Zao Wou-ki (1957) pour un recueil de poèmes.

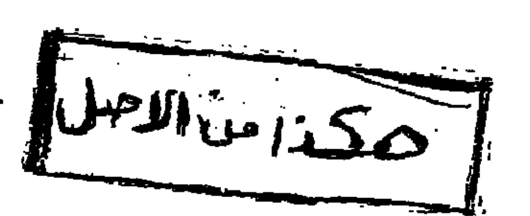


La compréhension de la réalité vient au poète en même temps qu'il écrit ses vers, car ceux-ci contiennent un élément d'anticipation sur l'avenir. L'œil d'un oiseau de proie ne distingue pas bien les objets situés à proximité, mais il est capable de voir une immense aire de chasse, et les habitants de l'enfer, comme on le sait, sont aveugles au présent, mais voient l'avenir.
Nadedja Mandestam

La complicité des formes.

Page de gauche : **manuscrit et aquarelle de René Char pour *le Serpent*, *la Parole en archipel* (1982).**

Page de droite : **Frontispice de Joan Miro pour le *Chien de cœur*, publié en janvier 1989 chez GLM, et manuscrit de la traduction par René Char d'un poème de Nadejda Mandestam.**



RENÉ CHAR ET LES SIENS

L'hommage d'Avignon

LECTURES

Changer sa règle d'existence. Conception, réalisation et interprétation de Jacques Zabor. Les 5, 6 et 7 juillet, à 21 h 30, et le 8 juillet, à 18 h 30. Temple de l'Isle-sur-la-Sorgue. Du 12 au 19 juillet, à 21 h 30. Théâtre de l'Oulle.

Debout sous le vent (1907-1946), conçu par René Farabet. Les 12, 15 et 17 juillet ; et **l'Homme requalifié** (1946-1988), les 13, 16 et 18 juillet. Cloître du Palais vieux, à 19 heures. Avec *Jean-Baptiste Malartre*, François Marthouret, Hanns Zischler, Edith Scob, René Farabet. Cloître du Palais vieux.

Les voisinages de René Char. Lectures et rencontres avec des poètes et écrivains qui ont côtoyé René Char : Philippe Castellin, Paul Veyne, André Ughetto, Jean-Claude Mathieu, Pentti Holappa, Marie-Ann Caws, Moncef Ghachem. Du 16 au 29 juillet, de 16 heures à 17 heures. La poésie dans un jardin.

Fax-planète-poème. Du 23 au 30 juillet. La poésie dans un jardin.

Feuillets d'Hypnos. Exposé d'Eric Marty. 19 juillet, à 18 heures. Jardin du Musée *Pétrarque, Fontaine-de-Vaucluse.*

MUSIQUE

Visage nuptial et le Soleil des eaux. Musique de Pierre Boulez, précédés d'**Intégrales**, de Varèse, et du **Mandarin merveilleux**, de Bartok. L'Orchestre national de France et les chœurs de la BBC sont placés sous la direction de Pierre Boulez. Le 26 juillet, à 22 heures. Cour d'honneur.



EXPOSITIONS

Faire du chemin avec. Organisée par Marie-Claude Char. Avec des œuvres de Courbet, Chardin, Delacroix, Matisse, Braque, Picasso, Léger, Picabia, de Staël, Vieira da Silva, Poliakoff, Giacometti, Kandinsky. Grande Chapelle du Palais des papes, de 9 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre. L'exposition donne lieu à l'édition d'un livre-catalogue, *René Char, faire du chemin avec*, sous la direction de Marie-Claude Char, comprenant en particulier des textes de Maurice Blanchot et Jean Starobinski et une très abondante illustration.

Eloge d'une soupçonnée. Exposition du livre d'art des poèmes de René Char, avec des enluminures d'Alexandre Galpérine. Les 18, 19 et 20 juillet. Galerie Guerre, de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.

Textes de René Char illustrés par des artistes : Claude Garanjoud, Mireille Brunet-Jailly, Marguerite Leuwers, Robert Mus, Denise Esteban, Marcel Dumont, Sooky Maniquant, André Ravaute, Jean Cortot. La poésie dans un jardin, de 12 heures à 19 heures. Du 10 juillet au 31 août,

A l'Isle-sur-la-Sorgue

Peintures. Galerie Annie Lagier et Tour des cardinaux. Jusqu'au 31 juillet.

Portraits de René Char, par Cartier-Bresson, Lutfi Ozkok... Galerie Archipel. Jusqu'au 31 juillet.

Affiches, documents et lithographies. Jusqu'au 31 juillet. Galerie Céruse.

SIGNATURES ET RENCONTRES

Rayonnements. Rencontres internationales et débats sous la direction de Philippe Castellin. Du 16 au 29 juillet, de 16 heures à 17 heures. La poésie dans un jardin. Renseignements : 90-82-90-66.

CINÉMA

Le Soleil des eaux. Les 10 et 11 juillet, à 22 heures. Place Rose-Goudard, L'Isle-sur-la-Sorgue.

Ci-contre : Portrait de René Char par Man Ray



RENÉ CHAR ET LES SIENS

CHAR-CAMUS : DEUX HOMMES RÉVOLTÉS

Soleils jumeaux

De 1946 à 1960, le poète et l'écrivain ont entretenu une amitié constante. Avec quelques principes majeurs pour points communs.

UN jour viendra où, les œuvres et les correspondances intégralement publiées, les quinze années d'amitié d'Albert Camus et René Char formeront le fort viatique de tous ceux qui entendent vivre à hauteur d'homme.

Leur première rencontre eut lieu autour d'un manuscrit : les *Feuillets d'Hypnos*, que Camus admira tant qu'il les publia dans la collection « Espoir » qu'il dirigeait depuis peu chez Gallimard. A l'automne 1946, Char accueillit Camus à L'Isle-sur-la-Sorgue et lui fit découvrir le Lubéron et le Ventoux. Jusqu'à la mort de Camus, une véritable fraternité élective, sans cesse revivifiée, devait unir les deux hommes, fraternité qui impliquait une reconnaissance et une estime réciproques, fraternité de haute exigence et d'effusion retenue, fraternité où l'on ne se tutoyait pas.

« *Hors de toute anecdote nous donnant de beaux rôles*, écrit Char dans « Naissance et jour levant d'une amitié », *nous ne forçâmes pas notre nature à nous faire accepter, à pousser des feux. Plus tard, filant ces souvenirs, Camus et moi nous plaisions à trouver que c'était certainement une chance que nous nous soyons approchés l'un de l'autre, puis affectionnés, dans les meilleures conditions, celles où la lenteur heureuse est promesse de durée, où la connaissance de soi se fait à l'insu de chacun* (1). »

Entre eux le dialogue était dénué d'artifice. Ils échangeaient les livres, les lettres et même les éloges sans que l'élan qui les aimantait s'en trouve dérouté. Au miroir l'un de l'autre, ils se savaient sans ruse ni vanité. Le ton des écrits privés n'avait pas moins d'intensité que celui des textes publics. « *Admirer*, confiait Camus dans une lettre, *a été une de mes grandes joies que, devenu homme, je n'espérais plus jusqu'à votre rencontre.* » Et le même Camus déclarait, dès 1949, au *Diario de Sao Paulo* : « *René Char est le plus grand événement dans la poésie française depuis Rimbaud. De nos jours, c'est le poète qui en France élève le plus haut son chant et qui communique la plus grande richesse humaine. Et quand on parle de poésie, on est près de l'amour, cette grande force que l'on ne peut remplacer par l'argent qui est vil, ni par cette malheureuse chose qu'on appelle la morale* (2). »



A l'Isle sur Sorgue, chez Albert Camus.



Char : un maître à vivre, un insoumis géant et bénéfique, selon Camus.

L'éternité à Lourmarin

albert Camus

Il n'y a plus de ligne droite ni de
route éclairée avec un être qui nous
a quittés. Où s'étourdit notre affec-
tion ? Cerne après cerne, s'il approche
c'est pour aussitôt s'enfouir. Son
visage parfois vient s'appliquer contre
le nôtre, ne produisant qu'un éclair
glacé. Le jour qui allongeait le
bonheur entre lui et nous n'est
nulle part. Toutes les parties – presque
excessives – d'une Présence se sont
d'un coup disloquées. Routine de
notre vigilance... Pourtant cet
être supprimé se tient dans quelque
chose de rigide, de désert, d'essentiel
en nous, où nos millénaires ensemble
font juste l'épaisseur d'une pau-
pière tirée.
Avec celui que nous aimons, nous
avons cessé de parler, et ce n'est
pas le silence. Qu'en est-il alors ?

Nous savons, ou croyons savoir. Mais
seulement quand le passé qui signifie
s'ouvre pour lui livrer passage. Le
voici à notre hauteur, puis loin,
devant.
A l'heure de nouveau contenue
où nous questionnons tout le
poids d'énigme, soudain commence
la douleur, celle de compagnon
à compagnon, que l'archer,
cette fois, ne transperce pas.

René Char

Manuscrit de *l'Eternité à Lourmarin*, écrit en 1960 au lendemain de la mort de Camus, publié en 1962 dans *la Parole en Archipel*.

LE PAIN SERAIT GUÉRI

Aussi, quand l'auteur de *la Peste*, en pleine période de stalinisme triomphant, ébauche le livre qu'il sait, pour lui, le plus risqué et le plus nécessaire – *l'Homme révolté*. – il en débat longuement avec Char et ne manque pas, jour après jour, de l'impliquer dans l'épreuve de l'écriture. 27 février 1951 : « *Depuis un mois, je suis enfoncé dans un travail ininterrompu. La totale solitude et la volonté d'en finir font que je reste à ma table dix heures par jour. J'espère en finir avant le 15 mars. Mais l'accouchement est long, difficile, et il me semble que l'enfant est bien laid. Cet effort est exténuant.* » 26 juin : « *Je travaille encore à refaire certaines parties de mon livre... Finalement, ce n'est pas sans angoisse que je m'en séparerai. J'aurais voulu être à la fois vrai et utile, Mais cela suppose une générosité de tous les instants* (3). »

Les polémiques qui se déchaînent dès la sortie du livre et qui blessent profondément Camus le rapprochent un peu plus encore de Char. Il lui avoue son dégoût, ses doutes, ses vertiges. 26 octobre 1951 : « *D'avoir expulsé le livre me laisse tout vide et dans un certain état de dépression « aérienne »... moi qui ne me suis jamais résigné à voir la vie perdre de son sens et de son sang. A vrai dire, c'est le seul visage que j'aie jamais connu à la souffrance. On parle de douleur de vivre, mais c'est la douleur de ne pas vivre qu'il faut dire. Et comment vivre dans ce monde d'ombres... La pire chose, après tout, serait de mourir seul et plein de mépris.* »

Char ne vient pas publiquement au secours de son ami. Conscient de ses armes, il fait plus, à son heure. D'un « coup d'aile », comme il dit, il renvoie sèchement, quelques années plus tard, la caste intellectuelle aux limites étriquées de son pré carré idéologique. « *Depuis plus de dix ans que je suis lié avec Camus, bien souvent à son sujet la grande phrase de Nietzsche réapparaît dans ma mémoire : « J'ai toujours mis dans mes écrits toute ma vie et toute ma personne. J'ignore ce que peuvent être des problèmes purement intellectuels. » Voilà la raison de la force d'Albert Camus, intacte, reconstituée à mesure, et de sa faiblesse, continuellement agressée. Mais il faut croire que de l'horloge de la vérité, qui ne sonne pas chaque heure mais la beauté et les drames du temps seuls, peut toujours descendre un Michel, par les marches mal éclairées qui, en dépit de ses propres doutes, affirmera, face à la famille des totalitaires et des pyrrhoniens, la valeur des biens de la conscience tourmentée et du combat rafraîchissant. De l'œuvre de Camus je crois pouvoir dire : « Ici, sur les champs malheureux, une charrue fervente ouvre la terre, malgré les défenses et malgré la peur. » Qu'on me passe ce coup d'aile : je veux parler d'un ami* (4). »

Non pas en écho, mais en un échange fraternel et digne, Camus préfacera l'édition allemande des *Poésies* de René Char, justifiant par avance cette louange nouvelle : « *Certaines œuvres méritent qu'on saisisse tous les prétextes pour témoigner, même sans nuances, de la gratitude qu'on leur doit.* (5). » Et Camus souligne alors combien il voit en Char un maître à vivre, un insoumis géant et bénéfique. « *Dans l'étrange et rigoureuse poésie que Char nous offre, notre nuit elle-même resplendit, nous réapprenons à marcher. Ce poète de tous les temps parle exactement pour le nôtre. Il est au cœur de la mêlée, il donne ses formules à notre malheur comme à notre renaissance : « Si nous habitons un éclair, il est le cœur de l'éternel. » La poésie de Char habite justement l'éclair, et non seulement au sens figuré. L'homme et l'artiste, qui marchent du même pas, se sont trempés hier dans la lutte contre le totalitarisme hitlérien, aujourd'hui dans la dénonciation des nihilismes contraires et complices qui déchirent notre monde. Du combat commun, Char a accepté le sacrifice, non la jouissance. « Etre du bond, non du festin, son épilogue. » Poète de la révolte et de la liberté, il n'a jamais accepté la complaisance, ni confondu, selon son expression, la révolte avec l'humeur. On ne dira jamais assez, et tous les hommes tous les jours nous le confirment, qu'il est deux sortes de révolte dont l'une cache d'abord une aspiration à la servitude, mais dont l'autre revendique désespérément un ordre libre où, selon le mot magnifique de Char, le pain serait guéri. Char sait justement que guérir le pain revient à lui donner sa place, au-dessus de toutes les doctrines, et son goût d'amitié. Ce révolté échappe ainsi au sort de tant de beaux insurgés qui finissent en policiers ou en complices. Il s'élèvera toujours contre ceux qu'il appelle les affûteurs de guillotine. Il ne veut pas du pain des prisons, et jusqu'à la fin le pain chez lui aura meilleur goût pour le vagabond que pour le procureur.* »

Dans les jours qui suivirent le mortel accident de Camus, Char écrivit *l'Eternité à Lourmarin* dont on peut lire ci-dessus la version manuscrite.

Dans les dernières années de sa vie, René Char évoquait encore très souvent son ami disparu. Et, s'il voulait honorer un visiteur, il lui arrivait de dire, jouant avec ferveur du temps des verbes : « *J'aimerais vous présenter Albert Camus...* » C'était pour lui, homme de générosité extrême, une sorte de don ultime, de promesse merveilleuse qui effaçait le temps ou qui le repeuplait de cet hymne admirable, le plus beau peut-être qu'ait jamais inspiré le mystère de l'amitié.

« *L'amitié qui parvient à s'interdire les patrouilles malavisées auprès d'autrui, quand l'âme d'autrui a besoin d'absence et de mouvement lointain, est la seule à contenir un germe d'immortalité. C'est elle qui admet sans maléfice l'inexplicable dans les relations humaines, en respecte le malaise passager. Dans la constance des cœurs expérimentés, l'amitié ne fait le guet ni n'inquisitionne. Deux hirondelles tantôt silencieuses, tantôt loquaces se partagent l'infini du ciel et le même auvent* (6). »

A. V.

(1) Postface à *la Postérité du soleil*, d'Albert Camus, photographies d'Henriette Grindat. Editions de l'Aire.

(2) Cité dans les *Essais*, d'Albert Camus, « Bibliothèque de la Pléiade. » p. 1 698.

(3) *Essais*, « Pléiade », p. 1 627.

(4) « Je veux parler d'un ami », de René Char, in *Recherche de la base et du sommet*, Gallimard.

(5) Préface à l'édition allemande des *Poésies* de René Char, Fischer Verlag, 1959, traduction française in *Essais*, d'Albert Camus, « Pléiade », p. 1 163 - 1 166.

(6) « Je veux parler d'un ami », *op. cit.*

هكذا من الاصل

COMPLICITÉS DE LA PEINTURE

« Songer à ses dettes »

Sans jamais se vouloir ni critique d'art ni théoricien, Char n'a cessé de porter sur la peinture de son temps un regard singulier, que ce soit sur Rembrandt ou sur ses amis abstraits Vieira da Silva et Zao Wou-ki. Et fait, toute sa vie, l'éloge de ceux qui savent voir comme si c'était la première fois.

IL n'existe pas d'esthétique de René Char. Pas de critique organisée ou de théorie systématique et résumable qui s'emploie à suggérer un bien de la peinture, des règles, encore moins la définition d'un mouvement, la seule idée de paraître appartenir à un groupe lui étant insupportable. On chercherait en vain l'exposé d'une méthode dans les proses et poésies, fort nombreuses cependant et réparties dans l'ensemble de son œuvre, dans lesquelles il évoque ceux des artistes de son siècle qui ont sa préférence. Ce sont des hommages, des actions de grâce, remerciements et éloges mêlés, qui d'ordinaire n'énumèrent ni ne décrivent nettement. Bien plus que le détail des œuvres, l'histoire ou l'ordre chronologique des tableaux, la leçon qu'elles enferment, leçon de morale ou leçon de création, importe à Char. De Picasso en 1939, il n'étudie pas les variations de style ; il écrit : « *Face au pouvoir totalitaire, Picasso est le maître-charpentier de mille planches de salut.* » Des années plus tard, il lit dans l'œuvre de Joan Miro une invitation à la vision, lancée à tout regardeur de ses peintures « *pour que, la magie aboutie, nous soyons la Source aux yeux grand ouverts* ».

Il existe si peu un système esthétique de René Char que le registre de ses admirations contient des noms qui semblent n'avoir aucun rapport entre eux. Dans la peinture ancienne, Van Eyck, La Tour, Zurbaran, Rembrandt, Vermeer. Dans la moderne, Van Gogh, plusieurs fois évoqué, jusque dans le titre de l'un des derniers recueils parus, *les Voisinages de Van Gogh*. Puis Picasso et Braque, le second plus que le premier. Des surréalistes, Max Ernst, dont le surréalisme eut « *un absolu besoin* », Miro, Brauner et Lam. Des artistes hors de toute école, Giacometti, Balthus, Nicolas de Staël. Et des « abstraits », puisque Char a été de ceux qui, quoique formés au surréalisme, aux goûts dogmatiques, s'en sont détachés et convertis à une peinture qui ne procède plus par rébus mais allusions ouvertes. Vieira da Silva et Zao Wou-ki ont été, de ces « abstraits », ceux avec lesquels Char a entretenu le commerce le plus constant et le plus étroit. De l'une il a accepté qu'elle grave de lui neuf portraits ; à l'autre il a demandé des gouaches et des lithographies qui voisinent avec ses poèmes, comme il avait demandé auparavant des lithographies à Braque et des bois à de Staël.

The name of René Char has been placed on record at The Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force as being commended for brave conduct while acting under my orders in the liberation of his country 1944-45

Dwight D. Eisenhower
Supreme Commander

MARC ENGUERAND

Ci-contre : Signé par le général Eisenhower et enluminé par Miro, l'un des témoignages de la vie de résistant de René Char, membre de l'armée secrète à partir de 1942.

Ci-dessous : Dessin de Georges Braque, repris en frontispice du recueil *l'Effroi la joie*, publié en 1969 aux éditions Au Vent d'Arles à Saint-Paul-de-Vence.

DONNER DÉSIR DE LUMIÈRE

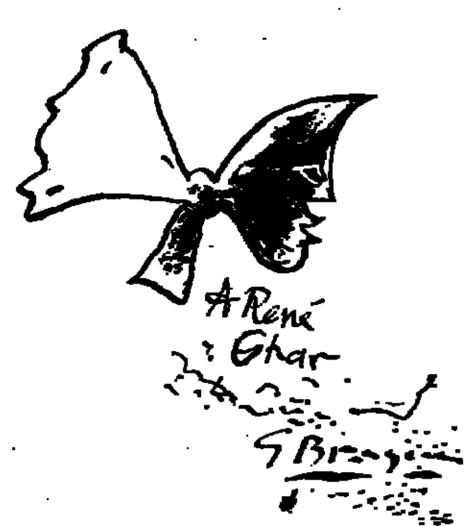
Faut-il s'efforcer de mettre de l'ordre dans cette diversité ? Il serait délicat, sinon impossible, d'en déduire une hiérarchie reconstituée d'après la fréquence de certains noms et la ferveur, plus ou moins marquée, des hommages, dont certains peuvent n'avoir été que de courtoisie. Il importe davantage que Char, dans la tradition de Baudelaire et de Mallarmé, ait maintenu noué le lien entre poésie et peinture.

Dans une époque, la nôtre, où les arts plastiques, comme l'on dit, et la littérature paraissent décidés à tenir leur partie chacun dans son coin et où le simple intérêt, à défaut d'une connivence plus substantielle – Char appelait les peintres ses « *alliés substantiels* » – se fait rare, on ne peut observer sans nostalgie qu'il n'en allait pas de même dans les années 40 et 50 quand paraissaient *En vue de Georges Braque* et *Neuf merci pour Vieira da Silva*.

Le dernier de ces *merci* se finit de la sorte : « *Eté, rivière, espaces, amants dissimulés, toute une lune d'eau, la fauvette répète : « Libre, libre, libre, libre... »*. Tel pourrait être le premier enseignement de cette incohérence de goût – incohérence au regard des classements officiels, s'entend : que le peintre, comme le poète, ne doit se laisser prendre à aucune convention. Un point commun réunit les artistes que l'on a cités : ils ont, à quelque moment, pris leurs distances. Picasso et Braque en ne demeurant pas cubistes, au risque de dépiter leurs apologistes appointés. Balthus en ignorant les « avant-gardes » de l'entre-deux-guerres. Giacometti en oubliant le surréalisme de ses débuts. De Staël en délaissant l'abstraction de ses premiers succès. S'ils avaient persisté dans un genre, ils auraient cessé d'intéresser, comme peut-être Char lui-même s'il n'avait, après la guerre, choisi la solitude et refusé, par exemple, de reprendre du service auprès de Breton. Qu'il ait soutenu des peintres essentiellement préoccupés de ne pas se répéter et d'aller, au besoin, à contre-courant est simplement logique. Si esthétique il devait y avoir quand même, elle ne pourrait être qu'anti-esthétique, règle de négation des règles.

Pas tout à fait cependant. Dans ce qu'il aime de l'art moderne, et aussi bien chez La Tour, Char reconnaît un second impératif, complémentaire du précédent. C'est que l'absence de système n'a de sens que dans la mesure où elle permet de regarder, de comprendre êtres et objets comme s'ils n'avaient été ni regardés ni compris auparavant. Hors des usages, des lieux communs, des commodités de langue et de dessin, poésie et peinture auraient enfin leur champ d'action. Convaincu, toute sa poésie l'affirme dans le registre du péremptoire ou de l'allégorique, qu'une pureté, une aube peuvent se retrouver en dépit de la mémoire et de l'histoire, Char fait l'éloge de ceux qui savent voir comme si c'était la première fois. C'est à propos de Georges Braque, dans un dialogue imaginaire du peintre et du poète, qu'il fait prononcer au premier nommé, son semblable, son double, ces phrases en forme de principes : « *LE PEINTRE : Les idées, vous savez... Si j'interviens parmi les choses, ce n'est pas, certes, pour les appauvrir ou exagérer leur part de singularité. Je remonte simplement à leur nuit, à leur nudité premières. Je leur donne désir de lumière, curiosité d'ombre, avidité de construction. Ce qui importe, c'est de fonder un amour nouveau à partir d'êtres et d'objets jusqu'alors indifférents.* »

PHILIPPE DAGEN



D.R.

Un poème oublié

En 1928, René Char publie son premier livre, un recueil de trente-huit poèmes écrits entre 1925 et 1927, c'est-à-dire entre dix-huit et vingt ans. Le nom de l'auteur est alors René-Emile Char, le titre, *les Cloches sur le cœur*. Imprimé par les éditions le Rouge et le Noir, le livre est sorti le 20 février 1928 des *« presses d'Albert de Mallortie, maître-imprimeur à Roubaix »*.

L'édition de la « Pléiade » des *Œuvres complètes* de René Char précise que le poète a détruit *« la plus grande partie des exemplaires de l'ouvrage »*, et ne donne donc pas *les Cloches sur le cœur*, qui n'ont jamais été rééditées. Le premier livre de Char est ainsi devenu très rare. Nous en publions ici l'un des poèmes, où s'annoncent nombre des thèmes essentiels de l'œuvre à venir.

Guerre pour d'autres causes

Sol d'indépendance
Envol de démence
Musique de cœur
Balles animales
A la chair de cuivre
Sur d'irréels givres
Cerfs et biches mortes
Aux étangs sans porte
Où trempe le jour
Oppressé d'un four
Le fil se dévide
Aux soies des drapeaux
Dont les franges vibrent
Au choc des marteaux.